

Culture et développement en Algérie  
et dans les pays arabes



# Culture et développement en Algérie et dans les pays arabes

Fatima-Zohra Oufriha



**CODESRIA**

Conseil pour le Développement de la recherche en Sciences Sociales en Afrique  
DAKAR

© CODESRIA 2012

Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique  
Avenue Cheikh Anta Diop Angle Canal IV  
BP 3304 Dakar, 18524, Sénégal  
Site web: [www.codesria.org](http://www.codesria.org)

ISBN : 978-2-86978-536-6

Tous droits réservés. Aucune partie de cette publication ne doit être reproduite ou transmise sous aucune forme ou moyen électronique ou mécanique, y compris la photocopie, l'enregistrement ou l'usage de toute unité d'emmagasinage d'information ou de système de retrait d'information sans la permission au préalable du CODESRIA.

Mise en page : Daouda Thiam  
Couverture : Ibrahima Fofana  
Impression : Imprimerie Graphi plus, Dakar, Sénégal

Distribué en Afrique par le CODESRIA  
Distribué ailleurs par African Books Collective  
[www.africanbookscollective.com](http://www.africanbookscollective.com)

Le Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique (CODESRIA) est une organisation indépendante dont le principal objectif est de faciliter la recherche, de promouvoir une forme de publication basée sur la recherche, et de créer plusieurs forums permettant aux chercheurs africains d'échanger des opinions et des informations. Le Conseil cherche ainsi à lutter contre la fragmentation de la recherche dans le continent africain à travers la mise en place de réseaux de recherche thématiques qui transcendent toutes les barrières linguistiques et régionales.

Le CODESRIA publie une revue trimestrielle, intitulée *Afrique et Développement*, qui est la plus ancienne revue de sciences sociales basée sur l'Afrique. Le Conseil publie également *Afrika Zamani* qui est une revue d'histoire, de même que la *Revue Africaine de Sociologie*, la *Revue Africaine des Relations Internationales (AJIA)* et la *Revue de l'Enseignement Supérieur en Afrique*. Le CODESRIA co-publie également la *Revue Africaine des Médias; Identité, Culture et Politique : un Dialogue Afro-Asiatique* ; *L'Anthropologue africain* ainsi que *Sélections Afro-Arabs pour les Sciences Sociales*. Les résultats de recherche, ainsi que les autres activités de l'institution sont aussi diffusés à travers les « Documents de travail », le « Livre Vert », la « Série des Monographies », la « Série des Livres du CODESRIA », les « Dialogues Politiques » et le *Bulletin du CODESRIA*. Une sélection des publications du CODESRIA est aussi accessible au [www.codesria.org](http://www.codesria.org)

Le CODESRIA exprime sa profonde gratitude à la Swedish International Development Corporation Agency (SIDA/SAREC), au Centre de Recherches pour le Développement International (CRDI), à la Ford Foundation, à la Fondation MacArthur, à la Carnegie Corporation, à l'Agence norvégienne de développement et de coopération (NORAD), à l'Agence Danoise pour le Développement International (DANIDA), au Ministère Français de la Coopération, au Programme des Nations-Unies pour le Développement (PNUD), au Ministère des Affaires Etrangères des Pays-Bas, à la Fondation Rockefeller, à FINIDA, à l'Agence canadienne de développement internationale (ACDI), à l'Open Society Initiative foundations (OSFs), au TrustAfrica, à l'UNICEF, à la Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique (ACBF) ainsi qu'au Gouvernement du Sénégal pour le soutien apporté aux programmes de recherche, de formation et de publication du Conseil.

## Sommaire

<i>Avant-propos</i> .....	vii
<i>Préface</i> .....	xi
<b>Chapitre 1</b> : Regards sur le changement social : quelques propositions d'analyse .....	1
<b>Chapitre 2</b> : Normes, valeurs et développement .....	12
<b>Chapitre 3</b> : Lectures de l'Islam et pratiques du développement dans les pays arabes .....	27
<b>Chapitre 4</b> : La dimension socio-économique dans les politiques de population et de développement dans la Région arabe ..	37
<b>Chapitre 5</b> : L'eau : une économie de gaspillages dans un contexte de rareté .....	69
<b>Chapitre 6</b> : Informel de survie et informel de compétition .....	77
<b>Chapitre 7</b> : État-marché et politiques de développement : quelles relations ? .....	87

<b>Chapitre 8 :</b> La métropolisation : de la logique de fermeture à la logique d'ouverture en Algérie ou le poids des hydrocarbures .....	109
<b>Chapitre 9 :</b> Développement-gestion d'entreprise et culture : quelques propositions d'analyse pour une inter culturalité active .....	133
<b>Chapitre 10 :</b> Environnement et développement : quelles liaisons ? .....	153
<i>Bibliographie</i> .....	183

## Avant-propos

Ce livre regroupe des communications écrites à différentes périodes, entre 1986 et 2008,<sup>1</sup> dont le fil conducteur est constitué d'abord et essentiellement par la critique culturaliste puis, plus récemment, celle de nature environnementale des politiques de développement menées en Algérie et, plus largement, dans le Monde arabe. Au delà de cette position critique, elles essaient de cerner les rapports qu'entretient l'économie avec la culture, entendue au sens anthropologique du terme.

Cette préoccupation des problèmes culturels dans toutes leurs dimensions, y compris le fait religieux, n'a cessé de me hanter, tout au long de cette double décennie, de façon précoce, par rapport aux politiques de développement et de l'économie de façon plus générale. Elles traduisent une anxiété et une interrogation fondamentale par rapport aux discours et aux pratiques développés depuis la décennie 1970, tant par les décideurs que par tous les autres acteurs sociaux, mais aussi par les décideurs et les travailleurs.

Formée aux Humanités françaises et arabes notamment dans leur dimension traditionnelle, je fus envoyée par mes parents en France, à condition d'y faire des études de Lettres ou d'Histoire. Je fis violence à ma formation et surtout à mes inclinations pour m'inscrire ... en sciences économiques! à une période où elles n'étaient presque pas ou pas du tout connues dans ma ville natale et où, en particulier, aucune femme, ou pas un homme non plus, à ma connaissance, ne s'y adonnait !

L'élément déclencheur de cette décision, qui parut saugrenue et scandaleuse dans tout mon entourage familial et social, fut un « accident » singulier de mon histoire personnelle. En effet, jeune fille arabe, voilée de la façon la plus stricte et la plus rigoriste, je poursuivais des études apparemment sans problèmes mais, au plus profond de moi-même, une interrogation centrale, pour ne pas dire une angoisse, me taraudait, et je ne parvenais pas à lui trouver une réponse : quelles étaient les causes profondes de notre « arriération » qui avaient permis une colonisation aussi ravageuse ?

Ma passion de l'histoire du Maghreb et du Monde arabe que je cultivais en parallèle et de façon quasi-clandestine, avec les programmes officiels de l'époque, rencontra celle de Cheikh Mahdad, un de mes maîtres, qui me faisait l'insigne honneur de me prêter des ouvrages de sa propre bibliothèque, introuvables en librairie, et même à la bibliothèque « des Amis du Livre » que je fréquentais

assidûment. Lors d'une de mes visites, j'y rencontrai Mustapha Daïdj (un économiste, mais je ne le savais pas encore) qui, au cours de la conversation, affirma que le monde était mené par l'économie... Dans ma tête de jeune fille, étroitement « contrôlée » par la société traditionnelle tlemcénienne arc-boutée sur ses valeurs, cela me fit l'effet d'un tremblement de terre et ce, d'autant que nous étions en pleine guerre d'indépendance. C'était donc un défi que je me lançais à moi-même, quand je m'inscrivis en sciences économiques... et je suis allée jusqu'au bout, malgré les difficultés de toutes sortes auxquelles je me suis heurtée...

Pendant, je fus bientôt taraboussée par une série d'interrogations, de doutes, de remises en cause concernant les enseignements de l'économie-standard et de ce qu'elle produisait sur les décideurs et la société algérienne. Il y avait une diglossie énorme entre les théories et les faits. Des lectures stimulantes m'ont aidée à mieux comprendre la nature des phénomènes apparemment aberrants que j'observais et tentais de les analyser à les conceptualiser.

Au delà des auteurs cités dans les différentes bibliographies, ma dette intellectuelle est grande envers des auteurs (tant algériens qu'étrangers) comme A. Djeghloul ou Ali El-Kenz, tous deux brillants analystes, philosophes critiques des politiques d'industrialisation et de développement. Il y a aussi Malek Bennabi, penseur incisif mais solitaire, fervent musulman, moderniste, d'une exigence intellectuelle extrême, qui appelait de tous ses vœux à la réforme morale et spirituelle des Musulmans, condition préalable à un quelconque « développement » que, lui, pense en termes de « civilisation » à reconstruire, et donc précurseur génial mais méconnu, d'une critique culturaliste, décapante mais stimulante, des politiques et des pratiques économiques pour qui veut saisir l'essentiel de son message, et non s'égarer à lui faire un procès pour économistes standards. Porté initialement aux nues par une critique savante pour ses travaux novateurs sur l'Islam, il fut incompris et surtout vilipendé en France et dans son propre pays, durant la décennie noire, par des intégristes laïcistes qui voulurent en faire le « père » de l'intégrisme islamiste en Algérie, alors qu'il en était tout le contraire. Aucun auteur musulman ne fit des critiques aussi fortes et aussi virulentes des différentes catégories de « musulmans » englués dans des fantasmagories de toutes sortes. Signe d'immense inculture des auteurs algériens et de mauvaise foi des politologues français qui en firent cette représentation.

La réédition récente de ses œuvres principales, préfacée par le Président de la République lui-même, et l'organisation d'un colloque portant sur sa pensée à Alger par le Conseil Supérieur Islamique témoignent d'une réorientation majeure sur ce qui constitue l'essentiel de son œuvre, débarrassée des scories...

Ma dette intellectuelle est grande aussi envers des auteurs tels que J. Austruy, M. Rodinson, Mishio Morishima, J. Peemans, C. Chaulet, A. Benachenhou, Serge Latouche, chef de file de la critique culturaliste des politiques de développement, ou J. J. Salomon, un philosophe dont la réflexion était centrée sur « Science technique



et développement » et dont l'interrogation centrale tournait autour de la question : pourquoi le « développement » et la civilisation technicienne ont été inventés par l'Europe et non la Chine, l'Inde ou le Monde Musulman qui furent longtemps à la tête de civilisations brillantes et où les sciences furent à l'honneur et les découvertes scientifiques nombreuses ?

La liste est longue des lectures qui ont conforté mes interrogations, mes doutes, et m'ont incité à approfondir ma propre réflexion sur ce thème, au delà d'écrits plus classiques d'économie. J'espère, de la sorte, provoquer et alimenter un débat de fond en la matière.

### Note

1. Elles doivent donc être restituées dans leur contexte. Nous n'avons pas voulu les réécrire après coup. D'où un certain nombre de redites. Le lecteur voudra bien nous en excuser.



## Préface

Une femme algérienne professeur agrégée d'économie qui décide d'écrire un ouvrage sur la question de la culture comme enjeu central du développement, c'est un acte de foi dans les valeurs ancestrales alliées aux normes universelles. Il y a peu de travaux sur l'interaction entre ces deux dimensions-clefs : culture et développement. La critique culturaliste de Fatima Zohra Oufriha est une approche qui cerne avec passion les rapports qui lient l'économie avec la culture, au sens anthropologique. Elle transmet avec un style direct et limpide sa vision personnelle du sujet qui semble la hanter depuis longtemps.

J'ai accepté de préfacier ce riche ouvrage pour au moins trois raisons. La première, le thème est de première importance. La deuxième, c'est qu'il est naturel de favoriser l'interdisciplinarité, car les problèmes sont complexes, et seule une vision globale peut favoriser des réponses adéquates. La troisième est simple et encore plus importante : il est impérieux d'encourager la ligne du juste milieu, ni celle de l'imitation aveugle du modèle occidental, ni celle du repli. C'est justement la ligne médiane de l'articulation entre authenticité et modernité que l'auteur de cet ouvrage vise et défend.

Dans un monde dominé par le libéralisme sauvage, en économiste avertie, elle critique clairement les dérives d'un système qui bafoue des critères éthiques et moraux. Dans ce cadre, la professeur Oufriha repose la fonction de la religion. Certains cyniques prétendent que le capitalisme ne peut pas être moral, ni contre la morale. Il serait tout simplement amoral. L'économie et la morale relèveraient, au sens éthique, de deux ordres différents. Ce qui évidemment est un contre-sens. L'économie doit prendre en compte les valeurs humaines et morales, même si s'enrichir est permis, et « gagner de l'argent » légitime.

Essayer de marier les deux ensembles relève selon certains idéologues du «barbarisme». Mais, même pour ceux qui ne croient pas aux valeurs morales prônées par la spiritualité et au besoin profond de justice sociale, il serait fort utile pour eux de revenir à une réflexion qui permette à l'humanité de sortir de la marchandisation du monde. Quels repères peut-on trouver sur l'économie dans les textes des religions en vue d'éviter le culte du veau d'or, l'écrasement de l'humain, la corruption, le gain facile, l'illicite, les injustices, les faillites et la mauvaise redistribution des richesses ?

Dans la tradition des chrétiens sociaux, pas considérée comme généreuse, ou celle des textes du Vatican, par exemple, le profit est vu comme un atout du capitalisme, reconnu « comme un bon indicateur du fonctionnement de l'entreprise ». Bien plus, des auteurs comme Max Weber estiment que le protestantisme était à la base du capitalisme. Souvent, c'est le sens de l'instrumentalisation ou la réorientation de valeurs qui prédomine, non pas une vision économique spécifique. Au moment où nous traversons une crise financière et économique mondiale qui ruine les prétentions de l'ordre dominant et balaie tant de théories et prévisions, il n'est pas illusoire de rappeler des principes du Coran.

Cet ouvrage vient rappeler à point que la question de la conjugaison entre éthique, économie et culture n'est pas réglée. L'argent, selon l'islam, doit circuler sans être source d'argent, il doit être productif, se purifier par la Zakat, ne pas s'utiliser comme spéculation. Si les banquiers occidentaux, comme le remarquent des spécialistes, « avides de rentabilité sur fonds propres », avaient respecté un tant soit peu ces principes coraniques, la crise financière n'aurait pas lieu.

Certains s'imaginent la finance islamique comme une pratique fermée et utopique. Pourtant, l'interdiction de la « ribaa » mérite d'être étudiée, d'autant qu'elle ne s'oppose pas à la logique entrepreneuriale et qu'elle est liée à un sens précis : celui de renforcer la cohésion sociale, de valoriser l'effort et d'honorer la vie. La loi musulmane ne transige pas sur un principe sacré : l'argent ne doit pas produire de l'argent, seul le travail doit en être la source. La traduction de cet engagement est simple : tout crédit doit avoir en face un actif bien identifié. L'argent ne peut être utilisé que pour financer l'économie réelle, pour répondre à des besoins précis. Ni spéculation, ni superflu. Il n'y a pas de hasard si les banques qui prohibent la « ribaa » sortent plutôt indemnes de la crise des endettements immobiliers et des *subprimes*, car elles ne les pratiquent pas.

Le respect de ce principe du Coran est bénéfique dans la relation que les individus, les groupes et les entreprises entretiennent avec l'argent. Les personnes morales n'ont pas le droit de s'endetter au-delà de leur capitalisation, qu'elle soit boursière ou non. Les personnes physiques ne peuvent non plus de facto subir de surendettement. Ce sont des règles de prudence, garde-fous. Que ceux qui interprètent la religion comme idéologie se détrompent et encore plus ceux qui l'instrumentalisent, car les précieux préceptes coraniques sont essentiellement des repères, non pas des recettes. C'est à la société toute entière de s'instruire et d'assumer ses responsabilités sur la manière de produire des richesses et de se développer sans perdre de vue ce qui est licite ou illicite. Ce livre ose aborder des questions sensibles, comme celles de l'enseignement de l'économie, de la religion et interroge les modèles de développement tels qu'ils ont été entrepris dans le monde des pays en voie de développement, notamment arabes.

En fait, l'auteur décloisonne les disciplines et cite autant Malek Bennabi que des auteurs étrangers comme Serge Latouche qui se soucient de l'équilibre du

corps social et d'un progrès qui ne soit pas déshumanisant. C'est en fait à la question du projet de société que s'attèle l'économiste, cherchant à esquisser des pistes pour un changement social qui allie rupture et fidélité à des racines. Elle rappelle que le développement dépend de l'économie, mais en même temps souligne que les valeurs culturelles et religieuses bien comprises jouent aussi un rôle qui permet d'orienter la qualité du développement. La résultante entre les différents facteurs, politiques, économiques, culturels, peut fonder la civilisation humaine.

De ce fait, les différentes conférences qui composent cet ouvrage sont des réflexions dont certaines datent de plus de vingt ans, ce qui est significatif de la dimension visionnaire et en même temps ouvre des chantiers de recherches multiples. Il est constant que les efforts pour redynamiser la culture musulmane sont souvent le fait d'intellectuels isolés. Raison de plus pour débattre, discuter, dialoguer, en termes de passerelles et de liens entre spécialistes de différentes disciplines. Il s'agit en effet d'accepter la confrontation des idées, loin des affrontements stériles. Les pratiques culturelles, économiques et politiques du monde arabes méritent d'être analysées et déconstruites, comme le fait professeur Oufriha. Tout ne peut être admis en tant que tel, mais cet effort mérite une lecture attentive.

Le lecteur, en particulier celui de la rive Sud de la Méditerranée, a besoin de bénéficier d'une réflexion sur les questions de fond, afin de garder vivant son esprit critique. Cet ouvrage y contribue. Sans remettre en cause les acquis prodigieux de la modernité, le citoyen se considère en droit de porter un regard critique sur les dérives de notre époque. Sans remettre en cause les bienfaits de la foi, ils sont aussi en droit de porter un regard critique sur les dérives de la tradition. Les valeurs modernes de l'Occident, fondées sur la sécularisation, la démocratie et le capitalisme, ont une dimension universelle que d'autres peuples, y compris les musulmans, peuvent adopter, mais pas sans conditions, ni aveuglement.

Comment respecter la sécularité et l'économie de marché sans déséquilibrer et déshumaniser ? Comment participer de manière commune et publique à la recherche du vrai, du beau et du juste, qui ne sont pas donnés d'avance et dont nul n'a le monopole, sans nourrir le retour informe du religieux ? Comment renforcer l'autonomie de l'individu sans perdre le lien social et l'être commun ? Comment assurer le développement et intégrer le libéralisme sans porter atteinte à la justice sociale et à l'identité ?

« Religion et monde », l'Islam est préoccupé par ces problématiques. D'autant que, sur le terrain, le retour des religions semble marqué moins par le renouveau que par des formes rétrogrades qui n'effacent pas l'image d'un système opposé à la liberté. Les contradictions internes des sociétés musulmanes et les ruptures modernes posent problème. La raison moderne n'a pas su saisir la place des valeurs de l'esprit, qui animent le cœur de l'homme qui risque de s'enflammer sur

une mesure néfaste. L'ouvrage de Fatima-Zohra Oufriha traite de toutes ces questions avec le regard passionné de l'économiste qui privilégie le regard global et non cloisonné.

Evidemment, elle aborde de manière critique, avec nombre de précisions techniques, les politiques économiques, et urbanistiques en particulier, adoptées depuis cinquante ans par les pays arabes. Elle conclut que les concepts économiques utilisés dans nos pays en voie de développement ont une teneur culturelle dont on ne peut faire abstraction. Malgré la complexité et la diversité des sujets, d'autant que cet ouvrage est un recueil d'articles et de conférences, chacun pourra comparer et confronter ses idées. Par ses analyses lucides, c'est au débat que l'auteur invite.

Professeur Mustapha Chérif  
Ancien Ministre de l'enseignement supérieur

# Chapitre 1

---

## Regards sur le changement social : quelques propositions d'analyse\*

### Introduction

Toute société ne peut se perpétuer et se renouveler, ne peut donc durer en tant que corps social cohérent porteur d'un projet social dynamique qu'à travers le changement, lequel n'est ni forcément brutal, ni dépourvu de sens ou de significations mais implique néanmoins toujours ruptures et discontinuités en même temps que permanences et continuités selon des séquences différenciées.

Ce constat brut n'indique cependant ni le sens du mouvement qui porte une société, ni les formes, ni les modalités de ce changement, encore moins les forces motrices ou les résultats de ce changement par rapport au devenir d'une société.

Nous partirons, quant à nous, d'une interrogation sur le sens compris non pas exclusivement comme signification mais surtout comme orientation du changement social dans les pays en développement et plus spécialement dans ceux de l'aire arabe.

Mais tout d'abord il faut préciser que l'expression de « changement social » est neutre en elle-même, et que donc des connotations tant positives que négatives peuvent s'y associer. Le changement n'est pas toujours et forcément synonyme d'un « mieux » en tous lieux et en tout temps, même s'il s'oppose forcément à la stagnation, au recul ou à la décadence. Le terme de changement étant neutre, ne précise donc pas l'orientation de ce dernier. C'est parce que le plus souvent, il a été associé, (implicitement ou explicitement) dans les pays développés, les plus forts producteurs de changements, à la notion de progrès, qu'il prend alors une connotation positive. Il faut cependant distinguer soigneusement les deux concepts. Le développement n'est donc pas autre chose que le changement social positivement orienté.

---

\* Communication présentée au colloque « Economie de la Culture » – Université Lettres – Mohammedia – Maroc (Alger 1986).

En effet, le progrès social ne peut naître que du développement économique, il ne peut-être compris que comme la résultante de progrès économiques, sociaux et culturels, plus ou moins parcellaires, plus ou moins généralisés, mais toujours en extension, c'est-à-dire, en fait, comme mouvement orienté dans le sens d'un « mieux » et d'un « plus » marchand et donc matériel mais aussi non marchand, immatériel et donc intellectuel et spirituel. C'est alors un mouvement « d'humanisation » accrue de l'homme, pour et par une meilleure maîtrise de la nature, mais aussi de son devenir, – par une participation plus large et de meilleure qualité de tous les membres d'une société. Ce qui veut dire qu'il n'en exclut, à priori, ni les femmes, ni de larges franges de la population à cause de leur analphabétisme, leur inculture, leur chômage ou toute autre cause liée aux activités de « production » qu'elles prennent les formes de richesse matérielles ou immatérielles, par diffusion toujours plus large et de moins en moins inégalitaire des pouvoirs liés aux savoirs, aux savoir-faire et aux résultats des différentes activités humaines.

Le progrès social ainsi entendu ne peut résulter que du développement économique, d'un développement plein et entier et non plus celui résultant de la simple augmentation du produit global (laquelle demeure cependant comme condition pré-requise), d'un développement qui ne soit pas tronqué et donc mettant en mouvement toutes les capacités productives, toutes les capacités créatives, toutes les facultés innovatrices. Encore faut-il pour cela que l'innovation, que la création ne soient plus sujettes à suspicion et à rejet, qu'elles soient ré-appréhendées de nouveau comme valeurs positives, et ce, dans quelque domaine de l'activité humaine où elles se manifestent.

Ceci ne peut-être forcément le cas du changement social, lequel peut s'accommoder de progrès partiels voire parcellaires, accompagnés de stagnations et/ou de régressions plus ou moins fortes, plus ou moins localisées aux différentes sphères de l'activité humaine en société. Il peut donc être orienté positivement ou négativement, il peut être aussi plénier ou parcellaire dans la mesure où les forces sociales à l'œuvre ont pour but ou pas, réussissent ou pas, à enclencher la dynamique sociale, dans ses différents ressorts, dans un sens positivement orienté, de croissance vertueuse. L'atteinte d'un certain degré d'autonomisation dans la production des éléments décisifs du changement social étant nécessaire à cet effet. Ces éléments décisifs nous semblent relever de la dynamique sociale entendue lato sensu, si l'on veut bien se rappeler que l'industrialisation et le développement de l'Europe se sont faits par et à travers la déstructuration des cohérences économiques et sociales anciennes et des bases économiques sur lesquelles elles reposaient dans les pays actuellement dits, avec un art rare de la litote, « sous-développés » et donc dans tous les pays musulmans qui ont été, de fait ou de droit, soumis à des dominations coloniales. Les occidentalizations de façade ont produit un blocage de l'émergence de cohérences nouvelles qui ne soient pas asymétriques et subordonnées au fonctionnement des économies – sièges des impulsions et des changements.



Le tout s'est accompagné de la perte et de l'inhibition de l'initiative sociale des économies, et donc des sociétés dominées. La domination n'étant, bien entendu, pas réduite à l'économie, mais gagnant, de proche en proche, toutes les sphères et tous les processus sociaux. Elle se révèle alors tant au niveau des attitudes collectives que des attitudes individuelles, vis-à-vis de ce qui fonde même l'économique.

En effet, dans ce contexte-là, qui est celui des économies des pays arabomusulmans, le changement social est fortement biaisé car il est impulsé de l'extérieur, de façon unilatérale et dé-structurante, parce que des éléments disparates ont été, ou sont toujours, incorporés de façon telle qu'ils s'opposent à une recombinaison de la cohérence et de la cohésion sociale perdues, et donc à une reprise de l'initiative historique. Il s'agit donc surtout d'un « extérieur » que l'on ne maîtrise pas, qui s'impose à travers des éléments que l'on ne sélectionne pas de façon délibérée, en fonction d'objectifs propres, perceptibles à tous clairement, ou tout au moins, à ceux qui ont fonction de direction ou de commandement dans une société déterminée.

Il ne s'agit donc pas de l'extérieur en soi, mais de la manière dont il s'impose à nous, surtout de la façon dont nous le recevons et l'incorporons à notre propre dynamique interne qui sont cruciales. La manière dont il s'est imposé à nous, renvoie à des colonisations plus ou moins violentes et ravageuses tandis que la manière dont nous nous approprions les apports de l'extérieur relève de notre capacité à sélectionner et à assimiler, voire digérer, des éléments fécondateurs de notre propre substrat, donc de notre capacité d'innovation sociale. Ils sont plus importants que l'extérieur en lui-même. Or, *seules les sociétés qui ont été capables* (ou qui ont pu par suite de circonstances favorables) *de choisir, de filtrer, de digérer, et donc de s'approprier les différents éléments moteurs provenant de l'extérieur*, (que ceux-ci soient du type « technologiques » ou aient trait aux « comportements », aux normes et valeurs, fécondant ainsi les processus endogènes du mouvement social), ont pu alors et de ce fait, établir un mouvement ascendant, positivement orienté dans le changement social, nouant ou renouant par là avec une historicité positive, avec la capacité de création et d'innovation, laquelle est parfois, précédée par la simple capacité d'adaptation aux conditions spécifiques et nouvelles, dans toutes les sphères de l'activité humaine.

En effet, la capacité d'adaptation dans le sens d'un remodelage actif des structures de production, des structures sociales et des structures mentales prévalant au sein d'une société, dépend du degré de plasticité de chacune d'entre elles, des types d'interconnexions qui s'établissent entre elles et avec l'extérieur, de la manière dont elles sont plus ou moins délibérément orientées et articulées, en vue d'un changement social positif qui signifie alors développement économique, social et culturel.

Globalement, elles témoignent alors de la nature et du type de réponse qu'une société déterminée apporte aux défis qui se posent et s'imposent à elle, c'est-à-dire de la manière dont elle les relève et les assume. Cependant, si pour les uns, le changement social prend sa source uniquement dans l'économique, pour les autres,

au contraire, est affirmé le primat du « culturel ». L'opposition simpliste entre ces deux pôles, qui sont en même temps et dans un mouvement dialectique, les sources conjointes du mouvement social à qui elles impriment rythme, confèrent sens et significations, doit céder la place à une compréhension de leurs interactions en fonction des temps propres d'actions de chacun d'entre eux, des mécanismes par lesquels ils agissent, des signes par lesquels ils se manifestent.

### **Statut de l'Économique**

Si l'Économique entendu comme la manière dont une société produit et consomme, ce qu'elle produit et consomme, en fait, la manière dont elle maîtrise – ou pas – la nature, à travers en particulier ses moyens de production et de reproduction économique et sociale, et donc de ses degrés de liberté vis-à-vis de la nécessité d'une part, d'adéquation entre le niveau, le contenu et le degré de satisfaction de ses besoins et ce qu'elle produit d'autre part - est incontestablement, le substrat où se forge et où se fonde le développement économique et social, il est non moins indubitable que la culture, où le facteur religieux est important, peut jouer un rôle prépondérant.

Ceci se fait à travers, en particulier, la production de normes et valeurs propres à transformer les attitudes individuelles et collectives vis-à-vis du travail, (et du travail productif en particulier) et de l'éthique du travail, vis-à-vis des productions matérielles aussi bien que culturelles et spirituelles, des modes de leur consommation, de leurs articulations en vue du développement, c'est-à-dire des productions accrues quantitativement et qualitativement. Cet aspect est fondamental.

En effet, si c'est à travers les premiers que ce crée et se renouvelle perpétuellement une Société, non point à l'identique mais sous des formes renouvelées, c'est à partir des seconds que se secrète son idéologie et que s'élabore sa (ses) représentation (s) d'elle-même et de son devenir, que celui-ci soit porté vers un avenir dont elle essaie de poser les fondements ou, au contraire, qu'elle s'enferme dans des visions mythiques, voire mystificatrices du passé et/ou de l'articulation avec l'extérieur. C'est alors tout le contenu, le sens de l'orientation des premiers qui s'en trouvent affectés de façon décisive.

L'ensemble du mouvement social peut alors ne pas être orienté vers l'avenir de façon pleinement positive, précisément lorsqu'il est biaisé (voire bloqué) dans son contenu et dans son sens et pas seulement le phénomène religieux. Cependant, ce dernier peut en donner l'expression avouée, explicitement déclarée, parfois même sous une forme virulente et/ou violente de « refus de changement » lequel n'est finalement que l'expression du mécontentement et/ou de l'insatisfaction de certaines fractions sociales, même (ou plutôt surtout), quand elles arrivent à entraîner dans leur sillage une plus ou moins grande fraction de la population.

Méfions-nous des apparences et prenons garde au contenu effectif de certaines formes de refus ou de contestation qui prennent un aspect et une couverture

religieux mais qui sont de vrais mouvements de contestation politique et sociale (ayant un plus ou moins grand fondement économique), mais qui ne savent, ne peuvent ou ne veulent exprimer leurs revendications qu'en empruntant le langage et les expressions à connotation religieuse. Durant la période coloniale, l'Islam a été en Algérie (en particulier) le levain d'idéologies de combat et de libération, il a permis la coagulation de la revendication nationale. Les indépendances politiques et les premières décennies de construction nationale avaient semblé avoir définitivement écarté la période d'un discours clos, d'un discours de repli sur soi et de refus du « progrès », lequel s'identifiait alors au dominateur.

Les indépendances politiques n'ont pas mis fin à ce mouvement, bien au contraire. On a vu alors se multiplier les écrits sur le "réveil" de l'Islam, après des siècles d'assoupissement et de sclérose. L'Islam, religion du Progrès, l'Islam capable d'*Idjtihad* et donc de renouveau fut mis en avant. Il y a alors, une période féconde où les lectures ouvertes se multiplient, où des tentatives d'adaptation et d'ouverture au monde moderne et à ses nécessités s'accélérent dans différentes directions.

Certains écrits, certaines pensées sont remarquables. Mais il faut constater, malheureusement, qu'elles restent trop le fait de penseurs isolés, qu'il n'y en a pas eu suffisamment de diffusion à travers l'école et l'université dont les programmes de philosophie et d'histoire ignorent superbement ce genre de problèmes. De plus, tous ces auteurs ont écrit en général dans des langues occidentales (Anglais, Français...) et sont en général inconnus de leurs propres sociétés qui ne traduisent pas systématiquement les écrits les concernant...

Mais surtout, il n'y a pas eu de constitution de classe sociale porteuse des valeurs nécessaires au développement, capable de s'imposer à elle-même et donc d'imposer au reste du peuple : travail, austérité, épargne... sens de l'intérêt général !

C'est parce que des projets sociaux efficaces et mobilisateurs de construction d'une économie nationale, capables de sécréter les mécanismes du développement dans leur dimension interne, qui ne procèdent pas uniquement de l'exclusion d'une part, qui savent trouver les ressorts efficaces d'action pour une mise au travail concrète et effective d'autre part, n'ont pas vu le jour de façon pleine et durable, malgré des tentatives plus ou moins porteuses, que les mouvements islamistes radicaux prennent de l'ampleur et qu'ils se nourrissent des sentiments de frustration multiples qui parcourent nos sociétés.

### **Statut du religieux**

Il reste alors le contenu du religieux lui-même, irréductible à l'analyse de ces phénomènes et qui ne peut être nié. Comme on ne peut s'arrêter au simple constat, car il est trop important pour nos sociétés pour qu'on puisse se contenter soit d'enregistrer de façon passive cet irrédentisme religieux, soit au contraire de proclamer, de façon abstraite, sans en préciser le contenu, en fonction de problèmes précis, c'est-à-dire de société et de développement, que l'Islam ne s'oppose ni au

progrès, ni à la modernité... Quel contenu lui donne-t-on ? De quel « Islam » et celui de quelles catégories sociales s'agit-il ? Ceci d'autant, que le Coran n'a jamais été autant mis en avant pour légitimer conduites, combats et aspirations les plus contradictoires et les plus étrangères à l'esprit religieux lui-même.

Le problème est d'autant plus crucial qu'il englobe des manifestations certes, maladroitement et anachroniquement d'affirmations identitaires collectives mais, fondamentales, d'autant plus exacerbées qu'elles ne trouvent pas de canaux d'expression en fonction de notre siècle ou tout simplement en fonction des sociétés qui les ont vu naître et se développer.

C'est donc finalement parce que d'autres alternatives plus stimulantes, d'autres projets sociaux plus intégrateurs et surtout d'autres lectures plus ouvertes, d'autres interprétations moins littérales et ne se réduisant pas à un premier niveau de lecture du message religieux et plus spécialement du message coranique, ont manqué, que nous enregistrons ces formes de rejet et de « retour » à un passé idéalisé et mythifié.

Une des questions majeures à cet égard, toujours posée aux sociétés musulmanes, reste de savoir si l'Islam, non pas en tant que théologie, mais en tant que producteur de normes et de valeurs morales, d'injonctions et de prohibitions et donc en tant qu'un des éléments de la dynamique économique et sociale, constitue forcément un corps de textes clos « compris » une bonne fois pour toutes, non soumis à réflexion(s) critique(s), à réinterprétations. Ce texte ne constituant alors qu'une série de « préceptes », de « recettes » ou de « tabous » tous prêts et posés donc dans leur expression, de façon intemporelle pour ne pas dire sclérosée, que, par une myopie intellectuelle (de l'esprit et du cœur) fantastique, une non prise en compte de l'histoire réelle et de son épaisseur sociale, peut-être aussi de déceptions face aux formes prises par certaines « modernisations ». Certains courants sociaux, et même certains courants de pensée, voudraient nous le faire prendre pour l'essence même de l'Islam. Au contraire, et renouant avec la grande tradition philosophique et scientifique que l'Islam classique, l'Islam des Lumières a su impulser initialement et compte tenu des grands courants de pensée actuels, mais aussi des grands bouleversements dans tous les domaines, qui ont modifié complètement les fonctionnements sociétaux. Il y a lieu de le reconsidérer d'abord et avant tout comme *spiritualité* et comme *morale*, et donc, *dans beaucoup de domaines, libérer le spirituel du temporel et vice versa, chacun ayant sa propre logique même s'ils sont reliés par divers canaux*.

Il est donc nécessaire, il est donc urgent, que se développent et se diffusent des « lectures » qui ne soient pas exclusivement littérales (surtout quand elles ont une implication directe sur les comportements et les morales au quotidien) lesquelles s'accrochant à la lettre, oublient l'esprit dans lequel et en vue duquel, un certain nombre de prescriptions ont été établies, et ce, dans tous les aspects précis où elles risquent de s'opposer ou de bloquer le mouvement et le progrès d'une société. Il faut que les réponses apportées en fonction d'interprétations ouvertes,

dynamiques, réussissent à s'imposer. Autrement, le champ reste libre à tous ceux qui veulent l'enfermer et le cantonner à un certain nombre de rites, tout en se proclamant être les seuls détenteurs de la vérité qu'ils veulent alors imposer de force, sinon par la force à tous et à toutes.

On peut, à propos, en évoquer un certain nombre qui agitent notre quotidienneté : le port du voile par la femme, par exemple, dont la résurgence sous des formes diversifiées peut nous aider à illustrer notre propos : s'il a été institué pour inciter à la pudeur et à la chasteté, ces deux dernières vertus ne sont véritables que si elles sont intériorisées par les femmes tout autant que par les hommes. Autrement, l'observation de nos sociétés est là pour nous donner le témoignage du plus grand dévoiement possible de l'esprit et de l'injonction(?) sur lesquels repose une telle pratique, laquelle ne fait, au contraire qu'exacerber et porter à un plus haut degré les pulsions et les désirs contre lesquels on prétend lutter. Et si les yeux du sexe masculin ne sont pas capables de résister au désir, on peut dire que ce dernier ne peut avoir statut d'humain complet.

Le véritable respect que l'homme peut avoir de la femme ne peut provenir que de la représentation qu'il en a et du statut qu'il lui confère, et non d'un voile qu'il lui impose, en faisant une lecture littéraliste et hors contexte du Coran. De plus, l'abandon brusque du voile et de la voilette traditionnels, de même d'ailleurs que tout ce qui subsistait de « musulman » dans l'habit masculin, (burnous, djellabas, belghas...) ont fait s'effondrer tout un pan de l'artisanat traditionnel, au profit de kamis et djilbabs que la population algérienne qualifie de « Made in Taiwan ».

Ceci sans compter que le voile a œuvré et œuvre encore de façon décisive dans le sens de l'exclusion de la femme de la vie sociale, de l'activité économique. On lui a refusé la maturation de sa personnalité et son affirmation en tant qu'être complet. Le voile n'étant alors dans ce sens que le symbole de son infériorité « légale » en matière de statut personnel, laquelle se concrétisant depuis des siècles par toute une série d'exclusions en ont fait réellement, souvent, une personne et une personnalité amoindrie. Ceci, conjugué à la liberté accordée aux hommes musulmans d'épouser des femmes non soumises aux mêmes entraves (chrétiennes, juives) n'a fait qu'accentuer les reculs ou les résistances au changement social, tout en confortant un vaste mouvement de *Brain-Drain* (exode des compétences).

Ces rejets sont particulièrement perceptibles ces dernières années avec la crise « des politiques de développement » et des projets sociaux sur lesquels elles s'appuyaient, quoique de façon implicite, en ce domaine. Prenons un autre exemple : l'impératif d'hygiène et de propreté, en particulier corporelle, mais aussi collective, que l'Islam a porté à un haut degré et dont les ablutions ne sont que l'une des expressions, se trouve actuellement vidé de tout son contenu réel et figé dans l'observation littérale et ritualiste qui tourne à l'absurde quand elle s'effectue dans des lieux de travail non conçus à cet effet (des lavabos dans des lieux collectifs) et

se traduit par des flaques, voire des cloaques à partir des points d'eau qui abritent aussi des toilettes dont le manque d'entretien ne semble choquer personne... Sans compter les reconversions intempestives des cuvettes à l'anglaise en cuvettes à la turque, censées être « musulmanes » mais qui, dans des lieux publics ou de travail, se trouvent être très peu appropriées !

De même, les zéloteurs de l'interprétation littérale stricte, les nouveaux zélotes, insistent sur le contenu « hygiène » des ablutions, mais ne semblent être ni émus dans leur âme de Musulmans, ni choqués dans leurs consciences de citoyens par toute la masse des détritits et d'ordures que, même les bons pratiquants déversent dans les rues... Et on n'a pas, à ce jour, encore, entendu de prônes (Khotbas) ou d'exhortations au respect de règles sociales compte tenu des impératifs de propreté de la vie moderne en collectivité... Et même, s'il faut faire la part de ce qui relève de l'incurie de certains services publics (collectivités locales), il reste quand même, qu'une grande partie, découle bien de la responsabilité individuelle et collective des habitants de chaque cité, de leur « morale » au quotidien en la matière.

Car, en ce domaine comme en bien d'autres, ce sont les principes moraux dans leur contenu évolutif et leur intériorisation qui sont décisifs... On pourrait multiplier les analyses de ce type, mais là n'est point notre propos. Ce qui nous semble, par contre, plus important, c'est de prendre, ou de reprendre, la réflexion essentielle du point de vue du mouvement social d'ensemble, du rapport entre religion (en fait, des normes, valeurs et attitudes bref, de l'éthique qu'elle secrète et de ses manifestations) et développement économique. Ceci, en précisant bien au départ, que notre but n'est ni d'ignorer ni de minimiser l'action et le rôle de « l'impérialisme » et des multinationales, bref de « l'extérieur » dans la perpétuation du sous-développement. Mais, il nous faut privilégier l'analyse de « l'intérieur » qui, seule, peut conférer les attitudes et les comportements propres à dépasser cette situation. Débat tellement essentiel que l'un des plus grands économistes japonais actuels, Mishio Morishima, de formation économétrique de surcroît, n'a pas jugé hors de propos d'écrire tout récemment un très gros et très éclairant ouvrage intitulé *Capitalisme et confucianisme, technologie occidentale et éthique japonaise* (qui mérite d'être lu et médité par toute l'intelligentsia du Tiers-monde et peut-être, plus particulièrement, celle des pays arabes et musulmans) et où il répond à l'affirmation célèbre de Max Weber contenue dans son livre *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, selon laquelle seule l'éthique de cette religion a été apte à permettre le capitalisme, c'est-à-dire en fait, dans son esprit et compte tenu de l'époque où il écrivait, le développement. Les deux choses étant explicitement reliées chez lui. Cependant, Max Weber, quand il s'interroge sur la religion et le développement du capitalisme, montre bien les liens et interactions qui régissent ces deux sphères de l'activité humaine : l'économique et l'éthique.

Il ne les confond pas lorsqu'il s'interroge sur les raisons pour lesquelles le capitalisme, à ses débuts, a mieux pris dans les pays anglo-saxons protestants. Il

s'intéresse particulièrement à une attitude découlant de leur éthique qu'il qualifie « d'ascétisme laïc ». M. Rodinson a déjà montré, il y a quelques années, que les textes de base de l'islam, ne posent pas plus d'interdits que ceux des deux autres religions du Livre, christianisme et judaïsme, vis-à-vis du développement, fut-il capitaliste ou socialiste au demeurant, et a montré par exemple comment, concernant le problème du taux d'intérêt et du prêt à intérêt, des « solutions » pratiques avaient été élaborées en pays d'islam pour contourner l'interdit religieux alors qu'il était officiellement levé dans le christianisme (pour lequel l'Eglise l'interdisait en développant le principe : « l'argent ne fait pas de petits ») et bien avant dans le judaïsme. Le problème de fond, celui de la réinterprétation « officielle » et de son acceptation définitive, compte tenu de la distinction entre, monnaie et capital, et de la nature productive de ce dernier reste toujours posé ; de même que la différence dans la nature du prêt, lequel ne concerne pas essentiellement la consommation mais la production. La « Riba » telle que présentée par les textes religieux et juridiques de l'islam est plus une forme d'usure que de taux d'intérêt proprement dit. Ce dernier constitue une rémunération normale du capital qui apparaît sous des formes multiples (loyers , marge de rémunération, etc.), ouvertes ou déguisées.

M. Morishima pose une pièce supplémentaire à la réfutation de *Max Weber*, montrant de façon remarquable, comment l'éthique du confucianisme, c'est-à-dire une religion autre que la protestante, avait permis au Japon un développement économique plénier qui, tout en étant capitaliste, l'était de façon totalement différente de celui de l'Europe ou des USA. Par ricochet, il montre aussi que la même religion s'était longtemps opposée en Chine,<sup>1</sup> à toute forme de développement. Tout dépend finalement de la lecture, de l'interprétation, qu'une société déterminée donne de sa religion à un moment donné, des valeurs et de l'éthique, ce qu'elle privilégie de façon à les rendre conciliables avec le changement social positivement orienté et les pratiques économiques, bref le développement.

Dans le sens inverse, un système économique qui se développe peut bouleverser le système de valeurs antérieur. Il peut même remettre en cause les fondements qui ont assuré sa prospérité. Ainsi, au Japon par exemple, le développement économique s'est longtemps conforté du respect de certaines valeurs traditionnelles, comme la stabilité de la main-d'œuvre au sein de l'entreprise avec laquelle elle faisait corps. Il semble que les exigences de la compétition internationale soient en train de remettre en cause cette progression à l'ancienne, parce que les nouvelles technologies seraient plus maîtrisées par les jeunes.

Par ailleurs, des auteurs comme J. Austruy dans *L'islam face au développement économique* ou M. Bennabi dans *Vocation de l'islam* ont tenté de montrer, chacun à sa façon, que l'islam peut apporter une solution originale au problème du développement ni capitaliste, ni communiste, pour peu que soit canalisé dans un sens progressiste cette force vive formidable qu'est le Coran, que ce soit les versets appelant à la science, au progrès, à l'effort, à l'*Idjtihad* qui soient pris en considération.

En effet, il faut que ce soit sur le propre terrain où ces « traditions » bloquantes se placent qu'il faut les combattre et en proposer de nouvelles qui soient ouvertes et novatrices, propres à féconder le terreau social.

Le seul verset du Coran « Dieu ne modifie ce qui existe dans un peuple que lorsque celui-ci se modifie lui-même » (XIII, 11) offre des possibilités énormes. Malgré les efforts considérables des penseurs progressistes, des idées audacieuses dans tous les domaines – y compris celle de la distinction du temporel et du spirituel qu'ont essayé de consacrer, doctrinalement, plusieurs auteurs même si certains sont controversés actuellement ; il semble que l'effort n'ait pas abouti pleinement car il n'a pas été porté par des franges hautes de la société, bref par des élites véritables et de qualité.

La responsabilité de l'école, du lycée, de l'université, mais aussi de la famille est lourde. Pendant longtemps, des courants « modernistes » « progressistes », calqués sur les modèles occidentaux dont ils ont tenté d'être la réplique, ont évacué, y compris dans les classes de philosophie, ce genre de problème.

Cela a donné naissance à une « intelligentsia » complètement déconnectée du reste de la population, et donc, de sa société. Cela a laissé le champ libre à toutes les manipulations politiciennes de l'Islam.

Ce type de réflexion qui semblait complètement hors de propos lors de la mise en place de toute une vague de stratégies de développement (dans les années 1960 et 1970) basées sur l'acquisition de technologies avancées auprès des pays développés, semble ressurgir de la façon la plus brutale et la plus inattendue, sous des formes diamétralement opposées.

### **Proposition pour une démarche**

Nous ne pouvons que souscrire à des démarches qui tentent de cerner de façon élargie les ressorts du changement social, positivement orienté, c'est-à-dire du développement plénier et durable, avec une seule réserve : il y a lieu de préciser ce que l'on entend par culture, ou plus exactement quels sont les éléments d'une culture qui interviennent de façon active (positivement ou négativement) dans cette dynamique globale qu'est le développement. Ce n'est pas toujours et forcément sur un manque de culture, entendue comme Belles Lettres ou Humanités, qu'ont buté les expériences de développement mais des substrats culturels qui n'ont pas répondu, « positivement » aux stimulations apportées par des ensembles techniques, et ce, en dépit d'efforts intenses de scolarisation censées précisément prendre en charge cet aspect « culturel ».

Force alors est de constater que l'élévation des niveaux d'éducation ne se traduit pas, ipso facto, par des changements radicaux en matière de comportement vis-à-vis du temps, de la nature, du travail et de la disciplinarisation collective productive qui donne un sens à l'effort, au travail bien fait, à l'austérité (publique et privée)... et que les tentations de consommation des biens venant de « l'extérieur » (baptisés *Made in* en Algérie) l'emportent sur la volonté d'apprendre comment les produire... que la « consommation » ne soit pas dévoiement et aliénation.



Tout dépend de ce qu'une société déterminée privilégie à un moment donné comme type d'éthique : c'est-à-dire de valeurs et d'attitudes individuelles et collectives vis-à-vis de l'économique, c'est-à-dire vis-à-vis de la maîtrise et de la transformation de la nature en vue de la satisfaction de ses besoins et comment elle définit ceux-ci.

C'est donc le type de « lecture » de sa religion dans toutes ses dimensions, et en particulier du type de normes et valeurs, de morale qu'elle développe qui explique le type de réponse qu'une société déterminée peut être amenée à formuler face aux défis qui se posent à elle, et conforte, ou pas, les décisions « économiques » et/ou « politiques » prises par des couches pseudo modernisantes.

C'est de la capacité de réponse globale, où entrent forcément des éléments matériels et des éléments culturels et spirituels étroitement imbriqués, que dépendent le degré d'efficacité, et le degré de réussite ou d'échec, dans le projet de développement, et donc, de changement social non biaisé, non aliéné, qui est aussi épanouissement collectif.

Il n'y a pas de lecture inscrite, une fois pour toute, d'une religion, laquelle donnerait son contenu de façon définitive, fût-elle aussi « monolithique » que semble l'être l'Islam actuellement. Ce dernier s'est accompagné ou accommodé, aussi bien de dynamismes que de régressions, de créativité que de passivité, de capacité réflexive que de passéisme, en fonction d'époques déterminées, de pays ou régions déterminés et dont les juristes, les philosophes et les scientifiques mais aussi les oulémas les insurgés et les fondateurs<sup>2</sup> surent trouver, quand soufflait l'esprit, les voies et les moyens de l'expression et de l'action, d'une action au présent et qui insuffle vitalité et dynamisme à tout le corps social.

A tout prendre, et dans sa dimension « temporelle », on peut analyser et interpréter l'Islam comme une réponse globale qui fut particulièrement adaptée à son époque. Son degré d'efficacité était lié au degré de pertinence des solutions proposées par rapport aux problèmes de son temps et aux sociétés à qui elle s'adressait.

Ce qui semble être important actuellement, c'est de comprendre et de dissocier par l'analyse cette imbrication du spirituel et du temporel et de donner à ce dernier des contenus et des formes renouvelés propres à impulser des dynamismes nouveaux; en accord avec l'esprit et non (forcément) la lettre du message pour que celui-ci ait, ou reprenne, un sens novateur qui permette, mieux et plus, de maintenir les spécificités, de respecter les permanences nécessaires qui expriment les façons d'être irréductibles parce qu'essentiels.

Contenus et formes qui sont alors forcément supérieurs parce qu'ils traduisent la capacité d'adaptation vers « le haut », la capacité de synthèses enrichissantes, parce que vivifiantes, de l'esprit dans toutes ses manifestations.

C'est à ce prix seulement que les permanences, ou tout au moins certaines d'entre-elles, ne forment plus ou ne sont plus perçues comme obstacles au changement, au développement, mais facteurs d'un changement plénier et pleinement assumé, non d'un changement « spécifique » entendu et compris comme un changement subi, biaisé et donc destructeur, plus que constructeur, parcellaire plus qu'intégrateur, lequel est le sort actuel de pays baptisés, avec un art rare de la litote, de « pays en voie de développement » et malheureusement aussi, de tous les pays arabes et musulmans.

C'est parce que les pays développés, sont producteurs de progrès scientifiques, de progrès techniques, de progrès économiques qu'ils sont aussi générateurs du rythme, du sens et de l'orientation du changement social à l'échelle planétaire. Ils sont aussi à l'origine de changements, porteurs au plan interne de progrès sociaux, à travers des réajustements des places, rôles et positions des différentes activités, dont le contenu en matière grise tend à être de plus en plus considérable. Par conséquent, il y a des incidences sur les acteurs sociaux et les franges sociales qu'ils impliquent, et, sur le plan externe, de modifications dans les hiérarchisations des systèmes productifs nationaux, et donc, du sens et de l'intensité des impulsions, émises ou reçues, selon que l'on se trouve « d'un côté » ou de « l'autre » par rapport au niveau de développement atteint.

Le problème « initial » et pour pouvoir y accéder n'est ni de se renier, encore moins de se laisser gagner uniquement par le mimétisme de certaines manifestations économiques, sociales ou culturelles pour pouvoir prétendre au stade d'acteur et à l'universel. Au contraire, tout le problème est de savoir réinterpréter et réorienter son héritage religieux et culturel pour rendre toute la société à même de recevoir et d'adapter en fonction de ses besoins propres les « techniques » et les « technologies » susceptibles de lui conférer une plus grande maîtrise dans la conduite de son développement et de son devenir, en fait, de son histoire véritablement.

C'est la condition première pour échapper progressivement à la domination, laquelle ne permet l'incorporation que d'éléments partiels voire parcellaires, et donc, tronqués, le plus souvent, destructeurs mais non porteurs de nouvelles cohérences ou d'équilibres (de production, de consommation, d'activités scientifiques et culturelles) à des niveaux supérieurs et pouvant s'analyser comme des progrès même s'ils se sont opérés à travers déchirures et ruptures.

## Notes

1. En particulier avec le blocage introduit par l'impératrice Tseu-Hi.
2. Pour reprendre le titre d'un livre célèbre de J. Berque.

## Chapitre 2

---

### Normes, valeurs et développement\*

*Le drame de chaque peuple est essentiellement celui de sa civilisation*

M. Bennabi

#### **Introduction**

Lorsque j'ai reçu l'invitation pour participer à ce colloque portant sur la « transition chaotique », je me suis demandée de quelle « transition » il fallait parler. S'agissait-il de faire le « bilan » des dernières décennies en matière de politique de développement ? S'agissait-il, au contraire, de mesurer et d'évaluer l'impact et les conséquences des politiques d'ajustement structurel, nouvelles versions des politiques économiques ? Or, s'il est vrai que les chaos économique et politique se sont multipliés à travers le monde et pour chacun des pays considérés isolément, il est non moins vrai qu'ils n'ont pas l'air de se résorber, qu'on ne voit pas encore poindre à l'horizon de solution. Compte tenu des rubriques proposées, j'ai proposé cette communication intitulée de façon très large « normes, valeurs et développement » dont j'avais esquissé les linéaments pour une intervention portant sur le « changement social »... Je me suis rendue compte, en effet, que ce dont je voulais parler relevait en fait de la même problématique, même si le titre en était plus explicite. Cela m'obligeait en quelque sorte à être plus précise, plus orientée dans ma réflexion mais, en même temps, cela m'amenait à parler de deux problèmes explosifs en essayant toutefois de garder l'essentiel de mon propos initial. J'avais alors l'impression de poser quelques jalons nécessaires à la compréhension de la « transition » dans les pays arabo-musulmans, compte tenu des secousses qui les agitent.

---

\* Texte publié dans « La transition cahotique », CEDIMES (Claude Alhaghi), Librairie de droit et jurisprudence (Alger 1988).

Je vais donc essayer de poser le problème du rapport de l'économique, des pratiques économiques et, de façon plus large, des pratiques du développement à celui des normes et valeurs auxquels on peut, en première approximation réduire celui des lectures de l'Islam dans un contexte de transition chaotique.

### **Pratiques économiques, pratiques de développement, normes et valeurs**

Les deux pôles de notre interrogation renvoient à de graves problèmes. Cependant, si les uns relèvent du jugement de l'économiste et peuvent être quantifiés, les autres relèvent du philosophe et/ou du métaphysicien, voire du moraliste. Sont-ils pour autant complètement indépendants, étanches les uns aux autres ?

Rien ne serait plus faux que de croire cela, car il faut affirmer fortement que les pays arabo-musulmans ont aussi un champ de l'Economique, un champ du Politique, un champ du Philosophique et du Métaphysique... qu'il est nécessaire de distinguer clairement, qu'il est dangereux de confondre sous peine de totalitarisme aveugle et, surtout, d'inefficience totale dans tous les domaines. On ne peut, cependant, les dissocier totalement et considérer qu'ils n'ont aucun lien entre eux.

On ne peut réduire l'Economique à la froide mécanique des quantités globales, encore moins à la belle simplicité des algorithmes et modèles mathématiques qui en arrivent parfois à évacuer l'économie elle-même, et ne déroulent que leurs propres logiques...

On ne peut, non plus, prétendre que l'*Homo-economicus* tel que conçu et présenté par les néo-classiques soit la norme et le modèle d'homme qu'il faille proposer à l'humanité musulmane. Il ne représente, ni ne traduit tout l'homme, n'importe quel homme, à fortiori s'il est de culture arabo-musulmane...

Il en est de même des politiques économiques qui raisonnent uniquement en termes de flux physiques (de machines ou de biens d'équipement, de biens de consommation à importer) ou uniquement, en termes de flux monétaires (masse monétaire bien sûr, mais aussi « capitaux », « revenus », « intérêt »). On ne peut dire qu'elles soient les plus propres à promouvoir le développement en particulier dans des aires civilisationnelles différentes de celles qui ont vu naître le « développement » sous sa forme capitaliste. Elles ont démontré leur incapacité à le faire.

En effet, le développement ne peut résulter que de la symbiose réussie, que de l'articulation synergique des pratiques économiques aux normes et valeurs d'un pays ou d'un groupe de pays particuliers. En ce qui concerne les pays arabo-musulmans, leur forme de développement reste peut-être encore à être inventée ? normes et valeurs concernent une civilisation déterminée et en l'occurrence l'Islam

réel de pays réels au contact et sous le choc d'une civilisation particulière, la civilisation occidentale, certes plus expansive mais aussi plus destructrice et qui a profondément marqué, voire déstructuré, de fond en comble, tant leurs économies que leurs sociétés.

Il y a là, c'est évident, un rapport d'inclusion ou de connexion entre les deux termes : l'économique et le culturel.

Cependant, s'il faut lutter avec force contre l'inversion tragique qui fait primer les « choses » sur les hommes, qui prétend que l'économiste n'a pas à se poser ni à poser le problème des fins, il faut, avec non moins de vigueur, affirmer la spécificité, le champ particulier de l'Économique – y compris dans les pays de civilisation arabo-musulmane – parce que ce dernier n'en obéit pas moins à quelques lois de portée générale, à quelques nécessités et à quelques contraintes où la religion, fût-ce l'« Islam » encore moins l'islamisme n'a rien à voir. Les grandes périodes de civilisation musulmane avaient leur forme de « laïcité » propre sans que le terme, actuellement extrêmement connoté par son aspect militant, voire « athée », soit utilisé.

Tout ramener au Coran, vouloir y trouver toutes les réponses à tous les problèmes de la vie et de la société, vouloir en faire aussi un traité de politique, un traité d'économie etc, c'est finalement le ramener à quelque chose d'étriqué... Il est plus grand, il est plus fort mais il est autre chose ! C'est une fuite devant toute forme de réflexion, un refus de voir et d'analyser la réalité avec des concepts et des catégories analytiques pertinentes que de vouloir y trouver un catalogue de recettes toutes prêtes.

Les pratiques du développement nous renvoient en fait aux pratiques économiques que l'on peut définir de façon primordiale comme la mise en place, la transformation, la modification de l'ensemble des activités humaines ayant comme but explicite de satisfaire les besoins des hommes par transformation de la nature (et donc de ses produits).

Cela concerne donc l'ensemble des activités et des pratiques de gestion macro-sociale des ressources utiles et rares. C'est dans le sens de l'orientation, de la finalisation de ces activités que peut intervenir une « bonne » lecture de l'Islam pour libérer, voire catalyser les énergies productives des hommes et des femmes issus de la culture musulmane (ou de ce qu'il en reste...).

Si les ressources de la nature se présentaient à nous, sous des formes directement aptes à satisfaire nos besoins, nulle nécessité de politiques de développement ou de politiques économiques tout court.

Même s'il est vrai, par ailleurs que le « développement » en tant qu'activité économique ne constitue que cette partie de l'activité humaine par laquelle « les hommes luttent pour réduire l'inadaptation de la nature à leurs besoins » (Guitton), la manière dont ils organisent cette lutte, les stratégies individuelles et collectives qu'ils mettent

en place, compte tenu des ressources naturelles dont ils disposent, peuvent alors diverger grandement. Ce qui compte, c'est le résultat tangible, c'est la réussite : ce sont les résultats chiffrables et mesurables des activités de production (agricole, industrielle, de services...) des mécanismes de répartition des richesses créées, des mécanismes de distribution et de consommation. Bref, tout ce qui constitue le substrat matériel de la vie des hommes en société, tant sur le plan individuel, que collectif (biens collectifs). Cela ne peut toutefois se confondre avec l'ensemble des conduites ou des préoccupations des hommes.

La production, la répartition et la consommation des richesses, même quand elles se font de façon satisfaisante, n'épuisent point l'homme. Les hommes sont aussi impulsés par d'autres ressorts qui expliquent d'autres conduites, d'autres préoccupations qui relèvent de convictions : philosophiques, idéologiques, religieuses...

Rien n'est plus faux, cependant, que de croire que les Musulmans actuels sont actionnés exclusivement par ces derniers. Même si on peut dire que de façon plus large, ils en sont plus profondément affectés, ils y trouvent des raisons de vivre, et parfois de mourir (malheureusement trop souvent ces dernières années). A l'instar de tous les hommes, c'est à partir d'un ensemble de normes et valeurs qu'ils se définissent et posent leur identité individuelle et collective. C'est un problème crucial à l'heure actuelle, qui est de ce point de vue, une période de transition chaotique : c'est qu'il n'existe nulle part une lecture, et une seule de l'Islam (et c'est tant mieux) et que les positions radicales par leur extrémisme même, poussent, ou devraient pousser, à la réflexion et à l'action les autres Musulmans c'est-à-dire les hommes et les femmes issus de substrats culturels musulmans, qu'ils soient pratiquants ou non.

L'économie, les pratiques économiques ne représentent qu'une partie des préoccupations et des activités humaines, ne constituent qu'un palier, qu'une sphère englobée dans quelque chose de plus large et de plus général qui définit l'humain et ses activités, l'humain et ses valeurs.

Il y a rapport d'inclusion, il y a rapport d'interface certes, mais il n'y a pas, il ne peut y avoir de confusion, comme semble vouloir l'accréditer une certaine lecture du Coran, à qui on veut faire dire plus ou moins, que ce qu'il dit. En fait, c'est pour éluder les vraies questions de fonctionnement et de la nature du Politique et de l'Economique, que l'on instrumentalise l'Islam.

Ce qui se passe dans l'une des sphères, concerne nécessairement l'autre ou toutes les autres, mais chacune conserve sa spécificité, sa logique propre de fonctionnement. L'économie a sa logique propre – y compris dans chaque pays arabo-musulman - qui n'est certes pas, celle postulée par certains manuels économiques mais qui n'en est pas moins motivée par des comportements humains face à des contraintes terrestres, et les vrais Musulmans le savent bien, qui vivent

les soubresauts violents de leurs sociétés et font bien la différence entre le monde d'ici bas (Dounya) de ses contraintes et/ ou nécessités et le monde de l'Au delà (Al Akhira) et de ses exigences, d'ordre moral et spirituel.

Les tenants actuels d'un islamisme radical qui récusent une telle séparation (différenciation) – ne visent que la conquête du pouvoir- en soi et pour soi. Ils versent alors dans une nouvelle version d'un populisme, plus violent, plus radical, plus extrémiste que les populismes de gauche qui les ont précédés. Visent-ils pour autant le développement ? Visent-ils pour autant un meilleur développement ? Une plus grande justice sociale ? La réactivation de certaines des normes et valeurs de l'Islam en vue du développement ne peut être assimilée à la thèse : « l'Islam est la solution ». Au contraire, elle constitue une « Fitna », au sens plein du terme, qui atteint certains pays musulmans et qui, en même temps, ne propose que le conformisme le plus strict et le plus béat de la pratique religieuse la plus ritualiste, la plus paralysante, la plus ankylosante qui soit.

Dans le sens inverse, un système économique n'est viable, ne se maintient et ne produit le développement que lorsqu'il est connecté avec un système de normes et valeurs, un ensemble de comportements propres à lui assurer l'efficacité maximum, mais aussi sa finalité. A condition que l'on ne raisonne pas uniquement en termes de valeurs marchandes et que l'on ne comptabilise pas uniquement les produits qui passent par le marché, à condition donc que l'on prenne en compte d'autres dimensions de la vie, d'autres instruments de mesure...

L'économie, c'est entendu, ne peut trouver en elle même ses propres fins. Elle est « informée »<sup>1</sup> par un système de valeurs qui lui donnent un sens. Il n'en demeure pas moins qu'il faille l'organiser de façon à ce qu'elle réponde, au moins, aux besoins élémentaires des hommes, qu'elle n'aboutisse pas aux multiples formes de gaspillages et de dépendances. La dépendance alimentaire en étant la plus choquante et la plus grave.

A quoi servent les politiques de « développement ? » si, en fin de course, elles produisent plus de « sous-développement » ! A quoi sert la multiplication des écoles, des lycées et des universités, si elle n'est pas articulée aux politiques sectorielles : industrielle, agricole, culturelle... , si elle produit des diplômés chômeurs et pendant que manquent cruellement sur le marché les compétences manuelles et si le travail productif n'est pas suffisamment valorisé ? Le développement commence par la formation d'une bonne main-d'œuvre. L'économie est multidimensionnelle, parce que l'activité économique appartient aussi à la sphère socioculturelle. A quoi bon aussi toutes ces institutions éducatives et universitaires si elles ne produisent pas les élites nécessaires à la conduite d'une modernisation réussie car endogénéisée ?

Elle ne peut se finaliser par elle même, parce que la justification des décisions que l'on prend en son nom ne peut être légitimée que par les besoins et les aspirations des hommes. Or, ces décisions se fondent en dernier ressort sur des valeurs.

La prétention à l'objectivité et à la neutralité des économistes dans les pays développés escamote le fait que les décisions, les choix, les actes humains reposent sur un système de valeurs. Cette prétention à l'objectivité, repose finalement sur la pure acceptation des valeurs dominantes « présentées comme *neutres, objectives et universelles* alors qu'elles ne sont que celles d'une société à un moment donné » (R. Passet). L'analyse économique, et donc, les « lois » qu'elle énonce et les résultats qu'elle promet, s'appuient sur des hypothèses de comportement social non explicitées. Le jour où l'on tirera toutes les conséquences logiques de cette proposition, l'analyse des problèmes de « développement » économique sera beaucoup plus aisée. En effet, le jour où un pays arrivera à prendre de la « distance » par rapport aux pays capitalistes développés, le jour où il arrivera à mettre au service de son développement économique, son propre système de normes et valeurs, ce jour là c'est un pays développé qui naîtra. L'exemple du Japon, longtemps unique, vient de se démultiplier en Asie du sud-est. L'administration de la preuve, de la possibilité du développement dans des aires culturelles et civilisationnelles différentes de celles de l'Europe judéo-chrétienne, atténue le désespoir que l'on peut ressentir, face à la somme et à l'importance des échecs subis par ailleurs ...

Les graves crises économiques et sociales que traversent nos pays, sont dues aux échecs, et/ou aux conséquences des politiques « développementistes » menées depuis quelques décennies, qu'elles furent ou non, basées sur une tentative de meilleure captation de la rente minière (hydrocarbures en particulier) et/ou des tentatives de modification des termes de l'échange, de façon à ce qu'ils ne soient pas trop asymétriques et, au détriment, des pays producteurs de matières premières, de façon plus large.

Et pourtant certaines étaient « grosses » de promesses. L'acquisition d'usines « clef en main » de façon trop systématique n'a pas été propice au déclenchement de processus d'industrialisation endogènes. La crise permettra-t-elle d'inventer les solutions efficaces que les aisances financières n'ont pas permises ? Poussera-t-elle à mieux utiliser les appareils de production en place ? Fera-t-elle pression pour que les problèmes d'intégration régionale ne soient plus posés en termes émotionnels, de façon superficielle et sans aucune prise sur les réalités ?

Les politiques agricoles en général n'ont pas été plus heureuses dans leurs résultats. L'aggravation de la dépendance alimentaire pour beaucoup de nos pays qui « mangent leur pétrole » quand ils en ont, et parfois beaucoup plus, est patente. Toutes ces politiques de « développement » ont entraîné aussi de forts endettements malgré de bons départs pour certaines.

Il est évident que des analyses strictement « économiques », pour nécessaires qu'elles soient, ne seraient, à elles seules pas suffisantes pour expliquer tous les ratages enregistrés.



Toutes semblent avoir conforté ou produit des clivages et des différenciations sociales violentes dont on ne sait ce dont elles sont porteuses. Les dérèglements des pouvoirs politiques et des administrations, sont monnaie courante. En effet, le plus souvent, les pouvoirs politiques en place ont eu plus tendance à s'accaparer et à dilapider les différentes formes de richesses existantes qu'à les organiser en vue d'un développement durable et véritable, non porteur d'ostracisme(s) de larges couches sociales, non porteur de dépendances multiples.

Au contraire, les différentes formes de populisme, de laxisme, de « démonstratisme » ont tendu à lancer les différentes fractions de la population dans des courses à la consommation plus qu'à la production, aux consommations de biens qu'on ne sait pas, ou que l'on ne sait plus produire, d'où des « balances-apprentissages » et des « balances-productions » trop déficitaires, des productivités trop faibles (et donc absence de compétitivité) et un appauvrissement culturel sans précédent, au sens anthropologique, surtout, mais aussi au sens courant du terme.

On a eu trop tendance à dissocier les consommations des capacités productives des pays, du travail fourni. L'accumulation de biens, importés, de préférence, devient le « Signe » par excellence du statut social. Ce qui ne va pas sans problèmes majeurs au niveau des balances commerciales, des balances de paiement, de la représentation que l'on a de soi-même et donc de l'imaginaire individuel et collectif.

On assiste alors, à une démultiplication des problèmes économiques, sociaux et politiques dont les dimensions ne sont pas de surcroît purement internes. L'exploitation des frustrations nées de la crise à des fins politiciennes, à travers l'instrumentalisation de l'Islam, s'est accompagnée de la récusation en bloc de toutes les avancées modernisantes mais n'a pas proposé de solution(s) alternative(s) crédible(s).

Par ailleurs, le monde développé qui impulse l'économie mondiale, qui impose normes et standards, règles et modalités de l'échange international a complètement inversé l'ordre des choses et tente, sous des formes renouvelées, d'imposer, y compris par la force, des règles du jeu qui ne sont bénéfiques qu'à sa propre croissance économique. Un nouvel ordre économique mondial était dans la décennie 1970, l'espérance pour les pays du Sud, de la mise en place de règles moins inéquitables sur le plan international suite à la division du travail et aux spécialisations internationales imposées par les colonisations occidentales du XVIe au XIXe siècle.

D'où des drames sans fin, à son niveau mais plus encore au niveau des pays soumis, d'une façon ou d'une autre, à sa domination, lorsqu'ils achètent leurs matières premières ou leurs produits à bas prix, alors qu'ils les vendent, au prix le plus fort, ses propres produits.

Lorsqu'ils « s'arrangent » par des règles financières et bancaires iniques, à gonfler démesurément la dette des pays qui ont eu l'imprudence de croire à l'opérationnalité de la croissance financée par de l'épargne extérieure, et à qui on impose de surcroît de plus grandes règles de libéralisme et d'ouverture aux produits de l'extérieur, alors qu'ils ont des problèmes de balance commerciale et des problèmes de balance de paiements aigus. Lorsqu'il ajoute aux chaos provoqués par les colonisations et les décolonisations brutales, les rigueurs de politiques dites d'ajustement structurel, c'est-à-dire qu'il leur enlève toute possibilité de reconstruire leur propre cohérence économique à partir d'un minimum de contrôle de leurs flux externes. Ce qui ne veut pas dire pour autant que les tentatives de contrôle intégral) de toute l'économie, à travers les procédures planificatrices, (en fait bureaucratiques) aient donné tous les résultats escomptés.

De plus, quelles que soient les ressources extérieures dont peut bénéficier un pays : concours extérieurs, mobilisation d'une rente minière, emprunt, etc., cela ne le dispense pas de l'effort de construction de l'économie nationale, de l'accumulation à partir de moyens internes, c'est à dire de la nécessité de dégager un surplus de type interne qui doit être réaffecté, de période en période, de façon productive, et non utilisé à créer des habitudes stables de consommation et de gaspillages, n'ayant aucune commune mesure, aucun rapport avec l'effort productif national. Il faut donc qu'un surplus (bénéfices, profits, cash flow, etc) soit dégagé et qu'il soit réinvesti, judicieusement, de période en période. Ceci pose le problème des couches sociales qui, au niveau du secteur public, mais de plus en plus au niveau du secteur privé, disposent du « surplus » et de son affectation, ou en d'autres termes et avec la mise en place de l'économie de marché, de couches « entrepreneuriales » c'est-à-dire de la naissance d'une véritable « bourgeoisie » capable de mener le développement (de l'inventer...) et le progrès social et économique par opposition aux couches parasitaires qui vivent de l'« import-export »<sup>2</sup>

Cela pose un problème d'élévation régulière, constante et suffisante du niveau de productivité du travail (industriel, agricole et de services) et donc l'efficacité de l'utilisation des moyens et des facteurs de production disponibles.

### **Coran et enjeux de lecture**

La confusion « paradoxale » du Religieux et du Politique, voire de l'Economique n'est pas le propre de l'Islam, même si les Musulmans semblent, actuellement, incapables de la dépasser. Elle a aussi longtemps marqué la Chrétienté sous la forme du problème de la séparation du temporel et du spirituel. Cette dernière, ne s'est pas faite aussi aisément qu'on semble le croire. Elle n'est pas une caractéristique propre à la chrétienté. Elle a failli se produire beaucoup plus tôt en Islam avec les Mu'tazilites en particulier. (Les rationalistes de la pensée musulmane). On peut même dire qu'elle a existé à certaines périodes de façon

implicite, différente en tout cas de celle qui a prévalu en Europe, en France en particulier. L'Islam sunnite n'a pas bien connu l'Eglise.

« Cette confusion » du temporel et du spirituel a d'abord fait, dans l'ordre du politique, le jeu des pouvoirs en place qui, du temps des premiers khalifes Omeyyades jusqu'aux derniers khalifes ottomans, prétendaient être les Vicaires de Dieu sur terre tout en se comportant, souvent, comme le dernier des humains ou tout simplement comme des gouvernants souvent, en parfaits despotes. Rien à voir le plus souvent avec la Judicature suprême que certains des Khalifes, les premiers dits *Errachidoune* mais aussi bien d'autres, au contraire, ont porté à des sommets. L'histoire des pays « musulmans », loin d'être, comme on se plaît trop souvent à le dire, une longue suite uniquement de conflits religieux est, en fait, une histoire où les conflits politiques et économiques prennent une coloration ou mieux une expression et une phraséologie religieuse. Les mouvements islamistes actuels ne semblent pas échapper à la règle. Ils deviennent dangereux avec leurs discours clos de volonté de restauration de « l'orthodoxie » la plus vulgaire. Le fait de prendre les femmes, en particulier celles qui travaillent, comme boucs émissaires nous semble être le reflet de leur incapacité à penser et à poser en des termes pertinents, les nouveaux et véritables problèmes de nos sociétés qu'ils soient d'ordre politique, économique et/ou religieux et qui sont les résultats « d'échecs » sociétaux.

Le point de départ, il faut bien le dire, est la thèse largement répandue, la moins discutée, celle du Coran incréé, du Coran, parole de Dieu... ( Ce n'est pas la thèse en elle-même que nous récusons mais l'utilisation abusive qui en est faite) alors que toutes les Ecritures antérieures, auraient été soumises à « Tahrif », à altération, et donc qu'elles seraient « corrompues » (Muharrifa). D'où, au delà de l'autosatisfaction béate que ce type d'attitude entraîne, la prétention exorbitante de certains de s'appuyer directement sur la parole de Dieu pour dicter leurs comportements à tous les Musulmans. Non seulement pour gérer leur conscience (alors que rien dans Le Coran lui même ne les y autorise) mais encore pour « résoudre » miraculeusement tous les problèmes liés au déroulement de l'activité et de la vie humaine ici-bas.

Or, et sur le simple plan linguistique, un penseur comme M. Arkoun démontre qu'il y a grammaticalement plusieurs lectures possibles d'un même texte, à partir d'une graphie arabe reproduite sans les vocalises et les points diacritiques. Les voyelles arabes, comme on le sait, ne sont pas écrites et selon l'adoption de l'une ou de l'autre (il y en a trois), le sens d'un mot, d'une phrase, ou même d'un texte entier, peut changer du tout au tout.

Or, la Vulgate officielle du Coran, « le Mushaf », a retenu certaines lectures et pas d'autres, et cela n'est pas innocent. L'exemple le plus frappant, celui précisément étudié par M. Arkoun concerne la sourate IV (Les Femmes) qui est le pilier des règles successorales dans le droit musulman. Le verset 12 serait particulièrement

obscur, à telle enseigne que le khalife Omar, lui même, ne savait comment l'interpréter, c'est-à-dire comment le Lire ! Toute une série d'anecdotes rapportent son angoisse à ce sujet et les interrogations des contemporains sur le sens à donner à un terme, et donc, à la phrase toute entière. J. Berque dans sa traduction récente du Coran, signale aussi quelques autres cas, sans les étudier, toutefois, en particulier.

Arkoun constate que la lecture dudit verset par les arabophones qui ont mémorisé le Coran est celle retenue et imposée par l'exégèse officielle depuis Tabari. Au contraire, celle effectuée par des personnes guidées uniquement par une compétence grammaticale de l'Arabe se porte, au contraire, sur les lectures écartées précisément...

Au départ, l'exégèse officielle n'a pas hésité à trancher définitivement, sur des points parfaitement obscurs, tout en proclamant son respect de la parole de Dieu.

L'orthodoxie musulmane en matière de lecture et d'exégèse du Coran a, systématiquement, écarté toutes les autres lectures, a même éliminé des lectures grammaticalement plus justes.

Il est vrai que cette sourate qui traite des problèmes successoraux soulève, en fait aussi, le statut de la femme en Islam.

On est bien obligé d'admettre que la parole de Dieu a été interprétée en fonction des idées communément admises alors, de la pression des coutumes de l'époque, en fonction « des stratégies de puissance et de contrôle de la circulation des biens dans la société. Ce sont là, en effet, les enjeux non avoués de toute législation sur les héritages » (Arkoun 1991). On ne peut être que conforté dans cette explication lorsqu'on se rend compte, par exemple, que les versets II, 180, 182 et 240 ont été tout simplement déclarés « abrogés » (par le verset IV, 12 précité). Or, ces derniers donnaient entière liberté de tester, et insistaient même sur cette faculté. Voilà donc, une volonté humaine – celle des foqahas – qui décide de supprimer (ou de limiter selon les rites) la liberté de tester. Ce sont des législateurs humains qui se sont autorisés à manipuler des versets coraniques, à déclarer certains « abrogés », alors qu'ils figurent formellement dans le corpus coranique pour construire « une science des successions » où la femme (mère, épouse, sœur, fille) ne peut jamais avoir que la moitié de son pendant masculin mais surtout où, seuls des 'Acebs peuvent épuiser une succession. On assiste actuellement, à la multiplication des Acebs, des hommes majeurs, héritant sans vergogne, au détriment de fillettes en bas âge, au décès de leur père et se désintéressant totalement par la suite de leur sort. Ils ne prennent qu'une partie des prescriptions coraniques, celles qui les arrangent. Sans état d'âme, et plus grave, avec l'approbation de la société.

Les répercussions que ce type de succession entraîne sur les comportements économiques, sociaux et démographiques sont nombreuses et n'ont pas été toujours correctement analysées. Voilà donc des règles successorales, une science

des successions musulmanes qui traduisent en fait les contraintes socioéconomiques de l'époque, les règles de fonctionnement de ces sociétés ou plus exactement des groupes sociaux dominants qui étaient ceux où vivaient les premiers foqahas et qu'on prétend être celles édictées par Dieu, en tous temps et en tous lieux, de toute éternité !

De façon plus large et plus générale, on peut démontrer que le système de succession introduit par le Coran n'est pas en tout point celui imposé ultérieurement par les juristes (*foqahas* et *mufhtis*, ...). De plus, certains Madhebs (écoles juridico religieuses) se révèlent être beaucoup plus « étroits » que d'autres, plus littéralistes.

Il y a aussi un corpus officiel clos, un « Mushaf » qui inclut tous les versets déclarés par ailleurs abrogés !

On a ainsi un exemple particulièrement illustratif de la formation d'un consensus, celui de la majorité qui, sans examen critique, écarte toutes les lectures minoritaires, non retenues, et n'en souffle mot. Qui n'essaie même pas de restituer la forme linguistique authentique de la Parole de Dieu.

Les enjeux théologiques, juridiques, sociaux et économiques et politiques se sont-ils révélés être les plus forts ?

Mais que l'on n'inculque pas à des générations de musulmans que le Mushaf actuel est la stricte parole de Dieu. Il a été fixé, lui aussi, par des hommes à un moment déterminé. Au delà de l'idéologie des mouvements islamistes qui visent des objectifs politiques déterminés, il faut dénoncer le joug de tous ceux qui, oulémas ou foqahas, se posent en gestionnaires attitrés et exclusifs de la Religion et du droit, en particulier (sinon exclusivement) de la famille, sans qu'aucun texte religieux vienne précisément légitimer leur rôle et leurs prétentions. S'il n'y a pas d'Eglise officielle, il existe un contrôle idéologique à tous les niveaux et qui s'impose paradoxalement à tous les groupes sociaux, surtout en certains aspects de la vie sociale. Ce contrôle insidieux se révèle être plus fort que n'importe quelle chape de n'importe quelle Eglise...

Un rapide coup d'œil sur l'histoire de la pensée et de la réflexion en Islam montrent que ces dernières durant la période de formation de la pensée musulmane (1<sup>er</sup> au IV<sup>e</sup> siècle de l'Hégire soit le VII<sup>e</sup> siècle grégorien) puis de son épanouissement ultérieur furent dynamiques, conquérantes, audacieuses, ouvertes à tous les courants de pensée et qu'elles surent traduire et « digérer » toutes les sciences connues alors.

La tradition postérieure, (à partir d'une certaine période, différente selon les régions) scolastique et sclérosée, va s'opposer à toute idée nouvelle, à toute pensée vivifiante. Tout, est alors perçu comme « Bidaa », comme innovation dangereuse. C'est alors que l'on a déclaré close la porte de l'Idjtihad, de la réflexion critique, les tentatives de « réouverture » ne sont pas suffisamment vigoureuses et surtout

n'ont pas été diffusées, n'ont pas été prises en charge par les élites des pays musulmans. Ce que nous avons essayé de montrer, bien imparfaitement, à partir d'un point précis de lecture, peut être généralisé à l'ensemble de la lecture de l'Islam, qui nous semble être porteur de plusieurs lectures, tant du point de vue grammatical et linguistique, que surtout du point de vue métaphysique et philosophique. Ceci sans compter que dans l'Islam Classique ont fleuri tant des lectures exotériques (Dhahirites) qu'esotériques (Batinies), lesquelles ont privilégié les lectures allégoriques, en particulier pour les versets obscurs du Coran. Si l'on veut bien se donner la peine de le lire en entier, et donc, d'éclairer les parties par le tout, si l'on admet surtout que l'Islam est une Religion d'abord et avant tout, c'est-à-dire, porteur d'une morale, d'une spiritualité et d'une métaphysique, de normes et valeurs. Ceci sans compter qu'il peut y avoir des lectures à plusieurs niveaux.

La nécessité de l'Idjtihad est plus que jamais une réalité dans nos sociétés, d'un Idjtihad non pas comme simple exercice intellectuel portant sur des questions théologiques, mais, au contraire, en fonction des exigences de la construction de la société et donc de l'Etat, de la reconstruction de l'économie et de la reprise de l'initiative historique des sociétés dans les pays musulmans.

Pour faire face, pour relever les défis issus de l'efficacité intellectuelle, culturelle et matérielle imposée par l'Occident depuis au moins le XIXe siècle, il faut rompre avec tous ceux qui ont la prétention d'une connaissance directe et infaillible de la parole de Dieu et de ses intentions. Il faut rompre surtout, avec ceux qui prétendent avec des lois humaines, fixer de façon adéquate le Code divin des normes, de toute conduite, voire de toute pensée et tendent à imposer l'épreuve d'obéissance, à tous et à toutes, y compris par toutes les formes de violences même physiques.

Pour le propos qui nous concerne, il faut surtout sortir d'un ghetto intellectuel unique dans son genre et qui prétend subordonner à une certaine lecture de la religion, l'ensemble des activités humaines. Il faut donc établir, clairement, la distinction entre transcendance coranique et contingences historiques des pays musulmans, Islam et enjeux de pouvoir politiques et économiques.

Si pour beaucoup d'auteurs, comme El Ashmawawy par exemple, les Musulmans auraient été incapables d'établir une distinction claire, jusqu'à ce jour, entre transcendance et Histoire, Ethique et Pratique, sa thèse « Dieu voulait que l'Islam fût une religion, mais les hommes ont voulu en faire une politique » peut être étendue à l'économique. En effet, le Coran, les Hadiths sont brusquement sollicités comme corpus de recettes politiques, de recettes économiques.

Al Ashmawy, entre autres, (mais il n'est pas le seul) a bien restitué au droit musulman son historicité et sa temporalité en distinguant clairement *Charîâ* : voie idéale, morale transcendante et *Figb* : construction humaine des juristes (foqahas) musulmans.

Finalement ce sont les Musulmans de pays musulmans, les élites de pays musulmans qu'il faut incriminer. Ils ont laissé le monopole de la lecture, de l'interprétation à des « oulémas » à des « foqahas » qui ignorent l'Histoire, (et, plus grave l'évolution du Monde) y compris celle du Monde musulman. Or, le Coran lui-même, lui fait sa place largement ; c'est ce que montre clairement, et de façon stimulante la traduction magistrale de J. Berque.

En matière de construction théologico-juridique (les fameux quatre Madhabs (traduits improprement par rites<sup>3</sup>, de l'orthodoxie sunnite). On ne voit pas vraiment ce qui empêcherait de défaire par des hommes ce que des hommes ont fait et d'aller dans le sens de l'Histoire, du progrès et de la modernité en proposant des relectures concernant des aspects précis de droit musulman ou des interdictions de toutes sortes, voire de prescriptions. Il faut dire que certaines sont tombées en désuétude. La plupart des différentes branches du droit ont été largement « européanisés » avec certains effets bénéfiques, et d'autres nettement moins, voire nocifs, sans pour autant déclencher le « développement » et le progrès postulé de toute la société, sans pour autant, surtout déclencher de réprobation généralisée.

Il faut noter l'exception du statut personnel, c'est-à-dire, en fait, du statut et de la condition de la femme qui présente une étonnante pérennité, peut-être que le jour où arrivera à s'imposer à la conscience de tous ceux qui se prétendent musulmans que cette dernière ne constitue pas un être inférieur, ils commenceraient à être eux mêmes, des êtres libres. Libres de réfléchir et de penser, libres d'agir. Les blocages résident dans l'esprit, la conscience et la raison des Musulmans eux mêmes qui n'hésitent pas, par ailleurs à transgresser allègrement beaucoup « d'interdits », à les tourner de la façon la plus astucieuse possible quand ils en ressentent le besoin mais qui ne remettent pas en cause leur domination sur leurs propres femmes.

Finalement, le fait que de telles questions soient posées et que s'y intéressent même des économistes, cela résulte, au delà de la crise économique, d'une crise des valeurs sans précédent dans les pays musulmans. Les sociétés musulmanes ne semblent pas encore avoir produit des modes d'organisation efficaces, des principes de régulation admis par tous, bref des normes et valeurs qui les légitiment.

## Notes

1. Dans le sens de donner « forme » et non de donner de l'information.
2. Cette expression que nous avons créée est plus récente que l'ensemble du texte. Elle renvoie, par dérision, à la couche des importateurs qui baptisent leurs « sociétés d'import-export », alors qu'ils n'exportent rien ... Elle a fait florès dans la presse.
3. En fait, école de pensée, et de façon plus large, construction juridique.





## Chapitre 3

---

### Lectures de l'islam et pratiques du développement dans les pays arabes

#### Introduction

Le monde arabe est l'héritier d'une des plus grandes civilisations antérieures à celle qui inventa le « développement » techniciste et rationaliste, comme forme supérieure du bonheur terrestre, mesuré à l'aune de la consommation. Le seul, pendant longtemps à proclamer des vellétés de différenciation, voire d'autonomisation par rapport à l'Occident, si proche et si dissemblable. Il se singularise par un usage immodéré et inconsidéré de sa religion. Après une phase de laïcisme implicite où une lecture non dite de l'islam est opérée pour les besoins de la modernité et du développement, on assiste à la remontée d'un islam bruyamment militant, lecture explicite mais antithétique à la première. Ce sont alors deux types de lecture en rapport avec les pratiques du « développement » qui s'affrontent, de façon plus ou moins violente, comme autant de conceptions du monde et des modes d'agir dans, et sur ce dernier.

En effet, la première phase qui est celle des indépendances fraîchement acquises est fortement marquée par les revendications nationalistes, les constructions nationales, les mirages du « développement », de la « révolution » et du « socialisme »... qui sont censés « produire » rapidement et sans douleur, le bien-être matériel. Le credo et la foi « développementistes » sont alors à leur apogée et se traduisent par une série de pratiques de développement qui vont lancer les pays arabes à la quête de la « modernité » à travers industrialisations et transfert de technologie, réformes agraires et restructurations foncières majeures, scolarisations massives... toutes productrices de bouleversements intenses à tous les niveaux. Bien entendu, des nuances et des clivages, des correctifs sont à apporter à cette toile de fond qui domine l'ensemble de cette phase portée par le nationalisme et l'activisme politique.

Alger 1988

Suit alors un retournement plus ou moins brutal : c'est pour la plupart une phase de reflux où des pratiques de développement tout à fait singulières, et à l'opposé de celles qui ont prévalu jusque là, vont se développer avec des types d'informels inédits. Quels résultats, quel bilan des trois ou quatre décennies passées, du « développement » ? En termes globaux bien sûr, mais aussi en termes de distribution et de redistribution du Revenu National, d'un Revenu fortement lié, pour une grande partie d'entre eux, à la captation d'une rente minière, et donc à un rapport de forces au plan mondial qui se traduit de façon claire, entre autres, dans les modifications des termes de l'échange.

Il s'agit donc, en somme de poser et d'analyser le jeu combiné des pratiques du développement dans une aire géographique déterminée et de la « lecture » implicite ou explicite à travers la mise en avant de certains éléments, au détriment d'autres de l'Islam : ce dernier comme producteur de normes et valeurs, et donc de culture. Toutes les deux, si elles renvoient à une certaine conception du monde, n'en recèlent pas moins des enjeux considérables de pouvoir et renvoient à des couches sociales déterminées.

### **La phase des certitudes du « développement »**

C'est une phase ascensionnelle où dominent les euphories révolutionnaires qui, très rapidement, vont montrer les limites de pratiques ostentatoires du « développement ».

Une lecture implicite de l'Islam sur fond de laïcisme inavoué est alors effectuée pour les besoins de la cause majeure que l'on défend alors et qui a nom « Modernité ».

### ***Une phase ascensionnelle***

C'est, partout et à des degrés différents, une phase ascensionnelle de développement, plus ou moins bien confortée par la lutte menée sur le plan externe de redistribution des rôles et de partage des pouvoirs à l'échelle internationale et prenant appui sur la modification des prix relatifs internationaux de la principale matière première exportée par la région et qui se trouve être à la base du système énergétique mondial, et donc de la reproduction du système industriel et technique des pays développés. D'où, la réaction violente et épidermique de ces derniers face à des revendications qui touchent à leur suprématie et à leur confort matériel – qu'ils analysent en termes de « chocs pétroliers » – mais qui n'en sont pas à vrai dire, habitués qu'ils sont à payer ce produit bon marché. La construction de l'État, les plans de développement sont scandés de « victoires » et de « succès » portés par l'instance politique qu'on crédite alors de toutes les vertus.

Le volontarisme politique voire son activisme, fait abstraction de tout ce qui ne rentre pas dans son schéma analytique.

### ***Euphories révolutionnaires et pratiques ostentatoires du développement***

Durant trois ou quatre décennies, des expériences fortes de développement, prenant parfois l'aspect de « drames » à l'échelle mondiale, s'y sont déroulées. Quelques victoires retentissantes sont enregistrées dans une période qui présente une « densité événementielle exceptionnelle » (El-Kenz 1966).

Les expériences nationalistes, socialistes et populistes de « développement » ont, durant au moins deux décennies, impulsé les pays arabes alors que les régimes « modérés » ont été plus discrets dans leurs pratiques du développement.

En effet, la phase révolutionnaire est dominée par quelques expériences nationales de développement (Egypte, Syrie, Irak, Algérie) qui, au delà de leurs caractéristiques intrinsèques, sont portées par les mêmes ressorts. La mise en place de l'État-Nation s'accompagne de divers éléments :

- *Le nationalisme économique* qui, à travers heurts et affrontements avec les intérêts économiques étrangers en place, est amené à des nationalisations spectaculaires de certains intérêts étrangers (Suez en Egypte, les hydrocarbures en Algérie...).
- *Le développementisme* comme credo étatique, conduit partout à des industrialisations brusques où on tente d'acheter « clefs en main », la clef de ce qui est alors présentée comme la panacée du « développement » à savoir l'industrialisation !, Il conduit aussi à des « révolutions » ou à des réformes agraires qui bouleversent profondément les structures agraires, foncières et sociales des campagnes.

Les unes et les autres étant enserrées dans des plans de développement qui se veulent globaux et qui, de ce fait, vont multiplier écoles et universités pour généraliser l'enseignement, mais aussi lits d'hôpitaux pour conférer la santé. Ces deux politiques apparaissent comme comme formes de bien-être bien sûr, mais aussi comme ersatz des cultures et des pratiques antérieures, et donc en remplacement de la destruction de celles en place et des mécanismes traditionnels de leur production.

- *Le « socialisme »* se traduit en général par la promulgation et la généralisation de lois sociales très avancées et sans commune mesure avec le niveau de développement atteint et les possibilités de les financer à long terme. En fait, il y a mise en place au sein des secteurs publics de puissants mécanismes de redistributions du revenu national et / ou de la rente qui, pour certains, et au cours du temps, se révéleront comme un « blocage salarial », qui ne laissent guère donc apparaître le surplus au plan global et bloquent tout processus de croissance. Ils ne sont pas les seuls mécanismes bloquants.

Finalement, les politiques industrielles ou les tentatives d'industrialisation, qu'elles aient été menées par des Etats ou des bourgeoisies privées, se sont soldées par l'acquisition de machines et de complexes industriels sans que l'on puisse dire toujours et avec certitude que c'est le début (le noyau?) de mécanismes de propagation de l'industrie. La formation de noyaux ouvriers plus ou moins puissants, en général connectés alors avec des milieux estudiantins très « à gauche » conduit à une configuration sociale tout à fait singulière.

Quand aux politiques agricoles, elles sont surtout marquées par les réformes agraires qui, brutales ou atténuées, signifient la fin des propriétaires fonciers. Elles vont donner lieu à l'émergence de capitalistes agraires du type Koulak et de bureaucraties étatiques. De façon générale, les paysans chassés de leurs terres, accélèrent et accentuent le mouvement d'exode rural d'où une modification radicale de la configuration et de la localisation spatiale et résidentielle des populations. C'est l'émergence progressive des « rurbains » selon l'expression de Mostefa Lacheraf qui commence, mais c'est surtout, la fin des fellahs. C'est aussi le début de la dépendance alimentaire...

Les politiques d'éducation propulsent des millions de personnes au contact de la connaissance moderne. Mais si elles brisent, directement ou indirectement, ce qui pouvait rester des ressorts de la société traditionnelle, elles ne font pas pour autant entrer de plain pied dans la rationalité, marquées qu'elles sont par le scientisme, le populisme, et le mimétisme.

Finalement, on assiste à une restructuration profonde de la société où trois couches sociales semblent en ascension : une bourgeoisie d'Etat tenant à la fois de la bureaucratie et de la technocratie, une couche moyenne pléthorique et à prédominance d'employés et de cols blancs, un embryon d'ouvriers et deux couches en régression : les propriétaires fonciers, dont l'élimination semble plus ou moins consommée, et la bourgeoisie privée industrielle que l'on maintient sous tutelle.

Cependant, il faut bien voir que l'ensemble des schémas de développement ayant cours alors – et pas seulement au niveau du monde arabe – dénote une conception matérialiste et étroitement productiviste mettant en jeu des individus isolés, libres de tout lien social, mais apparemment aussi, de tout lien ou substrat culturel... La rationalité ne peut être que du type de celle inventée par le monde occidental et il faut qu'elle soit de force imposée au reste du monde !

Les recettes technocratiques achetées à (ou imposées par) l'extérieur font abstraction de toutes les pesanteurs de tout le système référentiel sur le plan culturel, et au besoin, appellent à la destruction des normes et valeurs de la société traditionnelle, en quoi elles voient des freins. Elles ne cherchent pas à les orienter : ni dans le sens de la maîtrise de soi, ni dans celle des équilibres de la nature.

### ***Une lecture implicite de l'islam sur fond de laïcisme inavoué***

Le champ intellectuel s'articule sur quelques concepts et quelques catégories analytiques issues d'un économisme forcené mais facile, où les uns empruntent à un marxisme édulcoré leur vocabulaire et les autres, aux théories linéaristes et déterministes à la Rostow. Tous ont comme support le primat de l'économique car les groupes sociaux dominants sont alors impulsés par la nécessité, voire la boulimie du progrès matériel, d'un progrès lui aussi conçu de façon linéaire, où l'avenir du Monde arabe est préfiguré par le présent des pays industrialisés.

Les problèmes politiques et culturels sont relégués au second plan, ou on croit les résoudre par la multiplication des écoles et des universités dont la fonctionnalité naïve rencontre alors les théories en vogue sur le plan international et où elles sont censées promouvoir le « développement », dans la pure lignée de la théorie du capital humain...

Mais, on assiste surtout à une idéologisation massive de tous les éléments constitutifs de la société et de la culture sans épargner la religion dont on détache, de façon tout à fait pragmatique et ponctuelle, des éléments positifs ou jugés comme tels, pour légitimer telle ou telle action de politique économique. Un rapport de type utilitariste est noué avec elle. Il n'en dénote pas moins une certaine lecture, et qui, comme telle, est sélective et orientée. On retient des valeurs jugées positives comme l'égalitarisme, la justice sociale, l'intégrité, et on tente des synthèses à partir des expériences historiques les plus disparates. C'est en fait baliser le chemin à d'autres types de fonctionnalité, à des idéologisations en sens inverse qui ne vont pas manquer de se produire plus tard.

L'expérience nationaliste et son laïcisme implicite va donc produire une lecture qui se veut modernisante et ouverte de l'islam, tout ou moins sur certains plans où elle tente de séculariser tous les espaces. Dans son zèle néophyte, elle s'étendra aux espaces religieux en surveillant de façon étroite et répressive et, dans la pire tradition de la France coloniale, mosquées, zaouïas et autres groupes religieux. Mais, elle occulte ou évacue d'autres plans qui constitueront son cheval de Troie.

D'où, avec le retournement de situation, la remontée d'une religiosité explicite qui va produire une autre lecture de l'islam en procédant de façon diamétralement opposée, et en tentant cette fois-ci de sacraliser tous les espaces, à un degré inconnu jusque-là en islam et en allant beaucoup plus loin que tout ce que l'on a pu connaître dans la période moderne.

Les pratiques initiales du développement traduisent une volonté d'intégration et de développement national autocentré, c'est-à-dire refusent explicitement la division internationale du travail, telle qu'elle existe, mais aussi et surtout de faire jouer les avantages comparatifs naturels non construits. Elle s'exprimera sous la forme d'un « capitalisme d'Etat ». Un moment offensif, il cherchera à se légitimer

par ses résultats économiques et sociaux : la croissance et les avantages sociaux pour tous, abstraction faite de tout lien avec des résultats économiques réels en particulier du niveau de productivité.

Cette tentative de « déconnexion » telle que prônée par S. Amin, de l'économie et du marché mondiaux capitalistes aboutira en fait à plus « d'intégration » à ce marché, sous des formes renouvelées de dépendance et non à un début d'autonomie des ressorts économiques.

Cet avortement conduira alors à une inversion de la dynamique sociale, avec remontée de franges sociales porteuses d'un capitalisme rampant, encore plus subordonnées à l'extérieur, compradorisées dans ses modalités d'expression et traduisant une connexion nouvelle d'intérêts puissants, anciens ou nouvellement constitués, tentant alors de puiser leur légitimité dans la « tradition », « l'authenticité »...

Il y aura là une conjonction, une rencontre de ces intérêts avec l'aspiration, la revendication des couches populaires éliminées de la compétition économique, réduites à inventer de nouvelles formes de survie alors que pendant trop longtemps l'Etat national les a infantilisées en les réduisant à l'état d'assistées. D'où, la force de ralliement des nouvelles valeurs : tantôt refuges pour la masse des exclus, tantôt armes de combat. Une nouvelle lecture, bruyante, de l'Islam prend alors jour dans les pays arabes. Elle axe la représentation de soi sur les questions religieuses et identitaires. Cela traduit un bouleversement complet du champ normatif qui n'est plus impulsé par les élites et qui avait comme nom : « développement économique », « construction nationale » et comme credo « modernisation », « mieux-être ». On ne peut expliquer ce déplacement de valeurs que par la prééminence du « culturel » et / ou du civilisationnel dans les activités matérielles.

Finalement, ces expériences vont échouer, les unes et les autres, à enclencher la dynamique, d'un chemin vertueux de la croissance. En fin de période, nous assistons à la multiplication d'économies encore plus dépendantes de l'extérieur, d'économies dépendantes sur le plan alimentaire alors que certaines d'entre elles étaient exportatrices nettes de produits agricoles. Les résultats des politiques, et donc des productions industrielles sont mitigés et non en rapport avec les implantations industrielles. Les embryons de système productif et les conflits sociaux qu'ils génèrent paraissent sans mécanismes internes, et donc endogènes, de régulation.

Les affrontements culturels ressurgissent en fin de période avec plus de violence, jusqu'à compromettre les difficiles unités nationales. Les questions abandonnées en début de période ressurgissent avec plus d'acuité, plus de virulence. Ce sont des questions posées à travers l'Islam, et qui ont toujours agité le Monde musulman : problèmes de la légitimité du pouvoir politique, du khalifat, sens de la justice sociale.

### **La phase de reflux et de remises en cause violentes**

Frustrées dans leurs attentes, les populations font dériver le système sur d'autres pratiques de développement ou relancent le débat par une autre lecture de l'Islam.

#### ***D'autres pratiques du développement***

Partout, les plans ambitieux de développement, les velléités de « rupture » sont abandonnés au profit de démarches plus pragmatiques. Les changements au sommet de l'Etat, vont favoriser l'émergence « d'élites » d'un type nouveau, en rupture avec les élites techno-bureaucratiques de la phase précédente. Les nouvelles activités économiques qui deviennent porteuses relèvent toutes de la sphère de la circulation: spéculation immobilière, courtage, négoce interne et externe (importations). Y a-t-il lien de causalité entre cette situation et le fait d'avoir bouclé le système et d'en avoir exclu ou éliminé toutes les autres fractions sociales ?

Les embryons de systèmes productifs mis en place durant la période antérieure perdent toute cohérence, et la crise structurelle qui les paralyse révèle tant l'absence de mécanismes internes de régulation que la segmentation de la couche sociale au pouvoir.

Les pratiques de la corruption, du népotisme... se généralisent. On semble assister au processus de constitution de nouvelles classes sociales plus attachées au libéralisme, à la liberté du commerce, à la liberté d'entreprendre... bénéficiant d'une accumulation primitive très rapide, due à des pratiques informelles qui ne s'arrêtent pas, comme on a pu le penser un moment, aux jeunes chômeurs. Ces dernières recouvrent des réalités très diverses que l'on ne peut analyser à l'identique et se contenter de ranger dans cette nouvelle catégorie fourre-tout que constitue l'informel. En effet, on y trouve des formes « originales » d'importations et d'exportations, détournant et exploitant monopoles, barrières du commerce extérieur, du change, du crédit, des systèmes de prix administrés... le tout sur résurgences de pratiques sociales antérieures mais dévoyées.

Elles vont prendre la forme d'importations, qui n'ont de clandestin que le nom, de marchandises non importées par les services officiels – et de réexportations après détournement, de biens importés par ces derniers – à prix administrés et subventionnés dans le cadre de marchés réglementés, moteurs de la dépendance alimentaire et sanitaire... Or les données quantifiées et quantifiables laissent beaucoup ces phénomènes de côté... L'informel ne s'arrête pas là, bien au contraire. Mais on ne sait mesurer son importance et on n'a pas encore produit d'analyses sérieuses l'incorporant dans la compréhension globale des phénomènes. Est-ce la gestation de nouvelles formes de « développement » ? De nouvelles formes de fonctionnement ? A coup sûr, de nouvelles formes de dépendances !

En toute hypothèse, les prévisions établies il y a peu, sur les évolutions économiques et politiques des différents pays, s'avèrent fausses. Avec le recul du

temps, les taux d'investissements paraissent de bien piètres paramètres explicatifs quant à la manière de déclencher le développement et peu éclairants quant à la mise en place des mécanismes réels d'accumulation productive.

### ***Une lecture bruyamment explicitée de l'islam***

La résurgence d'un islam « ancien style » et la réactivation violente de certains de ses aspects, semblent traduire une nouvelle lecture de l'islam. L'ancienne conception du monde, d'avant la période nationalitaire, paraît ressurgir avec force.

On assiste en fait à la réactivation de processus culturels et sociaux anciens dont l'action semblait avoir été définitivement écartée. Ainsi, les identifications ne se font plus par rapport aux catégories, récemment importées, de « classe ouvrière » ou « de petite bourgeoisie » mais plus, par rapport à des liens de parenté, de terroir ou d'allégeances mythiques ou mystiques qui amènent à des affrontements violents entre les catégories porteuses de deux systèmes antagoniques d'explication. Les universités ne sont pas épargnées, elles sont le siège d'affrontements plus durs, mais de nature radicalement différente par rapport à la période antérieure.

On se trouve en face de deux tentatives d'hégémonie culturelle qui se font face. Celle à base nationaliste est alors en reflux et commence à céder rapidement sur les terrains où elle s'était peu préparée en particulier : statut personnel, et donc en fait statut de la femme, et, de façon plus large, interprétation et application de la « Charia »,<sup>1</sup> gestion des espaces religieux et, en particulier, des mosquées et des zaouïas.

Mais, surtout, la logomachie à base religieuse va déplacer la critique sociale, du politique vers l'éthique où elle rencontre le discours religieux qui lui servira alors d'habillage.

Cela libère une critique sociale ouverte, véhémement, corrosive et virulente des politiques économiques et sociales. A l'utopie fondatrice de toutes ces pratiques, elle oppose une autre utopie où la cité parfaite n'est plus à rechercher dans le modèle occidental, mais dans la cité islamique, telle qu'on croit qu'elle fût durant la période mohammadienne voire khalifale...

En fait, les intégristes islamistes en prônant la reproduction « à l'identique » de la cité de Médine, comme cité idéale, tentent de renouer avec la société traditionnelle, pour qui l'Age d'or est dans les périodes révolues. D'où le souci, constant, de retrouver ou de maintenir le comportement des Anciens, des pieux ancêtres, rejoignant par là tout un courant salafiste dont les résurgences sont multiples. Cependant, la rupture introduite dans les niveaux d'aspiration à la consommation, de forcée et contrainte qu'elle était, devient choisie et réclamée avec les pratiques du développement lesquelles ne donnent pas automatiquement les clefs pour y accéder : d'où de fortes frustrations.



Cette nouvelle version de l'islam, produite en des temps de malheur et de misère, frappe par son syncrétisme et son idéologisation extrême. Cela ne met pas en meilleure position pour affronter l'extérieur et la Société occidentale sans y succomber, voire perdre son âme.

Cela ne met pas, non plus, en meilleure position pour mettre fin aux puissants processus d'exclusion et aux mécanismes qui reproduisent et accentuent la dualité de la société. Une frange s'ajuste et tente de fonctionner selon les nouvelles normes imposées par l'orthodoxie économique mondiale, mais la frange la plus nombreuse, n'a plus rien à voir avec la cohérence et la pertinence de la société traditionnelle. Elle est très loin d'avoir mis le pied à l'étrier du « développement » et de la modernité.

Encore plus paupérisée par l'ensemble des pratiques de développement, ancienne et nouvelle version, qu'elles aient eu trait aux agricultures ou aux industries, cette frange, à travers un islam revendicateur, veut une plus grande part du revenu national, et ce, d'autant qu'elle a vu parfois, cousins, amis et « gens que l'on connaît », très proche donc, grimper de façon vertigineuse l'échelle sociale. Elle conteste alors la légitimité des mécanismes d'ascension sociale. Le développement serait-il alors, selon l'expression de J. Austruy, « un scandale » non garanti d'accès ? Où les résultats obtenus en trois ou quatre décennies ne sont pas des « acquis », et où les situations apparemment les plus solides semblent facilement réversibles ?

### Conclusion

Par quelle chimie ou quelle alchimie plutôt, une économie donnée, parvient-elle à enclencher les processus de développement, alors qu'une autre animée de la même volonté – il y a quelques années, on assurait que cela suffisait – ne parvient qu'à déstructurer de façon plus massive sa société traditionnelle, déjà fragilisée par les périodes de domination sous différentes formes et d'ouverture à l'extérieur qu'on ne maîtrise pas ?

L'importance, la configuration du capital culturel, semble être un des facteurs explicatifs les plus puissants à la réussite de cette alchimie – dont il n'existe nulle part de formule toute prête – et dont le résultat s'appelle le « développement ». Le capital culturel puise ses racines dans la société en développement. C'est la société, la famille non déstructurées qui semblent les plus à même de donner les moyens pour comprendre, adapter et intégrer les différents aspects de la « modernité ». Les écoles et universités, lorsqu'elles ont contribué plus à discréditer la société traditionnelle qu'à fournir/les armes intellectuelles et spirituelles nécessaires pour affronter les durs chemins de la modernité et de l'extérieur, n'ont pas joué la fonction implicitement assignée, tout en coûtant très cher à la Collectivité nationale. Elles ont alors été plus productrices de clivages et de distanciation que d'intégration.

Finalement, les groupes sociaux dominants, et plus spécialement, ceux détenant le pouvoir, quand ils privilégient la domination politique, dans ses conséquences les plus extrêmes s'exposent à de cruelles déconvenues sur le terrain même, là où ils avaient placé leur légitimité, bruyamment contestée à partir de dimensions culturelles et civilisationnelles non véritablement intégrées, surtout si les résultats économiques et sociaux ne sont pas à la mesure des promesses.

La re-lecture vivifiante et tonique, de l'islam – à tous les niveaux de lecture possible – et sans instrumentalisation constitue-t-elle un préalable à toute démarche d'ancrage et de modernité ? Peut-elle assurer un degré plus large d'autonomie historique en permettant d'incorporer de façon définitive des éléments propres à enclencher la reprise de l'initiative historique sous des formes endogènes propres à féconder sa propre dynamique sociale, condition sine qua non aussi de la légitimité ? L'occidentalisation forcée de tous les aspects de la vie, du travail et du savoir n'est pas forcément le « sésame ouvre-toi ! »

### Note

1. En fait, cela renvoie au *fiqh* de l'un des quatre Madhebs (rites) du sunnisme et du degré de prise en charge ou pas, dans les droits positifs concrets de certains aspects relevant du droit des personnes et donc du statut de la femme, comme en matière de succession, de tutelle, etc.

## Chapitre 4

---

### La dimension socio-économique dans les politiques de population et de développement dans la région arabe\*

Ce texte essaie de saisir, au-delà des hétérogénéités et des disparités, ce qui, dans le Monde arabe semble commun tant dans les caractéristiques socio-économiques que dans les démarches adoptées durant les deux phases que l'on peut délimiter. La première correspond à la mise en place de l'économie pétrolière et de rente. Elle se caractérise par des politiques de croissance fortement extensives. Les politiques agricoles et alimentaires menées voient croître la dépendance alimentaire, tandis que les politiques sociales et redistributives confortent un type d'Etat spécifique. Elles renforcent les tendances populationnistes tandis que les migrations internes et externes se font intenses. L'effritement de la rente, suite aux contre-chocs pétroliers et le surendettement, font émerger de nouvelles perceptions tant des problèmes de population que de développement. P.A.S. et explosions urbaines contribuent à l'émergence de nouvelles logiques marchandes où prime l'informel. La transition vers l'économie de marché pose le rôle des acteurs dans une vision élargie. La transition démographique longtemps retardée s'amorce et/ou se conforte dans la plupart sinon tous les pays arabes, à des rythmes plus ou moins rapides

#### Introduction

Le monde arabe<sup>1</sup> est l'héritier d'une des plus grandes civilisations antérieure à celle qui inventa le « développement » techniciste et rationaliste comme forme supérieure du bonheur terrestre mesuré à l'aune de la consommation. Au tournant des années 1990, l'ensemble des pays le constituant va se lancer dans des politiques de développement tout azimut.

Les politiques économiques et sociales mises alors en œuvre recouvrent alors deux périodes distinctes.

---

\* Communication initialement présentée au 2<sup>e</sup> Congrès de population arabe au Caire - fortement remaniée et développée. Elle devait être publiée dans la revue *Tiers-Monde*. Elle a bénéficié de lecture et suggestions de la part des professeurs S. Latouche et C. Chaulet que je remercie vivement. Alger, février 2000.

La première, celle des indépendances fraîchement acquises, des revendications nationalistes et des constructions nationales, est marquée par les mirages du « développement », de la « révolution » et du « socialisme », censés produire rapidement et sans douleur le bien-être matériel et la répartition équitable. Le credo, la foi développementiste sont alors à leur apogée et se traduisent par une série de pratiques du développement qui vont lancer les pays arabes à la quête de la « modernité » à travers industrialisations et transfert de technologies, réformes agraires et restructurations foncières majeures, scolarisations massives... toutes productrices de bouleversements intenses à tous les niveaux.

Bien entendu, des nuances, des clivages et des correctifs sont à apporter à cette toile de fond qui domine l'ensemble de cette phase portée par le nationalisme et l'activisme politique. C'est la phase des certitudes du développement et d'un laïcisme implicite où une lecture non dite de l'Islam est opérée pour les besoins de la modernité et du développement.

Suit alors un retournement plus ou moins brutal : c'est pour la plupart des pays une phase de reflux où des pratiques tout à fait singulières, et à l'opposé de celles qui ont prévalu jusque là, vont se développer avec des types d'informel inédits. On assiste à la remontée d'un Islam bruyamment militant, en fait d'un islamisme politique, lecture explicite et antithétique à la première... (Oufriha 1988).

Les politiques économiques (proprement dites), des pays arabes telles que perçues et mises en œuvre dans les décennies 1960 et 1970 reposent sur le credo développementiste et modernisateur. Deux postulats fondamentaux s'étaient alors plus ou moins imposés sur le plan mondial dans la recherche de solutions rapides aux problèmes du sous-développement, en particulier chez des auteurs latino américains, comme A. Gunder Frank, ou arabes comme Samir Amin (1977-1978-1986). Le Monde arabe n'y échappera pas globalement même si on peut y distinguer deux catégories de pays : Les « révolutionnaires » et les « modérés » qui vont procéder à des applications différenciées des « recettes » du développement.

- Le développement peut, et doit être le fait de l'Etat pour trois raisons majeures : la défaillance ou l'inexistence du marché généralisé, et en particulier du marché du capital, la nécessité de réformes structurelles préalables et la capacité de l'Etat d'allouer les ressources, au mieux, du développement.
- Le développement doit viser la rupture des relations de dépendance vis-à-vis des pays capitalistes développés et du marché mondial pour mettre fin à l'échange inégal (Samir Amin 1978-1986). Le problème majeur semblait être celui de l'accumulation du capital (Hirshman), et donc de la mobilisation et de l'affectation d'une épargne interne ou externe. Le taux de croissance de la PIB semblait constituer l'indice synthétique majeur de la croissance et du bien-être. Mis en avant par les théoriciens de la

croissance, il n'a pas subi à cette période de critiques de la part des théoriciens du développement. Cette analyse globale de sortie du sous-développement et de la division internationale du travail (DIT) qui lui avait donné naissance va se traduire dans l'ensemble des pays arabes par des variantes de la politique d'import- substitution. Fortement protégées de l'Extérieur, ces politiques s'accompagneront, le plus souvent, de mesures désincitatrices voire prohibitrices de capitaux étrangers.

Elles vont se dérouler dans un contexte international, marqué par la forte augmentation du prix du pétrole, suite à l'action concertée des pays exportateurs regroupés au sein de l'OPEP, qui va procurer des ressources accrues à certains. Par ailleurs, l'abondance des capitaux cherchant à se placer au niveau du système financier international et les taux d'intérêt négatifs en termes réels vont inciter à l'endettement ceux pour qui les ressources ne sont pas suffisantes. Les pays arabes semblent constituer une nouvelle catégorie de pays riches : « les pays pétroliers ». En fait, leurs économies et leurs sociétés vont être profondément remodelées, directement et indirectement, par l'économie du pétrole et de façon plus large de la rente pétrolière. Les structures productives et les logiques de fonctionnement antérieures vont en être profondément affectées. En matière de population, la période semble dominée par le refus, explicite ou implicite, du contrôle et/ou de la limitation des naissances, voire même par des politiques franchement populationnistes dans certains cas. La Tunisie fait alors figure d'exception par la précocité de son souci régulateur. C'est que beaucoup de pays sont (pour les plus riches en particulier) ou se sentent dépeuplés (Courbage 1996). Ceux dont la densité de population est alors forte ont devant eux des possibilités migratoires interarabes (vers le Moyen Orient et particulièrement les pays du Golfe) ou vers l'Europe (Maghreb), mais les mouvements migratoires sont aussi d'ordre interne et sont alors dominés par l'exode rural, qui va induire rapidement une urbanisation explosive.

Les deux contre-chocs pétroliers (principalement celui de 1986) marquent un retournement brutal de la conjoncture extérieure. Le prix de la principale matière première exportée par la Région s'effondre de façon durable. Il y a alors une détérioration brutale des termes de l'échange qui contracte de façon drastique les ressources, dans un contexte de forte hausse des taux d'intérêt mondiaux. Un ensemble de crises majeures secoue les pays arabes, plus spécialement ceux qui s'étaient lancés dans des politiques ambitieuses et volontaristes, et de façon plus générale, ceux qui se sont le plus endettés. Ils vont progressivement devoir adopter des plans d'ajustements structurels, nouvelle version des politiques économiques, et dont les postulats de base sont à l'opposé de ceux précédemment adoptés. Le marché et l'ouverture sur l'extérieur constituent les deux fondements des nouvelles politiques macro-économiques tendant à résorber les déséquilibres, externes (endettement) et internes (inflation) par des politiques budgétaires et monétaires

fortement restrictives. L'exportation de produits, autres que le pétrole, devient un objectif majeur, plus ou moins bien amorcée selon les pays, même s'il est proclamé partout...

Les inflexions, voire les retournements doctrinaux et politiques en matière de population s'étaient opérés bien avant, sous la pression du nombre et des charges récurrentes, induites par un large spectre de politiques sociales très généreuses, résultant plus de politiques distributives et redistributives que de progrès productifs décisifs. La transition démographique plus ou moins largement entamée, et donc avec plus ou moins de retard selon les pays, est générale et profonde en 1995 (Courbage 1997).

La fécondité, bien qu'encore élevée dans certains pays, enregistre des décélérations parfois brutales et inattendues comme c'est le cas par exemple en Algérie (Oufriha 1997) et de nombreux paradoxes sont mis à jour (Courbage 1979). Mais, les problèmes de « pression » démographique se posent alors dans des contextes économiques marqués par la pénurie de ressources. Les transitions de fécondité dans les pays arabes divergent dans leurs rythmes, leurs temporalités et les processus économiques et sociaux qui les accompagnent (Tabutin 1986, 1992); (Fargues 1996); (Courbage 1993, 1996, 1997).

Dans ce papier, nous parlerons d'économies des pays arabes et non d'économie arabe, car cette approche semble trop réductrice.

Cependant, le fait même de vouloir parler d'un ensemble très vaste, hétérogène et composite par bien de ses aspects, nous oblige à sacrifier les détails spécifiques et les nuances propres à chaque pays.

Nous essayerons de dégager les conséquences majeures des politiques mises en œuvre. En effet, du fait d'un substrat culturel<sup>2</sup> similaire qui s'exerce dans tous ces pays, on peut identifier un certain nombre de caractéristiques économiques et sociales, de phénomènes structurants et de lignes de force qui caractérisent cette Région, au delà des clivages que l'on peut mettre à jour. Nous articulerons notre réflexion autour des deux grandes périodes très sommairement délimitées. Nous essaierons de préciser le contenu des questions économiques majeures qui se posent alors et leurs retombées sur la population.

## **Du développement de l'économie au développement de la population ou les conséquences de l'économie pétrolière**

Les politiques de « développement » ont mis en place :

- (1) Des modèles de croissance extensive, fondée sur la valorisation des ressources naturelles qui ont très peu absorbé de main-d'œuvre et ont débouché sur des économies de rente.
- (2) Des politiques agricoles et alimentaires qui ont fait échouer les tentatives d'intensification et se sont soldées par la dépendance alimentaire.
- (3) Des politiques sociales et redistributives qui ont conforté un type d'Etat particulier, dont les ressources ne proviennent pas des efforts productifs de sa population, et donc de prélèvements fiscaux sur cette dernière.

L'ensemble des processus ainsi enclenchés, s'il provoque de fortes migrations internes et externes, aboutit à deux conséquences majeures du point de vue de la population :

- (1) Un renforcement des tendances populationnistes et de la forte fécondité en phase d'urbanisation rapide. Les taux d'accroissement en résultant seront d'autant plus élevés que les baisses de mortalité, largement entamées par la plupart des pays, seront accélérées par les politiques de santé mises alors en œuvre de façon généralisée.
- (2) Une faible absorption de la main-d'œuvre que traduit la faiblesse des taux d'activité globaux (mais surtout féminins).

### **État, rente et société**

Dans tous les pays du Sud, cette période est marquée par le primat de l'interventionnisme étatique et de la planification.

Les pays du Monde arabe n'y échapperont pas. Mais, deux caractéristiques majeures en expliquent la tonalité particulière: la « surdétermination par le politique » et « l'économie de la rente ».

La « surdétermination par le politique » (Chatelus 1993) semble beaucoup plus forte et plus accentuée qu'ailleurs. Un grand nombre de décisions stratégiques obéissent plus à des considérations politiques (internes ou externes) qu'à des nécessités économiques, du fait de l'importance des enjeux stratégiques et des conflits qui n'ont cessé d'agiter la Région. On note une présence étatique extrêmement forte, abstraction faite des régimes politiques, des références idéologiques et des politiques concrètes.

Cet « Etat importé » (Badie 1992) en arrivera à contrôler l'essentiel des rouages et des activités économiques dans les pays qui se sont proclamés pendant un

temps socialistes, mais aussi les autres... Que ce soit en termes de revenus, d'investissements ou d'emplois, tous les chiffres disponibles montrent cette prééminence directe de l'Etat dans l'économie, qui « fait » lui-même, plus qu'il ne fait faire, par des agents économiques décentralisés.

En effet, l'investissement, et donc la formation brute de capital fixe, tant dans sa classique dimension d'infrastructures que dans celle de création d'entreprises, a été largement son fait.

Son rôle d'employeur principal ne découle pas uniquement de son rôle « d'Entrepreneur Général du Développement » (Hamel). De façon plus large, il va contribuer à la création d'emplois par sa politique d'extension des services publics, (éducation, santé, transport...) et la mise en place d'administrations pléthoriques, qui ont constitué pendant longtemps le débouché et le déversoir des nouveaux diplômés.

Cette situation, bien qu'en relation directe avec la rente pétrolière, ne peut lui être totalement imputée.

#### **« L'économie de la rente »**

Elle résulte d'un certain nombre de phénomènes : l'accroissement du prix du pétrole, la vague des nationalisations et de prises de contrôle des sociétés concessionnaires dans les années 1970, (Algérie, Irak, Libye, Abou Dhabi, Qatar mais aussi et curieusement, on oublie souvent, Arabie Saoudite) avaient provoqué un retournement de la situation, analysé comme un « choc », ayant réussi à bouleverser le rapport des forces régissant l'économie pétrolière mondiale. Un groupe privilégié de pays exportateurs était arrivé à changer le prix international, par le contrôle de l'offre, grâce à un système efficace de cartellisation. Cette stratégie n'a pu aboutir que grâce à l'aide directe, mais surtout indirecte des U.S.A. dans la mesure où elle rencontrait fondamentalement leurs intérêts vitaux. En effet, les Etats-Unis avaient vu croître leur dépendance pétrolière au cours des années 1960 et, seul un fort relèvement des prix pouvait permettre de relancer leur industrie pétrolière qui reposait, pour une très large part, sur une multitude de petits gisements à faible productivité et donc à prix de revient beaucoup plus élevés que ceux prévalant dans les grandes zones pétrolières exportatrices.

La nature et l'importance des revenus procurés par les ressources pétrolières font que, progressivement, de façon directe ou indirecte, les économies des pays arabes vont obéir à la logique de circulation et des revenus procurés par la rente pétrolière. Cette dernière va l'emporter sur les préoccupations productives. En effet, on peut qualifier de « rente » des revenus dont le volume et l'orientation ne résultent pas directement d'une activité productive. Ceux-ci résultent d'une valorisation externe (et donc échappent au contrôle et aux décisions internes) d'une *ressource naturelle, non renouvelable et non reproductible, sur le plan physique et donc*



*non pérenne, mais dont le rendement économique est très aléatoire du fait tant de la volatilité de son prix que du cours de la monnaie internationale (dollar) dans lequel il est libellé.*

Son volume est d'abord mesuré en termes de ressources d'exportation. Mais, constituant bientôt l'unique ressource extérieure de beaucoup de pays, elle aura induit une *spécialisation internationale appauvrissante et une plus grande vulnérabilité, à long terme*, vis-à-vis du marché mondial. Il peut-être saisi ensuite, au niveau de la part, souvent prépondérante, que constitue la fiscalité pétrolière dans le budget des Etats et de façon plus générale, à travers la part du Produit intérieur brut (PIB), issue de l'activité pétrolière.

Cette manne « tombée du ciel » va finalement, se révéler fortement déstructurante pour des économies qui ont très peu de capacités d'utiliser cette énergie sur place. Ceci est aggravé par le fait que les hydrocarbures n'ont pas constitué les matières premières de base des tentatives d'industrialisation (Sid Ahmed 1989). Un certain nombre d'auteurs ont mis en évidence une logique macro-économique de la rente, en général, et de la rente pétrolière en particulier. On peut repérer deux courants : L'un structuraliste avec des auteurs comme Mahdy, Fékrat, Amuzegar et Sid Ahmed, et l'autre néo-classique avec Cordeen. Ils concluent tous deux à l'existence d'effets pervers de la rente : C'est le fameux « dutch disease » ou « syndrome hollandais ». En effet, la rente tend à neutraliser, voire à faire obstacle aux effets d'induction et de multiplication du secteur externe sur le reste de l'économie. De plus, les technologies, mises en œuvre dans l'industrie pétrolière, gazière et pétrochimique sont très fortement capitalistiques, et donc incorporent très peu de main-d'œuvre. Très fortement sophistiquées et complexes, elles ont peu d'effet moteur dans un environnement pauvre scientifiquement et technologiquement et, de façon plus large, professionnellement.

Cependant, si la rente provoque une augmentation générale des revenus, elle a un effet plus massif sur le niveau général des prix, ce qui provoque un effet d'inhibition qui s'oppose au développement de toutes les autres activités économiques. L'effet de freinage étant d'autant plus important que le secteur pétrolier s'hypertrophie. On en arrive alors, dans les situations extrêmes, à la *pétrolisation totale de l'économie*.

Il en résulte une logique anti-productive en situation de « prospérité d'importation ». Les comportements des groupes et individus, dans la recherche de ressources vont se détacher de l'activité productive pour se porter sur la recherche de places et rôles dans les circuits de circulation et de répartition issus de la rente. Cela ruine tout développement d'esprit d'entreprise locale ou de mobilisation productive des ressources domestiques de main-d'œuvre et de capital pour la satisfaction des besoins. Bref, la rente et sa redistribution, induisent et confortent un Etat « néo-patrimonial » (Addi 1990a et b), fortement déconnecté de sa société et de ses activités productives.

Cet Etat, plus ou moins « sorcier » (Hours 1988) « démiurge » (De Villers 1987) et « socialo-providence » (Oufriha 1990) selon les régimes politiques et économiques mène une politique, généreuse et insouciant de distribution d'avantages sociaux qui n'ont rien à voir avec l'effort productif de sa population. Elle va se révéler à long terme fortement contre-productive. En effet, le concept de justice sociale semble avoir joué tout au long de ces années « le rôle de principe fondateur de toute une politique tournée vers l'égalité » (Sid Ahmed 1993). Principe généreux et que l'on ne saurait récuser, à condition qu'il ne soit pas dévoyé et qu'il ne s'oppose pas trop à celui d'efficacité.

En effet, différents auteurs ont analysé, de façon fine, les mécanismes mis en place pour réduire les inégalités et redonner plus de chances aux catégories défavorisées mais qui se sont soldés, par plus d'inégalités mais surtout une inefficacité généralisée. On peut plus spécialement les repérer à certains niveaux :

- au niveau de la politique des prix : fixés trop bas, ces prix ne couvrent même pas les coûts de production. Ils désincitent les producteurs (produits agricoles, loyers, transports...) et incitent à la surconsommation et aux gaspillages de produits souvent largement importés. Les couches salariales et urbaines, voulant se nourrir et vivre à bon marché, ont ruiné leurs agricultures ;
- au niveau de la politique de gratuité : scolaires, sanitaires, etc. ,
- au niveau de la politique familiale : allocations familiales et autres avantages sociaux, tels que indemnités pour femmes au foyer... Pour un pays comme l'Algérie, l'héritage français en la matière a été très lourd, par l'importance de la législation et de la protection sociale conçue et mise en place pour les Européens. La volonté de « justice » et des ressources accrues vont se traduire par un mimétisme outrancier qui accentue ces prestations et alourdit le coût du travail de façon considérable (Oufriha 1980, 1996). Par ces divers mécanismes, les coûts de l'enfant aussi sont très largement pris en charge par l'Etat, ce qui n'incite pas à en limiter le nombre, particulièrement chez les classes pauvres et populaires. Ce raisonnement fondé sur des considérations économiques doit, cependant, être tempéré par des analyses sociologiques qui mettent en avant la nécessité de l'antériorité de la sécurité matérielle (même relative) à toute attitude de prévoyance permissive du contrôle des naissances. (C. Chaulet, observation orale à la lecture de cette communication) ;
- au niveau de la politique de subventions aux produits de consommation alimentaire jugés de base, et donc destinés principalement aux couches populaires et/ou ouvrières. Pour un certain nombre de pays, ce sont les prémisses ricardiens qui servent à la justification de telles politiques, dans des contextes totalement différents, voire opposés.

Ceci va aussi découler de la politique des sureffectifs au sein des entreprises publiques et de la pléthore des personnels administratifs qui vont constituer un des lieux et des canaux privilégiés de la redistribution de la rente. Certains pays n'en disposant pas, en ont indirectement bénéficié, suite aux vastes mouvements migratoires internes à la région : c'est le cas en particulier de l'Égypte et du Liban et de leurs vastes diasporas.

Cette hypertrophie de l'État, de ses services et de ses prérogatives va contribuer à atrophier les capacités productives antérieures mais échouera à promouvoir de nouvelles logiques productives. Le « dutch disease » ou « syndrome hollandais » a, dans ces conditions, été amplifié dans ses effets pervers : gaspillages généralisés et esprit rentier en semblent être les symptômes les plus apparents. Les blocages engendrés par la logique allocative de la rente semblent rendre plus difficile l'objectif de la préparation de l'après pétrole dans beaucoup de pays<sup>3</sup>. En effet, dans ce type de structures et de logique ce n'est pas la croissance apparente du secteur pétrolier interne qui est le plus important pour le développement économique mais son degré d'internalisation (ou pas) et le rythme auquel il s'opère. L'élément crucial, réside dans la capacité de création de sa propre base d'accumulation et de progrès techniques endogènes. Autrement, la croissance continuera à revêtir la forme d'une conversion « d'un capital financier » en un « capital physique » (Fékrat 1979). Finalement, la rente pétrolière n'a pas aidé à opérer des transformations économiques et sociales « progressives » dans le sens ou l'analyse A Sauvy, dans sa « Théorie générale de la population », mais elle a suscité, au contraire, des transformations « régressives » (selon la terminologie du même auteur) sur le plan économique à tout le moins. D'où, alors, la montée des contestations qui, de l'économique, vont vers le social et débouchent sur le politique et la violence.

### **Industrialisation, dotation de facteurs et nouvelle spécialisation internationale**

« Rejetée », « empêchée » par les pouvoirs coloniaux, l'industrialisation a été perçue par les nouvelles élites en ascension comme le remède miracle contre le sous-développement et la dépendance... et sera, de ce fait, privilégiée. Elle fonctionnera pendant un certain temps comme « Mythe » ou « Utopie » mobilisatrice. L'objectif central, affiché, étant de convertir *l'argent du pétrole* et des revenus extérieurs en général, en une *base industrielle diversifiée*. Même si les moyens utilisés et les mécanismes mis en place ont varié selon les régimes et les périodes, ce mythe a souvent privilégié un certain type d'industries qualifiées « d'industrialisantes » par une pléiade d'économistes du développement : F. Perroux, M. Byé, G. Myrdal et théorisées plus spécialement par G. Destanne De Bernis.

En fait, il ne représente qu'un avatar d'un mythe plus large d'origine marxiste et pour qui le développement est forcément basé sur la promotion des industries lourdes, c'est-à-dire à fort coefficient de capital.

Au delà des divergences d'approche (biens amont, aval ou intermédiaires), cette attitude est fortement dominée par des politiques d'investissement. De quelque façon qu'on le mesure, l'effort d'accumulation est énorme. Il est excessif, dans la mesure où s'il traduit souvent des choix délibérés en faveur d'industries hautement capitalistiques – même dans les secteurs et les industries comme le textile, où l'éventail des techniques est relativement ouvert (Djefflat et Oufriha 1986) ; il est surtout signe de coefficients marginaux de capital excessifs. Ce développement, par un capital totalement importé, et non par le travail (au moins partiellement...), va s'avérer finalement très coûteux. Ce sont, en fait, des politiques de refus implicite de prise en considération de la dotation relative des deux facteurs de production : capital et travail. Elles prennent le contre-pied des théories de la spécialisation internationale, fondée sur la dotation factorielle et tentent d'organiser les rémunérations de ces facteurs qui ne correspondent pas à leur rareté relative. Il va en résulter des distorsions considérables dans l'utilisation de ces ressources. Alors que le travail est, du fait de la pression démographique, le facteur de production le plus abondant, il est, par suite des politiques salariales et sociales (compte tenu de sa productivité) et des choix technologiques largement éliminés (ou désincités) des processus de production. Le « cadeau démographique », au sens économique mais aussi démographique, qui aurait pu constituer une chance et une opportunité a été de ce fait court circuité. Au contraire, le mode de fonctionnement des économies arabes a tendu à rendre artificiellement bon marché le capital (importé), supposé être implicitement élastique. Ceci, sans compter la politique des taux d'intérêts, négatifs en termes réels, pour encourager l'investissement. Le choix des filières, le choix des industries et le choix des technologies, fortement capitalistiques, se sont souvent combinés au rejet de l'activité privée et de la P.M.E. pour accentuer le « rejet » du facteur « travail » produit par ailleurs en abondance. Les cas extrêmes étant représentés par les pays « socialistes » et fortement industrialistes, version « grandes industries » !

On a, de ce fait, encouragé les techniques de production capital-using et/ou labor-saving, quand on ne les a pas délibérément choisies. On a fait fonctionner globalement les économies au détriment de l'incorporation du travail : d'où partout la faiblesse de la population active et des taux d'activité malgré des taux d'investissements considérables... et la rapide remontée du chômage (volume et taux) dès que les taux d'investissement faiblissent... Ceci étant plus particulièrement net dans certains pays.

Il faut alors noter que la croissance démographique n'est pas forcément en soi un handicap. Elle a pu être, par le passé, analysé comme un facteur de puissance et de richesse par un auteur comme Bodin, et servir d'ancrage théorique à des attitudes populationnistes. De nos jours et dans les pays du Sud-est asiatique, elle a soutenu et accompagné le processus d'industrialisation et de décollage

économique. Mais, ces pays ont joué systématiquement sur les avantages comparatifs basés sur l'abondance de la population qui a été massivement intégrée dans des processus productifs fortement intensifs en travail, moyennant des coûts salariaux faibles (salaire + avantages sociaux) compte tenu de leur productivité, lesquels ont déterminé des coûts de production faibles. Ils ont fait jouer les ressorts économiques tels que postulés par la théorie néo-classique et en particulier le théorème Hecksher-Ohlin Samuelson mais en *construisant* une bonne spécialisation et une insertion dynamique dans la DIT<sup>4</sup> qu'ils ont contribué à modifier fondamentalement. Ils ont combiné de façon pragmatique et astucieuse : *stratégies basées sur l'exportation*, mais aussi et au préalable *l'import – substitution, libéralisme et protectionnisme, marché et Etat fort de développement*.

La croissance démographique ne devient vraiment un handicap que quand les politiques économiques et les spécialisations choisies échouent à intégrer la main-d'œuvre et donc que les processus d'intensification du travail n'ont pas lieu. L'échec est encore plus cuisant si les filières et les industries de biens capitaux, censées augmenter la productivité du travail échouent de façon intrinsèque et/ou participent à la mise en place de spécialisations en perte de vitesse sur le plan international, comme c'est le cas pour la sidérurgie par exemple.

Finalement, si l'augmentation du prix du pétrole a renchéri (un peu) les coûts de production des pays développés, elle leur a, en même temps, ouvert des *débouchés* à la mesure (et plus) des ressources procurée aux pays arabes dans la mesure où :

- les politiques d'industrialisation se sont soldées par des importations massives de biens d'équipement et de biens intermédiaires de toutes sortes, *faisant fonctionner l'accélérateur au niveau des pays fournisseurs*. Elles ont constitué de ce fait un puissant mécanisme *d'exportation de l'emploi* (Oufriha 1990) ;
- elles ont contribué à la destruction massive d'emplois artisanaux ;
- l'augmentation du niveau de vie et la déstructuration des agricultures ont induit des volumes d'importations, de plus en plus élevés, en particulier de biens alimentaires qui ont tendu à devenir structurels ;
- des volumes considérables d'emplois agricoles ont été ainsi perdus. On a là, le second mécanisme d'exportation d'emplois ;
- de plus, une partie des ressources ainsi procurées va se trouver « placée » dans les banques de pays industrialisés. qui vont les re-prêter, en partie, à d'autres pays arabes (Valmont 1993). D'où une masse considérable d'emplois « exportés » par ces types d'importation et de fuites de capitaux ;
- enfin, last but not the least, l'augmentation des revenus des Etats s'est soldée par des achats massifs de matériels militaires pour lesquels, certains pays arabes sont devenus les plus gros importateurs mondiaux.

L'examen, de la structure des importations et des exportations, à l'issue de ces politiques, est fortement révélateur de la nouvelle spécialisation internationale des pays arabes. La structure des exportations, reflète au-delà des discours le choix des filières adoptées et des politiques concrètement menées. Elles sont globalement dominées par les exportations de pétrole et de gaz dans les pays les plus abondamment dotés de cette ressource (Golfe, Irak, Algérie, Libye...).

Les pays les moins pétroliers, par contre, semblent avoir entamé plus rapidement des politiques de diversification des exportations : tourisme, textiles, produits agro-alimentaires (Maroc, Tunisie, Egypte...). La structure des importations traduit la forte dépendance à l'égard de certains biens intermédiaires et capitaux, une dépendance alimentaire et pharmaceutique plus ou moins alarmante selon le cas, bref des niveaux d'importation qui semblent incompressibles. Cette dépendance envers les technologies et les biens d'équipement complexes est une des conséquences de l'import-substitution, mais traduit surtout l'incapacité des décideurs publics à élaborer et à mettre en œuvre une stratégie d'insertion productive dans les canaux porteurs de la Nouvelle Division Internationale du Travail basée sur les nouvelles technologies de l'information et toute la gamme des produits et des services qui incorporent de plus en plus de matière grise et de compétences professionnelles, et de moins en moins de matières premières, voire, des matières et des matériaux totalement nouveaux et issus précisément des efforts de recherche (Sid Ahmed 1993). Le meilleur exemple de politique économique basée sur ce type de stratégie se trouve – hélas – dans un pays (Israël) planté géographiquement dans le Monde arabe, mais n'en faisant pas partie et dans une position telle qu'il ne peut se poser comme facteur d'entraînement, alors qu'il constitue par bien des aspects un facteur de blocage. En effet, « si les exportations d'Israël sont constituées à l'heure actuelle de 93 pour cent de produits industriels dont certains de haute technologie ce n'est évidemment pas un résultat de l'avantage comparatif de l'économie israélienne, placée dans des conditions naturelles semblables à celles de ses voisins ». (Benachenhou 1998), mais bien de politiques publiques systématiques de *construction d'avantages compétitifs basés sur le financement et l'orientation de la recherche dans des buts économiques précis, couplés à un marché interne militaire important mais largement approvisionné par la production nationale et non de l'importation.*

Alors que le commerce des produits manufacturés, source de nombreux emplois, directs et indirects, constitue actuellement 80 pour cent des exportations mondiales contre 55 pour cent en 1960, les pays pétroliers arabes en semblent absents. De même, qu'ils le sont de tous les nouveaux secteurs à la base de la nouvelle DIT : informatique, communication, électronique fortement capitalistiques, mais surtout valorisateurs de la matière grise et donc supposant des systèmes éducatifs performants en particulier, dans leurs aspects universitaires. Condition nécessaire, mais non suffisante, s'ils ne sont pas étroitement connectés à l'ensemble des activités productives (Salomon 1994).

En effet, même les pays les plus volontaristes n'ont pu aller au delà de la première transformation des hydrocarbures et descendre la filière vers les produits de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> génération. Alors que, au moins deux d'entre eux (Arabie Saoudite et Algérie) sont devenus les deux plus gros importateurs nets de produits pharmaceutiques et alimentaires du Tiers-Monde. Enfin, l'incapacité de la Région à promouvoir les industries de l'avenir a fait obstacle à l'émergence d'un puissant secteur des services intellectuels dont le rôle primordial dans la création d'emplois haut de gamme, constitue la donnée fondamentale des deux dernières décennies (Sid Ahmed 1993).

### **Destruction de l'agriculture et dépendance alimentaire**

Globalement, les pays arabes sont faiblement dotés en terres arables et en eau. Les problèmes d'irrigation, suite à l'aridité et à la salinité des sols, sont nombreux dans des contextes de fragilité et de dégradation accélérée des écosystèmes et des milieux naturels. La prééminence accordée à l'industrie lourde... et aux nouvelles couches urbaines ont eu pour pendant... la négligence, « l'insuffisance » des investissements affectés à l'agriculture, voire l'étouffement de cette dernière (Tiano 1997), et donc un exode rural massif et amplifié qui va grossir les périphéries urbaines et contribuer à l'asphyxie et à la dégradation physique des villes. Ils signent aussi, dans certains cas, l'arrêt de mort des anciennes citadinités (Hadars). Il est bien évident que cet exode est plus ou moins important, selon les pays et les périodes. Il comporte aussi une certaine dose d'urbanisation n'ayant pas donné lieu à migrations et peut parfois résulter de changements de définitions statistiques. Il n'en demeure pas moins massif.

Après une à deux décennies de cette politique de « développement », l'agriculture ne constitue plus le principal secteur d'activité, celui où se concentre l'essentiel de la population active. L'emploi agricole partout en régression, de façon relative et absolue, l'est de façon plus accentuée dans les pays qui bénéficient le plus de ressources pétrolières ou qui ont été les plus « industrialistes ». En Algérie, ce taux est passé de 67 à 25 pour cent entre 1960 et 1980. En Libye, il a régressé de 53 à 19 pour cent pour la même période. Cependant, si les campagnes « expulsent » leur trop plein d'hommes, suite à une croissance démographique qui y est plus importante que dans les villes, ces personnes ne trouvent pas toujours à s'employer ailleurs..., et l'agriculture n'augmente pas pour autant la productivité de l'hectare de terre. C'est sans compter que les superficies agricoles utiles (SAU) (globales et par tête d'habitant) le plus souvent régressent, par suite de mécanismes complexes où le surpâturage, la déforestation, la désertification, l'érosion éolienne et, de plus en plus, l'urbanisation etc. jouent un rôle considérable suite à des gestions inappropriées d'un environnement fragile et vulnérable. Les prises de conscience et les politiques concrètes ont du mal à se dessiner et à se concrétiser.

On peut noter que la production agricole est :

- en régression *relative* : Elle ne représente plus qu'une part très faible du PIB, en général inférieur aux pourcentages d'actifs, suite à l'accroissement des revenus provenant d'autres sources. Lorsqu'il y a croissance, elle est beaucoup plus faible que celle de la population ;
- cette régression est aussi *absolue* : Il y a une baisse plus ou moins accentuée de la production agricole en termes physiques. Certains pays comme l'Algérie perdent totalement leur production agricole d'exportation, sans pour autant améliorer leur production alimentaire. Alors que la demande croît fortement du fait de l'accroissement démographique mais surtout de l'accroissement et de la redistribution des revenus issus de la rente, des subventions accordées et de la surévaluation des monnaies nationales, l'offre ne répond pas. Cela veut dire que les politiques « d'intensification » agricoles, même quand elles ont été mises en place, ont plus ou moins échoué à augmenter les rendements par hectare et les rendements par homme dans la mesure où elles ont tendu, le plus souvent, à être des politiques de mécanisations outrancières, à partir d'inputs importés. Cela signifie en fait que les modèles importés d'intensification sont inadaptés et inappropriés.

Cela se traduit globalement par ce que l'on a analysé comme « la dépendance alimentaire » ou, en d'autres termes, une régression des taux d'autosuffisance alimentaire, et, de façon plus large des balances agricoles négatives et une multiplication des importations, tant en volume qu'en valeur, des biens alimentaires de base. L'inadaptation des politiques agraires, qu'elles aient pris forme de réformes agraires, de socialisation ou de recours au marché résultent d'un faisceau de causes où l'on retrouve constamment, mais en doses différentes : mauvaise organisation de la production, de la commercialisation et du stockage, système de crédit inefficace et système de prix absolus mais surtout relatifs, désincitateur, voire déprotecteur.

Le système de prix imposé aux producteurs traduit beaucoup plus la préoccupation de consommation à bas prix des couches urbaines. Ils ne couvrent pas les coûts, forcément élevés, suite aux problèmes physiques et économiques notés précédemment. Les subventions généralisées ont été aussi plus tournées vers la consommation..., et donc l'importation et les producteurs étrangers qui vont y répondre, et donc en bénéficier. Or, ils se trouvent, eux, subventionnés de surcroît par leurs propres gouvernements (USA, U.E...). Ceci sans compter leur niveau élevé de productivité et de compétitivité résultant en premier lieu de leur dotation naturelle en eaux et en terres arables sans commune mesure avec celles des pays arabes dont une grande partie sont arides ou semi-arides, même si d'autres (Irak, Egypte...) bénéficient de systèmes hydrauliques importants.



On aboutit alors, à des habitudes stables et parfois quasi-structurelles de consommation et de gaspillages sur lesquelles il semble difficile de revenir rapidement. Les tentatives de réversibilité provoquent des émeutes du Maroc à l'Irak, en passant par l'Égypte et l'Algérie. Finalement, des coûts budgétaires élevés, accompagnent ce type d'arbitrage (plus du 1/3 des dépenses budgétaires en Égypte). On se rend compte que « l'État démiurge » (De Villiers 1987) a conforté la croissance démographique par une politique alimentaire bon marché moyennant une politique agricole d'insertion dépendante dans des filières agro-alimentaires dominées par l'agro-business (Boukella 1992).

Le Ministre de l'économie et du commerce des Emirats arabes a résumé cette situation en disant qu'actuellement « 7 pains sur 10 consommés dans les pays arabes sont importés ». La prise de conscience, tardive, des problèmes posés par les problèmes agro-alimentaires, en particulier des risques induits et des coûts économiques supportés, a provoqué des changements au niveau des discours, des préoccupations et des crédits alloués à l'agriculture. Mais, les progrès décisifs restent encore à réaliser. Ils ne peuvent résulter que de l'utilisation efficace, physiquement et économiquement, des ressources naturelles particulièrement rares: eau, terres arables, forêts, ou, au contraire, abondantes (soleil) pour produire en fonction de spécialisations à construire et découlant d'améliorations foncières et techniques appropriées. Or trop souvent, le « progrès » technique et la modernisation ont consisté en des mécanisations (et/ou salarisation) abusives et mal menées, et donc destructrices d'écosystèmes fragiles... d'emplois et, finalement, de paysanneries appauvries et fragilisées (Chaulet 1987, Bedrani 1986).

Cependant, dans la mesure où « la dévalorisation traditionnelle du rural dans une société dominée par le nomade et le citadin est accentuée dans l'économie de rente et d'importation » (Chatelus 1993; Chaulet 1987), la crise des agricultures des pays arabes constitue une crise de la société. L'exode rural, sans y être particulier, semble toutefois d'une intensité exceptionnelle. Il a alimenté et la « rurbanisation » des villes selon la juste expression de M. Lacheraf et l'émigration. La réhabilitation de la paysannerie, de ses savoirs et de ses savoir-faire dans des sociétés obnubilées par des connaissances « extérieures » (Khatibi 1990), sans lien avec leurs réalités propres constitue un préalable à toute politique agraire et alimentaire réussie, et de façon plus large à toute politique de développement. Le mimétisme et la transposition de modèles inappropriés ayant été souvent plus destructeurs que modernisateurs. De même, l'incorporation de technologies ne peut être efficace que si ces dernières sont appropriées, si elles sont le fait des acteurs sociaux bénéficiaires et qu'elles se greffent sur des terrains préparés à les recevoir.

### **Le développement comme meilleure politique de population**

La transition démographique a été définie comme « le passage d'un régime traditionnel d'équilibre démographique à mortalité et à fécondité fortes à un régime moderne d'équilibre à mortalité et fécondité basses » (Chesnais 1986). Cette théorie postule en fait la nécessité d'une régulation quasi-mécanique où une baisse de la fécondité suit, nécessairement et automatiquement, celle de la mortalité. Cela suppose que les populations concernées prennent conscience que le natalisme n'a plus de raisons d'être, et limitent les naissances. Cette modification de comportement peut être spontanée ou constituer le résultat de politiques réussies de contrôle des naissances. Elle semblait aussi susceptible d'être accélérée par le développement, essentiellement l'augmentation du niveau de vie et du niveau d'instruction, en particulier des femmes. C'est alors globalement l'attitude observée dans la plupart des Etats arabes.

Cette première période, est alors dominée, par le refus, implicite ou explicite, de toute politique de contrôle des naissances, voire de politiques franchement populationnistes dans certains cas. Attitude confortée par la double revalorisation des prix du pétrole qui va procurer des ressources fortement accrues, largement utilisées pour nourrir ces nouveaux excédents de population.

Le taux de croissance de la population atteint, durant cette période et dans beaucoup de pays arabes, des sommets. La forte fécondité résulte des comportements natalistes qui prédominent encore mais aussi de politiques volontairement natalistes comme c'est le cas de la Syrie (Courbage 1994) soit que des pays se sentent, ou qu'ils sont réellement très peu peuplés comme les plus riches d'entre eux (Arabie, Emirats, Libye), soit qu'ils sont moyennement peuplés, mais optent, pour des raisons politiques et/ou stratégiques pour des attitudes de refus de tout contrôle (Irak, Syrie, Algérie). Refus hautement proclamé par l'Algérie à la conférence de Bucarest en 1974. Dans le cas de ce dernier pays, il semble que ce soit surtout des considérations de politique extérieure et en particulier le rôle qu'il veut alors jouer sur le plan international en tant que leader du mouvement des pays non-alignés qui expliquent une telle attitude. Cela est d'autant plus plausible que sans mettre en place une politique explicite de contrôle des naissances, il laisse faire. Les premiers centres de P.M.I. qui sont aussi des centres de planning familial datent de cette époque (1970) (Ladjali 1985; Kouaouci 1992).

Cette vigueur démographique s'accompagne d'une montée urbaine, non moins exceptionnelle, suite à des rythmes élevés d'urbanisation où l'exode rural joue un rôle clef.

Or, l'ensemble des politiques sociales et redistributives que nous avons analysées précédemment dans la mesure où elles prennent en charge en particulier les coûts des enfants n'incitent pas à la limitation de leur nombre. Sauf si elles instaurent

effectivement la sécurité et l'allongement de l'horizon temporel qui incitent à des calculs (plus ou moins) économiques individuels.

Les théories démo-économiques, qu'elles soient dérivées du modèle de Malthus ou de celui d'E. Boserup, ne semblent pas s'y appliquer dans la mesure où un élément radicalement nouveau intervient avec l'avènement des économies basées sur la rente pétrolière. A cet égard, il faut souligner que le pétrole ne constitue pas la seule matière première à procurer une rente (au sens ricardien du terme, et donc comme catégorie économique et non morale) plus ou moins substantielle à ses détenteurs, laquelle varie selon les périodes. (Sid Ahmed 1989). Il faut cependant distinguer soigneusement les problèmes posés par la *captation d'une plus grande partie de cette dernière, par rapport à celle appropriée par les firmes pétrolières étrangères, de ceux suscités par son utilisation*. Notons aussi que certains des pays arabes non pétroliers ont bénéficié de rentes provenant d'autres matières premières comme c'est le cas du Maroc par exemple (phosphates).

Globalement, on note le maintien des femmes dans la sphère domestique et donc le « refus » de leur travail à l'extérieur de l'espace privé, malgré une élévation certaine du niveau général d'instruction, et de celui des femmes en particulier. Les taux d'activité féminine semblent être parmi les plus bas sur le plan mondial. La diffusion d'une instruction à contenu laïque implicite, dans beaucoup de pays, bouscule jusqu'à un certain point l'ordre social existant, mais ne le remet pas en cause. La redistribution de la rente contribue à conforter des traits culturels très forts de la société patriarcalo-musulmane où la séparation des sexes, des lieux de leurs activités et pouvoirs est prégnante et déborde alors largement l'aire arabe.

Les ressources abondantes tirées du pétrole, directement ou indirectement, et de façon plus globale, les politiques de développement menées alors se traduisent par des taux de croissance supérieurs à ceux de la population.

Des mouvements migratoires externes intenses jouent alors comme soupapes de sécurité en soulageant certains pays de leur surcroît démographique trop important. Au niveau du Machrek, ce sont essentiellement les migrations égyptiennes qui, du Golfe jusqu'à l'Euphrate, comblent les déficits et répondent aux appels de main-d'œuvre qui se font jour. L'émigration maghrébine sera, au contraire, orientée vers les pays européens, en particulier la France. Mais si, dans ce dernier cas, elle semble pousser à l'accélération de la transition démographique, c'est le contraire qui est observé dans le premier cas (Courbage 1994). Ces mouvements migratoires présentent certes des avantages mais aussi des inconvénients considérables.

Pour les pays exportateurs de main-d'œuvre, l'avantage classiquement mis en avant concerne l'envoi des fonds par les travailleurs. Pour certains pays comme l'Égypte, les remises des émigrés représentent en 1980, la moitié des exportations,

soit plus que le montant cumulé des revenus du canal de Suez, des exportations du coton et de la valeur ajoutée par le haut barrage (Chatelus 1993). Les pays les moins dotés en pétrole à l'époque, (Soudan, Jordanie, Liban, Yémen, Maroc...) y trouvent l'essentiel de leurs ressources en devises. Cela contribue à améliorer les problèmes de sous-emploi, de niveau de vie et de meilleure répartition spatiale au sein du Monde arabe.

Les inconvénients, ou effets négatifs, ne manquent pas. Quand une partie importante de la main-d'œuvre masculine s'expatrie, la destruction de la cellule familiale s'ajoute à l'abandon des cultures dans des pays où les femmes ne prennent pas toujours le relais des hommes en la matière. Certains pays souffrent alors de la pénurie de travailleurs qualifiés quand les plus diplômés, les mieux formés et les plus performants, tendent à s'expatrier. Un phénomène de Brain-Drain vide, certains pays de leurs compétences professionnelles (Oufriha 1980, Zahlan 1982) et, dans les cas les plus extrêmes, de leurs élites, quand s'y superposent des problèmes politiques aiguës qui ont varié selon les époques et les pays qui en ont été affectés... Cela tend par ailleurs à renforcer un modèle de consommation ostentatoire de biens, symboles de réussite sociale. Tous les biens sont importés des pays développés (voitures, électroménager...). La faiblesse des sommes affectées par les émigrés à des investissements productifs ne permet pas le désenclavement des régions rurales, émettrices de main-d'œuvre.

Dans les pays et les régions les plus fortement touchés par le phénomène, le plus grave semble être la déstructuration de l'ensemble de l'économie et de la société. L'impact sur les élites professionnelles restées sur place peut-être aussi ravageur, quand leur revenu devient dérisoire par rapport à ceux d'un émigré, même non qualifié, surtout lorsque se généraliseront les dévaluations et / ou les dépréciations des monnaies nationales...

Sur le plan interne, les mécanismes d'un phénomène massif d'exode rural se mettent en place et sont confortés par des politiques délibérées. La montée urbaine enregistrée, d'une vigueur exceptionnelle, ne lui est pas uniquement imputable. Partout, on assiste à des phénomènes de « rurbanisation » des villes. L'optimisme ambiant qui prévaut alors estompe ou gomme les évolutions lourdes qui se dessinent alors, avant même la rupture économique.

## Effritement de la rente-endettement et nouvelles perceptions du développement

### Les politiques de stabilisation et d'ajustement structurel comme nouvelles versions des politiques de développement ?

En termes réels, le pouvoir d'achat des recettes pétrolières, commence à chuter dès 1975-76, mais la conjoncture mondiale reste favorable à l'ensemble des pays exportateurs de produits primaires, et donc d'hydrocarbures jusqu'en 1980.

Le tournant des années 1980 est marqué par un ensemble de crises majeures plus ou moins violentes qui ont secoué les pays arabes, plus spécialement ceux qui étaient devenus, directement ou indirectement, trop dépendants du pétrole, qui s'étaient lancés dans des politiques trop ambitieuses et trop volontaristes, et dont les populations apparaissaient alors comme trop importantes par rapport à des ressources brusquement tarées, et ce, d'autant plus qu'on les a trop peu (chômage) ou trop mal insérées dans des processus productifs (sureffectifs et faiblesses de la productivité).

Au delà de l'essoufflement du moteur de croissance en œuvre, cela traduit l'échec des politiques d'import-substitution uniquement tournées vers le marché intérieur... Mais, le déséquilibre global macro-économique qui en résulte, a une double origine :

**Exogène** : le retournement brutal et durable de la conjoncture internationale, en particulier la chute drastique du prix du principal (sinon unique) produit d'exportation de la région (et des différents pays la composant) et du cours de la monnaie à travers laquelle il est libellé (dollar) aboutit à un *contre-choc dévastateur*. Il équivaut à une détérioration profonde des termes de l'échange qui fait disparaître rapidement tout « surplus » extérieur, entraîne de nombreux déficits... et amplifie le mouvement d'endettement extérieur. A des exportations croissantes de pétrole, en volume, va alors correspondre une forte baisse des revenus pour l'ensemble de la Région et de chacun des pays exportateurs de pétrole. Le choc était prévisible dès 1975-76, du fait de la récession qui frappe les principaux pays clients (OCDE) qui accumulent alors, des volumes de chômage considérables (50 millions).

Il sera « ressenti » de façon différenciée selon le degré de dépendance vis-à-vis du pétrole, le volume des ressources face à l'importance de la population et de ses « besoins », aux appétits des nomenclatures qui se sont mises en place, et/ou aux besoins de fonctionnement des industries implantées pendant la « période glorieuse ». La crise sera gérée différemment selon les pays, en fonction du degré de myopie stratégique des différents Etats, ce qui renvoie à la nature, à la constitution et aux modalités de fonctionnement de ces Etats.

En effet, exprimés en termes réels, et en prenant pour base 1974, les prix sont passés de 11.2 \$/b en 1974 à 5.8 \$/b en 1992, et à 10 \$/b à fin 1998. En

1992, les hydrocarbures procurent près de la moitié seulement de leurs revenus de 1974 (Sarkis 1993). Pour certains pays, cela se traduit par une chute des revenus extérieurs de moitié, d'une année sur l'autre, ce qui va précipiter un dangereux mouvement d'endettement... tant public que privé, et le plus souvent à court terme, et donc aux prix des marchés financiers.

De plus, cette chute des revenus extérieurs se fait initialement (tournant des années 1980) dans un contexte de renchérissement des taux d'intérêts sur les marchés financiers internationaux, tandis que les fonds prêtables se font, de plus en plus, difficiles à mobiliser.

**Endogène** : les politiques de développement se sont accompagnées de politiques d'expansions monétaires et de déséquilibres budgétaires pour financer l'ensemble des « obligations » contractées par les Etats. Cela provoque inflations et déséquilibres extérieurs. Par ailleurs, suite à des coefficients de capital trop élevés, à des délais de maturation trop longs, les investissements réalisés ne génèrent pas les flux nécessaires au remboursement des capitaux empruntés et des intérêts qu'ils supportent : c'est la crise financière, la crise des paiements extérieurs. Les politiques de stabilisation et d'ajustement structurel imposées par le F.M.I. vont se succéder dans la région (En-Naggar, 1987, Jazayeri, 1988, Sid-Ahmed 1993) avec plus ou moins de rapidité et de vigueur.

Les politiques de stabilisation ont pour but affiché, la fin des déficits publics, plus particulièrement du déficit budgétaire. Cela signifie suppression des subventions à la consommation et compression des dépenses sociales et, de façon plus large, « marché » et « prix de marché ». Des politiques monétaires et budgétaires restrictives, vis-à-vis du Trésor et des entreprises publiques sont mises en place. En effet, c'est une restriction drastique de la demande qui est visée plus spécialement celle impulsée par l'Etat. C'est le début de la fin des politiques allocatives et redistributives.

En fait, la réduction du déficit budgétaire est souvent problématique comme on a pu le mettre en évidence pour un pays comme le Maroc (Hibou 1996) et la réforme fiscale est d'autant plus difficile à mettre en œuvre que les phénomènes d'évasion et d'informalisation sont importants. Elle est d'autant plus difficile à mener dans les pays pétroliers que « la fiscalité sur les hydrocarbures a dispensé les autorités de rechercher le consentement à l'impôt ou le consensus social sur son niveau » (Benachenhou 1998). Ciment de l'alliance nationale et de l'autoritarisme politique, elle permet à l'Etat de dominer la Nation parce qu'il est indépendant d'elle, de ses activités et de ses motivations profondes exprimées politiquement. Quand à l'investissement public, autre volet important de la demande globale, sa réduction n'est pas obligatoirement compensée par un accroissement de l'investissement privé. Soit que des agents privés sont inexistantes ou trop faibles, soit qu'ils aient besoin d'infrastructures d'accueil qui ne peuvent être le fait que de l'Etat. (Bellon; Gouia 1997). En fait et de façon plus fondamentale, la plus grande

partie des usines implantées à grands frais ne fonctionne que moyennant subventions budgétaires et/ou protections tarifaires fortes.

Bref, on se trouve dans une situation où des ressources brutalement diminuées, s'opposent à la poursuite d'investissements extensifs, mal localisés et peu maîtrisés (Oufriha 1986), entraînant une baisse de la capacité d'importation, et donc de fonctionnement d'usines, trop liées au marché extérieur quant à leurs inputs, alors que les charges sont brusquement accrues suite aux dévaluations (plus ou moins drastiques selon les pays) et aux nouveaux taux d'intérêt brusquement en hausse dans le cadre de politiques monétaristes (Oufriha 1995b) impulsées, peu ou prou, par le F.M.I. et la Banque Mondiale.

La crise du secteur exportateur et le très lourd fardeau de la dette qui n'a cessé de s'accroître par le jeu des intérêts composés, par le poids des importations « incompressibles » sont difficilement réversibles à court terme. Bref, la rareté des moyens de paiements extérieurs fait obstacle à l'importation, des intrants tant agricoles qu'industriels. Cela retentit négativement sur les taux d'activité, d'autant plus fortement que des possibilités de substitution interne n'existent pas à court terme. On enregistre partout alors, et avec des intensités variables, de brutales décélérations (voire régressions) du taux de croissance de la PIB. Les niveaux d'activité, déjà faibles tendent à régresser : il y a alors une remontée du chômage qui est devenu urbain et souvent explosif alors que les situations de départ étaient plus marquées par un sous-emploi rural plus ou moins bien accepté selon les pays.

Si dans leur version stabilisatrice et de court terme, les PAS signifient « dépenser moins », dans leurs aspects structurels et de plus long terme, cela signifie « exporter plus ». pour payer la dette, et donc les créanciers. Les programmes d'ajustement structurel visent en fait à re-solvabiliser des pays trop endettés. La promotion des exportations, comme nouveau « modèle » de développement ou plus exactement comme nouveau credo, semble plus facilement réalisée par les pays les moins marqués par l'économie pétrolière et qui s'y étaient engagés plus précocement (Maroc, Tunisie, Egypte). Mais, même dans ces pays, elle reste fragile. En toute hypothèse, elle suppose des mutations quantitatives et qualitatives de l'offre. Les biens offerts doivent être compétitifs sur le plan international. D'où le problème, non encore résolu, de la « mise à niveau » de leurs industries et de façon plus large de toutes leurs économies qui se pose avec acuité suite à la proposition, européenne d'établissement d'une zone de libre échange, faite à Barcelone, en 1995. (Ould Aoudia, 1997). Une série de conditions sont à remplir tant du point de vue des pays arabes que de l'Europe pour que cette proposition soit véritablement « un pari sur l'avenir et non un marché de dupes » (Bensidoun, et Chevalier 1996). En effet, elle équivaut à une ouverture préférentielle vis-à-vis de l'Europe qui y réalise déjà ses principaux excédents commerciaux. A défaut, elle risque de se traduire par une désindustrialisation sans contrepartie, de quelque nature, et donc une plus grande vulnérabilité.

Notons que l'ouverture du commerce extérieur se traduit, souvent, par un accroissement marqué des importations de biens de consommations destinés aux couches favorisées de la population, financées grâce aux rééchelonnements de la dette. Le problème de l'endettement exagéré semble alors constituer une des entraves majeures à toute politique autonome. Entre-temps, certaines des politiques de libéralisation et du commerce extérieur vont produire de nouvelles couches compradores...

On peut dire, avec certains auteurs, que les dettes extérieures représentent la meilleure « trouvaille » des organismes financiers dans les années 1970, pour renouveler à souhait une source de revenus en utilisant pour l'essentiel, à l'origine, les pétrodollars déposés en Europe par les riches émirats (Valmont, 1993). Elles seraient passées globalement de 112 milliards de dollars en 1980 pour un PNB de 378 milliards de dollars et des exportations de 274 milliards de dollars à 174 milliards de dollars en 1987 pour un PNB de 372 milliards et des exportations qui ne sont plus que de 132,5 milliards (Corm 1993) ou de 115 milliards de dollars en 1985 à 152,9 milliards en 1992 (Khader 1995).

L'ensemble des ratios classiquement calculés pour mesurer le poids de la dette montre qu'elle devient excessive et que ce sont les trois pays de l'Union du Maghreb arabe (UMA) (Maroc, Algérie, Tunisie) qui supportent les plus lourdes charges. Pour certains pays, le poids de l'endettement tend à devenir strangulatoire. L'importance des débours effectués au titre du service de la dette passe de 10,2 milliards de dollars en 1985 à 16,2 milliards de dollars en 1992. Le ratio global : service de la dette sur exportations, qui est alors de 31,5 pour cent masque des situations extrêmes où ce ratio peut atteindre les 100 pour cent! L'endettement extérieur signifie aussi que le « développement » n'a pas été financé par de l'épargne interne, donc moyennant un peu plus d'austérité collective et de meilleure gestion, et un peu moins de fuite de capitaux. L'obligation d'exporter plus pour payer la dette, c'est la polarisation accrue sur le secteur exportateur et tout ce qui contribue à procurer rapidement des devises... au détriment des cultures vivrières parfois. Rente et endettement ont généré la corruption des acteurs publics liés au fonctionnement des marchés publics, des rouages de l'Etat et de ses innombrables entreprises. Ils ont alimenté une nouvelle version de la fuite des capitaux, et ont donné naissance à de nouvelles couches sociales à l'enrichissement rapide et connectées au politique. Les clivages sociaux qui avaient régressé durant la période antérieure redeviennent plus accentués et d'autant moins tolérables que la légitimité de nouvelles et trop rapides fortunes est fortement contestée.

### **Explosion urbaine, P.A.S., et nouvelles logiques marchandes**

La chute des recettes extérieures, l'endettement, les PAS entraînent la remise en cause de la prépondérance de l'Etat et la promotion active, mais plus ou moins bien réussie selon les pays, d'une nouvelle division des tâches entre secteur privé



et public, comme expression d'un « redéploiement des engagements étatiques » (Camau 1988). Cela se traduit aussi par la fin des subventions pour les produits de grande consommation qui enregistrent alors de fortes hausses de prix et, de façon plus large, de la politique de « nivellement » social par les politiques de salarisation intensives et de redistribution du revenu, d'où des processus complexes mais très puissants de différenciations sociales extrêmes. De façon plus précise, l'impact des PAS sur l'emploi et la gestion de la force de travail semble se traduire par l'émergence « de nouvelles logiques marchandes » (Bernard 1991) et de l'affaiblissement de l'Etat. Ces dernières semblent constituer une forme de réponse à l'explosion urbaine et au ralentissement de la croissance économique et prennent le plus souvent l'aspect d'un « informel » plus ou moins spéculatif mais plus ou moins bien étudié selon les pays et les régions. En toute hypothèse, on peut dire qu'à côté des traits similaires, se nouent des processus fortement différenciés.

L'explosion urbaine, enclenchée durant la période précédente, et alimentée alors par l'exode rural, résulte maintenant davantage de la croissance démographique interne aux villes et de leur extension territoriale. Les taux d'urbanisation atteignent et dépassent 75 pour cent, dans les cas extrêmes, et sont toujours largement supérieurs à 50 pour cent. Le sous-emploi rural, traditionnel, plus ou moins bien accepté selon les pays, s'est transformé en chômage urbain dur, et générateur de violences.

La croissance économique, relativement forte, durant la décennie 1970, régresse fortement et devient parfois négative pour certains pays. En effet, la crise a entraîné une réduction des investissements, de la croissance et de l'emploi salarié. L'industrialisation s'était, de plus, réalisée moyennant incorporation de technologies fortement capitalistiques, par substitution d'importations, mais aussi par concurrence, et le plus souvent *destruction des productions artisanales ou de ce qu'il en subsistait. Les périodes antérieures de colonisation les ayant plus ou moins gravement affectées.* Même dans les pays les moins touchés par l'agression coloniale, la logique de fonctionnement en a été, le plus souvent, déjà fortement altérée comme ce fut le cas par exemple de la Tunisie. (Pennec 1960).

Cependant, le déséquilibre entre offre et demande de travail ne se traduit pas par un volume de chômage aussi important (apparent ou déguisé) que le laisserait supposer la pression démographique urbaine.

C'est que, entre le salariat « ferme » des grandes entreprises et de l'administration et le chômage, toute une série de statuts intermédiaires s'est développée. Les enquêtes réalisées dans certains pays arabes montrent que les petites activités urbaines sont en pleine expansion et constituent souvent la majorité des créations d'emplois (Charmes 1986). Elles fournissent biens et services essentiels aux modes de vie et distribuent des revenus parfois supérieurs à ceux du monde rural. Leur dynamique est essentielle pour comprendre le processus auto-entretenu de la croissance urbaine et le maintien d'un certain niveau de vie, même dans les espaces

urbains les plus défavorisés. Elles semblent constituer aussi une forme de flexibilité nouvelle tant dans des économies fortement étatisées (Hugon 1991) que dans celles où s'amorcent des processus d'informalisation similaires à ceux enregistrés en Italie (Hibou 1996). Ils semblent alors témoigner d'un dynamisme certain et ne pas constituer, forcément, des secteurs de survie.

On estime que ce secteur représente de 20 à 30 pour cent des emplois dans la plupart des villes. La relation inverse, entre volume de l'emploi du secteur informel et niveau du PIB par tête d'habitant que semble dégager J. Charmes (1986) ne nous semble pas pertinente dans la mesure où les processus d'ajustements structurels ont démarré à des dates très différentes, pour les pays examinés. Il n'en demeure pas moins qu'il représente un « secteur non structuré dans lequel il se passe des choses » (Martens 1997) et qui, donc ne vit pas uniquement au dépens de la ville, mais qui peut, parfois, la faire vivre et représenter alors jusqu'à 40 pour cent de la PIB d'un pays comme le Maroc (Hibou 1996).

Le développement des activités informelles semble, par ailleurs, constituer une réponse particulière au caractère non concurrentiel des activités hautement capitalistiques et aux distorsions introduites par les monopoles étatiques. En ce sens, elles constituent un mode de régulation de la pression démographique où coexistent petites activités marchandes « modernes », système de débrouillardise, mais aussi mode de vie et de survie en milieu urbain. L'informel a très peu et très rarement le caractère d'une stratégie de flexibilisation de l'offre, moyennant compression des coûts en vue de la création, du maintien, sinon de l'accentuation de la compétitivité internationale.

On se rend compte alors, que les politiques de développement ont échoué dans l'homogénéisation des structures économiques et que la nouvelle manière de penser, ce dualisme fondamental, consiste dans l'opposition entre secteur structuré secteur non structuré (Hugon 1991), alors que des pays comme l'Italie ont su tirer partie d'un informel compétitif tourné vers l'exportation: c'est ce que l'on appelle la « troisième Italie ». En effet, *l'informel dans ce cas là constitue une stratégie délibérée de flexibilisation de l'offre*, constituée de petites entreprises performantes prenant leurs appuis sur des réseaux familiaux et baignant dans un milieu sociologique et économique qui les porte et leur permet de fonctionner en complémentarité, voire en parfaite osmose avec leur économie et leur société et d'exporter des produits à forte teneur de main-d'œuvre. Ceci n'est malheureusement pas le cas dans la plupart des pays arabes.

Cependant, cet informel constitue aussi, par bien des aspects, en tout cas au Maghreb, « l'expression de la réappropriation d'une certaine logique marchande, dans une logique privatiste à dominante familiale et majoritairement petit » (Bernard 1991) mais ne s'y résout pas, dans la mesure où lui-même est très hétérogène, répond à des logiques divergentes et met en jeu des acteurs qui n'ont pas les mêmes capacités de *transformation*. En toute hypothèse, l'informel urbain dans

bien de pays arabes semble constituer une des conséquences importantes des politiques de libéralisation et de restructurations économiques et constitue l'une des facettes de nouveaux rapports entre secteur public et secteur privé. (Hugon 1991) Dans d'autres, au contraire, il ne constitue que l'extension de situations latentes antérieures mais qui prennent une dimension considérable avec l'ouverture extérieure et les connexions avec des réseaux mafieux (Hibou 1996).

Au delà, le bouleversement du système de prix relatifs entraîne des modifications des structures sociales et des rapports de pouvoir entre différents groupes sociaux dont les plus importants concernent, d'une part, ceux connectés aux réseaux internes qui s'appauvrissent par rapport à ceux connectés au marché et à l'extérieur qui s'enrichissent, et d'autre part, ceux entre monde urbain et monde rural, bien analysé pour le Maroc qui n'est pas le seul cas d'espèce. Tant s'en faut. (Hibou 1996). Les acteurs innovants que ces politiques tentent de faire émerger se recruteront dans ceux qui auraient le moins bénéficié de rentes de situation ou qui seraient plus sensibles aux signaux du marché. Pour l'instant, il semble y avoir une prépondérance des circuits commerciaux et de circulation des marchandises importées et non produites sur place, plus particulièrement dans les pays où les artisanats traditionnels ont été le plus complètement détruits ou dévoyés, ce qui semble assez généralisé, à l'exception de quelques cas notables.

### **Transition démographique particulière ?**

Cependant, en matière de population, des réactions ne tarderont pas à se manifester, et la plupart des pays arabes opèrent un revirement doctrinal plus ou moins rapidement, et mettent en place des politiques de planification familiale souples, non coercitives et basées sur la diffusion plus systématique des méthodes modernes de contraception. Qu'en est-il actuellement ?

Les résultats en termes de baisse de la fécondité malgré des « exceptions » ont semblé pendant longtemps ne pas correspondre à ceux escomptés. A la belle unanimité observée autour de la notion de transition démographique ont semblé, pendant un certain temps, faire place quelques exceptions notables sur le plan international, dont ont fait partie les pays arabes. La conférence sur la population et le développement réunie au Caire, en 1994, n'a pu que constater la résistance de certaines sociétés aux programmes « de planification familiale ». Ph Fargues (1995) soutient même que cette conférence est doublement significative « de la fixation sur la ville d'une peur démographique globale et de sa fixation sur l'Islam perçu, sinon désigné, comme un frein à la transition démographique ». Cette mise en accusation de « l'Islam » *sui generis* comme frein au contrôle des naissances apparaît pour le moins paradoxale. Contrairement au christianisme et plus spécialement au catholicisme, l'Islam ne restreint pas la finalité de l'acte sexuel à la seule procréation, mais reconnaît son rôle important dans l'épanouissement des individus. En particulier et dès le départ, l'Islam autorise le recours au *coitus interruptus*, connu

sous le nom de « Azl » (Bourayou et Belkadi 1997) alors qu'il est banni par la Bible dont le mot d'ordre est : « croissez et multipliez ». Plus récemment, l'usage des divers types de préservatifs ou le recours à la contraception chimique (pilule) ne sont pas exclus alors que ces modes de régulation démographiques restent, de nos jours encore, contraires sinon au dogme catholique, dont je ne saurais être juge, mais en tout cas, aux interprétations qu'en donne « l'Évêque de Rome » (Le Pape).

Cela souligne un fait paradoxal. Alors que les démographes se croient bien informés sur la fécondité, on constate « une méconnaissance totale d'une partie de ses déterminants » et, en partie un « défaut de connaissance des déterminants du désir d'enfant comme réalité sociétale » (Colomb 1995). En d'autres termes, cela signifie que la transition démographique ne se fait pas de façon abstraite mais dans le contexte d'une société déterminée qu'il n'y a pas, « une transition mais des transitions démographiques » (Tabutin 1992, 1996, et Fargues 1988) où l'économique et le social sont étroitement imbriqués et où prévalent des valeurs culturelles différentes de celles diffusées par « l'occidentalisation du Monde » (Latouche 1992). Ceci explique que les évolutions des connaissances, des attitudes et des pratiques liées à celles des aspirations, des mentalités et des valeurs attachées à la procréation n'ont déterminé la baisse de fécondité d'abord que chez des catégories particulières, restreintes, de population: les groupes sociaux novateurs, les élites. L'instruction n'a aucun effet mécanique dans ce sens (Courbage 1994) dans la mesure où même des groupes de femmes, d'instruction supérieure peuvent ne pas s'y conformer et que bien des fécondités semblent « imprévisibles » (Courbage 1989). Cependant, si globalement les variations de fécondité à l'intérieur des populations nationales semblent obéir aux facteurs explicatifs généraux, il n'en est pas toujours de même entre sociétés nationales. C'est ainsi que la liaison inverse, observée entre fécondité et produit national brut, disparaîtrait au Maghreb (Fargues 1990). Les pays qui ont les revenus par tête les plus élevés seraient ceux où la fécondité est la plus élevée et auraient donc une liaison inverse de celle qui est classiquement observée. Cette analyse mécaniciste qui semblait valable pendant un certain temps, tend à être démentie par les évolutions les plus récentes.

De façon générale, la baisse de la fécondité semble être intervenue d'abord dans les groupes sociaux où la mise en circulation des moyens modernes de contraceptions a été acceptée. Elle a accompagné le développement de l'instruction, la modification des structures familiales et surtout l'entrée des femmes sur le marché du travail et l'amélioration de leur statut social. Mais, elle va se diffuser sur toute la société, de façon plus ou moins rapide selon les pays.

On a pu avancer deux types d'explications complémentaires aux résistances observées pendant longtemps. Ph Fargues fait intervenir les structures patriarcales sur lesquelles sont bâties les sociétés arabes et qui se caractérisent en particulier par la domination des hommes sur les femmes et des vieux sur les jeunes. Nous avons préféré parler d'un ordre patriarcalo-musulman (Oufriha 1986) où la

domination des hommes est confortée, en particulier, par des règles successorales issues du Coran mais surtout de la « lecture » qui en a été faite par l'orthodoxie musulmane (Arkoun 1981) et qui, donc, imprègne les sociétés « musulmanes » (c'est-à-dire travaillées par le « fait » ou le phénomène Islam) de façon très profonde. Cela ne s'y réduit pas, car dans les sociétés berbères ce phénomène est plus accentué : les femmes étant exhéredées de toute succession en particulier sur les terres.

Ces règles de type agnatique confèrent la moitié de la succession de l'homme à une femme, dans tous les cas de figure. Un nombre, aussi grand soit-il de femmes, ne peut « épuiser » une succession qui ne peut être « fermée » que par un *agnat* ou *aceb*. Le testament autorisé par le Coran est proscrit par la « science des successions » construite par les *foqahas* (jurisconsultes en droit musulman). Un contexte de misogynie violent est réactivé dans la plupart des pays musulmans dans le cadre d'un islamisme politique et d'un intégrisme post-modernisateur qui traduit de façon patente, l'échec des politiques de développement menées par le haut. La contrepartie traditionnelle de nature religieuse et sociétale de ce type de succession, à savoir la prise en charge des femmes veuves et des orphelins, a par contre complètement disparu des comportements masculins qui ne prennent que ce qui les arrange des prescriptions coraniques.

Aussi, le désir d'enfant, est-il, en fait, le désir d'une descendance mâle par les femmes elles-mêmes, descendance qui, seule, leur procure l'autorité et la « majorité » réelle au sein de la famille. Ceci, bien entendu, joue comme tendance, comme toile de fond plus ou moins agissante et se superpose à d'autres facteurs poussant au natalisme comme par exemple la volonté de « retenir » un mari à qui la répudiation permet une facile dissolution du mariage (Oufriha 1986).

C'est dans ce contexte culturel qu'interviennent des facteurs externes, exceptionnellement élevés, dans l'histoire économique et politique des pays arabes (suite à leur importance géostratégique) qui fait du nombre une arme passive de défense. L'avènement d'une économie de rente et d'un Etat dont nous avons précisé plus haut les caractéristiques va jouer dans le même sens. Globalement, et de façon fondamentale, tout se passe comme si, des revenus supplémentaires, obtenus « sans efforts » et provenant d'un *deus ex machina*, représenté par l'Etat, a poussé la société à la préservation de la famille « patriarcale » et de ses valeurs. La vigueur des résistances y est d'autant plus forte qu'elle implique un bouleversement des valeurs et du statut de la femme qui va au delà de la simple instruction. N'est-ce pas parce que la Tunisie bourguibienne est allée un peu plus loin dans le changement de statut de ses femmes que sa politique précoce et vigoureuse de contrôle des naissances semble avoir le mieux et le plus rapidement réussi? En fait, cela tient beaucoup plus à la prépondérance de ses élites, modernistes et occidentalises, au sein de l'Etat. Ces dernières *sont en fait bilingues, et surtout non coupées de leur substrat culturel, d'où une domination idéologique qui va beaucoup plus loin que*

*la simple domination politique*. Bref, en l'absence de véritable décollage économique et de modification radicale d'ordre culturel, les programmes de planification familiale peuvent n'apporter que des résultats partiels, facilement réversibles. La rente, loin d'aider aux transformations économiques et sociales, semble avoir, pendant un certain temps, figé certaines structures. Elle a permis d'ajourner la mobilisation du travail féminin, ce qui est aussi une forme de son affectation.

Il faut noter, par ailleurs, que les possibilités migratoires qui avaient largement joué durant la première période semblent épuisées. Au niveau interne, les niveaux d'urbanisation, mais surtout les conditions de vie en ville sont devenues *insupportables* et la ville ne semble plus aussi *attractive*. La réactivation des politiques agraires et la revalorisation du rural qui se dessine seront-elles à même d'infléchir une dynamique lourde? Le problème de l'explosion de la ville n'est-il pas aussi, fortement, celui des campagnes et de leur désertification?

Au niveau externe, les pays pétroliers les plus riches mettent en place des stratégies de reflux et de limitation des flux migratoires (Chatelus 1993). De la même façon, et pour d'autres raisons, les pays de la CEE, se ferment de plus en plus aux migrants maghrébins. (Khader 1993) On peut noter alors la contradiction d'un partenariat qui, dans le cadre du dialogue et de la construction d'un espace euro méditerranéen, « postule la circulation des biens, des services et des capitaux, mais pose de sévères restrictions à la circulation des hommes » (Khader 1995).

### **De nouvelles problématiques**

Cependant, le paradigme du « développement » dans la mesure où il est « trop dépendant de conceptions matérialistes, productivistes, individualistes et de recettes technocratiques à l'occidentale » (Réseau Nord-Sud Quid Prod) comme théorie et comme pratique se trouve de plus en plus remis en cause. Les analyses critiques émanent de différents courants de pensée. Certains s'attachent aux fondements culturels et anthropologiques de l'évolution des sociétés concrètes et proposent une approche en termes « *de changement social* », ce qui suppose de l'innovation à ce niveau. D'autres, de façon plus pragmatique et plus opératoire, tentent d'inclure la prise en considération de facteurs occultés jusque là : que ce soit en termes de ressources non/ou faiblement renouvelables (cela soulève tous les problèmes d'environnement), que ce soit en termes de nouveaux acteurs (les femmes en particulier). Cela soulève aussi la question du secteur privé et des nouvelles perceptions et attitudes vis à vis des investissements directs étrangers (IDE) qui ont radicalement changé.

### ***Le problème des nouveaux facteurs de production***

Pour les pays arabes, les problèmes centraux d'environnement découlent du mode d'utilisation et de gestion des ressources naturelles dont ils sont faiblement dotés (eaux, terres arables, forêts) ou qui sont fortement polluantes (pétrole, ou du moins ses utilisations).

Les modèles sociaux, les modèles technico-économiques mis en place par les politiques de développement et qui sont sous-jacents à l'appropriation de la nature constituent des freins à une utilisation appropriée, d'où on note la dégradation des terres et des forêts, la pollution et le gaspillage d'eau, la dégradation massive du cadre de vie (Benachenhou 1990).

### ***Le problème de la taille de la population***

Cela re-pose, de façon aiguë, la question de la relation entre taille de la population qui se trouve être importante, si les masses n'ont pas été « réveillées » et insérées dans des logiques productives, et les structures et mécanismes sociaux d'appropriation de ces ressources qui se trouvent fortement déstructurés par des modèles techniques mal adaptés et peu maîtrisés. C'est ce que mettent en relief la plupart des analystes. La prise de conscience *qu'environnement et développement constituent, ou devraient constituer, les deux faces d'un même processus global* entraîne une modification sensible des approches et des politiques qui tentent d'intégrer, avec plus ou moins de bonheur, cette nouvelle dimension jusque là oubliée.

On ne peut plus isoler les problèmes d'environnement de ceux du développement, encore moins de population: cela a beau être une évidence, on ne saurait trop insister sur le fait que tous les grands problèmes d'environnement sont (plus ou moins) directement liés aux problèmes démographiques. L'ensemble des ruptures introduites par les politiques développementistes telles que précisées plus haut ont provoqué des bouleversements internes et se sont soldées par des pressions démographiques plus fortes sur des ressources naturelles plus faibles. Si elles ont aidé à la formulation de politiques agraires moins dispendieuses, elles semblent encore loin des modifications nécessaires (Tabutin 1996).

Au niveau analytique et instrumental, cette nouvelle vision rencontre et conforte la critique de la mesure du « progrès » à l'aide du seul taux de PIB et propose une batterie d'indicateurs plus vastes, à même de mieux rendre compte du « développement humain ». On tente de mesurer ensemble les résultats économiques et sociaux et d'en intégrer les dimensions qualitatives. Les classements des Etats, obtenus ainsi, sont sensiblement différents et permettent une vision moins pessimiste pour certains. Les classements par le PIB et par l'IDH (Indice du développement humain) des pays arabes tels qu'ils apparaissent dans le rapport PNUD de 1990 à 1998 permettent de corriger bien des images, en positif et en négatif !

La forte prise de conscience de la dynamique des individus et des forces du marché fait émerger le problème des nouveaux acteurs du changement social: entrepreneurs locaux et/ou étrangers et firmes multinationales.

### **Qui posent le problème des nouveaux acteurs ?**

Les politiques de développement ont été trop longtemps et trop exclusivement marquées par les interventions massives des Etats. Cependant, « allocataire, néo-

patrimonial et quasi néo-patriarcal dans sa nature, l'Etat rentier arabe est en crise par l'érosion de sa capacité distributive et en perte de légitimité par la contestation accrue de son autorité et de son efficacité ». (Ben Hamouda 1995).

C'est que l'usure de l'argument de la lutte anticoloniale, couplée aux possibilités octroyées par la rente, aura vécu, et avec elle, la dynamique économique qui permettait un certain consensus social. D'où des Etats fragilisés mais qui n'ont pas toujours « construit » ou « permis » un secteur privé capable de prendre la relève à l'heure où le nouveau credo est le marché et l'ouverture. Cet Etat saura-t-il alors muer pour s'imposer en *agent actif de la construction des avantages comparatifs dynamiques* ? *L'impératif est donc beaucoup plus que la réduction de son rôle, la transformation de sa nature dans la conduite d'un changement social* qui ne soit plus impulsée (exclusivement) par ses pratiques. Les forces sociales qui poussent au changement (ou qui y ont intérêt) sans être à même de l'imposer et celles qui y résistent sont plus ou moins fortes, plus ou moins structurées et actives politiquement dans les différents pays.

Or les PAS, tentent de redonner leurs chances aux acteurs du marché, et donc aux entrepreneurs. Beaucoup de pays arabes font depuis plusieurs années des efforts plus ou moins réussis, mais pas suffisamment reconnus, pour redonner une nouvelle dimension au capital privé national, et donc aux entrepreneurs réels ou potentiels que tentent de catalyser des codes d'investissement de plus en plus attractifs, et des « déverrouillages » de leurs espaces d'intervention plus ou moins bien réussis, pour s'ouvrir au capital étranger en lui conférant avantages et protections en termes de garanties et de non nationalisation arbitraire ou « politique ». L'investissement direct étranger, longtemps récusé comme facteur de développement, fait que cette région, et plus particulièrement le Maghreb (l'Algérie étant le cas extrême à cet égard), en a très peu bénéficié (Oufriha 1996 ; Bellon et Gouia 1997), et le plus souvent dans des secteurs non entraînants (pétrole). Il faut souligner, cependant, que les I.D.E *suivent, beaucoup plus qu'ils ne provoquent, la croissance* et qu'ils ont besoin pour se déployer efficacement beaucoup plus d'infrastructures économiques et sociales performantes que d'avantages fiscaux (Bellon et Gouia 1997).

Mais, dès 1974, l'Égypte, avec sa politique « d'Infitah », change de cap. Au tournant des années 80, le Maroc et la Tunisie lui emboîtent le pas et entament des processus de libéralisation et d'insertion dans l'économie mondiale, dans le cadre de l'Export Led Growth<sup>5</sup>.

L'Algérie attend 1988, mais surtout en 1993, pour opérer un revirement doctrinal complet (Oufriha 1996). Cependant, les réformes économiques exigent du temps pour être appliquées et vaincre les habitudes et les intérêts acquis des bureaucraties locales et des groupes bénéficiaires de rentes de situations.

Les trois pays qui ont le plus précocement entamé ce type de politique enregistrent des résultats positifs en termes de reprise de la croissance et de diversification des exportations, avec un fort contenu manufacturier. Il est vrai qu'ils sont parmi les pays arabes les plus faiblement dotés en pétrole. On peut



alors penser que les obstacles résultent plus de contraintes administratives et financières, bref d'environnement socio-économique peu propice que d'incapacités ou d'allergies aux industrialisations à visage humain et à portée de société.

Les unités gigantesques financées par les secteurs publics et réalisées par les grands *engineerings* internationaux (Bechtel, Technip, etc.) et confiées aux bureaucraties n'ont atteint ni les productivités, ni les rendements financiers escomptés, ni provoqué un réel entraînement du tissu social. « Leur rejet, plus ou moins violent, est d'abord rejet de ces modalités concrètes » (Corm 1996). Dans les cas les plus extrêmes, il y a rejet du secteur public et de l'Etat-patron qui est l'attitude des mouvements islamistes. La réhabilitation de la propriété privée et du commerce, prônée par ces derniers, traduit l'émergence des catégories sociales qui en vivent.

Mais, prendre en considération les capacités entrepreneuriales, existantes ou à promouvoir, c'est élargir la vision économique à une vision sociologique, voire sociétale pour se poser la question des mécanismes et des ressorts propres à favoriser leur émergence.

De façon plus large, on assiste à une problématique centrée sur les rôles respectifs des hommes et des femmes (problématique du genre) [(Locoh 1996)] qui accorde une préoccupation plus soutenue et plus attentive aux femmes et à la manière dont elles peuvent être « victimes » et/ou « actrices » implicites ou explicites de la dynamique sociétale. Les recherches et réflexions concernant les pays arabes abordent timidement ce terrain, beaucoup plus investi par les revendications féministes en termes de « droits » à conquérir, qui peuvent être des « préalables » à des activités économiques plus larges.

## Conclusion

Finalement, le paradigme du « développement » se trouve considérablement élargi par toutes les problématiques qui tentent de prendre en considération l'ensemble des dimensions et des ressorts propres à faire enclencher une dynamique sociale positivement orientée en termes de croissance et de progrès économique (PIB) mais aussi sociaux (batterie des indicateurs sociaux, indices du développement humain). On tente de dépasser ainsi une vision trop étroitement économiste en termes de taux d'investissement, se traduisant en mimétisme technologique et en problèmes de transfert et de maîtrise ayant entraîné un endettement excessif, et donc des déséquilibres externes profonds mais aussi des déséquilibres internes, encore plus graves. Cette profondeur s'accompagne d'un degré de complexité plus élevé, qui rend caducs les schémas linéaires et déterministes du développement.

Cependant, au vu des PAS, récemment menés par d'autres pays du Tiers-monde et dans la plupart des pays arabes, rien ne garantit que le « marché » et « l'ouverture du commerce extérieur » constituent en eux-mêmes, des réponses suffisantes, propres à résorber les déficits et les déséquilibres de toute sorte. Bien au contraire. Des réponses propres à remettre les économies sur des sentiers plus

vertueux de croissance; d'une croissance plus respectueuse des contraintes de l'environnement mais aussi plus soucieuse de l'homme et de ses capacités physiques, intellectuelles et culturelles comme principale source de richesse, richesse qui ne saurait se réduire à l'accumulation de « choses », c'est-à-dire de biens et de marchandises importés. Le rôle des Etats demeurera essentiel en matière d'éducation, de formation, de régulation, de promotion. Si ces rôles sont mal remplis, l'ouverture et la libéralisation conduiront à de nouveaux échecs.

Or, la conduite des réformes menées jusque là par les différents pays arabes et telle qu'analysée par A. Benachenhou (1998) montre que des difficultés majeures, de nature structurelle, sont encore à l'œuvre pour la mise en place d'économies « de capitalisme libéral en économie ouverte » telles que postulées par le soubassement théorique et doctrinal de l'ensemble de ces politiques. Au delà des « mythes » sur lequel il est bâti (mythe du marché généralisé, de l'efficacité intrinsèque du secteur privé, et donc de l'incurie *sui generis* de tout secteur public, enfin des avantages comparatifs « révélés » et non construits), l'auteur analyse les difficultés du développement d'un secteur privé compétitif suite aux caractéristiques et aux pratiques que ce dernier a développées pour croître à l'ombre du secteur public. Ceci explique, à des degrés différents, la faiblesse des bourgeoisies, anciennes et nouvelles versions, dans tous les pays arabes.

Aussi, peut-on dire que « la lenteur ou le blocage des processus de réforme vont bien au-delà des incohérences techniques sur lesquels ni le F.M.I, ni les gouvernements locaux ne possèdent de prise réelle ». Ils procèdent de contextes politiques et de dynamiques sociales impulsées par les stratégies de nouvelles catégories d'acteurs : « les militaires, les syndicats, la bourgeoisie locale, les islamistes et les jeunes, notamment les jeunes diplômés sans emploi ». (Benachenhou, 1998). La conduite des réformes dans les différents pays arabes, sa configuration et ses résultats résultent largement des alliances contractées par ces différents groupes sociaux en fonction des différents axes soulevées par ces politiques qui sont loin d'avoir totalement abouti en particulier pour les actions où l'Etat doit agir différemment, alors que ceci est plus net dans les aspects où il doit s'abstenir d'intervenir.

## Notes

1. On entend par là l'ensemble des pays du Maghreb (Afrique du Nord) et du Machrek (Moyen Orient) dont la langue officielle est l'arabe, ce qui exclut des pays comme la Somalie, Djibouti et les Comores dont la langue n'est pas l'arabe.
2. Le substrat culturel est pris au sens anthropologique et se compose essentiellement de deux éléments plus ou moins étroitement imbriqués : La langue, la culture et la civilisation arabes, malgré des minorités linguistiques (berbère, kurde), l'Islam sunnite comme religion de la majorité de la population, même si s'y maintiennent les minorités religieuses (Chiïtes, Druzes et Chrétiens).
3. Beaucoup de symptômes similaires se retrouvent dans des pays très pétrolarisés mais ne faisant pas partie de l'aire arabe tels que l'Iran, le Mexique, le Venezuela, etc.
4. Division Internationale du Travail.
5. Croissance poussée par l'exportation.

## Chapitre 5

---

### L'eau : une économie de gaspillages dans un contexte de rareté\*

#### Introduction

De tous les biens vitaux, l'eau est le plus vital parce qu'il satisfait une série de besoins clefs, de l'ordre de l'essentiel le plus absolu. Les uns sont de type final (consommation directe des ménages), les autres sont de type intermédiaire (consommation dans l'agriculture et l'industrie). Cependant, il répond à des besoins internes et non à des besoins externes. Il n'est pas « stratégique » et n'a pas de valeur marchande à l'échelle internationale. Il n'est donc pas susceptible d'être exporté pour satisfaire les « besoins » des économies riches, dominantes et structurantes de l'économie mondiale. A contrario aussi, il n'est pas susceptible d'être « importé » (ou tout au moins on ne l'a pas fait jusqu'à présent...). Il n'y a pas de marché international de l'eau. Il n'y a que des marchés domestiques de l'eau, plus ou moins abondamment *dotés*, mais aussi plus ou moins bien *gérés* (techniquement et économiquement) en fonction précisément de ces dotations factorielles, mais aussi et surtout en fonction des objectifs et des résultats que l'on veut atteindre.

En Algérie, le marché et, de façon plus large, l'économie de l'eau, sont marqués par un certain nombre de caractéristiques structurelles, résultat tant de la relative rareté naturelle (dotation) que du type de gestion technique et économique auquel il a été soumis durant ces dernières décennies.

Nous tenterons de préciser, de façon succincte, ces quelques éléments de réflexion et de les analyser dans les deux points identifiés.

Reprenons un à un ces deux points.

---

\* Communication présentée au Congrès « Eau et Technologie » au Maghreb – Oran. (Publié dans « Eau et technologie » A. Djeflat, M. Abdou.

### L'eau, les hydrocarbures en Algérie : un destin contrasté

Quand on jette un regard rétrospectif sur les quatre décennies écoulées, on est frappé du contraste saisissant qui existe entre la politique menée en matière d'hydrocarbures et celle menée en matière d'eau. Mais aussi, de façon plus large, en matière de débats, de réflexions, de recherches.... dans l'un et l'autre cas. Cette attitude dépasse le cadre algérien, mais c'est peut-être là qu'elle est portée à son extrême, de façon caricaturale parce que s'y combinent des éléments de politique intrinsèques au secteur et des aspects extrinsèques qui le dépassent largement.

Les hydrocarbures constituent une matière première non pérenne, non reproductible mais qui répond à des besoins pressants d'énergie et de matières premières des économies dominantes. Elles en ont organisé un marché mondial qu'elles tentent de réussir à faire fonctionner à leurs avantages, en fonction de leurs intérêts stratégiques - parce que globalement elles sont en situation de déficit :

- en termes de fourniture régulière ;
- en termes de prix, en faisant pression pour les ramener à des niveaux, qu'elles jugent plus « acceptables pour elles-mêmes », sans toucher à la fiscalité interne que ces produits subissent, laquelle est beaucoup plus lourde et détermine en dernière instance le prix final supporté par le consommateur. Elle rapporte beaucoup plus aux pays consommateurs qu'aux pays producteurs qui ne reçoivent finalement que la portion congrue.

Investir beaucoup dans ce secteur, c'est se mettre dans une logique de dépendance vis à vis du marché international des hydrocarbures.

L'extraction et la vente des hydrocarbures procurent néanmoins une *rente* dont l'appropriation est relativement « facile ». <sup>1</sup> Elle était censée être utilisée (par l'Etat), au profit du « développement ». C'est du moins le soubassement théorique et pratique qui a servi de ligne conductrice à toute la politique *d'investissement* et même de *surinvestissement* en la matière. Elle provoqua la *polarisation* des activités autour de ce secteur et surtout une *mono-spécialisation* déstructurante et appauvrissante de l'économie algérienne.

En effet, les hydrocarbures se sont vus adjuger l'essentiel des crédits d'investissements (on oublie de les mettre en rapport avec ce qu'ils nous ont rapporté en termes financiers), des compétences humaines et des ressources de toutes sortes (y compris en termes de réflexion et de recherche) qu'ils ont mobilisées.

Or, privilégier les hydrocarbures, c'était privilégier les *connexions externes* au détriment des *connexions internes*, et donc le marché international et les lois le régissant.

C'était aussi privilégier, de façon implicite, la rente et l'économie de rente. Et donc le « *Dutch disease* » ou plus exactement l'« *Algerian disease* » (Benabdellah 1999). Les mécanismes de distribution et de redistribution de cette dernière, et donc les

rentes de situation qu'elle va procurer, vont créer des groupes sociaux (et donc des groupes de pression ou lobbies) qui vont s'opposer à tout changement.

Les rentes de situation : En profitent tous ceux qui sont branchés directement ou indirectement sur l'économie des hydrocarbures. On en arrive donc à une polarisation, excluante de toute autre activité, par une série de mécanismes économiques et sociaux qu'il serait trop long d'exposer ici : mais 98 pour cent des ressources extérieures de l'Algérie et, grosso modo, la moitié du budget de l'Etat sur longue période, avec des pointes de 80 pour cent, comme pour l'année 2000, en sont issus.

Tout s'est mis à tourner autour des hydrocarbures et de la rente. Cela fut fatal à l'économie et à la société qui désapprit le sens du travail, le sens de l'effort, le sens de l'épargne, etc. à partir du moment où des ressources exogènes et « tombant du ciel » se substituèrent par exemple à la collecte et à la maîtrise de l'eau pour nourrir les Algériens et pourvoir à tous leurs besoins. L'or des Amériques a asphyxié l'Espagne au XVIe siècle. De façon plus sûre, plus violente et plus insidieuse, l'or noir du Sahara a asphyxié toute l'Algérie post-indépendance.

A contrario, et de façon caricaturale, le liquide blanc, source de vie et de richesse véritable, (mais) moyennant un peu plus de travail et d'austérité ne reçut que très peu d'attention, de crédits publics et encore moins de réflexions et de stratégie active, bref de politique ciblée quant à sa valorisation optimum.

Alors que la politique et l'économie des hydrocarbures en sont progressivement arrivées à occuper le devant de la scène nationale, à focaliser toutes les attentions et à polariser « toutes » les ressources, la politique et l'économie de l'eau ont été jusqu'à présent, les grands absents de la politique économique. La création récente d'un ministère de l'eau, traduit-elle cette prise en compte, tardive, et une volonté politique de lui attribuer plus de moyens financiers et surtout humains ? Plus de réflexions, aussi et surtout *une vision stratégique* qui transcende les visions et les besoins des différents secteurs ? Et des agents économiques utilisateurs ? Espérons-le !

Toujours est-il que le(s) vision(s) et les politiques qui ont prévalu jusque là, ont été marquées par des présupposés, des idéologies, des pratiques qui ont abouti à une économie de *gaspillages*, à tous les niveaux, en situation de *rareté relative ou absolue* selon le cas.

### **La politique de l'eau en Algérie : des arbitrages malencontreux, une gestion dispendieuse**

Pendant longtemps, la politique économique, la vision sous-jacente des décideurs publics (et des penseurs et port-parole, à leur service) mais aussi celle plus académique des universitaires, ont été marquées par un certain nombre de *paradigmes*. Celui de la *modernisation* (via la politique de développement... puis celle de la population) a tendu à avoir un contenu « naïf »: industrialiste, techniciste et

mimétique. Il a tendu à exclure toute réflexion et toute politique véritable, toute réflexion finalisée et surtout toute réflexion ancrée dans les réalités socioculturelles et économiques du pays.

En ce qui concerne notre objet, on a très peu réfléchi sur le *statut économique de l'eau* (dans un pays qui en manque cruellement). La réflexion aiderait grandement à mieux le gérer, en fonction de son coût de production, de sa rareté relative et de ses utilisations alternatives possibles surtout dans l'agriculture.

En effet, au delà des pratiques des différents services techniques gestionnaires de la production et de la distribution de l'eau, il manque une ligne directrice centrale qui articule les sous-objectifs, les canalise, les discipline en un objectif central de maîtrise de l'eau, au delà de la maîtrise des technologies de production et de distribution de l'eau, qui ne sont pas toujours faciles à penser d'abord et à maîtriser ensuite.

### ***Une économie marquée par la rareté***

La dotation naturelle de l'Algérie en eau est faible : précipitations insuffisantes et irrégulières en sont les deux caractéristiques globales majeures. On aurait pu s'attendre à une politique vigoureuse de captation et de conservation de ces ressources. Il n'en est rien.

En effet, l'économie, et donc la politique économique, c'est l'art de gérer au mieux des ressources rares et utiles.

Que constate-t-on en la matière ? Des déperditions à tous les niveaux.

- L'essentiel des faibles précipitations reçues n'est pas totalement capté : on le laisse se perdre. Il y a très peu de lacs collinaires, pas de retenues de montagnes, etc.
- Les précipitations sont courtes et violentes et entraînent donc les sols, dans un pays à dénivellations physiques fortes et généralisées : non seulement on n'a rien fait pour arrêter ce processus de dégradation des sols, mais on l'a amplifié par des actions de déboisement intempestifs qui perdurent et même ; comble de l'ironie et de la bêtise, par des actions dites d'intérêt public (pour « créer » de l'emploi) qui détruisent systématiquement sols et végétations !
- On met souvent en avant le peu de barrages construits par rapport aux besoins. Or, ce problème des barrages ne peut-être dissocié de celui des bassins versants qui ont été déboisés (cela nécessite donc une vision plus globale). Autrement, et c'est le cas, les barrages sont rapidement envasés et ont une capacité de retenue très minorée par rapport à leur capacité théorique. De plus, ces grands ouvrages ne peuvent se réaliser que moyennant appel aux technologies extérieures, et donc aux importations des différents biens constitutifs de l'investissement. Il n'y a pas eu de réflexion pour réorienter la manière de les réaliser.

- Le chômage est à son paroxysme en Algérie, et semble être le plus élevé de toute la Région sud Méditerranée. Or, le filet social, paie parfois des gens à ne rien faire, ou à faire des choses qui ne servent à rien ou même à détruire la nature et les sols...
- On n'a, à ce jour, pas de politique sérieuse de reforestation des bassins versants, et de façon plus large, de défense et de restauration des sols (D.R.S.) par laquelle on pourrait occuper une quantité considérable de travail et, pourquoi pas, de dévasement des barrages qui servirait ainsi à récupérer la bonne terre, les bons sols qui dorment au fond des barrages.
- Les systèmes de canalisation et de tuyauterie mis en place ne sont pas entretenus, encore moins gérés correctement: les pertes et donc les gaspillages sont estimés à 50 pour cent pour le seul réseau urbain.

A une rareté naturelle s'ajoute donc une rareté produite comme conséquence de ces déperditions macro-économiques.

### ***Une économie marquée par des arbitrages malencontreux***

Pendant une première période d'industrialisme effréné, le premier arbitrage central semble avoir été fait de façon à privilégier les besoins des industries implantées, souvent selon des localisations aberrantes, en termes précisément d'accès à l'eau et d'utilisation de cette dernière, mais non uniquement.

Or la politique industrielle menée alors, et à tous les niveaux, n'a pas privilégié (et semble parfois ne s'être même pas posée le problème) dans ses choix les *techniques économes en eau*. Notre étude sur l'industrie textile, le montre bien (Oufriha ; Djeflat 1986). On s'est préoccupé de « tout » – y compris d'économiser du travail, dans un pays qui en regorgeait et en « produisait » en surplus du fait d'une croissance démographique explosive. On a donc délibérément et « fièrement » fait des choix de techniques *labor-saving* et *capital-using* preuve irréfutable (selon certains) de la modernité donc de bons choix – sauf d'économiser l'utilisation de l'eau. Ceci aurait permis d'impulser une politique tendant à :

- choisir les techniques les plus économes en eau, et éventuellement les plus utilisatrices de main-d'œuvre ;
- écarter les technologies, et donc les industries trop gourmandes en eau ;
- impulser des recherches tendant à adopter, adapter, modifier, rechercher, concevoir... les activités de préservation, de recyclage, de non gaspillage de l'eau.

Cependant, si l'agriculture semble avoir été, et sur longue période, la grande perdante des arbitrages successifs (d'abord en faveur de l'industrie, ensuite en faveur des ménages...), on ne peut dire cependant que toujours et constamment, a utilisé de façon rationnelle et judicieuse la quote-part d'eau reçue. On peut noter en particulier :

- Dans les zones d'agriculture irriguée : les branchements collectifs ne sont pas automatiquement suivis de branchements individuels.
- Les techniques économes en eau (le « goutte à goutte » en particulier par aspersion plus ciblée) semblent plus se diffuser dans le Sud (qui puise dans des nappes d'eau non pérennes, non reproductibles, sur la nappe phréatique en particulier), moyennant des investissements très lourds et fortement capitalistiques (électricité). Or, c'est au Nord que se trouvent les bons sols et les populations.
- Des techniques traditionnelles (à de rares exceptions près) parfaitement adaptées et maîtrisées, économiquement et socialement peu coûteuses, peu dispendieuses en eau ont été complètement dévalorisées. Mythe ou mystification de la modernité aidant.
- On peut y ajouter qu'elles préservaient l'environnement. Elles n'étaient pas "modernes", et donc elles étaient à récuser. En fait, elles ne donnaient pas lieu à des marchés publics, des importations, et donc n'intéressaient pas ceux qui en fait détiennent les vrais leviers de la décision publique.
- actions de prestige et/ou spectaculaires à montrer à la télévision, du genre inauguration par un ministre. Elles n'intéressaient plus personne, ou plus exactement aucun décideur public. Or, une politique agricole et alimentaire réussie, dans un pays semi aride, suppose d'abord, et avant tout, une politique réussie de maîtrise de l'eau (et des sols), et donc des choix de spéculations qui maximisent l'output – (en termes de valeur et de valeur ajoutée) – obtenu en fonction de cet input-clef. Cela suppose :
  - une nouvelle vision de la spécialisation internationale, et donc de construction des avantages comparatifs à partir des dotations factorielles favorables à l'Algérie : soleil et donc précocité de maturité de diverses spéculations, type de sols, etc.
  - une nouvelle vision de la politique alimentaire et des systèmes de prix relatifs auxquels elle a donné lieu. Doit-on raisonner – et on le fait « pieusement » et de façon vide et creuse-, en termes de fin de la « dépendance alimentaire », voulant dire par là, produire par exemple du blé (dont une très grande partie est gaspillée ou « exportée » de façon informelle dans les pays riverains, car entre autres, subventionnée à la consommation) en dépit du bon sens et de l'économie – ou raisonner en termes de balances agricoles et alimentaires et en termes de valeur? La production agricole doit en premier maximiser la valeur de cet input clef.

Si l'arbitrage global, et sur longue période, semble avoir été fait au détriment de l'agriculture et de la paysannerie qui ont été progressivement privées de quantités de plus en plus grandes d'eau (et de sols) qu'elles en sont les causes réelles? Est-ce



parce que les paysans pèsent peu sociologiquement et politiquement ? Est-ce parce que les fils de paysans gravitant autour du pouvoir et/ou dans les administrations jugent les activités agricoles peu valorisantes ? Est-ce que, au contraire, la puissance des lobbies et des intérêts vivant de l'importation de produits alimentaires est telle qu'elle en arrive à inhiber toute volonté de promotion d'une activité de production ? On peut penser qu'il s'agit de la combinaison de ces facteurs à des doses fluctuantes selon le contexte.

### ***Une économie marquée par une gestion dispendieuse***

Au delà des aberrations et/ou des difficultés de gestion de nature technique (dans un pays à géographie et à climat difficiles de surcroît) nous voudrions soulever (et donc poser) le type de gestion économique auquel ce facteur de production, rare entre tous, a été soumis.

A l'instar des biens des marchés réglementés, l'eau a été, et est toujours fournie à un prix très bas qui ne couvre même pas son coût de production (et de très loin). Sa disponibilité quasi-gratuite pour la consommation finale des entreprises (industrielles et agricoles) et des ménages va donner lieu à de *vastes mécanismes de gaspillages, directs et indirects*.

Cette situation est accentuée par le fait que concernant ce bien, la mesure même (et donc la responsabilité des consommateurs) de la quantité consommée est abolie très souvent, avec la « disparition » des compteurs. Ce qui provoque de fortes iniquités dans l'imputation des consommations et de vastes gaspillages qui proviennent aussi des coupures intempestives suivies de remises d'eau, sans calendrier et sans disciplinarisation collective. D'où les déperditions de nature micro-économique. Ceci sans compter que les réparations des fuites dans les réseaux ne sont pas systématiquement faites.

Résultat : le compteur, la tarification, les prix ne jouent plus leur rôle : Il n'y a plus de *mécanismes économiques de régulation*. Il n'y a plus aussi de *mécanismes sociologiques* ou *culturels* tendant à faire adopter des comportements « économes » en eau, et donc non gaspilleurs. Il n'y a plus de normes de comportements judicieux en la matière.

Cela peut sembler provocateur de parler de gaspillages alors que la *vox populi*, que le phénomène le plus apparent et le plus mis en avant est celui des pénuries. Mais, l'économie de la pénurie, de façon transposée et similaire à celle qu'analyse Kornai pour les économies de l'ex-URSS, n'est-elle pas celle que provoquent précisément ces gaspillages ? La quasi-gratuité de ce bien rare par excellence n'est-elle pas basée sur un postulat implicite : l'eau constitue un bien libre à offre illimitée. Or, on est précisément dans le cas inverse.

Nous n'avons jusqu'ici parlé que de la quantité d'eau disponible. Ne faut-il pas dire un mot sur la qualité bactériologique de l'eau fournie aux ménages, vu l'importance des maladies à transmission hydrique, et donc du dommage causé à

la santé de ceux qui en pâtissent ? Au lieu de régler le problème de l'eau, quantitativement et qualitativement, source alors de maladies à transmission hydrique, on a préféré médicaliser à l'extrême les problèmes de santé en découlant et se focaliser sur la disponibilité des médicaments décrétés, « stratégiques ». On a créé ce faisant un marché fortement *solvabilisé par l'offre* (la gratuité dans le secteur public) *et par la demande* (généralisation des assurances sociales pour le secteur privé). Marché qui fonctionne au profit de tous ceux qui en vivent (producteurs étrangers, importateurs nationaux, pharmaciens et autres intermédiaires). Ce marché juteux ne cesse de s'amplifier.

Des mécanismes de déperditions micro-économiques peuvent être aussi repérés au niveau des activités économiques qu'elles soient agricoles ou industrielles. Enfin dernier point à noter, il n'y a pas de récupération ou de recyclage de l'eau, comme d'ailleurs de toutes les autres matières recyclables. Au contraire, on a dangereusement laissé se développer la production, la consommation et la dissémination sur tout le territoire national de produits non biodégradables (sachets et bouteilles plastiques en particulier) et de rejets d'effluents industriels.

### Note

1. Une fois le pétrole nationalisé ou contrôlé en fait, il y a un partage de la rente qui n'est pas toujours et forcément au bénéfice des pays producteurs.

## Chapitre 6

---

### Informel de survie et informel de compétition\*

Nous proposons de distinguer informel de survie et informel de compétition, informel masculin et informel féminin. Le premier recouvre toutes les petites activités des laissés pour compte des « naufragés de la planète » (Latouche, L 1991). Le second englobe ce que nous appelons informel de compétition dans la mesure où, il essaie de tourner les entraves bureaucratiques et économiques de toutes sortes pour être « compétitif » sur le marché interne. L'informel en Algérie comprend des activités d'importation, de distribution et de production de biens mais aussi de change de la monnaie.

#### Introduction

L'économie informelle constitue un pan important des activités économiques en Algérie. Malgré son aspect grandissant, elle reste finalement peu connue et surtout peu analysée, car fortement récusée sous la prégnance du paradigme de l'emploi salarié, (public de préférence). Elle reste trop souvent assimilée (uniquement ?) à la fraude, au *trabendo*, à la spéculation et donc condamnée, plus pour des considérations « morales » qu'économiques.

Or, si elle présente aussi ces aspects, elle ne s'y réduit pas, nous semble-t-il. Il y a peu de travaux de terrain, et de surcroît (lorsqu'ils existent), ils sont peu diffusés. Cependant, sous le même vocable.

- (1) On « range » des réalités bien différentes, d'une hétérogénéité extrême et qui n'ont ni le même poids ni la même signification du point de vue économique.
- (2) On fait l'impasse sur le type d'économie et le contexte dans lequel il s'insère.

---

\* Communication présentée au Congrès International portant sur l'Informel – Université de Tlemcen. Alger, février 2000. (Publié dans la revue de l'Université de Tlemcen).

- (3) Il s'ensuit que la nature-même de l'informel peut changer radicalement de signification. Ceci nous semble être le cas de l'Algérie depuis le Programme d'Ajustement Structurel. (1994) et la libéralisation de plus en plus accélérée de l'économie.

Dans cette communication, nous essaierons plus de soulever quelques questions de méthode que d'apporter des réponses à des phénomènes complexes, disparates et qui, par définition, échappent à toute mesure. (Mais est ce toujours l'aspect le plus important ?). Nous structurerons notre intervention en deux parties.

### **L'informel : quel informel ?**

Les premiers travaux sur l'informel ont été réalisés dans des pays pauvres d'Afrique subsaharienne. Un certain nombre de critères ont été énoncés pour cerner une réalité (voire des réalités) qui échappe à l'économie – standard de marché, des pays développés. Depuis lors, beaucoup de travaux théoriques et empiriques ont été réalisés dans plusieurs pays qui montrent que nous avons affaire à des réalités différentes, pas toujours semblables, encore moins assimilables.

Il en résulte que l'informel est éminemment *une catégorie fourre-tout*. C'est souvent, repris sous une forme élargie et quelque peu différente, le « tertiaire » des pays sous-développés. Mais, il ne s'y réduit pas et souvent, il prend un contenu très extensif.

Pour ne pas être victime de contresens, pour ne pas avoir de faux débats et surtout pour avancer dans la compréhension du phénomène, il nous semble utile de procéder à des caractérisations et à des typologies pour savoir de quoi l'on parle et pour saisir, éventuellement, l'importance du phénomène non pas uniquement du point de vue quantitatif, mais du point de vue de la logique de fonctionnement d'une économie déterminée, à une période précise.

### **Une ébauche de typologie**

L'informel prend des formes et des contenus différents :

#### *Selon le type d'économie*

L'informel des économies administrées, centralisées, n'est pas semblable à celui qui prévaut dans des économies décentralisées de marché. De même, celui des pays sous-développés et des pays développés (dans ce cas il est appelé travail au noir), n'est pas identique.

#### *Selon le contexte économique*

Il en est de même en fonction du niveau d'activité : selon que l'on soit en période de forte croissance et/ou d'excès de demande, soit en période de récession, de chômage et de baisse drastique des revenus, l'informel ne prend alors pas les mêmes visages et les mêmes contenus.

*Selon la nature des activités économiques auxquelles il renvoie*

Il y a alors les :

- activités de *production* : Il faut préciser lesquelles et pour quels types de marché et donc de demande. S'agit-il d'un marché interne ou du marché externe ? S'agit-il de s'adresser uniquement aux catégories démunies et donc à faible pouvoir d'achat, faiblement solvables ou le contraire ?
- activités de *circulation des marchandises* : soit sur le plan interne (commerce), soit sur le plan externe : importation et exportation de marchandises, en dehors des circuits officiels. Bien que moins connue, l'exportation informelle existe en Algérie (de bestiaux, de carburant et, pendant longtemps de produits importés et subventionnés, objet des marchés réglementés) ;
- activités de production des *services* et en particulier des services personnels ;
- activités de *circulation et de change de la monnaie*, qui bien entendu accompagne des activités réelles: tant sur le plan interne avec l'importance de la monnaie fiduciaire (confiance, connaissance, proximité et procédures sociales de règlement à l'amiable des différends) que sur le plan externe : change au parallèle en liaison avec des opérations d'importation (soit formelles soit informelles), de tourisme et de sortie du territoire national de façon plus générale (Hadj, 'Omra, voyage).

*Selon le lieu où il s'effectue*

L'informel à domicile en Algérie, est essentiellement du travail féminin. C'est une survivance des activités domestiques, de petite production marchande, anciennes et nouvelles versions, mais il peut être aussi masculin.

*Selon la logique qui l'anime*

Nous identifions au moins quatre types de logique à l'œuvre à la base de l'informel qui peuvent en fait se réduire à deux types d'économie.

- (1) L'économie administrée avec :
  - L'informel de l'économie de la pénurie.
  - L'informel des détenteurs de places et producteurs de statuts de rentes de situation ;
- (2) L'économie de marché avec :
  - L'informel de survie : les petits boulots à la sauvette.
  - L'informel comme résultat de la segmentation de la demande.

Dans le second cas, l'ensemble de ces processus d'informalisation, si nous excluons les actes délictueux des agents économiques qui s'activent dans le secteur public tels qu'analysés par Bounoua (2002) traduit au moins deux phénomènes :

- l'incapacité de l'économie à créer un nombre suffisant d'emplois, et donc à intégrer l'ensemble de la population active au travail ;
- cette incapacité résulte elle-même de l'imposition de normes juridiques, économiques, sociales au fonctionnement du marché du travail et de l'entreprise, « transplantées » « copiées » de pays développés, dans un contexte de sous-développement, et donc appliquées hors contexte.

### **D'un informel à un autre en Algérie**

#### ***Une montée saisissante de l'informel en Algérie***

On enregistre ces dernières années une montée saisissante de l'informel en Algérie, qui va de pair avec une montée du chômage non moins importante. En effet, le taux de chômage, après avoir atteint son niveau le plus bas en 1979, ne cesse de monter. Selon les sources, il se situe soit entre 28 pour cent et 30 pour cent, soit à 44 pour cent (Recensement de 1998).

Il est donc massif. Il touche essentiellement des catégories jeunes, instruites... mais pas *véritablement formées professionnellement* et ayant des prétentions salariales alignées sur les périodes précédentes, et même plus, parfois. Cependant, les chiffres publiés divergent quant à l'importance quantitative exacte des activités informelles. En toute hypothèse, elle est très forte.

- Si l'on en croit les déclarations de l'actuel Ministre de la protection sociale, rapportées par la presse, un travailleur sur trois travaille au noir en Algérie. Mais il ne précise pas la base à partir de laquelle il aboutit à un tel pourcentage (population active, emploi total...).
- Si l'on se base sur une étude récente de la structure de l'emploi portant sur ces trois dernières années (Ihaddaden 2000), il semble que ce dernier ne représente au contraire que 19 pour cent de l'emploi, en 1999, soit à peu près le cinquième de l'emploi total, tandis que le taux de chômage atteint 29,2 pour cent. De plus, il est à peu près certain qu'une partie des chômeurs, active épisodiquement dans l'informel.

Le chômage enregistré contient certainement lui-même une certaine dose (indéterminée) d'activités informelles: une partie de ceux qui se déclarent au chômage, se livrent épisodiquement à des activités informelles. Taux de chômage explosif et taux d'informalisation important constituent des caractéristiques fortes de la décennie 90. Ils semblent constituer la rançon des ajustements macro-économiques refusés pendant trop longtemps, en situation de surendettement et « d'algerian disease » (Benabdellah 1999) c'est-à-dire de spirale et d'articulation perverse de la rente et de la dette.

En effet, l'échec du modèle industriel autocentré et en particulier l'incapacité du secteur industriel de s'endogénéiser et de prendre la relève des hydrocarbures

dans le financement de l'économie algérienne et le remboursement de la dette contractée pour financer sa mise en place, fortement capitalistique, produit le blocage et l'asphyxie financière de cette dernière.

### ***Un informel qui a changé de nature***

L'informel le plus visible, le plus important et le plus significatif de l'économie algérienne nous semble avoir fondamentalement changé de nature au tournant des années 90 précisément, et ne concerne plus, ou pas totalement, les mêmes catégories sociales. C'est ainsi que l'on peut délimiter deux périodes distinctes

#### *D'abord l'informel typique de l'économie administrée*

Durant cette première période, l'économie algérienne est fortement administrée. Quelques caractéristiques majeures, tant du point de vue du fonctionnement de l'économie centralisée que du contexte économique global explique la nature et les particularités de cet informel. Le monopole de l'Etat sur le commerce extérieur se traduit par :

- l'importation privilégiée de biens d'équipement et de biens intermédiaires destinés au secteur public industriel ;
- l'importation d'une fraction importante des « biens-salaires », (au sens ricardien) , c'est-à-dire de produits alimentaires de base, subventionnés, dans le cadre de marchés réglementés et donnant lieu à un système de prix distordus. Cette politique a provoqué suite à leur importation massive, « une facture alimentaire » importante, ( qui perdure) auxquelles il faut ajouter les produits pharmaceutiques, qui font l'objet d'un marché qui s'apparente à ceux de ces derniers. Ils absorbent une fraction importante des ressources procurées par les exportations d'hydrocarbures et l'endettement quand ces derniers n'y suffisent pas ;
- une économie qui enregistre des taux de croissance positifs et relativement élevés. Ils se traduisent par des revenus en particulier salariaux importants et distribués de façon relativement équitable ;
- une partie des revenus distribués, en particulier par le biais du budget de l'Etat, correspond à une redistribution de la rente pétrolière ;
- la demande globale en produits finals. (Biens de consommations industriels) excède de façon forte et structurelle l'offre globale de ces biens (production+importation) ;
- le taux de chômage est relativement faible.

Il y a alors mise en place d'une économie de la pénurie au sens de Kornai en situation d'abondance de ressources. Deux types d'informel semblent caractéristiques de cette première période. Ils constituent alors les deux segments principaux de régulation de l'économie rentière et administrée :

- le « trabendo » a une fonction d'importation complémentaire mais parallèle à l'importation officielle de biens. Il pourvoit le marché en certains biens importés, de façon illégale, destinés aux ménages en général. Soit que ces biens ne sont pas du tout importés par les canaux officiels ou pas en adéquation avec la demande (habits féminins, cosmétiques, chaussures). C'est l'économie de « cabas ». Soit que ces biens ne *sont pas* importés en quantités suffisantes, et que se manifestent alors beaucoup de ruptures de stocks pour des produits normalement importés (pièces de rechange par exemple). Il est destiné à (ou est le fait des entreprises) ;
- au delà du « trabendiste » patenté qui travaille seul ou en réseaux, et qui peut être du genre masculin comme du genre féminin, une partie des ménages (et des émigrés) algériens se transforment de façon épisodique et partielle en importateurs à l'occasion de déplacements à l'extérieur de plus ou moins longue durée (voyages, missions, etc).

Les études et les détachements de longue durée à l'étranger avec les possibilités de « déménagements » sans droits de douane donnent lieu aussi à ces importations occultes, et sont d'autant plus demandés, mêmes s'ils ne bénéficient souvent qu'à une fraction restreinte des postulants.

Au delà des importateurs, se développent des « chaînes » de distribution de marchandises qui y sont plus ou moins directement connectées. Le type de biens offerts dans ces « boutiques », dont une grande partie est localisée dans les marchés et les lieux fréquentés par les femmes, est différent de celui disponible dans les magasins approvisionnés par les circuits officiels.

Quand on parle de « trabendo », on n'évoque en général que la circulation des marchandises et en particulier dans sa face d'importation. Mais, il y a aussi l'exportation, en particulier, de biens à prix plus bas en Algérie, car subventionnés, dans les pays riverains, qui bénéficient ainsi de la redistribution de la rente pétrolière.

Cependant, le terme désigne aussi le change au parallèle. Celui-ci concerne aussi bien les ménages que les entrepreneurs à la recherche de la devise pour se procurer des biens intermédiaires ou d'équipement (entrepreneurs), des biens finals et des services (ménages). L'ensemble des personnes qui s'adonnent à ces pratiques est hors système. Constitue-t-elle une catégorie sociale spécifique ?

### *L'informel systémique*

Nous proposons d'appeler informel *système*, c'est-à-dire propre au système, celui qui résulte de la dualité des prix pour les mêmes biens. Les travaux de Henni l'ont bien mis en relief. Nous-mêmes nous avons aussi attiré l'attention sur ces phénomènes dans des travaux de recherche malheureusement non publiés portant sur le modèle de consommation et effectués pour le compte de Ministères (de l'industrie, du commerce).



Ce type d'informel concerne d'autres catégories sociales :

- d'abord, celles qui ont (eu) accès de façon privilégiée, et donc discriminatoire, parfois de façon répétitive, aux biens et services à prix administrés, fortement en deçà des prix du marché et qui ont en fait commerce, de façon épisodique ou systématique ;
- ensuite, celles qui ont (eu) accès aux « autorisations » et autres « tampons » pour effectuer tel ou tel type d'opérations.

Il a pris des formes diversifiées. Il a été massif pendant la période où la circulation des biens n'était pas régie par des rapports marchands, mais des rapports et des « marchés de situation », selon la juste expression du Professeur A. Henni. Selon le cas, il a totalement ou partiellement disparu avec :

- la libéralisation commerciale interne et externe de l'économie qui permet une meilleure circulation des marchandises importées ;
- la libéralisation des prix qui a mis fin à la dualité des marchés des biens et services en termes de prix.

Durant cette première période, il a existé peut-être d'autres types d'informel, mais ils semblent marginaux par rapport à ceux que nous venons d'examiner et qui sont caractéristiques de cette période.

#### *Le travail à domicile des femmes*

Le travail à domicile des femmes, qui a toujours existé, nous semble, selon le cas, soit relever de survivances anciennes, soit enregistrer des transformations sensibles dans le sens d'une marchandisation de ce travail.

Il y a (actuellement) un informel plus caractéristique d'une économie sous-développée de marché. En effet, dans une seconde période, déséquilibres externes et internes, aboutissent à un Programme d'Ajustement Structurel (PAS) qui modifie complètement les règles du jeu et établit une économie « de marché » qui supprime la dualité des prix et des marchés (des produits en particulier), les monopoles étatiques sur l'investissement, l'importation, etc. et instaure l'accès au change des seules catégories commerçantes formelles.

Le contexte économique a totalement changé lui aussi: la phase est marquée par une récession sévère et prolongée. Le désengagement de l'Etat n'a pas entraîné, ipso facto, l'émergence d'une forte classe d'entrepreneurs industriels (même s'il a permis l'émergence de quelques noyaux brimés jusque là), mais d'une couche d'importateurs, s'adonnant à ce que nous appelons « l'import-import » par dérision à la qualification de leur activité « d'import-export » car ce sont tous de purs importateurs (Oufriha 1997). Dans les années 1960, on parlait de bourgeoisie compradore. La politique de stabilisation a fortement réduit la demande globale pour la rendre compatible avec l'offre disponible et surtout pour re-solvabiliser

un pays qui semble être tombé dans la trappe de la dette, par suite d'une gestion idéologique de cette dernière. Le taux de chômage ne cesse d'augmenter. L'informel change fondamentalement de nature et même de signification.

Il y a un fort développement de l'informel de survie constitué de petits boulots à la sauvette d'une population fortement amplifiée par la croissance démographique et marginalisée. C'est le tertiaire de la misère à une échelle élargie.

Il y a peut être des restes ou des survivances d'informel de la période antérieure: exportation et surtout change au parallèle n'ont pas totalement disparus. Nous avons vu, récemment, tout un trottoir d'une rue principale à Sétif occupé par des changeurs informels mais le phénomène existe à la place Port Saïd à Alger, à Mdina Djedida à Oran et dans toutes les autres villes d'Algérie. Le change se fait de main à main sans formalités quelconques. Le taux semble être connu et accepté de tous. Il est fluctuant. Les changeurs informels sont branchés sur les principaux marchés des changes et manifestent une dextérité et une flexibilité remarquables, que l'on ne retrouve pas au niveau des banques.

Il y a aussi (et surtout ?) des activités de toute nature qui relèvent aussi bien du commerce, des services que de la production. Une partie des activités de commerce qui s'effectue sans local est appelée improprement « l'économie de bazar » en Algérie.

Il faut poser l'hypothèse d'un développement (quoique fortement réprimé parfois) d'activités de production sous forme de petite production marchande à façon qui soit déjà sous une forme plus industrielle et travaillant à la série pour le marché.

Une grande partie de cette activité se déroule dans les innombrables « garages » construits récemment et dans ce but explicite. Elle peut être le fait d'un artisan à titre individuel, de membres d'une même famille (dont les fils se déclarent alors au chômage..), ou de patrons et de salariés

Théoriquement libéralisée en matière d'investissement (Code de 1993), l'économie algérienne présente encore des rigidités extrêmes liées :

- à la multiplicité, la complexité, la redondance des procédures pour travailler dans le secteur formel (depuis l'obtention du registre de commerce jusqu'à l'autorisation de l'APSI puis de l'ANDI, les organismes de guichet unique et d'encouragement de l'investissement des jeunes ;
- aux comportements des agents des administrations et des services publics, en particulier à la lenteur des réponses aux demandes et, éventuellement, à la corruption de certains de leurs agents qui bloquent les dossiers ;
- aux causes de nature plus économique (même si elles résultent de dispositions juridiques). Elles peuvent être regroupées sous le titre « fonctionnement du marché du travail ».

- au coût de la main-d'œuvre (en particulier indirect) et, compte tenu d'une faible productivité, sa qualité et son comportement sont à la base de la fuite devant le travail de la part de beaucoup de patrons qui ne déclarent pas totalement ou partiellement leurs ouvriers (Oufriha 2009).

Il faut alors se poser un certain nombre de questions : Qui échappe au registre de commerce ? au fisc ? à la sécurité sociale ? Pourquoi ?

Nous excluons de notre réflexion ceux qui bien qu'installés de façon formelle, dont l'activité est fortement rémunératrice et qui procèdent à l'évasion fiscale par sous, ou non déclaration car, leurs motivations, leur logique de fonctionnement ne sont pas véritablement « informelles ».

Nous attirons donc l'attention sur le développement contrarié d'un informel que nous appelons informel de compétition dans lequel nous rangeons les petites entreprises qui essaient de produire à des coûts plus bas que ceux qui prévalent dans l'économie officielle en Algérie.

- soit pour répondre à une catégorie de la demande, en procédant à une segmentation de cette dernière ;
- soit pour être compétitif avec des produits bon marché provenant de l'extérieur et qui ont inondé le marché algérien suite à son ouverture brutale et rapide.

Il est actuellement nettement plus avantageux d'importer que de produire en Algérie. L'ouverture et la libéralisation par réduction de droits de douane ont été telles que des pans entiers de l'économie productive, publique et privée se sont effondrés.

Certains de ces cas nous ont été signalés par la presse et même la télévision sous la rubrique « fraude », en l'occurrence l'imitation de marques « connues ». Ceci sans compter tous les autres cas possibles.

Une phrase revient comme leitmotiv chez ces « entrepreneurs » : « L'administration ne laisse pas les gens travailler ». La dé-protection forte et rapide n'a pas permis aux entreprises publiques et privées de se mettre à niveau, compte tenu de conditions économiques défavorables de l'utilisation de la main-d'œuvre. A ceci s'ajoutent les actions intempestives d'une administration qui ferme les yeux trop souvent par ailleurs.

## Conclusion

Alors que l'Italie, par exemple, a poussé activement le développement d'un informel de compétition lié à l'exportation et fortement enraciné dans un substrat économique, social, et culturel, que la Tunisie a développé un informel à partir des métiers artisanaux traditionnels, et donc une industrialisation diffuse par le

bas, en Algérie, on semble allergique à toute forme d'informel, tout au moins dans les discours, pour les petits revendeurs à la sauvette, en situation de fort chômage, de destruction de l'artisanat traditionnelle, de survalorisation, de l'enseignement général, et donc d'une faiblesse extrême des compétences professionnelles.

# Chapitre 7

---

## État-marché et politiques de développement : quelles relations ?\*

### Introduction

L'échec global et le surendettement provoqués par les politiques de développement autocentrées et appuyées uniquement sur l'action de l'Etat et de la planification pose de façon cruciale et renouvelée l'articulation marché-Etat. Ils font la nature de ce dernier et l'efficacité de ses interventions. A contrario, la réussite des politiques pragmatiques articulées entre elles et ouvertes sur l'extérieur, montre que le développement dépend de façon centrale de la capacité d'un Etat de mettre au service de son projet, les forces et la discipline du marché sur le plan interne, les forces de la régionalisation et de la mondialisation sur le plan externe.

Nous nous appuierons en particulier sur la politique algérienne de développement qui nous semble constituer un cas type de modèle autocentré, menée par un Etat qui nationalise l'entreprise de développement à son profit exclusif, pour montrer les faiblesses et les dangers d'une telle politique.

Nous essayerons de dégager quelques lignes de force majeures des politiques réussies de développement où l'Etat a été le maître d'œuvre et le chef d'orchestre d'une pluralité d'agents décentralisés d'une part, mais où, surtout, l'Etat a su construire des marchés (de produits, de facteurs etc.) et corriger de façon efficace, de période en période, les imperfections de ces marchés d'autre part.

### Développement mené exclusivement par l'État et récusant le marché

La plupart des politiques de développement initiées dans les années 1950 à 1970, ont globalement récusé l'aptitude du marché et de ses mécanismes à provoquer les transformations structurelles nécessaires.

---

\* Communication présentée au XIIIème Colloque International – Institut, CEDIMES – ANTANANARIVO – Madagascar – 24 Novembre 2000.

Cet objectif confié à l'Etat et à la planification fut appliqué souvent avec outrance, sans toujours les ajustements nécessaires à temps, et surtout avec une grande inefficacité, à court et à plus long terme, par beaucoup de pays, dont l'Algérie. Cela fut le cas aussi bien dans un contexte international favorable, car l'ensemble des politiques concrètes ont mis en place trop de mécanismes et provoqué trop de comportements peu propices aux adaptations rapides et nécessaires qu'imposent les mutations internes et externes d'une économie.

L'échec global de ce type de développement et des politiques sectorielles auxquels il donna lieu, le surendettement et l'asphyxie financière qu'il provoqua dans le contexte d'une économie fortement rigidifiée et inapte à se redéployer déboucheront sur un P.A.S. qui, pour aussi douloureux qu'il soit, n'en était pas moins nécessaire pour assainir et purger l'économie d'un excès de liquidités malsaines et d'un excès de demande se traduisant en importations, difficilement réversibles.

Nécessaire mais non suffisant, car les problèmes structurels de l'économie algérienne sont toujours présents de façon lancinante et les politiques concrètes de rechange ne sont pas totalement et pleinement formulées, et surtout pas toujours encore opératoires.

La politique de développement – de surinvestissement et de surendettement auxquels elle donna lieu, se posait comme objectif majeur (et se justifiait par la volonté) de mettre fin à une spécialisation coloniale jugée (à raison) comme peu satisfaisante, entre autres, par le volume d'emplois créés, de revenus et de production qu'elle procurait, et de passer à une spécialisation moins étroite par la diversification accrue des activités en particulier industrielles mais aussi agricoles et de services.

*Le paradoxe, c'est qu'elle aboutit exactement à son contraire, malgré quelques inflexions récentes importantes. L'Algérie est devenue, en quelques décennies, un pays mono exportateur d'hydrocarbures, et donc mono spécialisé sur le plan international. Bref, une économie explosive. Ce faisant, elle s'est fortement endettée. Cette spécialisation étroite, appauvrissante et déstructurante à moyen terme, a accru le degré de vulnérabilité de l'économie et donc de la société algérienne.*

C'est dans cette situation qu'elle tente de passer à une économie de marché. Il faut dire que le contexte économique et doctrinal a complètement changé sur le plan international et sur le plan interne. Le marché est, nous semble-t-il, maintenant crédité de beaucoup plus de vertus qu'il n'en possède en réalité. De plus, une économie de marché ne naît pas spontanément du retrait de l'Etat, surtout lorsque ce dernier a été pendant longtemps « omniprésent ».

L'économie de marché se construit et suppose l'existence des agents qui aient des comportements sensibles aux signaux du marché et des politiques publiques qui adoptent des démarches pertinentes pour y arriver. En fait, il s'agit là d'un véritable bouleversement des cartes mentales des « opérateurs » publics et privés algériens pour qu'ils se transforment en entrepreneurs au sens paradigmatique du

terme. Capables d'oser, de penser, de foncer, de prendre des risques, d'avoir des idées, de savoir faire travailler correctement la main-d'œuvre.

C'est la mise en place de mécanismes efficaces propres à *discipliner et à orienter les agents économiques vers des objectifs à fixer et à réévaluer de période en période, à l'aide d'instruments renouvelés*. Cela implique le changement radical du comportement de l'Etat lui-même et de son mode d'action. Il ne « fait » plus lui-même, mais il doit apprendre à faire faire à des agents décentralisés.

Une économie plus diversifiée était recherchée car elle permet un spectre d'emplois plus large et surtout un volume d'emplois plus élevé, et donc un taux de chômage beaucoup plus faible que celui enregistré alors. Elle autorise une production incorporant plus de valeur ajoutée, une productivité des facteurs plus élevée, dégageant plus de surplus, procurant plus de revenus, et donc apte à moyen terme d'absorber le flux croissant des jeunes qui se présentaient : d'abord aux portes de l'école, que l'on a étendue à tout le monde, dont on a renforcé le degré de gratuité et allongé le délai d'obligation, mais en ne faisant pas trop attention à son contenu : de jeunes qu'il fallait soigner aussi, gratuitement, et qui se présentaient ensuite aux portes du marché de l'emploi et à celles du mariage, et donc du logement, conçu et réclamé maintenant de façon indépendante des parents. Politique d'autant plus onéreuse et lourde financièrement que l'Etat avait, par le biais de la Constitution, garanti l'école, la santé et l'emploi à tout le monde, et que pendant trop longtemps ses pratiques se sont plus identifiées à la construction de murs et/ou la distribution de prébendes et d'avantages de toutes sortes et qu'il a fortement mésestimé la production et la représentation de soi et de l'imaginaire collectif propre à soutenir ce projet.

L'équité, conçue souvent comme égalité et même comme égalitarisme, pas toujours de bon aloi, a trop souvent été appliquée de façon indiscriminée, et au détriment de l'efficacité la plus élémentaire, et ce, dans tous les domaines. L'équité, l'égalité, c'était aussi une distribution des revenus pas trop inégalitaire, c'était aussi et surtout une redistribution du revenu national de nature processive. Or, c'est tout le contraire que nous observons actuellement, et trop de rentes de situation se sont créées à l'occasion de plusieurs politiques.

Trois à quatre décennies de politiques et de pratiques, certes diversifiées de période en période, mais néanmoins, marquées par des représentations données du fonctionnement et du calcul économique, empêtrées dans des lourdeurs, dévoyées rapidement par des pratiques redistributives, n'ont pas permis à l'économie algérienne de capitaliser l'énorme investissement matériel et le non moins énorme investissement intellectuel supportés de façon lourde, massive même, dans la longue période de forte récession qu'elle vient de traverser.

En effet, le taux de chômage reste alarmant depuis quelques années déjà, et semble être le plus élevé de la Région<sup>12</sup>. Les résultats « positifs » obtenus en matière de santé : l'augmentation de l'espérance de vie à la naissance et en termes

d'éducation, l'augmentation des taux de scolarisation à tous les âges, ne donnent pas les résultats escomptés sur le plan économique, c'est-à-dire *l'augmentation de la productivité du travail*.

On peut analyser de la façon suivante l'ensemble de la politique de développement suivie depuis quatre décennies bientôt : *Un modèle de croissance extensive fondé essentiellement sur la valorisation financière des hydrocarbures couplé à un modèle d'industrialisation tout aussi extensif avec un endettement précoce et déstructuration de l'agriculture en phase de croissance démographique rapide*.

### **Un modèle d'industrialisation extensive**

Cette politique donna lieu à des taux d'accumulation rarement réalisés par ailleurs. En effet, ces taux étaient censés être les éléments décisifs du décollage dans la lignée des modèles, tant néo-keynésiens du type Harrod-Domar que celui d'inspiration marxiste de Feldman- Mahalanobis. Tous les théoriciens de l'époque insistaient sur l'investissement et sur la faiblesse supposée de son taux, présentée comme un frein, un obstacle majeur au décollage, dans les pays sous-développés. En Algérie, les taux atteignirent rapidement des sommets inégalés et se heurtèrent tout aussi rapidement à des *difficultés d'absorption de l'économie suite à sa faible capacité*. Ces dernières furent amplifiées dans un milieu de réception non préparé à cet égard.

Les difficultés rencontrées dans la conduite de l'investissement, et donc le degré accru de l'inefficacité croissante de cette dernière, peuvent être mesurés par le coefficient marginal de capital. Il est en général estimé à 3 dans les pays à fonctionnement « normal » ou « intensif ». Il fut de 6 dans les meilleures périodes et monta jusqu'à 20 dans les périodes de multiplication intempestive de projets dans une phase que l'on pourrait qualifier, si le terme avait un sens, de « surindustrialisation » (multiplication rapide des projets). La tendance au surinvestissement, c'est-à-dire à avoir un taux d'accumulation très élevé n'est pas le propre de la première phase, celle de l'industrialisation à outrance.

Même quand cette dernière fut stoppée au tournant des années 1980 et que l'allocation sectorielle des investissements fut profondément modifiée au bénéfice des secteurs dits sociaux et de l'infrastructure, on observa la même tendance. Elle fut légèrement infléchie, certes, mais n'en demeura pas moins (trop) élevée. Jusqu'actuellement et de façon très paradoxale, le taux d'accumulation n'est pas particulièrement faible. Ce qui dénote une *trop forte inefficacité dans la conduite de l'investissement* en Algérie, sur laquelle se greffent des phénomènes de *corruption* lors de *la passation des marchés publics*. Les correctifs apportés par la politique de restructuration organique et financière des entreprises (1980) furent, par certains de leurs aspects, *pires que les maux auxquels on prétendait s'attaquer et qui étaient patents*.

On détruisit la technostucture qui s'était constituée à l'occasion de cette première phase, on éparpilla et on dilua les centres publics de décisions. Politique qui s'est poursuivie par la suite avec plus d'ampleur et qui constitue un des blocages actuels.



On « coupa » des sociétés nationales en dépit du bon sens et on spécialisa des parties dans la production, d'autres dans la distribution. Bref, on accrut le degré d'inefficacité des entreprises, certes moins grandes mais pas pour autant plus viables ni plus gérables, encore moins plus efficaces et ayant toutes subi le même traitement standardisé, en dépit de leurs différences, et donc de leurs caractéristiques intrinsèques. Le résultat le plus patent en fut la multiplication des effectifs administratifs : chaque nouvelle entité étant dotée du même organigramme. Même si, par la suite, on est revenu sur ces découpages, on n'est pas parvenu à mettre en place de véritables entreprises, au sens paradigmatique du terme, c'est-à-dire capables d'utiliser à plein leurs capacités et leurs potentialités dégageant un *cash flow* positif, exportant et connaissant des processus de croissance.

Les restructurations financières successives, dont la dernière en date est celle poursuivie de 1992 à 1997, ont coûté beaucoup d'argent au Trésor sans venir à bout des dysfonctions structurelles des entreprises et du « modèle » de gestion en place, à la base d'une grande partie des inefficacités.

- le modèle initial d'industrialisation prétendait « descendre » les filières de production de l'amont à l'aval, contrairement aux modèles qui prônaient une remontée des filières et qui, concrètement appliqués, ont, dans certains pays (Sud-est asiatique) réussi. Or, les politiques suivies successivement furent telles que l'Algérie ne put jamais dépasser les premiers stades de transformation en amont, en particulier dans les I.S.S.M.E., qui avaient été conçues comme fer de lance de la transformation qualitative de l'économie. Il en fut de même, aussi et surtout, en matière de pétrochimie, de gazochimie, et donc de toutes les industries qui utilisent les hydrocarbures et leurs milliers de dérivés, comme matières premières.
- une spécialisation plus avantageuse, aurait pu et peut encore se concevoir, sur une ou quelques filières des dérivés de ces produits. L'Algérie étant abondamment dotée de cette ressource naturelle, mais ne l'ayant pas valorisé sur le plan industriel.
- dans une volonté louable d'intégration, on mit en place des entreprises tellement intégrées (apparemment) que la plupart du temps elles désintégrèrent l'espace où elles furent localisées et constituèrent des entités enclavées dans un environnement qu'elles furent incapables d'impulser.
- elles ne lui sous-traitèrent pas (ou très peu), ni à l'amont, ni à l'aval.
- elles ne se créèrent point de débouchés les unes aux autres, ou alors, de façon marginale et tellement peu significative que l'impact en fut négligeable.
- on n'a finalement pas réussi à constituer un tissu industriel capable de sous-traiter, de plus en plus d'opérations de production, de façon plus efficace : en termes de qualité, de prix, de délais, etc.

L'Algérie a finalement implanté une collection d'usines qui ne font pas « système ». Les entreprises industrielles semblent avoir été conçues (est-ce de façon « technique » ? est-ce le comportement des acteurs en place ?) de façon structurelle, trop dépendantes de l'extérieur, c'est-à-dire de l'importation (et donc de la disponibilité de devises) pour leurs *inputs*, d'importations, constamment renouvelées des biens d'équipements et des biens intermédiaires. Elles possèdent encore un degré élevé d'extraversion, qu'elles ne sont pas capables d'assumer par leur propre fonctionnement.

On ne donna, ce faisant, que trop peu (ou pas du tout) de chances aux biens similaires produits sur place, par suite de chronologies, et donc de séquences d'investissement qui firent abstraction des délais, des maturations, etc. L'ouverture rapide et sans préparation du commerce extérieur dans le cadre du PAS (puis, surtout dans le cadre de l'accord avec l'U/E) vient accentuer ce phénomène par d'autres mécanismes: la concurrence « déloyale » devient le fait d'autres catégories sociales algériennes. L'importateur prenant appui, et donc acte, sur des conditions plus défavorables faites à la production.

Les entreprises furent implantées, le plus souvent, dans des localités aberrantes, sans tenir compte ni de la disponibilité des facteurs de production (eau, main-d'oeuvre qualifiée...) ni des coûts de transport, ni de tout l'environnement infrastructurel et socioculturel.

Les choix technologiques furent systématiquement faits en faveur d'industries fortement capitalistiques, et donc, très peu *labor-using*, dans un contexte de forte pression démographique, et donc de surplus structurel de force de travail. Ce choix pouvait à la limite se justifier pour des industries amont dont l'éventail des techniques était peu ouvert, mais non de l'ensemble de l'industrie et de l'économie. Ce sont ces types de choix très *capital-using* (explicites ou implicites) qui sont tenaces, perdurent, et qui font que nous sommes « obligés » d'importer beaucoup de biens d'équipement et d'incorporer trop peu de travail (abondant) algérien.

Il faut arrêter de systématiquement tourner le dos aux dotations factorielles, et « d'oublier » non moins systématiquement le travail pour ensuite tenter de l'incorporer dans des politiques palliatives. Que ce soit la politique des sureffectifs imposée initialement aux entreprises publiques ou que ce soit la politique actuelle de « promotion » de l'emploi des jeunes ou l'emploi, soi-disant, pour cause d'utilité publique, ce qui est loin de l'être dans tous les cas. C'est, dans des contextes différents, et avec des mécanismes diversifiés *la même incapacité à mettre réellement et effectivement au travail* le fort volume de population active (gonflé par la forte croissance démographique de la décennie 1970). Cela se traduit globalement pour l'industrie et de façon plus large, pour tous les autres secteurs (en particulier le B.T.P.) par un faible taux d'activité et, malgré la crise, par :

- un excès de recours aux biens d'équipement et intermédiaires importés, mais mal ou peu utilisés. La tendance persiste y compris dans des activités qui pourraient facilement être pourvoyeuses d'emplois ;
- une trop faible absorption d'une main-d'œuvre très abondante, en bonne santé, instruite et qui constitue un « cadeau démographique et économique » non utilisé, et donc « détruit ». Il y a trop peu d'organismes et de mécanismes économiques et sociaux susceptibles de revaloriser les métiers, tous les métiers dont une grande partie, pourtant nécessaire, a tendance à disparaître.
- une inattention exagérée aux autres facteurs rares, en particulier à l'eau dont la faible disponibilité n'a pas incité jusque là, à la recherche de techniques économes en eau dans tous les secteurs d'activité et dans toutes les utilisations.

Il est évident que la dotation factorielle n'est pas quelque chose de fixe et d'immuable. Elle peut se modifier au cours du temps, si l'on se donne comme objectif la construction d'avantages comparatifs à partir de ce qui existe en abondance dans un pays, à partir de politiques flexibles et souples d'améliorations continues. Ainsi donc, l'avantage d'une abondante force de travail, le cadeau démographique dont l'Algérie a bénéficié n'a pas été utilisé et a même été contrarié, rejeté non seulement du fait des choix (le plus souvent malencontreux) technologiques, mais aussi et surtout du fait des *politiques salariales* et de *surprotection de la main-d'œuvre en place, entre autres* par le biais d'assurances sociales trop généreuses (et donc trop coûteuses), compte tenu de leur productivité, de législations inappropriées, en particulier l'emploi garanti une fois obtenu et ce, quel que soit le résultat obtenu et les efforts consentis (ou pas) et alors que beaucoup se mettent progressivement en situation de ne rien faire, de mal faire les choses par suite des mécanismes sociaux qui se mettent en place à la faveur de « gestions » clientélistes ou pour le moins inappropriées.

L'ensemble de ces mécanismes en faveur de ceux qui ont « mis le pied à l'étrier », c'est-à-dire de ceux qui ont obtenu un emploi sûr et des avantages disproportionnés par rapport à leurs compétences réelles et à leur travail effectif, a joué et continue de jouer contre tous les autres postulants à l'emploi, c'est-à-dire essentiellement contre les jeunes.

Ce problème prend donc souvent une *allure intergénérationnelle*, mais il ne s'y réduit pas. Globalement, des générations ont bénéficié de la situation de haute conjoncture (amélioration substantielle des termes de l'échange, endettement facile, surinvestissement et construction des administrations étatiques...), mais n'ont pas dégagé suffisamment, ni de surplus, ni de mécanismes pouvant y mener après périodes d'adaptation, pour les générations suivantes.

Tout cela a joué et continue de jouer contre des générations nouvelles à qui, par le biais de scolarisations plus au moins bien (mal) faites, sans leur demander trop d'efforts, encore moins de caractère, on a inculqué des « besoins » beaucoup

plus étendus que ceux des générations précédentes. « Besoins » amplifiés par la télévision, consommée de façon indiscriminée, mais aussi par tous les « discours » produits et qui trouvèrent toutes les portes de l'emploi fermées, alors qu'on les avait habitués à ce que « tout » leur soit dû, en particulier un diplôme, lequel a ouvert, mais n'ouvre plus, les portes de l'emploi, et un emploi garanti quels que soient les résultats de l'entreprise et ses propres performances. Mais surtout, ce type de comportement s'est généralisé dans les administrations et les services publics qui présentent ces caractères de façon plus accentuée.

Même quand on a investi dans la production de biens (textiles, chaussures), on le fit souvent de façon trop précoce, c'est-à-dire de façon déconnectée du stade atteint par l'économie. C'est le cas de celles qui devaient utiliser des biens intermédiaires dérivant de la pétrochimie par exemple. On a alors le premier stade amont et le dernier stade aval de la production.

Dans les autres cas de figure, on ne produisit pas le type de main-d'œuvre susceptible d'y réussir. Ces industries s'adressent à un marché diversifié dont les goûts (couleurs, formes etc.) sont importants (au delà même des revenus). On produisit et on continua de produire des choses invendables et donc en dépit du marché et du goût des consommateurs. Tout ce qui est artistique, formation du goût ayant été banni à tous les niveaux. On ne peut faire de design si on n'a pas fait de dessin à l'école et le design est indispensable pour toute une série de métiers, et d'industries.

Le rythme et la temporalité des investissements furent tels que le multiplicateur *d'investissement* joua très peu, sauf pour la demande additionnelle: On n'était pas, et on n'est toujours pas en situation keynésienne. L'accélérateur au contraire joua, et continue de jouer, pleinement et entièrement au niveau des économies industrialisées auprès desquelles nous importons trop (une très grande partie en est gaspillée) de biens d'équipement et intermédiaires. Au delà des surcoûts financiers que cela occasionne, il y a là un vaste mécanisme d'exportation de l'emploi, auquel on a trop peu fait attention.

Malgré le rétablissement de la vérité des prix, on n'a pas encore et toujours des comportements plus rationnels en termes d'allocations de ressources, car on enregistre encore trop de gaspillages. On tenta de reproduire le modèle fordiste de l'entreprise et ce, de façon caricaturale, en particulier, abstraction faite des postulats sur lesquels il reposait. Or, elles dérivent de réalités économiques, sociologiques et culturelles et supposent des attitudes et des comportements que n'ont pas les Algériens. Au delà des compétences techniques qui, quoiqu'on en dise, sont les plus faciles à acquérir, il y avait, sous-jacent, (et il y a toujours dans une entreprise) un modèle de hiérarchie et de commandement d'un côté, de discipline, d'apprentissages et d'exécution des tâches de l'autre, bref une attitude devant le travail.

On mit en place des systèmes de commandement, de hiérarchie, de rémunération qui étaient à l'antipode de ce modèle (mais qui n'étaient pas plus efficaces dans ce carcan). Or, ce dernier ne se justifiait que par une plus grande productivité de travail (et du capital) ce qui suppose des rythmes de travail, des cadences et des débouchés importants et donc une *maîtrise absolue de l'ensemble des processus techniques, économiques et humains, sociologiques, psychologiques et culturels* en incluant dans ces derniers *tous* les paramètres qui font que :

- On utilise à plein ou au mieux des capacités de production
- On dégage un surplus c'est-à-dire des cash flow positifs pour pouvoir amortir, renouveler et accroître son capital, c'est-à-dire croître, se développer.
- On exporte pour se procurer des devises, surtout quand l'ensemble du capital a été payé en devises, moyennant une multitude de surcoûts, et qu'il a été de surcroît emprunté.

Le problème reste posé. Malgré toutes les « réformes » et les « restructurations » engagées à ce jour, nos entreprises restent « bloquées » avec, en particulier, une productivité en valeur faible qui, ajoutée à une utilisation partielle des capacités de production et à la lourdeur des coûts de production (trop peu flexibles), ne permet pas de dégager des *cash flow* positifs et qui (sans satisfaire vraiment la demande interne), surtout n'exportent rien. L'ouverture récente et trop forte du commerce extérieur sans préparation réelle des entreprises publiques qui n'ont pas été mises à niveau et le régime commercial et fiscal mis en place, jouent aussi contre celles qui semblaient avoir atteint un certain degré de maturité.

Mais surtout le type de gestion et de vision industrielle au sein même de ces entreprises semblent inaptes à faire leur mue, ce qui semble être un problème très fort, de culture d'entreprise. Il faut donc des efforts énergiques et soutenus à ce niveau. C'est plus difficile à réaliser que la modification d'une législation douanière ou fiscale.

Ces entreprises trop largement dépendantes de l'extérieur, approvisionnées de façon contrainte et, sans contrainte de budget, ont développé des comportements de gaspillages de ressources, en particulier importées (si l'on en juge par le degré accru d'efficacité dans les périodes de restriction des importations, moyennant aussi une certaine contrainte budgétaire). Elles étaient de plus, trop à l'abri du marché extérieur, pour ce qui était de leurs débouchés. On n'a pas permis au secteur privé industriel national de développer une concurrence saine pour toutes les parties prenantes (y compris les consommateurs). Cela explique (un peu ?) qu'elles aient globalement très mal supporté le *choc de l'ouverture du commerce extérieur qui s'est révélé être négatif* et auquel elles n'ont pas été préparées et elles ne semblent pas en position de le faire. Elles subissent, souvent, de la concurrence déloyale ou de la concurrence tout court, selon le cas, sans montrer une grande capacité de réponse positive.

A l'abri du commerce extérieur, elles avaient pendant longtemps, des prix fixés administrativement qui ne couvraient pas leurs coûts, compte tenu de tous les mécanismes de renchérissement de la production et des rigidités structurelles dans les entreprises et dans l'économie en général que nous avons mis en relief. La liberté des prix, octroyée tardivement et de façon brusque et rapide, s'est traduite par des ajustements qui leur ont fait perdre largement, la part de marché interne qu'elles détenaient. Elles se sont révélées être peu compétitives (en termes de *prix* et de *qualité* et elles subissent un préjugé défavorable tenace sur leur propre marché, pas toujours entièrement justifié.

Or, l'Algérie vient d'entamer un double processus d'ouverture plus accentuée de son économie, sans vraiment préparer son économie, et donc ses entreprises au choc encore plus fort (si cela aboutit) que cela va provoquer.

### ***L'établissement d'une zone de libre échange avec l'Union Européenne***

Ceci implique un démantèlement tarifaire important sans contrepartie réelle, l'Algérie n'ayant rien à exporter que des hydrocarbures qui obéissent au fonctionnement du marché mondial de ces produits. L'Algérie a depuis lors signé cet accord avec l'UE et démantelé toute sa protection tarifaire, ce qui a détruit une très grande partie du tissu industriel existant. Cette constatation qui est devenue réalité et qui n'était qu'une appréhension de notre part au moment où nous avons écrit initialement ce texte était donc prévisible compte tenu de la nature de l'économie algérienne.

Une bonne moitié, sinon plus, des entreprises industrielles et de l'emploi qu'elles représentent risque de disparaître définitivement sans aucune contrepartie annoncée pour le moment. *Le processus de désindustrialisation déjà largement entamé risque alors de se poursuivre à une allure beaucoup plus rapide et plus forte (ces deux phénomènes se sont effectivement réalisés).* Le marché européen nous est – théoriquement – ouvert. Qu'est-ce que nous attendons pour établir une stratégie industrielle (et / ou agricole) de rechange capable de dynamiser, en particulier par le biais de l'exportation, nos entreprises ? Mais, veut-on vraiment exporter alors que les lobbies de l'importation deviennent de plus en plus puissants ? De la même façon que pour la production qui subit plus d'entraves de toutes sortes que l'importation, *l'exportation qui devrait être le moteur de la relance, et donc débarrassée de toutes les entraves, et à la limite être subventionnée au démarrage, est au contraire bloquée, freinée, et n'arrive pas du tout à démarrer.* Et ce, dans tous les secteurs. Les Coréens (du Sud) et les Italiens ont exporté de tout à partir de petites (voire très petites) unités de production flexibles, sans charges excessives ou même sans charges du tout (l'informel de la troisième Italie). Ils ont aussi su construire à côté des entreprises « champions » qui ont pris des dimensions internationales et donc pouvant tirer la croissance alors que les autres ont une fonction plus importantes du point de vue de l'absorption de la force de travail (création d'emplois).

### ***L'adhésion à l'OMC (Organisation mondiale du Commerce)***

Cela ne peut être vraiment bénéfique que si nous avons une vision claire de ce que nous voulons construire comme type d'économie, et donc de spécialisation internationale pour pouvoir protéger ces industries naissantes (même si c'est temporairement), subventionner (exportation, agriculture) ; que si nous pouvons décider clairement et en toute connaissance de cause de ce qui sera livré à la concurrence internationale élargie.

### **Une polarisation excessive sur les hydrocarbures et un endettement précoce**

On a trop souvent écrit que l'Algérie a investi « exclusivement » (ou trop) dans les industries dites « industrialisantes » (I.S.M.M.E.). Ceci est faux (en partie) si l'on examine de près les industries (et les masses financières requises à cet effet) implantées. Malheureusement, même celles qui étaient censées être légères, en termes de coefficients de capital, furent très « lourdes » en Algérie (textiles). (Oufriha; Djeflat 1986).

Mais à y regarder de plus près, on se rend compte que le plus gros de l'investissement, en termes de masses financières, en particulier en devises, mais aussi en compétences que cela nécessite, a été dirigé vers les hydrocarbures et sur la valorisation financière, et donc internationale de ces derniers et très peu dans leur transformation industrielle. La moitié, sinon plus, de ses investissements (énormes par ailleurs) et la plus grande partie de ses énergies et compétences de management furent dirigées vers la mise en place d'installations (hyper coûteuses) et d'exploitations permettant de les exporter- bruts ou quasi bruts - pour se procurer des devises, de façon obsessionnelle. Même la relance actuelle et la politique de partenariat que l'on prône, n'ont l'air de marcher que dans les investissements localisés dans les stades amont et pas du tout à l'aval des hydrocarbures. Ce qui accentuera encore le degré de « pétrolarisation » de l'économie.

Or, les hydrocarbures sont encore plus fortement capitalistiques que toutes les autres industries, et ont encore créé moins d'emploi que les industries lourdes. Mais surtout, ils tendent à devenir une enclave totalement exogène à l'économie.

Le *dutch disease*, malgré son nom, n'a pas déstructuré l'économie hollandaise (et par la suite anglaise) qui a réussi à absorber positivement la rente pétrolière, ce qui n'est pas du tout le cas de « l'algerian disease » (Benabdellah 1999). Au contraire !

Ce modèle de croissance fortement extensif et très fortement capitalistique (dans son volant industrie et hydrocarbures surtout, qui a absorbé très peu de main-d'œuvre, à court mais surtout à moyen et long terme, (même pas un demi-million d'emplois en 1999 pour une population active de 6 millions) s'est effectué dans un contexte initial international très favorable. Le fonctionnement du marché mondial du pétrole, suite au premier « choc pétrolier », lui procure, grâce à des

hydrocarbures préalablement nationalisés, des recettes extérieures et intérieures importantes. Il y a amélioration brusque de ses termes de l'échange, mais d'abord et surtout de sa balance commerciale. La fiscalité pétrolière procure au budget de l'Etat des ressources qui vont lui permettre de devenir le premier épargnant et le premier investisseur du pays mais qui se pose en « monopoleur » du développement malheureusement (Oufriha 1995b).

Malgré cette manne énorme l'Algérie, croyant « profiter » d'une conjoncture favorable au niveau des marchés financiers internationaux (abondance de pétrodollars en quête de placements, faibles taux d'intérêt), recourt de façon massive à l'endettement extérieur, tout en fermant son marché à tout investissement extérieur. S'ensuit alors une première phase de l'endettement (décennie 1970) qui, avec le recul du temps et la disponibilité de données chiffrées sur la dette, nous autorise à poser la question suivante : politique de construction d'une économie autocentrée comme l'affirment certains, ou d'endettement précoce et inconsidéré ? Les ressources financières énormes procurées par le premier « choc pétrolier » et la politique délibérée d'endettement servent à financer un processus excessif de surinvestissement par injections massives de capital (importé) qui expliquent les taux de croissance des principaux indicateurs de l'économie de cette période. Mais, les difficultés d'absorption se manifestent dès la fin de la décennie.

Le rythme de croissance des importations est supérieur à celui du P.I.B. C'est la mise en place d'entreprises fortement contraintes par les importations. Sur toute la décennie 1970-79, malgré une croissance explosive des revenus de l'exportation, le solde de la balance commerciale est constamment négatif (sauf en 1974), d'où la nécessité d'avoir à mobiliser, déjà, et par le biais de l'emprunt extérieur, des ressources (devises) pour financer :

- ce déficit commercial renouvelé ;
- les intérêts et le principal de la dette contractée, dont le stock croît rapidement.

Le ratio de la dette se met à grimper dès 1976. En 1979, il atteint déjà le niveau du maximum raisonnable acceptable sur le plan international, (soit 25%). A ce niveau, un grand nombre de pays ont demandé le rééchelonnement de leur dette...

Cette première phase se caractérise par le fait que les transferts nets restent constamment positifs. Cela veut dire, en d'autres termes, que l'Algérie n'a pas eu encore à payer véritablement la dette contractée. Elle devra le faire plus tard. Ces transferts nets viennent s'ajouter aux recettes au titre de ses exportations. L'appel à l'endettement s'intensifie entre les deux chocs pétroliers, et témoigne de l'importance que déjà le prix du pétrole a pris dans les équilibres macro-économiques de l'Algérie.

La seconde phase d'endettement commence dès le début de la décennie 1980 alors que le prix du pétrole caracole. Phase qui se voulait, et surtout se proclamait,



politique de remise en ordre de l'économie, de restructuration, et qui, trop souvent, prit le contre-pied de la période précédente, sans réellement faire la politique annoncée, ni parvenir aux objectifs proclamés.

- de 1980 à 1985, les transferts nets deviennent négatifs mais, ils s'accompagnent d'une baisse du stock de la dette, alors qu'au contraire, on enregistre une croissance de son service ;
- de 1986 à 1990, les transferts nets restent toujours négatifs, mais il y a une remontée spectaculaire du stock d'une dette, à délai de maturation de plus en plus court (crédits commerciaux empruntés aux taux du LIBOR sur la place financière de Londres).

En effet, la décennie 1980 s'ouvre avec le deuxième « choc pétrolier », mais aussi un nouveau plan quinquennal dont l'allocation sectorielle est complètement modifiée par rapport aux deux plans quadriennaux précédents. Ils se veulent une nouvelle façon de conduire le développement, qui met l'accent sur les infrastructures économiques et sociales, tout en essayant de terminer les restes à réaliser (R.A.R.) de la période précédente. Malheureusement, on stoppe toute industrialisation, sans réussir à remettre sur rail celle déjà implantée.

Les effets du deuxième choc pétrolier, associés à la hausse fulgurante du cours du dollar, dans un contexte de ralentissement de la croissance interne, vont permettre à l'Algérie d'entamer un premier processus de désendettement, sans grandes difficultés, sur toute la période quinquennale. Il est réalisé par un double mouvement que l'on peut saisir à travers :

- une forte décélération des importations et du P.I.B. qui y est trop dépendant pour obtenir des excédents systématiques dans la balance commerciale
- un usage des réserves de change.

Cette politique de « prudence » se traduit néanmoins par une hausse du service de la dette (24% en 1979 contre 38% en 1984) alors que les recettes se stabilisent à 14 milliards de dollars environ.

Survient en 1986 le « contrechoc pétrolier » mondial, et les recettes extérieures et intérieures liées au pétrole s'effondrent. C'est le retournement de la conjoncture internationale : la baisse drastique du prix du baril de pétrole et du dollar à travers lequel il est libellé inverse complètement la situation, cette fois-ci en défaveur de l'Algérie. Il y a une baisse brutale de ses recettes d'exportation (les termes de l'échange se réduisant pratiquement au prix des hydrocarbures et du cours du dollar) qui sont réduites presque de moitié. Au lieu de dévaluer, de rééchelonner et de changer de politiques (macro-économique, et sectorielles) et de train de vie, l'Algérie, commet l'erreur fatale de se retourner sur des crédits commerciaux qui sont à très court terme et très chers. Les marchés financiers lui étant désormais fermés, par suite de la dégradation de sa signature.

On peut tirer de ce bref rappel des faits, une leçon majeure : les mêmes mécanismes qui avaient permis à l'Algérie des ressources et une dette « euphorisante » (c'est-à-dire une dette facile gagée sur la rente pétrolière) se retournent et lui « imposent » des ressources fortement contractées et une dette rapidement strangulatoire. En effet, le stock de la dette s'accroît très vite, mais surtout le ratio du service de la dette grimpe à une allure vertigineuse : 34 pour cent en 1985, 57 pour cent en 1986, 77 pour cent en 1988 et près de 100 pour cent en 1991-92 (les chiffres exacts divergent selon les sources). Avec ce type d'endettement, l'Algérie est tombée dans la trappe de la dette ou endettement perpétuel (sauf retournement important de conjoncture). Les nouveaux emprunts ne servent plus à financer un quelconque investissement, mais à rembourser les emprunts précédents dans une spirale perverse, car sans fin.

L'Algérie refuse toujours de dévaluer (elle le fera la première fois en 1991 seulement) et surtout de rééchelonner sa dette. La tentative de re-profilage menée avec l'Italie et le Crédit Lyonnais se montre peu concluante. Le rééchelonnement n'est accepté qu'en 1994, alors que l'économie est exsangue et que, entre-temps, une trop forte dose d'austérité a été imposée à l'économie et à la société, non pour assurer un redressement quelconque mais pour échapper aux conditionnalités du FMI que l'on a finalement acceptées sans trop les négocier.

Le rééchelonnement a certes desserré provisoirement la strangulation financière externe en permettant à l'Algérie de disposer d'une partie plus importante de ses recettes d'exportation, mais le poids de la dette reste excessif par rapport aux exportations, si l'on en juge par les derniers ratios calculés par la Banque d'Algérie. Il suffit d'une petite dépression du marché pétrolier pour que ce ratio s'élève (1998) et d'une embellie du même marché pour que ce ratio descende. Mais, même dans ce cas, il reste trop élevé en 1999. Cependant, le marché pétrolier semble s'être retourné (de façon durable ?) en faveur de l'Algérie. De même le cours du dollar est alors élevé, alors qu'on avait craint le pire en 1998.

Le moment semble propice pour donner une impulsion beaucoup plus forte à une gestion plus active et plus éclairée de la dette en fonction de sa composition, et donc d'y mettre le paquet en termes de compétences et de personnes spécialisées avec des orientations et des directives claires de gestion et de résultats à rechercher. Cela suppose des personnes qui connaissent bien le fonctionnement des marchés des changes étrangers et leurs réactions pour pouvoir réorienter le profil de notre endettement en termes de multiples devises à gérer : quelles monnaies faut-il utiliser ? quels délais nous sont nécessaires pour payer le service de la dette et les importations ? Comment en sortir ? Cela suppose l'existence de spécialistes chevronnés, déjà formés ou à former dans des spécialités financières et monétaires très pointues et avec une vision prospective et offensive. Il faut sortir des gestions bureaucratiques, trop lentes, trop lourdes qui ne réagissent pas rapidement aux

modifications de l'environnement international. A des actions multiformes sur le plan interne, il faut combiner une offensive renouvelée sur le plan externe et qui, elle-même, peut prendre différentes formes.

L'initiative présidentielle récente (avec toutes les manœuvres diplomatiques qui l'ont accompagnée) de poser cette question avec celle de l'ensemble des pays à revenus intermédiaires au niveau du G8 à Tokyo est une excellente chose. Mais, ce n'est qu'un point de départ, l'action pour réussir doit être maintenue et accélérée.

La capacité de l'Algérie à renégocier de façon active le montant et la structure de sa dette est cruciale pour sortir de la strangulation et l'asphyxie financière de façon définitive.

Il faut arriver à en diminuer le poids : restructurations au minimum, remise de dettes, remise d'intérêts sont nécessaires. Remboursements anticipés dans cette période de hausse des cours ou rachats des créances avec décote : toutes les actions possibles pour se désendetter sont à encourager.

Il ne faut pas avoir « honte » de demander à ce niveau car notre « honneur » et notre « orgueil national » ne sont vraiment pas de mise. De plus, nous avons payé plusieurs fois les montants encaissés, suite aux intérêts composés, encore faut-il trouver les bons arguments et les bons avocats de cette cause. Il faut étudier attentivement les gestions actives qui ont réussi dans d'autres pays et s'en inspirer : par exemple reconvertir une partie des créances (dette) en participations avec des partenaires fiables et sérieux.

L'endettement, c'est aussi l'appel à de l'épargne extérieure qui se fait bien rémunérer. Or, l'épargne des ménages et des autres agents à excédent internes n'a pas été toujours vraiment sollicitée par le système bancaire par des politiques commerciales agressives sinon actives et ce, malgré sa pseudo-autonomie, car il continue à fonctionner comme une mauvaise administration avec trop de procédures, trop de lenteurs, le mépris du client, de son temps et de son argent. Il n'est pas étonnant dans ces conditions qu'une partie importante de l'épargne - théoriquement disponible au niveau des comptes économiques de la Comptabilité nationale - ne se retrouve pas du tout au niveau des dépôts bancaires. Dans ces conditions, les ménages préfèrent garder par devers eux leurs économies (en billets donc), et des agents économiques actifs, verser dans l'informel. Cela explique que beaucoup de liquidités tombent dans ce que nous appelons la trappe à monnaie, si l'on considère l'importance de la monnaie fiduciaire. Son utilisation n'a pas été de surcroît, d'une efficacité absolue en termes économiques.

Notons aussi par ailleurs, que les taux d'intérêt n'ont pas été des leviers d'action dans la mesure où ils ont été fixés en général à un niveau inférieur au taux d'inflation, et donc négatifs en termes réels. Nous y reviendrons. On observera que l'épargne publique elle-même, et en particulier l'épargne budgétaire est, elle-même trop tributaire des recettes pétrolières, et donc en fait du prix du baril de pétrole.

La vulnérabilité de ce type d'économie provient du fait que même l'épargne domestique, qui a financé une large partie de l'investissement, ne peut *être ni produite ni reproduite par les capacités internes et donc réelles de l'économie algérienne*. Elle dépend, elle aussi, du fonctionnement du marché pétrolier, des conditions certes d'offre et de demande du marché, *mais aussi des manipulations spéculatives des marchés boursiers et in fine des rapports de force de l'économie internationale*. Cela accroît le degré de vulnérabilité de l'économie, étant donné que l'amélioration ou la détérioration de ses termes de l'échange se réduisent à un seul paramètre, de plus, le même que celui de ses recettes d'exportation, et donc de sa capacité à payer la dette.

Les recettes d'exportation et budgétaires dépendent du prix du pétrole et leur pouvoir d'achat du cours du dollar. Quand on connaît le degré de volatilité de ces deux paramètres, leur évolution plus ou moins erratique, on comprend l'ampleur des chocs et des contre-chocs subis par l'économie algérienne, qui ne possède plus de ressorts endogènes d'atténuation des fluctuations d'un seul marché international et d'un marché si important et si stratégique pour les puissances industrialisées qu'il vaut certainement mieux ne pas en être trop dépendant.

Bien utilisées, nos ressources énergétiques sont, ou peuvent être, un atout, mais aussi et surtout un *cadeau empoisonné de la nature* dans le cas contraire. Ceci dit, et malgré toutes les critiques que nous avons formulées sur la manière dont l'industrialisation a été menée et le changement structurel qu'elle opère, il nous semble que, dans la phase de départ, elle était peut-être nécessaire, peut-être excusable. C'est son outrance même qui provoqua la réaction anti-industrialiste durant la deuxième phase qui stoppa plus qu'elle ne corrigea les distorsions provoquées, sans lui donner le temps de produire tous ses effets. De plus, il n'y eut pas arrêt de la recherche frénétique de la « devise » sur les marchés financiers internationaux et mobilisation de l'épargne interne.

Or, le *seul* moyen de se procurer de façon saine et sans risque, des devises pour un pays, c'est *d'exporter autre chose qu'une seule matière première*, qui de plus est aussi explosive que le pétrole, et donc, d'avoir des entreprises viables, compétitives (progressivement), de préférence *industrielles* (c'est là que la diversification des activités a été pendant très longtemps la plus forte) mais maintenant, et de plus en plus, de *services haut de gamme* mais aussi et souvent *agricoles et alimentaires* (on a trop tendance à l'oublier...). Les pays les plus industrialisés étant aussi le plus souvent fortement exportateurs de produits alimentaires transformés.

### **État-marché et politiques de développement : quelles relations ?**

La relation Etat-marché dans le cadre d'une politique de développement renvoie à l'interrogation sur le type d'articulation, réussie ou pas, en dynamique. Il ne peut y avoir de développement économique sans insertion positive dans la division internationale du travail. Le type d'insertion, à travers la nature des exportations,

signale la qualité de la spécialisation. Plus elles sont diversifiées, plus elles incorporent du travail qualifié, meilleure est la spécialisation. Une politique de développement réussie est celle qui arrive à changer la spécialisation initiale et qui maintient le cap sur longue période. La capacité d'adaptation rapide aux mutations du marché international est cruciale. Cependant, il ne peut y avoir de réussite économique sans :

1- *Un Etat fort de développement* qui ait une vision d'ensemble et qui soit capable de formuler et de mettre en place une politique de mutations structurelles positivement orientée. Cela dépend :

- de la nature des élites politiques et de leurs représentations.
- de l'efficacité de la bureaucratie d'Etat.

2 - *La discipline du marché interne et du marché international.*

Ces derniers ne peuvent être mis au service du projet global que si l'on apprécie à leur juste mesure leurs forces et leurs faiblesses, de période en période. Les caractéristiques de fonctionnement du marché international sont décisives. Elles sont en bouleversement rapide suite à deux phénomènes majeurs :

- la régionalisation : c'est l'intégration productive de régions périphériques à un Centre et non plus le simple accroissement des flux de marchandises ;
- la globalisation : ce sont de nouvelles formes d'organisation et de fonctionnement des firmes industrielles, et de nouvelles répartitions des divisions inter et intra branches, introduisant de nouvelles spécialisations sur le plan international. Mais, c'est aussi la montée des services haut de gamme et à fort contenu technologique.

Dans cette contribution, nous avons tenté l'examen critique des caractéristiques majeures de deux types de politique économique de développement dont les résultats sont contrastés.

1) *L'exemple de l'Algérie*

- Comme cas illustratif extrême d'un développement qui s'est voulu autocentré et qui a récusé totalement les lois du marché international.
- Il s'est voulu aussi planifié avec la récusation du marché interne.

On doit constater qu'il a échoué.

2) L'exemple des pays du sud-est asiatique, en particulier de la Corée du Sud dont le point de départ était similaire à celui de l'Algérie, comme cas illustratif d'un développement s'appuyant sur les mécanismes du marché interne et du marché international qu'un Etat fort de développement a su mettre au service de son projet développementaliste et qui a réussi.

### **Le rejet du marché interne et externe ou l'échec d'une politique du développement**

Ce modèle fut conçu et réalisé en Algérie par un Etat jeune, prosélyte, appuyé sur une bureaucratie segmentée et inefficace, moyennant planification financière. Sa caractéristique majeure consiste dans le refus de l'aiguillon de la concurrence interne et externe.

- sur le plan interne, c'est la mise en place d'entreprise(s) - branche(s) publique(s) en situation de monopole interne, à qui on confia, de surcroît, le monopole de l'importation. Ceci va dévoyer leur fonctionnement. Elles ne purent développer leur compétitivité interne.
- sur le plan externe, on ne fixa aucun objectif d'exportation à ces entreprises (et même on y mit des freins) qui ne purent de ce fait développer leur compétitivité externe.

Le refus du marché se traduit par l'accentuation plutôt que la correction des imperfections et des inefficacités macro-économiques de ce dernier.

En fait, on est face à un modèle de croissance et d'industrialisation extensive, fondé sur la valorisation financière des hydrocarbures, avec endettement précoce et déstructuration de l'agriculture en phase de croissance démographique rapide :

- qui systématiquement a tourné le dos aux dotations factorielles et qui, en particulier, ne prit pas en considération l'abondance du facteur travail (le « cadeau démographique et économique » a été érigé en frein).
- dont l'intensité capitaliste (doublée de surcoûts) est telle que, malgré des taux d'accumulation sans précédent, elle s'opposa à l'absorption de la force du travail.
- qui pratiqua des taux d'accumulation extrêmes lesquels ne sont pas suffisants en soi pour assurer un décollage réussi et à long terme.
- qui privilégia l'investissement au premier stade amont, ce qui n'assure pas *ipso facto* la certitude de pouvoir descendre les filières de production vers l'aval et qui ne se produisit nullement.
- qui laissa se développer une extraversion trop poussée, par les biens capitaux et par les intrants, reconduite de période en période. Elle s'opposa à une quelconque endogénéisation et/ou intensification du processus d'industrialisation.
- qui procéda à des choix technologiques biaisés et systématiques en faveur des biens capitaux importés.
- ils furent accentués par une gestion inappropriée du marché et de la force de travail.

- qui mena des politiques salariales et de « surprotection » de la main-d'œuvre déjà embauchée aboutissant à un renchérissement du coût du facteur de production le plus abondant et le plus disponible sur place, mais d'une faible productivité.
- dont la politique d'éducationformation a concerné plus l'enseignement que la formation de compétences professionnelles requises par l'économie.

Finalement on enregistre :

- l'échec de la création d'une classe ouvrière habile, productive, disciplinée, et donc de l'augmentation de sa productivité et d'une entreprise productive.
- l'échec de la transplantation mimétique et formelle du modèle d'entreprise fordiste dans un contexte économique, social et culturel totalement différent.
- l'ensemble des choix et des interventions de l'Etat n'a pas tendu à mettre au service de son projet, les forces et les disciplines du marché.
- ils n'ont pas cherché à améliorer l'efficacité de fonctionnement de ces derniers.
- ils ont créé des inefficacités plus fortes.

Le résultat en fut un échec global avec une économie qui présente les caractéristiques suivantes :

- une économie mono exportatrice donc mono spécialisée dans un produit très particulier : « l'algerian disease » qui en est résultée est une économie explosive.
- le degré de structuration par les hydrocarbures, et la rente qu'ils procurent constitue un élément puissant de freinage qui s'oppose à des reconversions rapides, d'où il en ressort une économie :
- extravertie, et donc trop contrainte par les importations.
- qui enregistre des taux de chômage très élevés.

### **Expériences de développement réussies : une articulation synergique d'un État fort de développement dans un contexte de marché et d'économie ouverte**

L'Etat fort de développement c'est celui qui sait construire progressivement des avantages comparatifs, en s'appuyant sur les dotations factorielles initiales, pour arriver à une meilleure spécialisation, une spécialisation plus avantageuse. C'est aussi celui qui sait intelligemment déconnecter les différents types de prix (taux d'intérêts, taux de change...) pour assurer une efficacité macro-économique accrue, qui s'appuie sur des efficacités micro-économiques construites qui sait passer outre, quand cela est nécessaire, à l'avis des Institutions Financières Internationales.

Il y a une combinaison souple et judicieuse d'une stratégie d'exportation et d'une stratégie d'industrialisation par substitution d'importation qui lui est préalable pour construire le tissu industriel, et de façon générale économique, pour pouvoir exporter précisément.

On peut noter les caractéristiques suivantes :

- une subvention initiale de l'industrialisation, c'est-à-dire des producteurs et non des consommateurs (et donc, dans ce cas là, des producteurs étrangers via l'importation des biens de consommation).
- une mise en place d'un bon régime commercial, avec un niveau de protection raisonnable, mais non définitif. Le désarmement tarifaire intervient seulement après décollage, et surtout on ne crée pas de situation favorable aux importateurs mais aux exportateurs.
- un bon système de prix, absolus et relatifs dans tous les domaines (des produits, du travail, de la monnaie, du capital..) a conforté les agents économiques dans la prise de décisions pertinentes.
- le développement accéléré d'exportations diversifiées de produits nationaux manufacturés, et donc, le maintien de l'économie et des produits nationaux à un degré de compétitivité internationale acceptable a été un objectif constamment poursuivi et obtenu.
- une stabilité et une continuité des politiques publiques pour développer et retenir sur place, capitaux et cadres compétents.
- l'encouragement des IDE : c'est d'abord réussir l'aménagement du terrain de réception et la capacité d'absorption de l'économie. Autrement, les résultats risquent d'être très décevants.
- la pratique de politiques sélectives pour accroître le degré d'efficacité de son économie est le seul critère justifiant et légitimant les interventions de l'Etat.
- il a visé la diversification effective et rapide du secteur manufacturier en partant de l'aval et en réussissant la remontée des filières mais aussi des services et ce, sans oublier l'agriculture.
- il a procédé à des choix raisonnés et diversifiés technologiques doublés d'une politique d'apprentissage et d'adaptation de la technologie à son contexte permettent une maîtrise relativement rapide.
- il s'est attelé à la construction résolue et systématique et à très long terme de l'efficacité productive de sa main-d'œuvre ce qui suppose la mise en place d'un bon système d'éducation-formation et une politique salariale adéquate. Ce dernier a été capable de créer des élites efficaces et compétentes dans tous les domaines
- la construction d'un bon système financier et bancaire pour drainer l'épargne domestique, financer et accompagner les entrepreneurs, et ne



pas recourir systématiquement à l'emprunt extérieur est une nécessité absolue que l'Etat coréen a su réaliser de façon adéquate.

- la construction d'une infrastructure économique de qualité en particulier celle concernant les transports collectifs et des télécommunications fiables est indispensable. Elle a été réalisée correctement en Corée .

### **Qu'est ce qui explique le mieux les réussites ?**

- apprendre plus vite et mieux à bien travailler, de façon efficace.
- se construire une classe ouvrière éduquée, disciplinée et diversifiée et des élites véritables dans tous les domaines.
- savoir subventionner de façon plus efficace la diversification de son économie (la production non la consommation), ceci de façon non définitive.
- ne pas accentuer les éventuelles distorsions du marché, mais au contraire les corriger. Les subventions doivent être subordonnées à des critères de performance.
- lutter rapidement et efficacement contre toutes les formes de monopoles et toutes les formes d'inefficacité.
- des exportations délibérées et systématiques, plus que dans les autres économies, c'est l'imposition aux travailleurs et aux entreprises, dès le départ, de la discipline du marché international, tout en conservant fermé son marché à l'importation. Parmi les critères de performances retenus : les parts de marché à l'exportation de produits manufacturés sont cruciales.
- la mondialisation a alimenté la régionalisation.
- l'ouverture économique et l'intégration à l'économie mondiale a précédé la régionalisation.
- au contraire, dans le cas de l'Algérie et des PTM (pays tiers méditerranéen) il y a échec global de la politique autocentrée et étatique. La réussite de la transition à l'économie de marché est subordonnée à la construction d'une offre compétitive.
- il y a nécessité de redéfinir le rôle de l'Etat, et donc les modalités de son intervention à la lumière des mutations au cours.

### **La libéralisation interne et externe ne signifie pas que le marché tout seul va corriger les asymétries et les distorsions fortes introduites par les politiques précédentes**

Il faut débloquer les situations inadéquates. Par exemple, la privatisation n'est pas un objectif en soi, mais c'est le développement de la concurrence et de l'efficacité de fonctionnement de l'économie qui doit être visé.

Il faut alors :

- identifier les situations de rente pour y mettre fin.
- repérer les inefficacités pour les corriger : politique fiscale, régime commercial, régime de change, etc. mais aussi production de nouvelles qualifications requises par le développement des nouvelles technologies, des services nouveaux haut de gamme.
- mais surtout, prendre en compte le nouveau type de fonctionnement des entreprises multinationales et de l'économie internationale globalisée.
- il n'y a pas de véritable industrie privée, compétitive et donc de véritables entrepreneurs en Algérie. Il faut mettre en place les mécanismes économiques et non bureaucratiques de leur émergence.
- une politique industrielle est nécessaire comme vision, et comme articulation des différents éléments constitutifs.
- une politique d'intensification agricole qui aille de pair avec la diversification des activités de services constitue un impératif majeur.
- le modèle fordiste d'entreprise a épuisé ses effets, de toute façon il était inadapté. Les entreprises plus petites et en réseaux semblent donner de meilleurs résultats, si elles n'adoptent pas les mêmes attitudes que les « grandes entreprises » telles que les a mises en place l'Algérie au cours de sa phase initiale de développement.

### Conclusion

Réussir une politique de développement est une entreprise délicate et complexe. Il faut sortir des débats de nature idéologiques qui les ont longtemps marqués et dépasser le stade simpliste de l'opposition : économie de marché versus économie planifiée car les expériences concrètement menées nous apprennent qu'il n'y a pas de recette miracle mais que toutes une série de conditions doivent être réunies et adaptées de périodes en périodes en fonction du contexte économique interne et externe. Nous avons maintenant suffisamment de recul et d'expériences de toutes sortes pour ne pas nous enfermer dans des schémas simplistes donc inefficaces et souvent dangereux car menant à des impasses.

### Note

1. Au recensement de 1997, – il s'établit à 44 pour cent alors que les sources antérieures le situaient à environ 30 pour cent.

## Chapitre 8

---

### La métropolisation : de la logique de fermeture à la logique d'ouverture en Algérie ou le poids des hydrocarbures\*

#### Introduction

La globalisation, nouvelle réalité de l'économie internationale, ne peut laisser indifférent aucun acteur de la vie politique et économique. Elle remet frontalement en cause les types récurrents d'organisation et de fonctionnement de l'économie portés à leur extrême en Algérie, par l'Etat-Nation le plus jeune et le plus prosélyte de la Région.

L'ouverture récente de l'économie amène à de nouvelles recompositions économiques et sociales. Saisies à travers le prisme des politiques économiques mises en œuvre, on peut dire qu'elles s'articulent autour d'un enjeu central qui met en cause le statut de la rente procurée par l'exportation des hydrocarbures et les mécanismes de son appropriation. Cela amène à interroger les canaux principaux de sa circulation, et donc les mécanismes de sa distribution et de sa redistribution. Le budget de l'Etat et les marchés publics, s'ils continuent à en être des vecteurs principaux importants, se trouvent de plus en plus « éclipsés » par les rouages de la « nouvelle » économie du marché et du commerce extérieur, bref des formes prises par la libéralisation.

Briser la logique de fermeture et de monopole qui s'est mise en place à la faveur, de la politique d'industrialisation autocentrée c'est faire émerger une logique dynamique vertueuse d'ouverture, et donc d'insertion positive et active dans les nouvelles formes d'activité, et donc de métropolisation. Elle se heurte au poids des hydrocarbures et au degré de structuration qu'elles ont introduits dans l'économie algérienne.

---

\* Communication présentée au colloque « La métropolisation dans le monde arabe » tenu à Nice en 2001.

## **La politique de développement initiale : de la logique de fermeture à la logique d'ouverture**

### ***Un Etat-Nation jeune, prosélyte et appuyé sur la rente***

L'Etat-Nation en Algérie est une idée et une réalité neuve, née brutalement des décombres d'un ordre colonial qui posa les germes d'un Etat jacobin et centralisateur. Les couches sociales et les élites qui s'opposèrent à cette situation en étaient, malgré tout, profondément imprégnées et ne la rejetèrent point totalement. En effet, malgré les apparences, le socialisme qu'ils installèrent en hérita beaucoup, à travers la reconduction de l'administration, de ses agents, de ses fonctions et prérogatives. La centralisation, cependant, sera portée à un degré extrême suite à la conjonction d'une série de phénomènes qui vont jouer, tous, dans le même sens. On peut en présenter quelques uns :

- la monopolisation par l'Etat de l'entreprise du développement économique.
- son rôle « d'entrepreneur général du développement » fut assumé sous couvert de socialisme et de planification.
- ce rôle prit une tonalité particulière, à partir de l'émergence de la rente pétrolière.

Il s'ensuit que l'on peut analyser la politique de développement suivie en Algérie comme un modèle de croissance extensive, fondé essentiellement sur la valorisation financière des hydrocarbures, de destruction de l'agriculture d'exportation en phase de croissance démographique rapide.

### ***Une polarisation excessive des investissements et de l'économie sur les hydrocarbures***

La plupart des politiques de développement initiées dans les années 1950 à 1970 ont globalement récusé l'aptitude du marché et de ses mécanismes à provoquer les transformations structurelles nécessaires. Cet objectif confié à l'Etat et à la planification fut appliqué avec outrance par l'Algérie. La politique de développement – surinvestissement et surendettement à laquelle elle donna lieu se posait comme objectif majeur de mettre fin à une spécialisation jugée à juste raison comme peu satisfaisante, par diversification accrue des activités en particulier industrielles.

Le paradoxe, c'est qu'elle aboutit exactement à son contraire. L'Algérie est devenue, en quelques décennies, une économie mono exportatrice, et donc mono spécialisée sur le plan international. Ce faisant, elle s'est fortement endettée.

On a écrit trop souvent que l'Algérie a investi exclusivement -ou trop- dans les industries dites « industrialisantes » (I.S.M.M.E). Ceci est faux, en partie, si l'on examine de près les activités implantées et surtout les masses financières requises à cet effet. Le plus gros de l'investissement, et sur très longue période, a été dirigé

vers les hydrocarbures, c'est-à-dire sur la valorisation financière, et donc internationale de ces derniers et très peu dans leur transformation industrielle. La moitié, sinon la majeure partie de ses compétences, fut dirigée vers la mise en place d'installations (très coûteuses) et d'exploitations pour les exporter, bruts ou quasi-bruts, pour se procurer des devises. Ces dernières devaient financer les ambitieux programmes d'industrialisation, hautement capitalistiques, censés amorcer un développement endogène, autocentré bref le « véritable » développement.

Une série de phénomènes va se conjuguer pour s'opposer à l'endogénéisation progressive de l'appareil de production implantée « clé en mains ».

- une forte extraversion à travers l'importation de biens capitaux et d'intrants renouvelée de période en période.
- une gestion inadéquate du marché du travail et de la main-d'œuvre.
- des choix technologiques de localisation, de réalisation, etc. pas toujours judicieux.
- une gestion inappropriée des entreprises.

Ce processus, réalisé moyennant surcoûts importants, aboutit à une industrie qui, non seulement ne satisfait point la demande nationale, mais surtout ne procure pas les devises nécessaires à son fonctionnement et au remboursement des dettes contractées pour son financement.

Au lieu de résoudre les problèmes réels posés par le fonctionnement des unités industrielles nouvellement implantées, l'Algérie fuit dans la dépense ..., et en particulier, dans une stratégie de captation de la rente pétrolière ((puis gazière). Or, pour pouvoir rechercher, extraire... et acheminer des hydrocarbures, il faut des masses énormes de devises, (ce que l'on oublie trop souvent). Se met alors en place, de façon précoce, un mécanisme d'endettement accéléré qui s'amplifie pendant les périodes de chute des recettes pétrolières.

La dette est donc gagée sur la rente dès le départ. Elle va par la suite s'articuler à la rente en une spirale perverse : l'Algérie s'enferme alors dans le piège de la dette, tout en se construisant un secteur enclavé totalement exogène à son économie. Le *dutch disease*, malgré son nom, n'a pas porté atteinte à l'économie hollandaise (et par la suite anglaise) qui a réussi à absorber positivement la rente pétrolière. « *L'algerian disease* » (Benabdellah 1999) a, au contraire, complètement déstructuré l'économie algérienne en lui faisant perdre tous ses mécanismes endogènes d'ajustement.

L'économie ainsi constituée est devenue hautement explosive dans la mesure où environ 98 pour cent des ressources d'exportation proviennent des hydrocarbures, plus de 50 pour cent du budget de l'Etat (moyenne période) en est dépendant, et le pourcentage qu'ils occupent dans le PIB est trop élevé. De plus en plus, le taux de croissance de l'économie entière dépend des performances

réalisées dans les hydrocarbures, et donc de leurs prix qui lui échappent totalement et dont l'évolution est erratique. Sa capacité d'importation étant, elle, fonction du cours du dollar.

Cependant, il faut préciser que les dysfonctions de l'économie algérienne ne proviennent pas directement de la rente mais de l'usage qu'en fait l'Etat, lequel l'a administrée en se montrant plus soucieux de la reproduction sociale que de la reproduction économique (Benabdellah 1999). Finalement, le secteur des hydrocarbures se voit assigner progressivement le rôle de pourvoyeur de devises à la place de l'industrie, dispensée initialement, de façon volontaire, puis de plus en plus de façon contrainte, de rembourser la dette contractée à l'occasion de sa mise en place. La dette elle-même est perçue comme une forme anticipée de la rente. Les politiques concrètement menées font que, de simple complémentarité financière, la rente et la dette vont s'articuler en spirale que les contre-chocs pétroliers vont mettre pleinement en évidence.

Les mécanismes d'appropriation (et/ou de redistribution de la rente) sont assez largement répandus à travers en particulier le budget de l'Etat et les politiques distributives et redistributives mises en œuvre. Elles créent des situations de rentes à tous les niveaux et dans tous les secteurs. La nature et l'importance des revenus ainsi procurés par les ressources pétrolières font que, progressivement, de façon directe ou indirecte, l'économie algérienne va obéir à la logique de circulation des revenus procurés par la rente. Cette logique va l'emporter sur les préoccupations productives. Cependant, si la rente provoque une augmentation générale des revenus, elle a un effet plus massif sur le niveau général des prix, ce qui provoque un effet d'inhibition qui s'oppose au développement d'autres activités économiques. L'effet de freinage étant d'autant plus important que le secteur pétrolier s'hypertrophie et que l'économie se pétrolarise.

Il en résulte une logique anti-productive en situation de « prospérité d'importation ». Les comportements des groupes et individus dans la recherche des ressources vont se détacher de l'activité productive pour se porter sur la recherche de places et de rôles dans les circuits de circulation et de répartition issus de la rente. Ce qui ruine tout développement de l'esprit d'entreprise local ou de mobilisation productive des ressources domestiques de main-d'œuvre et de capital pour la satisfaction des besoins. Bref, la rente et sa redistribution induisent et confortent un Etat néo-patrimonial fortement déconnecté de sa société et de ses activités productives (Oufriha 1996).

La métropolisation renvoie, actuellement, à au moins deux types d'analyse. Un premier courant l'analyse comme nouvelle phase d'urbanisation, voire comme phase ultime. Le second courant, plus dominant, est surtout plus inspiré par les mutations des relations économiques internationales et des activités qui en sont le vecteur.

### ***Une nécessaire redéfinition du rôle de l'Etat***

La réduction du rôle de l'Etat au sein du fonctionnement de l'économie poussée par les Institutions Financières Internationales semble recueillir un consensus général. La traduction concrète en serait la privatisation des entreprises publiques et de certains services publics nécessaires à un fonctionnement plus efficace qui tarde à se concrétiser. La libéralisation du commerce extérieur et intérieur ayant été plus facile à réaliser car plus fortement exigée par le FMI, en contrepartie des rééchelonnements accordés de la dette.

Quelles sont, dans ces conditions, les nouvelles fonctions de l'Etat ? Le secteur privé étant censé prendre la relève en matière de production, comment va-t-il assumer son rôle d'arbitre impartial entre les intérêts contradictoires des différentes couches de la population ? Quels arbitrages entre les différents secteurs d'activités (et donc essentiellement de patronats) fera-t-il face efficacement au désarmement douanier qui s'annonce suite aux négociations avec l'Union Européenne et avec l'Organisation Mondiale du Commerce. Saura-t-il établir une fiscalité adéquate en faveur des activités manufacturières et des services productifs ? Corriger de façon progressive la répartition des revenus ? Renforcer la construction et l'efficacité des services d'éducation - formation et de santé ? Garantir l'équité et l'efficacité de fonctionnement du système judiciaire ? Saura-t-il imposer un fonctionnement réellement concurrentiel ? Corriger et non accentuer les imperfections du marché ?

### ***La nouvelle dynamique économique mondiale et ses implications***

Il y a rapprochement des lieux de production et de commercialisation dans le cadre d'une production flexible, et donc la fin de l'entreprise et de l'accumulation du capital de type fordiste.

La délocalisation, destinée à tirer avantage des bas coûts de la main-d'œuvre non qualifiée, explique les mouvements de capitaux en direction des P.E.D. dans les années 1980. Ces éléments ne jouent plus un rôle décisif. Elle n'est plus adaptée aux caractéristiques désormais dominantes de la production : commandes spéciales, séries courtes, processus productifs impliquant une part élevée de *travail qualifié*, organisations productives reposant sur une adaptation continue à la demande. Ceci se réalise moyennant insertion dans des réseaux de sous-traitance et de prestations de services haut de gamme (Oman 1993).

La tendance est à la délocalisation vers des marchés de grande taille et à l'établissement de réseaux de production, d'approvisionnement et de commercialisation proches des marchés finaux. Elle tend à faire de la proximité géographique un facteur important des nouvelles localisations des investissements.

- la globalisation : C'est l'ouverture des frontières et le déclouisonnement plus fort des espaces productifs. Ces espaces sont à la base de la construction de nouvelles identités économiques fondées sur des solidarités

productives régionales. Le nouveau type de régionalisation en train de se construire n'est pas fondé, uniquement, sur l'échange de marchandises. Au contraire, la dimension investissements extérieurs y prend une place déterminante.

- d'où le problème : comment constituer une zone attractive pour les firmes en quête de délocalisation ? Comment s'insérer dans les réseaux de production qui se mettent en place ?

Les avantages comparatifs des pays sous-développés qui veulent s'insérer dans la Régionalisation et la Globalisation ne peuvent être que des « avantages construits ». Les structures économiques actuelles sont peu adaptées dans beaucoup de pays aux conditions de la globalisation, c'est-à-dire à la nouvelle donne, en matière de spécialisation internationale.

La nécessité de construction d'appareils productifs compétitifs, par construction d'activités nouvelles sur des bases tenant compte de la nouvelle donne et de l'expérience des dernières années, devient un enjeu majeur.

## **La métropolisation : le poids des hydrocarbures**

### ***Le poids des hydrocarbures***

La disponibilité de ressources importantes en hydrocarbures (pétrole mais surtout gaz) a fait que l'Algérie a pu prolonger, de façon inconsidérée, le modèle autocentré et étatiste malgré son échec patent. Elle est donc restée exclue des marchés internationaux et du stimulant qu'ils constituent pour la production. La lenteur de la mise en place des réformes structurelles traduit le poids des résistances internes de tous les titulaires de rentes.

Le comportement économique non concurrentiel et rentier de l'économie perdure suite à l'importance des masses financières exogènes et à leur utilisation par l'Etat du fait de sa nature même (néo-patrimoniale). Le faible dynamisme industriel, y compris du secteur privé, peut lui être largement imputé.

Au delà de l'industrialisation elle-même, confisquée et monopolisée pendant longtemps par l'Etat, des ressources financières (budgétaires et autres) abondantes, « tombant du ciel », ont permis de financer, avec de très faibles efficacités sectorielles et globale, des accumulations considérables matérielles et humaines (éducation, santé, transport...) Cela a contribué aussi à augmenter la dette extérieure et permet d'expliquer sa crise lors du retournement des conditions de financements internationaux, qui est allé de pair avec le tarissement des entrées extérieures.

Non seulement il n'y a pas eu une mise sur place d'une base industrielle publique compétitive, mais l'Etat s'est opposé à la construction d'une industrie privée dynamique ou, pour le moins, ne l'a pas encouragée, de même qu'il n'a pas poussé à la concurrence et à l'esprit d'entreprise en créant des couches (et une idéologie) qui lui soient ombilicalement reliées. Son retrait de la direction de



l'économie, à la suite de la libéralisation, plus ou moins forcée, ne pouvait signifier le relais automatique par un secteur privé plus performant, inexistant précisément.

L'Algérie, à l'instar de tous les autres pays de la Région, a fini par adopter le modèle dominant de libéralisation de l'économie et de recherche plus poussée d'intégration au marché mondial. Elle a effectué avec détermination l'assainissement financier macro-économique de la première phase. Ce dernier fait porter l'effort sur l'ensemble de la population et ne nécessite pas des compétences particulières pour mener l'opération. En effet, il se résout, soit dans la manipulation de leviers monétaires (modification du taux de change, des taux d'intérêt, des prix), soit dans des mesures générales : arrêt des subventions à la consommation, blocage des créations d'emploi, gel des salaires de la fonction publique, introduction de la T.V.A., recul de l'investissement public, pour l'obtention de l'équilibre budgétaire.

Il en est différemment des ajustements et des réformes plus micro-économiques, qui semblent plus difficiles à mettre en œuvre car elles portent atteinte à des monopoles et à des situations de rente et donc à des intérêts particuliers, catégoriels. Les freins sont dressés par ceux-là mêmes qui y voient la perte des avantages octroyés par l'Etat et la disparition soit des anciennes situations de rente (monopole, protection de toutes sortes, faiblesse et évasion fiscale...), soit des nouvelles situations créées par l'ouverture du commerce extérieur. La naissance d'une couche qui vit de « l'import import » où se retrouvent anciens hauts responsables de l'Administration et du secteur public et ex. haut-gradés, (mais non uniquement) en est la manifestation la plus visible. Les ressorts profonds de fonctionnement de l'économie n'ont pas totalement changé. *Loin de se résumer à une réduction du poids de l'Etat dans l'économie, les réformes nécessitent une redéfinition active de son nouveau rôle.* Cela met en cause la qualité des élites politiques et administratives et leur capacité à *penser cette réforme*. Cela renvoie en dernier ressort à leurs origines sociales et à la faiblesse structurelle de celles pourvoyeuses de ces catégories hautes.

Finalement, l'importance de la rente procurée par les hydrocarbures a précipité et maintenu l'Algérie dans une spécialisation désavantageuse.

Les rares I.D.E. qu'elle a reçu ont été dirigés vers le secteur dont l'effet d'entraînement à long terme sur le développement est nul voire négatif : *l'algerian disease* a été autrement plus déstructurant, plus bloquant que le *dutch disease*.

### ***La métropolisation : les commandements***

La métropolisation renvoie donc à une double lecture : urbaine, certes, mais aussi industrielle et, de façon plus large, économique des villes.

- La métropolisation constitue une nouvelle conceptualisation de l'espace et des fonctions urbaines. Elle semble découler directement des effets de la globalisation sur les économies développées. On ne peut, cependant, ignorer totalement les substrats historiques, politiques et culturels sur lesquels elle se greffe.

- La métropolisation signifierait-elle croissance urbaine versus déclin urbain, c'est-à-dire « concentration des populations et des activités dans de vastes aires urbanisées de manière discontinue » ? (Laeye 1995).
- La métropolisation générerait ou conforterait des fractures urbaines d'autant plus fortes que les villes seraient plus grandes.
- Il y a renouveau du débat et des interrogations quant à la dynamique urbaine et aux espaces urbains.
- Tout un courant de recherche aborde la métropolisation par l'internationalisation des flux économiques et lie « métropoles » et « territoires » à travers la relation ville – campagne, modernisée par l'intermédiaire territorial.

C'est aussi un retour aux analyses et aux politiques urbaines et à l'aménagement du territoire. C'est la redécouverte des vertus et des lacunes de la planification.

Depuis le milieu des années 1980, qui ont marqué un retournement brutal du marché pétrolier international et constitué un contre choc dévastateur pour les pays exportateurs de pétrole, l'économie algérienne a tenté de se redéployer différemment. C'est d'abord la politique des réformes et de l'ajustement « indicible » (Benissad 1990) qui se veut autonome par rapport aux institutions de Breton Woods

C'est finalement un ajustement structurel en bonne et due forme, en 1994, avec l'ouverture et la libéralisation du commerce extérieur qui met fin au monopole étatique sur l'économie. L'ensemble de ces politiques peut se lire : libéralisation accrue de l'économie.

Depuis 1995, l'Algérie est de plus confrontée à l'enjeu de Barcelone, c'est-à-dire à la proposition d'adhésion à une zone de libre-échange européen. Or, l'Algérie présente une faiblesse particulière en matière d'attraction des I.D.E. Ce qui met en cause le fonctionnement de l'environnement économique et institutionnel de l'entreprise.

- les villes constituent-elles les creusets des nouvelles forces de développement ? Si la métropolisation conduit à « revisiter la métropole », elle nous incite aussi à redécouvrir la ville et peut-être aussi l'économie urbaine. Mais, entre les définitions proposées dans les années 1970 et actuellement, de nombreuses mutations ont eu lieu. Y a-t-il un mouvement de reconcentration de l'activité et des populations au sein des espaces urbains ?
- la métropolisation implique la référence à un certain type de ville. Les villes bénéficiaires de la métropolisation sont avant tout des grandes villes. Elles n'ont cessé de croître et elles reviennent en force dans la croissance urbaine. La taille constitue un critère majeur de différenciation des villes. Elle exprime une certaine diversité structurelle des activités et des ressources humaines. Du point de vue fonctionnel, l'attrait pour la taille démontre une certaine position de ces villes dans le système urbain. Ce sont des

« places centrales ». Elles exercent des fonctions de commandement, d'administration. Elles sont des centres décisionnels, des centres de production, des centres financiers et d'information, des centres administratifs. Les structures internes discriminantes ont évolué et avec elles, la nature des activités : *dès lors est ce la taille qui jouit de certaines fonctions ?*

- on assiste à un processus de sélection–hiérarchisation, à l'œuvre, du point de vue de la taille et de la position des villes dans les systèmes urbains nationaux et à l'échelle mondiale, du fait de la métropolisation. Il l'est tout autant du point de vue des activités que des caractéristiques du marché du travail.
- Dans le mouvement de ces dernières années, on enregistre des phénomènes remarquables : la tertiarisation de l'économie et la segmentation progressive du marché du travail.
- au niveau des villes internationalisées, la métropolisation se focalise sur des villes internationales, insérées dans l'espace mondial grâce au développement de réseaux d'échange, d'information, de produits, et de technologies internationaux. Aussi, la métropolisation semble désigner un mouvement sélectif, favorisant des villes ayant atteint un certain niveau de développement. Elle exprime la « domination » de certaines villes dans la compétition économique mondiale.

### ***La métropolisation : anciennes et nouvelles formes d'urbanisation en Algérie***

En Algérie, le vocable de « métropolisation » renvoie essentiellement, sinon exclusivement, à un certain type de ville, à une certaine croissance urbaine. Cela constitue une forme de lecture des trois plus grandes villes qualifiées de « métropoles ». La notion fut introduite en Algérie dans les années 1970, dans le cadre de la politique d'aménagement du territoire qui prévaut alors. Elle donne lieu à des définitions normatives et à des implantations, qui se veulent et qui vont être structurantes d'un certain nombre de villes que, en plus d'Alger, on qualifie de « métropoles ».

Les problèmes d'aménagement du territoire et de planification spatiale et urbaine sont appuyés et confortés par une série de politiques de planification sectorielle. Pendant une période relativement courte, les implantations massives, et surtout à un rythme accéléré, d'unités industrielles vont être le vecteur de transformations urbaines rapides qui s'opèrent alors. Elles seront relayées et confortées par les politiques sectorielles qui vont être mises en place au tournant des années 1980. Les implantations d'infrastructures productrices d'emplois tertiaires vont se multiplier à travers un certain nombre de cartes (scolaire, universitaire, sanitaire, etc.) qui tentent d'homogénéiser le territoire en qualifications et en activités.

Pendant un certain temps, on a l'impression qu'il y a mise en place d'un modèle de centralisation qui assure et affirme une structure urbaine hiérarchisée. Chaque wilaya est dotée des services de base, d'une sorte de minimum territorial garanti. L'action est dissociée de toute concentration urbaine et de toute efficacité économique, et résulte directement de la nature de l'Etat. Elle découle surtout de la nature des ressources dont il dispose, et qu'il redistribue aussi par le biais du budget d'équipement, lui-même alimenté directement par l'épargne budgétaire, produit de la rente.

L'extension de l'offre d'un certain nombre de services dans le cadre d'une politique d'équilibre régional, sous couvert d'une certaine équité, aboutit souvent à un surdimensionnement de cette dernière, en particulier par rapport aux capacités gestionnaires que nous avons analysées, plus particulièrement en matière d'infrastructures sanitaires (Oufriha 2000).

*Mais une croissance urbaine qui ne se conforme point aux schémas de la planification se met en place.* Le phénomène d'urbanisation massive qu'a connu l'Algérie durant ces dernières décennies, est marqué par :

- le rythme rapide de ces migrations,
- les origines géographiques, et donc spatiales, mais aussi socio-économiques des populations sujettes à migrations.

L'ensemble des mécanismes producteurs de tels mouvements de population, traduit des mutations profondes de la société algérienne au double plan économique et sociologique. Les politiques urbaines, ou ce qui peut en tenir lieu, n'ont su ni percevoir, ni intégrer les phénomènes complexes et de grande ampleur qui ont donné lieu à ces mouvements migratoires. Elles ont, dans la plupart des cas, adopté des standards, reproduits de façon identique et indiscriminée sur l'ensemble du territoire. Cette urbanisation explosive face à des politiques segmentées et inappropriées expliquent le « désordre urbain » auquel nous aboutissons et que l'on peut apprécier à différents niveaux :

- des problèmes aigus de circulation, des déficits chroniques de logements accompagnés de phénomènes d'extension de bidonvilles mais aussi de constructions stéréotypées, de mauvaise qualité,
- le sous dimensionnement et la vétusté des divers réseaux d'utilité publique Il est facile dans ces conditions de comprendre la crise urbaine qui secoue l'Algérie durant plus d'une décennie et ses manifestations les plus spectaculaires et les plus visibles,
- les mécanismes de segmentation et de différenciation sociale rapides,
- les phénomènes de ségrégation spatiale avec phénomènes d'exclusion sociale, producteurs de frustrations multiples et de violences. Face à cette

explosion urbaine, la politique de la ville et les instruments mis en place à cet effet semblent inadaptés.

### ***Une planification urbaine non maîtrisée car inadaptée et non respectée***

La politique des réserves foncières, constituait, en principe, l'outil de maîtrise des réserves pour les collectivités locales.

La tendance à la construction en site vierge, notamment pour la réalisation des Zhun, les transactions occultes et le plus souvent illicites bref, la spéculation foncière, ont largement entamé ces réserves prévues pour un développement à moyen et à long terme. Il en est résulté :

- a) une non maîtrise de l'urbanisation par non-respect des programmations effectuées. Les plans et autres instruments d'urbanisme, quand ils existent, ne semblent pas s'imposer à tous les acteurs publics, comme cadre d'organisation et d'évolution du tissu urbain. L'observation la plus banale, montre que l'espace urbain et sa périphérie sont soumis à des décisions ponctuelles, d'autorités locales ou centrales, agissant au coup à coup. Il y a donc, dans la pratique, une remise en cause constante de toute forme de planification urbaine, même au niveau le plus élémentaire alors que l'obligation d'élaboration de documents d'urbanisme est maintenue et constamment exigée.
- b) une programmation des investissements urbains non coordonnée. Il y a des masses financières importantes qui sont consacrées aux équipements urbains. Elles n'arrivent pas à structurer convenablement l'espace de manière à répondre de façon coordonnée aux besoins nés des extensions urbaines. En l'absence de projections urbaines intégrées qui s'imposent aux différents services et intervenants publics, on note une démultiplication de programmes d'équipement qui ne sont soumis à aucune coordination. D'où des actions sporadiques d'équipements (minimum), des excroissances urbaines dont le rythme d'extension a été très rapide. Au lieu d'impulser et surtout d'organiser et de coordonner l'urbanisation, ces actions se réduisent à des tentatives de rattrapage perpétuel, de ruptures déjà consommées (Benzaghou 1998).
- c) la dispersion des implantations conduit à des maillages plus complexes. Or les différents plans d'équipement urbain se réduisent en général à des actions isolées les unes des autres, d'où un phénomène de saupoudrage des crédits et des projets. Au regard des sommes globales très considérables qui ont été engagées dans ces actions, l'impact est très faible et, dans certain cas, dérisoire. A ce manque de coordination des actions, il faut ajouter la dichotomisation accentuée des fonctions d'équipement et de fonctionnement.

Cette dernière procède essentiellement de la séparation extrême des centres de décision qui président à ces deux fonctions. Cela se traduit concrètement par des volumes, et donc des crédits affectés aux infrastructures qui n'ont cessé de croître

d'un côté, et de l'autre, des capacités et des volontés de gestion qui n'ont cessé de se détériorer. Phénomène que l'on observe à tous les niveaux. La fuite dans la construction, et donc l'investissement, constitue une fuite en avant massive de l'Etat dans la dépense comme forme de redistribution de la rente au profit des titulaires des différents marchés publics à tous les niveaux. Il se dispense, ce faisant, et s'absout de toute politique qui ne se traduit pas par une consommation de crédits.

On note surtout une planification de programmation qui ne répond point aux besoins des grandes villes. En effet, pour les grandes villes, l'espace urbain a une forte consistance multicomunale. Cette dernière n'est pas prise en considération comme niveau particulier de planification nécessitant une approche, des outils et des modalités d'intervention particulières. Les plans communaux de développement (P.C.D) obéissent à une logique de commune. Cette démarche, valable pour des petites villes, ne l'est plus pour de vastes systèmes urbains dont l'économie et l'équilibre ne peuvent se superposer aux premiers. En premier lieu, ils se situent à des niveaux infra et occultent la continuité et l'enchevêtrement des problèmes dans les grandes villes. Au contraire, les programmes sectoriels, se décident sur la base d'une normalisation administrative qui prend appui, dans chaque cas, sur une carte (sanitaire, scolaire, universitaire etc.) et des indices moyens d'équipement calculés à partir du volume de population globale ou spécifique devant être couverte par cet équipement, et dans une vision macro-économique uniformisante.

Dans la plupart des cas, elles mettent en œuvre des approches, des classifications et des calculs qui en restent au niveau wilayal (préfectoral). Là aussi, l'approche n'est pas parfaitement compatible avec la réalité des grandes villes, des métropoles en particulier. On peut dire que les mécanismes de planification en place, même s'ils autorisent des modulations quantitatives, sont marqués par des approches standardisées qui ne tiennent pas véritablement compte des réalités des grandes villes-métropoles. C'est particulièrement patent en matière de transport.

Le désordre urbain des grandes villes résulte directement, pour certains auteurs, d'intervention incoordonnée et non intégrées dans une vision d'ensemble de développement de la ville elle-même, et de l'aménagement du territoire (Benzaghrou 1998).

### ***Une urbanisation accompagnée d'une gestion irrationnelle***

La gestion urbaine relève essentiellement de la compétence des autorités communales, la commune constituant le seul support institutionnel de l'administration des villes. Dans la réalité, d'autres acteurs, dépositaires de la puissance publique étatique ou collectivités d'un niveau supérieur (Assemblées de wilaya), interviennent.

Il reste que les communes sont légalement responsables des différentes fonctions de gestion urbaine, sur un espace découpé artificiellement et soumis à

interventions multiples, d'opérateurs différenciés. Deux séries de dysfonctions majeures ont été mises en relief par ce type de gestion :

- a) une atomisation de la décision, et donc une absence de vision d'ensemble. Le type de découpage territorial en place n'autorise pas l'intervention urbaine. Il s'y ajoute un cloisonnement des actions sectorielles. La dispersion et l'atomisation des centres de décision qui en résultent aboutissent à une gestion métropolitaine éclatée. Un des exemples les plus illustratifs est constitué par le transport urbain. En effet, sa gestion, quoique dévolue à la commune, reste un champ ouvert aux interventions directes d'autres services centraux et locaux de l'Etat.
- b) un enchevêtrement des compétences. Les différents intervenants dans la gestion urbaine agissent dans le cadre de prérogatives et d'attributions résultant de textes propres à chaque secteur. Ces textes ont été pensés et élaborés, abstraction faite des grandes villes et de la nécessité d'une gestion urbaine intégrée. Les situations d'enchevêtrement de compétences ne permettent pas de préciser le gestionnaire effectif de telle ou telle fonction vitale.

Il s'ensuit que le modèle d'urbanisation concrètement réalisé présente des caractéristiques qui n'ont rien à voir à ce qui a été projeté ou postulé. On note en particulier :

- 1) *la naissance et le développement d'aires urbaines de grandes extensions autour des principales villes du pays* et en particulier d'Alger : l'urbanisation semble s'étirer sans fin et s'étend de façon démesurée dans toutes les directions. L'espace d'Alger n'est plus organisé autour du centre-ville qui rassemblait les principaux lieux de la décision politique et économique. Ces derniers ont migré vers les hauteurs de la ville tandis que l'extension de la ville se fait par un double processus de constructions, répétitives et monotones, de grappes d'immeubles d'un côté, de pâtés de villas (ou ce qui en tient lieu), de l'autre. Ce processus d'extension et de « généralisation » de la ville l'a profondément transformée.
- 2) *une urbanisation destructrice des périmètres agricoles périurbains* : les maraîchers et les potagers qui entouraient les grandes villes ont tendance à disparaître. De nouvelles formes de mobilité internes aux métropoles urbaines se sont généralisées et intensifiées. Il y a eu un allongement considérable des navettes quotidiennes de la population active avec extension et diversification des modes de transport.

Il y a un bouleversement de l'espace central des plus grandes villes, et en particulier du centre-ville, qui caractérisait la centralité des métropoles. Il était le centre unique des affaires, de la vie publique, etc. Il y a tendance à la multiplication des centres de spécialisation fonctionnelle. Ces dernières induisant de nouvelles extensions urbaines. L'ouverture de l'économie a brusquement accru la quantité et la qualité des flux de marchandises. Les flux immatériels étant plus lents à se mettre en place.

Il y a, depuis plus d'une décennie, avec l'arrêt brusque de tout processus industriel public et le blocage de celui existant auparavant, une forte tertiarisation de la population active que les chiffres globaux de la structure de l'emploi montrent de façon très nette. (cf. tableaux)

**Tableau 1 :** Population active des ménages : résultats de l'enquête M.O.D. Juin 1992

Désignation	Hommes	Femmes	Total
Occupés (y compris S.N. <sup>1</sup> )	4 213 180	364 340	4577520
S.T.R.	1 346 750	133 520	1 480 270
Travail à domicile	1 350	162 500	163 850
Autres inactifs (15-59 ans)	256 060	158 280	414 340
Population totale	13 412 690	13 186 390	26 599 080
Taux brut d'activité	41,45	3,78	22,77
Taux brut d'activité <sup>2</sup>	43,37	6,21	24,95

**Tableau 2 :** Répartition de la population occupée selon la branche d'activité économique et le sexe : résultats de l'enquête M.O.D. juin 1992.

B.A.E	Hommes	Femmes	Total	Dont salariés <sup>3</sup>
Agriculture	746 670	14 660	761 330	137 150
Industries de transformation	586 160	39 260	625 420	533 520
Hydrocarbures	58 380	2 110	60 490	60 160
Autres industries	105 380	3 610	108 990	108 990
B.T.P.	593 270	6 720	599 990	522 650
Transport, entrepôts et communications	242 050	9 430	251 480	154 650
Commerce	503 1401	14 260	517 400	182 240
Administration et services fournis à la collectivité <sup>4</sup>	112 390	247 870	1 360 260	1 177 590
Autres services	265 740	26 420	292 160	168 000
Total	4 213 180	364 340	4 577 520	3 044 950



**Tableau 3 :** Evolution de la structure de l'emploi

	1997	1998	1999	Structure emploi
Population active	8 072	8 326	8 583	
Emploi total	5 815	5 993	6 073	100
Emploi structuré	4 719	4 841	4 896	80,8
Agriculture	1 144	1 180	1 185	19,7
Industrie	487	493	493	8,2
BTPH	723	740	743	12,3
Services	987	1 030	1 057	17,2
Administration	1 378	1 398	1 420	23,3
Informel et autres <sup>5</sup>	1 096	1 152	1 175	19,2
Chômage	2 257	2 333	2 510	
Taux de chômage	28,0	28,0	29,2	

Sources : Les politiques de l'emploi et leur impact sur le marché du travail : 1990-99. IHADDADEN Toufik, Sétif 28 juin 2000.

**Tableau 4 :** Evolution de l'emploi : années 1993 à 1996

Désignation	1993	1994	1995	1996	Accroissement 95/96 en %
Population active	6 561	6 814	7 561	7 811	3,31
<b>I – Emploi structuré</b>	4 273	4 325	4 505	4 641	3,02
Agriculture	1 035	1 023	1 084	1 154	6,46
Industrie	532	528	519	502	-3,28
B.T.P.	659	667	678	705	3,98
Transports, communication, commerces et services	876	896	932	954	2,36
Administration	1 171	1 211	1 292	1 326	2,63
<b>II – Emploi informel</b>					
Travailleurs à domicile et autres	769	829	931	984	5,69
Nombre de chômeurs	1 519	1 660	2 125	2 186	2,87

Source : Services du Délégué à la Planification pour 1993, 1994 et 1996

Source : Enquête L.S.M.S. (Enquête sur la mesure des niveaux de vie pour 1995)

Cette tertiarisation est la plus importante pour les deux plus grandes villes et en particulier Alger, contrairement aux villes constituées en pôles industriels (Annaba, Skikda).

Cependant, Alger concentre les plus grandes universités, les centres de recherches et surtout les services rares, haut de gammes. Il y a une floraison de bureaux d'études, de bureaux-conseils, de bureaux de consultation etc. alimentés certes par les nouvelles générations mais aussi par la pléthore des ex hauts cadres de l'Etat et de l'entreprise publique, soit mis en retraite de façon précoce, soit « sortis » de façon volontaire du secteur public. Elle tend aussi à concentrer les grands hôtels. Alger concentre les services qui incorporent le plus de matière grise qui tendent à se créer les lieux de réalisation comme valeur, de sous-traitance, lui permettant de jouer un rôle nouveau et démultiplié à la faveur de l'ouverture, et de la libéralisation de l'économie.

Il y a un creusement considérable des inégalités spatiales dans les deux ou trois plus grandes villes, en particulier à Alger. Elles traduisent, d'abord et avant tout les nouvelles polarisations socio-économiques en émerg, et donc les formes de ségrégation à l'œuvre tendant à l'homogénéisation et à la différenciation de quartiers, extrêmement hétérogènes au départ, du fait de leur mode de constitution et d'occupation dans les années soixante, lors de l'exode massif des Européens.

Les groupes sociaux dominants et les classes aisées qui ont émergé ces dernières années tentent de s'organiser sur des espaces différenciés et éloignés des quartiers à dominante populaire. Des mondes différents se côtoient et s'ignorent, mènent des modes de vie différents, ont des revenus sans commune mesure. Hauts murs, badaudages et voitures ont fait voler en éclat les sociabilités antérieures faites de proximités et de convivialités intenses.

Cette situation se retrouve, y compris dans les HLM qui ont rompu, voire brisé le tissu urbain, à l'intérieur même d'espaces et de gens pour lesquels la proximité socioéconomique était considérable. La dissolution des anciennes formes d'urbanité a finalement laissé la place à des comportements individualistes fortement modulés par la révolution induite par les transports individuels en automobiles et la généralisation de la télévision et de la parabole. Ces derniers comportements accentuent tout en permettant la dispersion de l'aire urbaine et périurbaine.

L'histoire urbaine d'Alger prend un sens différent, change de nature, à partir du moment où le centre-ville historique se voit progressivement vidé de ses fonctions métropolitaines, de ses commerces vitaux, de ses universités et ministères qui quittent le Centre pour aller en périphérie. Il s'est aussi délesté d'une partie de ses populations et activités liantes, au profit, d'activités plus banales, de population à revenus plus faibles. La cohérence urbaine toute relative qui avait, malgré tout, réussi à s'installer au lendemain de l'indépendance, est rompue.

L'urbanisation a pris des formes nouvelles ces dernières années dans les plus grandes villes plus particulièrement à Alger, siège de la responsabilité politique et économique. Si, dans une première phase, on a pu parler de « rurbanisation » voulant signaler par là le passage brusque et massif de ruraux en zone urbaine, il semble que maintenant il faille plus parler d'atomisation sans fin. L'espace urbain ne semble plus organisé autour d'un Centre, mais se dilue entre des centres multiples.

Ce processus intense d'extension et de transformation des villes est alimenté par un mouvement de ségrégation, sélection, relocalisation suite à une politique désastreuse d'implantation de cités anonymes qui nous semble constituer un tonneau des Danaïdes et un miroir aux alouettes. Plus on construit d'immeubles, dont certains restent sous forme de carcasses pendant des années, plus on attire les populations rurales. Les constructions sont financées à fonds perdus sur des crédits publics.

Une politique de construction de lieux urbains (hôtels de luxe) destinés à recevoir des étrangers et des catégories de populations branchées sur le marché international et, de façon plus large, sur l'extérieur a reçu une impulsion décisive ces dernières années.

## **Métropolisation et nouvelles formes d'activités et d'insertion mondiale**

### ***Une métropolisation tronquée***

La métropolisation, dans son acceptation récente, traduit une nouvelle conceptualisation de l'espace et des fonctions urbaines. Elle semble découler directement des effets de la globalisation sur la recomposition des économies. Elle s'attache aux nouvelles formes d'organisation des entreprises et aux nouvelles formes de segmentation du marché du travail inter et intra branches, mais aussi au rôle accru des services haut de gamme, et donc à la tertiarisation liée aux nouvelles technologies de la production, de l'information et de la communication. Le tertiaire dont il s'agit actuellement se révèle être l'agent actif de la productivité globale de l'économie et prend à cet égard le relais du secondaire qui a, pendant longtemps, tenté de jouer ce rôle.

C'est cette nouvelle forme de métropolisation qui, par les enjeux économiques qu'elle soulève, mérite qu'on s'y attache plus particulièrement, car c'est elle qui semble conditionner les évolutions futures et les types d'insertion (réussies ou pas) dans l'économie mondiale. La littérature disponible concerne les pays développés et/ou émergents et en général, ceux qui sont en train de gagner (c'est-à-dire de se développer) grâce à ces nouvelles formes d'organisation et à ces nouvelles activités.

Si la globalisation, la mondialisation ont donné lieu à des débats et à quelques productions de recherche en Algérie, il n'en est pas de même de la métropolisation dans cette acceptation. Cela résulte du retard considérable pris en matière d'ouverture de l'économie que l'on peut expliquer précisément par le poids pris par les hydrocarbures dans le fonctionnement de l'économie, que l'on peut ensuite analyser par la faible attractivité de l'économie algérienne en matière d'I.D.E. (Oufriha; Ferfera 2000) et la difficulté de s'insérer dans la globalisation, du fait aussi du poids des hydrocarbures.

### ***Une ouverture tardive, difficile mais trop rapide de l'économie algérienne***

La mondialisation n'a touché que très tardivement l'économie algérienne car elle a, pendant longtemps, refusé les ajustements macro-économiques nécessaires. Alors que l'endettement prenait des proportions alarmantes, on parlait à Alger de crise de liquidité et non de solvabilité, et on a refusé, pendant longtemps toute idée de dévaluation, de rééchelonnement, d'ouverture, etc. Derrière ce refus obstiné de prendre les mesures correctives nécessaires à temps, on trouve l'idée simpliste de difficultés passagères dues à la chute du prix du pétrole et du cours du dollar. Il n'y avait qu'à attendre leur redressement pour voir les difficultés disparaître. On ne voulait pas voir les distorsions structurelles.

Les ajustements macro-économiques qui ont été finalement consentis en ont été d'autant plus lourds. Les fortes conditionnalités du FMI (et les nouvelles réalités de l'économie mondiale) ont fini par s'imposer et même devenir des choix dont on essaie de tirer les conséquences. Au-delà de la politique de stabilisation et de ses résultats satisfaisants au plan de l'assainissement macro financier de l'économie, les réformes les plus difficiles restent à concrétiser.

En toute hypothèse, il y a une libéralisation forte de l'économie algérienne depuis 1994, avec la libéralisation des échanges intérieurs et extérieurs, mettant fin aux différents monopoles étatiques en particulier sur le commerce extérieur, et donc sur l'importation.

Il y a un recul accentué, voire l'abandon définitif et total des contrôles étatiques à travers la liberté des prix, la liberté d'investissement pour le secteur privé, national et étranger à qui même sont garantis et octroyés des avantages particuliers, parfois exorbitants.

L'activité financière et bancaire longtemps réprimée, suite à la conception du financement centralisé de l'économie introduite en 1970 avec la planification financière des investissements, est remise à l'honneur à partir de la loi Monnaie Crédit de 1990 qui marque le début de renversement de problématique en la matière (Oufriha 1995). L'autorisation des banques privées nationales et étrangères commence à produire ses effets avec une diversification des installations bancaires (Oufriha 2002).

L'orthodoxie financière et monétaire prend le pas sur le laxisme monétaire, financier et budgétaire qui avait caractérisé la période précédente. Cette orthodoxie manque de souplesse et se double de rigidités découlant d'une conception fortement monétariste (Ratios Cook, Consensus de Washington, Accords de Bâle)

Le blocage du processus de privatisation du secteur public, annoncé depuis 1995, n'a pas cependant empêché l'économie de faire des sauts importants en matière de privatisation dans son fonctionnement. (Bouyacoub 2000). La plus grande partie de la valeur ajoutée réalisée étant procurée par le secteur privé.

La privatisation de tous les secteurs, en particulier des services, encore monopolisés par l'Etat est à l'ordre du jour : banques, assurances, télécommunications, traitement et gestion des eaux... Il n'y a plus de tabou en la matière. On attend cependant la concrétisation des ouvertures de ces marchés qui semble imminente au vu des derniers remaniements ministériels.

La privatisation et, beaucoup plus, la démonopolisation des services publics, peut constituer le redémarrage des ajustements micro-économiques les plus décisifs. Elle le sera d'autant plus sûrement si elle est accompagnée d'une politique de l'offre, dont beaucoup d'éléments ont été déjà plantés, en vue de sa plus grande flexibilité.

Le tournant décisif serait-il en train de se faire ? L'Algérie ayant entamé récemment une double demande d'adhésion à l'U.E. et à l'OMC. Ces deux derniers dossiers sont actuellement très discutés. Mais n'est-ce pas trop précoce avec un risque de choc négatif ? La mise à niveau des entreprises n'ayant pas encore été réalisée.

En effet, ces deux mouvements impliquent des mises à niveau, des restructurations plus fondamentales de ce qui reste comme industrie. Ses contre-performances depuis dix ans, l'ont vidée de toute substance au delà des licenciements et des fermetures d'usines déjà effectués.

Comme partout ailleurs, les changements de technique de gestion et d'organisation se mettent en place. Elles provoquent actuellement un engouement et un développement spectaculaire des formations leur correspondant.

Il en est de même des nouvelles technologies de la communication et de l'information (NTIC) qui se diffusent rapidement en particulier au niveau d'Alger dont le degré de tertiarisation est fortement accentué par rapport au reste du pays. Elle concentre l'essentiel des compétences et des ressources en la matière.

Va-t-on en Algérie, comme dans beaucoup de cas, « dans le sens de la suprématie d'une ville plutôt que l'équilibre dans les systèmes urbains nationaux ». (Sassen 1994) comme semblent le suggérer les évolutions récentes ?

La chute des recettes extérieures, l'endettement, le PAS et l'ensemble des politiques de libéralisation de l'économie entraînent la remise en cause de la

prépondérance de l'Etat et une promotion active, plus ou moins bien réussie selon les secteurs, d'une nouvelle division des tâches entre secteur privé et public.

Cela se traduit (entre autres) par la fin des subventions pour les produits de grande consommation qui enregistrent alors de fortes hausses des prix, et de façon plus large de la politique de nivellement social par les politiques de scolarisation intensive et de redistribution du Revenu national. Il s'ensuit des processus complexes mais très puissants de différenciations sociales extrêmes. L'impact social du PAS et de la libéralisation interne et externe sur l'emploi et la gestion de la force du travail se traduit par l'émergence de « nouvelles logiques marchandes » (Bernard 1982) puissamment différenciées. Soit comme forme de réponse à l'explosion urbaine et au ralentissement de la croissance et prenant souvent forme d'informel, soit comme nouvelles catégories liées au marché et en particulier au marché international où se sont reconvertis beaucoup d'anciens cadres de l'Etat et ex haut gradés. C'est la naissance d'une bourgeoisie d'affaires de type nouveau, fortement liée à l'importation.

L'explosion urbaine, enclenchée durant la période précédente et alimentée alors par l'exode rural, résulte maintenant davantage de la croissance démographique interne aux villes et de leur extension territoriale. Le taux d'urbanisation global atteint 58,5 pour cent au recensement de 1998 contre 31,4 pour cent en 1966, et dépasse les 90 pour cent pour Alger. Globalement, la population urbaine passe de près de 3,8 millions en 1966 à près de 20 millions en 1998, et celle d'Alger dépasse les 2,5 millions. Après une inversion des flux migratoires qui semblaient signaler la fin du processus d'agglomération, on enregistre de nouveau des flux migratoires positifs en faveur des plus grandes villes et en particulier d'Alger (recensement 1998). Si en 30 ans la population de l'Algérie a été multipliée par trois, celle d'Alger l'a été par 8.

### ***Une difficulté d'insertion par les I.D.E***

La globalisation désigne au plan macro-économique une étape nouvelle dans les conditions de la concurrence internationale. Les grands marchés sont alors définis comme étant fortement interdépendants et se conditionnant mutuellement.

C'est donc un nouveau contexte concurrentiel sur le plan international. Au niveau micro-économique, il se traduit par une nouvelle reconfiguration des stratégies organisationnelles des grandes firmes, l'on parle alors de « firmes globales ». Pour certains auteurs, la globalisation marque une rupture majeure, de type qualitatif, vis-à-vis de la mondialisation (Michalet 1990). Cette dernière se traduisait par un simple processus d'élargissement de l'espace de la firme au delà de son pays d'origine, sans remise en cause du modèle que l'on a qualifié « d'ethnocentré ». Au contraire, la globalisation tend à lui substituer des formes d'organisation de type « polycentrique ».

Dans ce contexte, les grandes firmes se délocalisent sans cesse. Les flux d'I.D.E. (Investissements Directs Etrangers) deviennent de plus en plus significatifs de ce mouvement. Ils peuvent constituer alors un facteur de renforcement de l'interdépendance d'espaces géographiques donnés, une porte d'entrée dans le monde global et un facteur non négligeable de croissance. Cela signifie qu'une économie (qu'une région, qu'une ville) qui accueille un flux important d'I.D.E. (et éventuellement d'investissements de portefeuille) a su se positionner à un bon niveau de crédibilité auprès des investisseurs potentiels. Cela veut dire aussi que son organisation et son potentiel économique sont objectivement, mais aussi subjectivement, l'objet d'appréciations favorables. Cette économie s'insère correctement dans *un monde global qui, du fait du développement spectaculaire des technologies de l'information devient, de plus en plus un monde d'échanges immatériels.*

Le fonctionnement de l'économie internationale s'est modifié ces dernières années. Les anticipations des agents en termes de perception de la stabilité et de la crédibilité de l'environnement dans lequel ils vont opérer, font investir autant que les strictes conditions de compétitivité et de prix. La maîtrise des réseaux semble devenir, de plus en plus, une clé pour l'exportation. Les entreprises deviennent alors des interfaces entre des fournisseurs et des clients.

L'exemple des pays du sud asiatique montre qu'une très forte spécialisation, conduite par un Etat fort de développement et par des multinationales est compatible avec un développement complexe. La croissance, dans ce cas là, peut être endogène et fonctionner par apprentissages successifs. *Les succès économiques et commerciaux étant le résultat d'une économie bien organisée, fonctionnant dans des cadres juridiques sûrs et disposant d'organisations qui s'adaptent aux normes de gestion qui se généralisent de par le monde.*

Le partenariat euro méditerranéen, dans une lecture très optimiste, tente de promouvoir ce type d'économie à l'échelle de la Région. Pour les P.T.M. (Pays du Tiers Méditerranéen), la proposition de zone de libre-échange est alors justifiée par l'élargissement du marché, afin de débloquer leurs capacités industrielles et technologiques et d'améliorer l'attractivité des I.D.E. Cela semble aller au delà de l'élimination des barrières tarifaires. Un ensemble de mesures d'accompagnement structure le partenariat autour de trois principes :

1. la concurrence qui se traduit par le libre échange ;
2. la coordination qui viserait la normalisation et l'harmonisation ;
3. la solidarité financière qui signifierait un soutien financier de la part de l'U.E (Union Européenne).

Les P.T.M. (et donc l'Algérie qui a entamé de façon plus tardive que ses deux voisins, les négociations avec l'U.E.) s'engagent à réaliser cinq objectifs :

1. stabilisation macro-économique ;
2. privatisation et déréglementation ;
3. libéralisation des échanges commerciaux ;
4. simplification et amélioration des réglementations et des procédures administratives ;
5. amélioration de la protection sociale.

Cela devrait, dit-on, leur permettre d'améliorer leur accès aux ressources financières, encourager l'investissement des firmes multinationales européennes et faciliter le transfert des innovations technologiques (Mezouaghi 2000). Cependant, on peut se poser la question de savoir « est-ce un pari sur l'avenir ou un marché de dupes ? » (Bensidoun ; Chevalier 1996).

Les avantages, supposés, des IDE sont multiples. Certains leur attribuent un rôle central dans la construction de l'Euro méditerranée, en renforçant les interdépendances entre les économies des deux rives de la Méditerranée. Est-ce bien ce qui est visé concrètement ?

La structuration de l'économie mondiale ne se fait pas directement mais à travers des « régions pôles » dont les interdépendances sont augmentées, en permettant la réalisation d'avantages comparatifs latents. En effet, un flux croissant d'IDE, dans une perspective dynamique ne doit pas se résoudre en un rôle équilibrant, de nature purement comptable, de la balance commerciale. Son intérêt principal serait qu'il permette la dynamisation des structures productives, et donc que son rôle soit de nature plus qualitative (apport de technologies, de management efficace, accès aux marchés extérieurs). Ce faisant, ils permettraient de nouvelles spécialisations internationales plus avantageuses, en constituant, par eux-mêmes, un facteur de croissance intrinsèque.

Cependant, tous les travaux montrent que globalement les P.T.M. attirent peu les IDE. Leur attractivité étant très faible par rapport aux autres régions du monde. L'explosion en volume des IDE dans le monde, s'accompagne d'une polarisation accrue de ces flux sur le plan spatial et sur celui des activités. Il y a des pays et des secteurs qui attirent et auxquels va l'essentiel de ces investissements. D'autres, au contraire, sont totalement ignorés ou régressent de façon relative. C'est ainsi que l'on a pu mettre en évidence trois Sud, en matière d'IDE. Les P.T.M., malgré quelques progrès récents, en particulier une augmentation quantitative de ces flux, l'accélération du rythme de croissance de ces flux depuis 1995, restent à la marge du mouvement d'ensemble. De plus, et à l'intérieur même de cette Région, on enregistre une double polarisation :

- 1 - Une première polarisation de type géographique fait que seuls certains pays en bénéficient : Israël, Egypte, Turquie, Maroc, Tunisie.



L'Algérie constitue (avec la Libye et la Syrie) le pays qui exerce la plus faible attractivité pour les investissements internationaux malgré un retournement doctrinal et pratique complet, concrétisé dans un code des investissements très avantageux.

2. Une seconde polarisation, de nature sectorielle, semble aussi une caractéristique lourde de l'ensemble de la Région dans la mesure où les IDE sont concentrés dans quelques activités et orientés essentiellement vers les matières premières.

En Algérie, on enregistre une situation extrême de polarisation sur les hydrocarbures. Ces derniers, comme l'ensemble des matières premières, constituent des moyens d'intégration verticale des firmes multinationales à qui ils assurent la sécurité des approvisionnements et le contrôle des prix. L'exploitation des hydrocarbures demande des masses énormes de capitaux et des technologies (prospection, exploitation, ...) que seules les grandes firmes mondiales détiennent. Le type d'alliance qui en a résulté relie ces grandes firmes et les appareils d'Etat détenteurs de droits de concessions. De plus, les relations contractuelles entre l'Etat et les firmes multinationales pour la fourniture des services de prospection et d'exploitation que ce pays a développés n'ont pas été et ne sont pas favorables à l'accueil d'IDE. En matière d'hydrocarbures, on fait apparaître une zone privilégiée d'influence entre l'Europe et l'Afrique du Nord. Cependant, il faut préciser que les opérations d'investissements et/ou de partenariat restent strictement limitées à l'amont des hydrocarbures.

La participation de l'économie algérienne à la globalisation de l'économie mondiale qui mettrait fin à la participation aux échanges internationaux, par le seul biais des hydrocarbures, nécessite un développement accru et plus rapide des fonctions centrales et des services supérieurs.

C'est alors seulement, et dans le cadre de partenariats actifs, que les firmes globalisées seront intéressées à des délocalisations de segments productifs, à des implications plus fortes dans les processus de recomposition en émergence.

## Notes

1. Voir tableau 2
2. T.B.A. avec T.D. et autres inactifs (15-59 ans)
3. Dont 389 810 salariés non permanents.
4. Y compris Service National.



## Chapitre 9

---

### Développement-gestion d'entreprise et culture : quelques propositions d'analyse pour une interculturalité active\*

*La modernité n'est jamais aussi sensée que lorsqu'elle tire sa force d'une haute tradition.*

(H. Henry)

*Dieu ne change rien à l'état d'un peuple tant que celui-ci n'a pas changé son âme, c'est-à-dire, son comportement intérieur.*

Verset Coranique.

#### **Introduction**

La notion d'économie ou encore d'entreprise renvoie en général aux notions de marché, profit, calcul rationnel, compétitivité, et donc organisation efficace. Ces thèmes sont traités par un certain nombre de « disciplines » des sciences économiques et de gestion que l'on associe, de plus en plus et de façon redondante, au « management ». Une telle association n'est pas forcément la plus pertinente lorsqu'on a affaire à des sociétés du Sud où l'économique n'est pas totalement séparé du reste de la vie, et notamment des valeurs sociales et religieuses, et des liens sociaux en général. Avec la globalisation, la prétention à l'universalisme s'accroît. La situation de domination, de non reconnaissance et de refoulement des cultures locales dans les pays du Sud s'intensifie.

Or, l'économie, l'entreprise et sa gestion n'échappent pas à la culture de la société dans la mesure où elles sont « enchâssées » dans les valeurs éthico-religieuses, la vie sociale et les coutumes. C'est Karl Polanyi (repris par des auteurs comme

---

\* Communication (remaniée) présenté au 8<sup>e</sup> Congrès de l'Association pour la Recherche Interculturelle (A.R.I.C) en 2001 à Genève en Suisse.

Latouche ou Zaoual) qui, le premier, dans son livre novateur *La grande transformation* a mis en relief cette immersion dans la culture locale. De façon plus récente et plus éclatante, A. Sen a obtenu le prix Nobel d'économie en montrant le rôle de la réorientation des valeurs asiatiques dans le développement réussi des pays du Sud-est asiatique.

## Culture–développement et société

### ***La Culture : une version de la civilisation***

Sous ce vocable, certains mettent l'ensemble des valeurs et des coutumes, alors que d'autres pensent à l'Art et aux Belles Lettres, d'autres à la culture générale et à l'éducation. Il faut donc préciser de quoi on parle quand on parle de « culture et développement » ou de « culture et gestion d'entreprise ».

Ce ne sont pas les acceptations étroites qui renvoient à l'art ou à l'éducation qui sont pertinentes ici, mais celles plus larges données par les sociologues et les anthropologues et qui sont de nature sociétale. Elles englobent l'ensemble de normes, de valeurs et coutumes (comportements) qui structurent une société.

L'Occident, dès le XVI<sup>e</sup> siècle, mais surtout à partir du XIX<sup>e</sup> siècle, a érigé l'économie, et donc aussi la gestion d'entreprise « en sphère autonome » et « autoréférentielle ». Pour beaucoup de sociétés, l'argent, le profit, le marché, le management ne sont pas abordés en fonction du seul calcul objectif et de la rationalité prétendument universelle de l'*homo-economicus* cher à l'économie néo-classique. L'économisme qui sévit à l'échelle mondiale nie l'altérité et évacue le Sujet Social des pays du Sud, quand il diffère du sujet occidental moderne. Ce sujet n'est pas perçu comme producteur de sens. Or, on « peut être raisonnable sans être rationnel » (Latouche 1992).

Les buts économiques individuels peuvent être enchevêtrés au sein d'autres motivations, en particulier celles du groupe. « Rationnelle pour les économistes néo-classiques, l'économie est relationnelle pour les Africains » (Zaoual 1994). On peut retenir alors la définition qui fait de la culture, « l'ensemble complexe de solutions qu'une communauté humaine hérite, adopte ou invente pour relever les défis de son environnement naturel et social », et non le placage de modèles extérieurs sous prétexte d'universalisme. Dans cette acceptation, elle renvoie à la notion de civilisation dans le sens où l'on dit « civilisation technicienne » ou « civilisation occidentale ».

La culture est donc saisie comme un « ensemble complexe » dont on peut repérer au moins trois dimensions :

- une dimension symbolique qui, à travers normes et valeurs, donne un sens à nos actions ;
- une dimension sociale qui découle de la manière dont les gens s'organisent en société en vue du travail ;

- une dimension technique où entrent tous les savoir-faire, les connaissances et les pratiques dans tous les domaines de la vie.

Le tout indissociablement uni.

Cependant, si l'héritage, celui d'un patrimoine et d'une mémoire du passé, est important et nécessaire, la capacité de sélection et d'adaptation des apports extérieurs avant leur adoption est vitale pour éviter la sclérose mais aussi le mimétisme, souvent source de déstructuration. L'adoption ne saurait être indiscriminée. Elle doit être de surcroît greffée sur un terrain propre à la recevoir.

En effet, seule une culture vivante ou revivifiée est capable d'invention(s) et de créativité renouvelées pour faire face aux défis renouvelés. On peut dire alors que la culture constitue, dans ce sens, le ressort, la source du dynamisme qui touche à tous les aspects de la vie individuelle et collective d'une société déterminée. Elle rejoint alors le concept de civilisation. En effet, toute communauté humaine est confrontée à des défis. Elle doit puiser dans sa culture une alternative ou des modes opératoires efficaces, comme alternative aux modèles de développement dominants, imposés, et donc subis mais non intériorisés.

Il s'ensuit que les fondements culturels doivent être analysés à partir des formes d'orientation aux valeurs. Celles-ci renvoient aux grands défis que chaque culture, chaque civilisation, résout d'une façon particulière. Il s'agit de ses rapports à la Nature, au Temps, à l'Espace, à la nature humaine, à l'action et à la société.

### ***Le développement : l'imposition du modèle occidental***

La science économique a été entièrement moulée dans le modèle mécaniste classique que ce soit chez A. Smith, et son modèle d'équilibre statique, ou chez Walras, et son modèle d'économie pure inspiré du modèle newtonien. Elle n'ignore pas les interdépendances et les rétroactions, mais ces dernières sont strictement limitées au jeu des facteurs économiques, le système économique est considéré comme clos et indépendant de toutes les interactions qu'il entretient avec le reste du milieu social, culturel et naturel.

Par ces choix méthodologiques, la théorie économique courante tourne le dos à toute approche systémique. En particulier, elle s'appuie sur des indicateurs moyens, base de l'analyse statistique. Elle n'envisage qu'une causalité linéaire (en particulier dans les techniques économétriques). Enfin, elle ramène tout phénomène à une dimension unique : la dimension monétaire, en avançant l'hypothèse que tout peut s'évaluer à travers elle. Cependant, l'idée qu'il ne fallait pas considérer que le système économique était clos, mais qu'il entretenait des interactions avec les autres systèmes (sociaux et écologiques) ne cesse de faire son chemin depuis le début des années 1970, et le développement de la méthode systémique.

Dans une perspective systémique, le concept de développement est envisagé comme un processus de coévolution du système socioculturel en symbiose avec son sous-système économique, au sein d'un environnement naturel soumis à des évolutions imprimées par l'homme.

En effet, il faut rappeler que c'est dans l'Europe des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, avec l'émergence du capitalisme, qu'on assiste pour la première fois, dans l'histoire de l'humanité, à l'autonomisation de la sphère économique au sein de la société. Jusque-là, l'activité économique, à l'instar de celle de toutes les sociétés précapitalistes, n'était pas dissociée de l'activité de l'individu au sein de sa communauté d'appartenance. L'échange y apparaissait comme un « fait social total » lié aux normes sociales du groupe.

Cette tendance va s'accroissant : le fait économique s'autonomise totalement par rapport à la sphère sociale et culturelle. La société capitaliste moderne sera le fruit de la philosophie des Lumières du XVIII<sup>e</sup> siècle, où la rationalité économique est représentative de cette rupture entre la dimension économique de l'homme et toutes les autres dimensions éthiques et sociales.

L'individu, économiquement rationnel, est un acteur économique unidimensionnel et désincarné de toutes les autres composantes humaines. Ce type de rationalité économique « est caractéristique d'une civilisation foncièrement originale par rapport à celles qui l'ont précédée ». Le mouvement d'accroissement ininterrompu de sa base matérielle, grâce au réinvestissement systématique du surplus – fondement de la croissance –, a introduit une boucle de rétroactivité positive dans ce sous-système. En même temps, elle était porteuse de phénomènes désorganisateur des anciennes sociétés. La régulation du sous-système économique se fait alors aux dépens de celle des systèmes sociaux, culturels et écologiques. En effet, les trois sous-systèmes ont des rythmes de régulation qui leur sont propres : les rythmes écologiques et environnementaux sont séculaires, voire millénaires; les rythmes sociaux sont au moins de l'ordre de la génération (changement de mentalité, de comportement démographique...) alors que les rythmes de régulation économique sont très courts. Ceci sans compter qu'il faille, de plus en plus, distinguer en économie la sphère réelle de la sphère monétaire, à rythme plus accéléré.

La logique du sous-système économique ne s'occupe que de la reproduction de la valeur monétaire. Ce faisant, elle délaisse la reproduction de la ressource humaine : cas des P.A.S par exemple, qui visent avant tout l'équilibre des grands agrégats financiers. Elle n'assure pas non plus la reproduction de la ressource naturelle, ce qui, à l'heure actuelle pose des problèmes locaux à l'échelle de pays, mais aussi globaux à l'échelle de la planète.

Le terme de « développement » renvoie à des acceptions très différentes. Il fut longtemps synonyme d'industrialisation et de croissance des agrégats de production en particulier par la pensée dominante qui y voit un processus universel

caractérisé par une série d'étapes par lesquelles doivent nécessairement passer toutes les nations. Conceptualisées à partir de l'expérience des sociétés occidentales modernisées et développées, ces étapes indiquaient aux autres sociétés le chemin à suivre. Le développement est analysé comme un processus de retard, et donc de rattrapage repérable par des indicateurs quantitatifs et unidimensionnels : le P.I.B. global (ou per capita), censé traduire cette réalité complexe. Ce réductionnisme ignore la multidimensionalité du système social, culturel et politique dans lequel s'inscrivent les transformations du sous-système économique.

Les politiques de développement partant de telles prémisses ont engendré des conséquences imprévues dans la sphère socioculturelle, la grande oubliée. Un auteur comme Peemans par exemple interprète, à juste titre, l'extension des formes nouvelles d'exclusion, de marginalisation, de violence, de nouveaux types de conflits nationalistes et d'agressivité inter-ethnique comme la manifestation d'une dérégulation sociale de grande envergure. « Selon cette perspective, des phénomènes massifs de « dé-modernisation » ont pris une ampleur spectaculaire à partir des années 1980 et ils sont endogènes aux formes nouvelles de la modernisation technologique et économique et à leur caractère de plus en plus internationalisé ». (Peemans 1992).

### ***Développement et Culture***

#### *La notion de « développement »*

Elle est trop dépendante de conceptions matérialistes productivistes, individualistes et de recettes technocratiques à l'occidentale, appliquées hors contexte. Cette démarche a été aggravée dans le contexte de la globalisation. Elle a induit des mimétismes outranciers qui, outre l'échec des politiques mises en place, ont provoqué ou accentué la déstructuration des sociétés « traditionnelles » qui les ont subies le plus fortement. Il y a nécessité de nouvelles approches qui prennent en compte l'interaction entre les influences extérieures et les cultures locales. C'est le cas des expériences réussies de développement qui ont fortement mobilisé leur culture : d'abord le Japon, puis certains pays d'Asie du sud-est, et actuellement, la Chine, qui s'ouvre pour la première fois de son histoire, de façon délibérée et volontaire, mais seulement après avoir consolidé ses bases internes.

#### *Les caractéristiques des « politiques de développement »*

Elles se posaient comme politiques de « modernisation » de sociétés en « retard » selon le modèle occidental à reproduire. Elles furent donc en fait des politiques « d'occidentalisation », implicites ou explicites, même quand elles prirent la forme de socialisme(s) plus ou moins spécifique(s). La modernisation postulée ne s'interrogea point sur les ressorts profonds de la civilisation occidentale, mais s'attarda sur les formes qu'elle prit dans la sphère matérielle et les étapes qu'elle

traversa, que l'on s'évertua alors à « reproduire » selon des « recettes » qui, certes différaient dans la forme selon les écoles de pensée mais toutes, prenaient appui sur les mêmes prémisses et suivaient la même démarche. « L'occidentalisation du monde » (Latouche 1992) qui en a résulté a ravagé et détruit toutes les civilisations, et donc toutes les cultures antérieures qui n'ont pas su (ou pu) résister ou s'adapter. Il s'ensuivit une uniformisation et un appauvrissement culturel sans précédent dans la majeure partie du monde qui a eu à subir de telles politiques, après avoir été déjà colonisée, et donc fragilisée à l'extrême.

Or, la culture se compose de valeurs, symboles et spiritualités, de modes d'organisation sociopolitiques et de techniques et savoirs-faire. Confrontée à de nouveaux défis, une Communauté humaine doit pouvoir puiser dans sa culture une alternative aux modèles de « développement » dominants.

Les énigmes quant à l'échec du « *développement* » sont nombreuses. On évacue les rapports de force qui poussent à l'imposition de modèles techniques et surtout de modèles d'organisation sociale ou socio-économique. Que ce soit dans les premières versions de politiques d'investissements accélérés, ou dans les versions plus récentes de Politiques d'Ajustement Structurel (P.A.S) plus ou moins drastiques et de stabilisation monétaire, les politiques de « développement » se sont soldées par plus de pauvreté, d'endettement... et des possibilités d'action plus restreintes. La globalisation, synonyme d'ultra-libéralisme et de dictature des marchés financiers et des spéculations qui leur sont liées, accroît de façon prodigieuse la richesse de certains au détriment des autres et détruit beaucoup d'emplois. Mais surtout, les nouvelles politiques accordent le primat à une politique monétaire restrictive à travers les fameux Ratios Cook, les Accords de Bale et le Consensus de Washington.

Elles ne peuvent être décryptées que par un pluralisme culturel. Ce n'est qu'à cette condition que l'on peut fixer et définir les repères conceptuels de la problématique de la modernité et du développement. Pour avancer dans ce type de champ il est nécessaire de faire appel à une méthode à la fois *pluridisciplinaire* pour analyser dans sa dimension globale le « développement » et *interculturelle* pour préciser les mécanismes concrets d'hybridation (pluralité du sens symbolique des pratiques sociales). Cette nécessité est motivée par le fait que la formation de la science économique en Europe Occidentale est inséparable de la culture des « Lumières » qui constitue un complexe mythique de maîtrise et de domination de la Nature, produit par les philosophes du XVIII<sup>e</sup> siècle, que l'on qualifie de « Siècle des Lumières ».

Cette attitude est prédatrice de la nature (environnement naturel) qu'elle veut asservir et dominer, sans souci des conséquences et en la considérant comme infinie, ce qui est loin d'être le cas. C'est ce que l'on découvre brusquement et très tardivement, mais sans remettre en cause les bases philosophiques sur lesquelles elles s'appuient. C'est toute l'évolution de la pensée sur le développement économique, au Nord comme au Sud, qui tente d'inclure l'aspect social à travers



la notion de développement humain (I.D.H.)<sup>1</sup> et de façon plus récente, accorde une attention accrue aux ressources naturelles, en introduisant la notion de durabilité (développement durable ou soutenable), c'est à-dire qui économise et protège les ressources naturelles mais qui, dans la plupart des cas, en reste encore au stade des proclamations ou des velléités.

En d'autres termes, les concepts économiques que nous utilisons pour aborder les réalités de l'Algérie, et de façon plus large, les pays dits en voie de développement, ont une teneur culturelle particulière dont nous faisons abstraction. Les économistes occidentaux, dès la naissance de leur discipline, ont artificiellement séparé les « lois économiques du capitalisme » de sa culture d'origine. Ce point de vue peut être illustré par une relecture des œuvres fondatrices des économistes libéraux (les Classiques) mais aussi des Marxistes.

L'idée essentielle réside dans le fait que, tout se passe comme si les lois économiques ne sont valables que si l'on y croit. La redécouverte de la subjectivité des acteurs (sociétés, groupes, communautés, individus) est nécessaire car leurs croyances impulsent leurs comportements et marquent leurs savoirs sociaux et leur organisation économique. Ce n'est qu'après avoir élucidé ces différents aspects que l'on peut poser correctement le problème du « développement » et, de façon plus large, celui de la *modernité*, mais aussi celui du management approprié. « *Le fait que les économistes ont cru que le développement fonctionnait comme une "loi naturelle" les a conduits à transposer sans la moindre prudence des modèles dans d'autres espaces symboliques et humains* » (Zaoual 1994).

Le bilan des opérations de « développement » est connu : il est « catastrophique ». Il s'agit de le lire et de l'interpréter autrement (différemment) pour en tirer des leçons. Cette relecture interprétation ne doit pas se baser uniquement sur l'analyse économique, sans bien entendu occulter les erreurs d'appréciation, et donc de stratégie du point de vue économique. Les critiques effectuées à cet égard sont nombreuses et plus ou moins pertinentes. L'Algérie, et de façon plus large le Maghreb et l'Afrique, constitue un « bon laboratoire » pour montrer que les modèles et politiques de développement ont détruit le sens des pratiques locales antérieures sans leur substituer la culture du développement qui impulse en profondeur le processus de l'économie capitaliste.

#### *Les critiques culturalistes de ces politiques*

A ce sujet, il faut rappeler le débat immense entre ceux qui, comme Max Weber, ont affirmé que l'éthique protestante était à la base du capitalisme, c'est-à-dire, en fait, du développement, auxquels ont répondu des auteurs plus récents qui, comme Mishio Morishima, relie le développement du Japon à la réorientation des valeurs confucéennes. Dans son livre *Confucianisme et capitalisme japonais* où A. Sen parle du rôle de certaines valeurs asiatiques, valeurs pour lesquelles il a obtenu le prix Nobel d'économie. Pour le Monde arabe et/ou musulman et, de façon plus

générale, africain, un certain nombre d'auteurs se sont efforcés de montrer qu'il n'y avait aucune antinomie entre Islam, sui generis, et développement : Maxime Robinson dans *Islam et capitalisme*, Jacques Austruy dans *l'Islam face au développement économique*.

Un penseur comme Malek Bennabi nous semble représenter un précurseur de la critique culturaliste des politiques de développement, et c'est dans ce sens qu'il est important de le lire et de le comprendre et non de tenter de le faire entrer abusivement dans la grille d'analyse et les catégories économiques<sup>2</sup>. Toute sa réflexion tourne autour de la nécessité de mobiliser les valeurs authentiquement musulmanes pour un développement réussi. En fait, Malek Bennabi ne pose pas le problème en termes de « développement » (avec toutes les connotations que ce terme renferme) mais en termes de « civilisation », dans le sens que nous donnons ici à la notion de culture. Pour lui, c'est l'esprit, l'âme d'un peuple qui impulse en profondeur ses comportements et lui permet ou pas, de créer, ou de revivifier sa civilisation: d'où le titre révélateur de plusieurs de ses ouvrages: *Les conditions de la Renaissance*, *Le phénomène coranique*, *le problème des idées*, *de la culture...* et même la *colonisabilité* où il défend la thèse que, pour cesser d'être « colonisé », et de façon plus large, être aliéné à la civilisation occidentale, il faut replonger dans le souffle premier et primordial de l'Islam, qui permit l'éclosion et le développement d'une civilisation originale et puissante, mais qui s'embourba, quand les ressorts initiaux relevant essentiellement de l'esprit et de l'âme furent dévoyés ou brisés, selon le cas. Tout le sens de son message est là. Dans son effort de réflexion critique sur l'Islam (et le développement) où il fustige l'homme post-almohadien, il fait œuvre novatrice et rejoint indirectement Mohamed Arkoun qui montre qu'il y a des lectures et non une lecture close, figée du Coran. Tout dépend de ce que, à un moment donné, une société privilégie comme « lecture » de ses textes religieux fondateurs. Ce qui est l'exacte position de Mishio. Morishima et de tous les auteurs critiques des politiques de « développement » qui utilisent une grille de lecture culturaliste. En fait, pour tous ces auteurs on réfère de façon plus large à la notion de « civilisation ».

L'islamisme qui sévit de façon virulente peut être interprété comme un sous-produit de l'échec des politiques de développement, et en particulier, de la diffusion et la généralisation d'une scolarisation faite sans précaution et surtout à faible contenu culturel, et sans que soit inculquées des valeurs comportementales propres à développer un dynamisme endogène de progrès.

*Formes nouvelles de ces politiques, nouveaux contextes et persistance de comportements*

La mondialisation, qui constitue un processus d'uniformisation à travers l'expansion diffusion du *marché généralisé* et de ce qu'il suppose comme comportements et comme réactions à l'échelle individuelle et collective, à certains « signaux » économiques, manipulés en fait par les multinationales, risque de

provoquer un effet encore plus déstructurant. Nous sommes en présence d'un ultralibéralisme au service des économies les plus fortes. L'échec de certaines politiques de « développement » a abouti à des politiques d'ajustement structurel qui constituent de nouvelles versions de *l'imposition* de nouveaux modèles d'économie et de *société* qui, encore moins que les précédents, ont été capables de remettre sur les rails les pays du Sud, car les règles du jeu de l'économie mondiale sont dictées, voire imposées par des Institutions (Banque Mondiale, F.M.I.) non neutres et au service des pays développés les plus puissants.

De cette perturbation du milieu d'accueil par des « *paquets de développement* » (concepts et systèmes économiques et techniques, fermés par rapport aux réalités locales), il a résulté une perte de *repères pour les acteurs* sociaux. Dans les aspects « *formels* » (par opposition à informels), l'Etat-Nation, le secteur public, le secteur privé dit structuré, l'économie moderne tourne le plus souvent à vide dans ses critères (rationalité du profit, productivité et accumulation, maîtrise scientifique et technique ...).

Le conflit de sens entre pays du Sud et du Nord entraîne des perceptions différentes quant au temps, à la productivité et à la définition des critères de gestion et du comportement des agents dans différentes situations économiques. On ne peut donc séparer les Institutions et les Organisations de l'environnement social et culturel dans lequel elles opèrent. Il faut alors plaider pour un nouveau type de gestion qui soit enchâssé dans le milieu et adapté à la variété des projets : L'exemple du Japon, des pays du sud-est asiatique et de la troisième Italie est là pour en témoigner.

D'où la nécessité de critères de performances endogènes qui ne soient pas réduits uniquement à ceux de la rentabilité et du profit au sens du Nord, posés à priori. Il y a donc lieu de mobiliser le côté positif de la culture locale plutôt que de s'entêter à lui imposer un modèle occidental qui a trop souvent échoué : une inter-culturalité active est donc nécessaire.

Le conflit de sens induit des quiproquos et des divergences quant à la conception des compétences des uns et des autres. Ne répondant pas aux impératifs locaux, les modèles de gestion calqués du Nord font l'objet d'un décodage clandestin de la part des « assujettis » du Sud. Faut-il inventer de nouveaux critères qui soient flexibles et qui puissent intégrer le rendement social pour arriver enfin à une culture du rendement économique ?

En Algérie, comme dans beaucoup de pays du Sud, l'économie et l'entreprise sont à cheval sur deux logiques contradictoires et complémentaires. La première est de nature socioculturelle et recouvre les comportements dits « traditionnels » mais transformés (voire subvertis) par les nécessités contemporaines. La seconde est de type économique-financière et technique et découle de l'insertion dans le marché. Ce genre d'économies, faisant appel tantôt à des logiques capitalistes et/

ou modernes, tantôt à des logiques non capitalistes et « traditionnelles », ont été étudiées par un certain nombre d'auteurs qui ont mis en relief ce qu'ils appellent « un métissage culturel ». En Algérie, c'est Ahmed Henni qui a le mieux analysé cette situation dans son livre *Le patron et le Cheikh*. Les experts qui se basent sur les seules données techniques, financières et juridiques, valorisées par les modèles occidentaux de management et qui oublient les données socioculturelles locales sont la cause de méprises, et donc de nombreux échecs de gestion.

La croyance, totalement fautive, dans le « one best way » de Taylor a favorisé le mimétisme aveugle et inefficace dans beaucoup de pays sous-développés. Les pays qui ont très peu cherché à concilier les spécificités culturelles locales aux modèles importés de l'étranger ont échoué lamentablement dans la gestion de leurs entreprises, et de façon plus large dans leur entreprise de « développement ».

Il en est de même de la représentation de l'activité économique. La référence idéale c'est le *secteur formel*, c'est-à-dire en fait celui de l'Etat et des entreprises *modernes*, publiques et privées, avec leurs représentations et paradigmes dominants : fonctionnariat et salariat, économisme, productivisme et occidentalisme (souvent de façade) auquel on oppose un secteur « *informel* » censé être séparé du formel et englobant un ensemble d'activités plus ou moins bien délimitées.

Or, il y a partout des comportements et des pratiques qui présentent les caractéristiques qu'on lui réserve (semi légalité, non enregistrement auprès des Autorités, débrouillardise, prégnance du culturel (Bounoua 2002)). L'informalité traverse autant l'économie dite formelle que l'Etat et la société civile, y compris l'économie populaire et l'informel stricto sensu. Selon certains auteurs, l'informel n'est pas une culture, mais « la forme selon laquelle se fait le changement culturel » (G. de Villiers). Cela explique que les auteurs qui se sont le mieux penchés sur ce phénomène, considèrent l'informalité comme *un mode de production des métissages en cours*. La compréhension de ces dernières est nécessaire à la compréhension de l'économie de l'entreprise et de l'économie tout court. Il est donc nécessaire de distinguer les différents types d'informels (et ne pas en faire une catégorie fourre-tout). Au delà de celui de survie des couches urbaines déshéritées, on peut déceler des informels qui constituent des réponses positives de flexibilisation de l'offre, face à des rigidités et des inerties administratives. Il est évident qu'on ne saurait y inclure les stratégies de fraude à grande échelle de catégories sociales nanties.

Les caractéristiques de la modernité occidentale sont connues (encore que cette modernité est plus ou moins enchâssée dans les différentes sociétés européennes dont elle est issue). On peut tenter, à la suite de plusieurs auteurs qui se sont penchés sur la question, de préciser, celle de la « tradition » par quelques traits abstraits qui représentent des « idéaux types » tels que définis par Max Weber. C'est ainsi que l'on a pu dégager des caractéristiques propres à la culture africaine, qu'il semble intéressant de présenter compte tenu de la similitude de certains traits culturels avec ceux que l'on observe au Maghreb.

## ***Fonctionnement de la société et Culture***

### *Le primat du groupe sur l'individu*

Dans beaucoup de sociétés traditionnelles, l'individu est lié verticalement aux Ancêtres et horizontalement aux autres : le clan, la tribu, la communauté, la parenté, le lignage. Chaque individu doit veiller aux intérêts du « groupe », en a les idées et les croyances et reçoit en échange sa protection. La promotion individuelle n'est souvent pas bien perçue, à moins qu'elle ne serve le groupe. Cela ne ressort pas de l'égalitarisme moderne mais de la solidarité verticale qui anime le fonctionnement de la société. Mais, société communautaire ne signifie pas société d'égaux, ni société libre. La hiérarchisation et la pression collective sont fortes et pèsent lourdement. Le besoin d'harmonie dans le groupe conduit à la recherche lente du consensus, à travers « palabres », « discussions » qui l'emportent sur la décision rapide mais dont « l'efficacité » postulée coûte chère socialement.

### *Le cosmocentrisme*

C'est la tendance à la soumission à l'ordre ancestral ou divin de la vie et de la société. Ce n'est pas forcément du fatalisme, mais la maîtrise de la nature et du temps. Ainsi, le changement brusque et radical ne sont pas valorisés. L'originalité individuelle n'est guère prisée et expose celui qui en fait preuve à la réprobation (faute d'avoir respecté l'ordre traditionnel) et à la sanction du groupe (rejet, ostracisme).

### *Un temps élastique*

La perception du temps est, non pas linéaire et utilitariste, comme cela est illustré par la formule « time is money », mais plutôt cyclique, non mesurable, et non reliée aux notions d'efficacité, de ponctualité et de prévision. Le temps est « consommé » selon le rythme des événements et des relations humaines qui s'imposent au sujet de l'extérieur et non suivant une programmation strictement personnelle. Le calcul à long terme paraît insensé, voire outrepassant les prérogatives de l'homme. Cela n'exclut pas la ponctualité dans certains cas, ni la « prévoyance » à long terme. Mais, cela n'a rien à voir avec la prévision à l'occidentale.

### *Une économie de l'affection*

C'est l'importance des relations interpersonnelles, fortement chargées d'affectivité. La vie sociale est faite de relations « chaudes » où jouent la réciprocité et le prestige social. Ce dernier n'est pas nécessairement lié au compte en banque. Chacun aspire à la reconnaissance sociale. La rentabilité n'est pas déconnectée de la dimension humaine.

Les normes abstraites, les relations anonymes de l'administration ou du monde du travail à l'occidentale rebutent : car « le relationnel prime le rationnel » et « le

lien remplace le bien » comme l'énonce si bien S. Latouche dont les travaux sur les naufragés de la planète s'appuient sur une connaissance intime des résultats de ces politiques de « développement ».

*Redistribution plutôt qu'épargne ou logique du don*

La seule richesse reconnue est celle partagée avec, et rendue visible à la Communauté. Il y a un besoin de dépense, et de dépenser de façon ostentatoire, surtout en certaines circonstances (fêtes, mariages, circoncision, hadj). Il y a absence de « l'éthos bourgeois » occidental et de l'esprit du capitalisme au sens de Max Weber. Au contraire, l'accumulation et l'épargne provoquent la suspicion, et sont associées à l'avarice, un défaut tenu en horreur. Cette épargne est parfois aussi rendue impossible par la contrainte sociale qui impose des « transferts », des réceptions et des aides sans fin. La discipline et le contrôle de soi, prônés par la morale chrétienne puritaine, ne sont pas toujours appréciés. La prodigalité et non le calcul sont appréciés. En fait, les dépenses ne paraissent ruineuses qu'aux yeux de l'observateur, calculateur sur le plan financier. Pour celui qui les supporte, c'est le prestige, le pouvoir et la reconnaissance sociale qui sont importants.

Tout ce qui précède imprègne l'entreprise. De plus, un certain nombre de concepts clés de la gestion sont appréhendés différemment.

## Concepts-clés de gestion et acceptations différenciées

### *Gestion d'entreprise*

Le terme même de gestion d'entreprise est équivoque dans la mesure où il évoque une réalité objective, culturellement « neutre », alors qu'il n'en est rien. L'expérience japonaise, en particulier, aurait dû attirer davantage de réflexion de la part des spécialistes en management, de ce substrat culturel. La notion de gestion est liée à une perception du temps et du rôle de l'homme qui ne peut se comprendre, sans le soubassement de l'idéal de maîtrise de la nature propre à la « modernité » occidentale, fille des « Lumières ».

La notion d'entreprise est un référent à l'intérieur de la matrice culturelle du « développement » qui ne se retrouve pas forcément (c'est-à-dire avec le même contenu) dans d'autres cultures. De façon plus pratique, il n'existe pas de principes universels de gestion des hommes en entreprise qui soient valables en tout temps et surtout en tous lieux, abstraction faite de leur substrat culturel.

Concernant les pays du Sud, peut-on parler d'abord et toujours « d'entreprises » au sens occidental du terme ? Cette terminologie est pour le moins trompeuse.

En matière de gestion, il y a inexistence de principes universels de gestion des hommes en entreprise, abstraction faite de leurs substrats culturels. Or, toutes les « business schools », leurs dérivés et leurs succédanés ont une prétention encore plus forte à leur opérationnalité sous couvert d'universalisme.

En effet, contrairement à ceux qui, pendant longtemps, ont prôné et pratiqué le principe taylorien du « one best way », on s'aperçoit de plus en plus que les formes de gestion les plus performantes sont celles qui prennent en compte l'univers matériel et symbolique des travailleurs. Univers modelé par un ensemble de manières plus ou moins stables de penser, de sentir, de vivre, d'agir et de réagir bref, d'une culture particulière.

En milieu du travail, des dimensions culturelles (spécifiques) peuvent plus particulièrement jouer. L'enquête ENORI s'inspirant des travaux de Hofstède qui se penche sur le sens communautaire, la distance hiérarchique, le contrôle de l'incertitude aboutit à des conclusions intéressantes à cet égard pour ce qui est de l'Algérie que l'on peut résumer ainsi : Les formes de gestion des entreprises (algériennes) sont largement étrangères aux réalités socioculturelles des travailleurs. L'entreprise « est marquée par un fort hiatus culturel ». C'est-à-dire que « les éléments de structure, les modes de gestion et les systèmes de comportement sont en désaccord avec la culture ambiante et avec celle des travailleurs » (Enquête ENORI).

Il y a une forte homologie en Algérie entre fondements culturels de la société algérienne et modes de gestion souhaités par l'ensemble des salariés. Les modes d'organisation des entreprises et des directions du personnel sont fondés sur des théories de gestions élaborées selon des prétentions universalistes dans les pays industrialisés.

Au Japon, les managers, même formés en Occident, ont su concilier les apports étrangers avec les principes fondamentaux de fonctionnement de leur société. (verticalité, dépendance affective, appartenance fusionnelle, engagements hérités des Ancêtres etc.). D'où la nécessité de nouvelles approches qui prennent en compte l'interaction entre les influences extérieures et les cultures locales. Il n'y a pas de management universel mais des managements enracinés, même dans des entreprises que l'on dit globales. La langue est un des marqueurs sociaux et culturels les plus puissants. C'est la langue de la puissance économique dominante qui s'impose. C'est un moyen d'éliminer le pays qui ne doit pas monter, qui ne doit pas réussir.

Malheureusement, dans plusieurs sociétés en transition (dont l'Algérie) le rôle de la culture, dans ce sens là, est insuffisamment pris en compte, voire ignoré dans la plupart des modèles de gestion mis en œuvre. Finalement, la gestion, elle aussi, est « enchâssée », « encastrée » dans le socioculturel et la culture. Elle est forcément hybride, métissée c'est-à-dire, qu'on y trouve mêlés et modifiés ce faisant, et souvent pervertis des traits dérivés de la « tradition » et de la « modernité ».

### ***Le profit : une conception restrictive***

Il n'est pas absent mais il n'est pas illimité. En Occident, le gestionnaire d'un capital anonyme d'une entreprise du même nom, est « condamné » à accumuler sans fin, en toute rationalité économique, et donc sans affectivité. Ce capital est abstrait, autonome.

Au contraire, dans les entreprises des « pays en développement », il existe un ordre de priorités différent. En général, les relations sociales et la sécurité l'emportent sur le gain, l'*homo-socialis* sur l'*homo-economicus*, les obligations sociales sur la productivité.

Le système de droits et d'obligations communautaires assure un minimum de sécurité mais peut paralyser gravement l'esprit d'initiative et d'accumulation en redistribuant les richesses par d'innombrables transferts (temps, argent, services...) et en étouffant le goût du risque et de la « saisie des opportunités » selon la logique du profit capitaliste, voire de marché. Le calcul utilitariste peut se développer dans l'entreprise, mais en général, il reste subordonné à l'impératif communautaire et au besoin de sécurité. Dans ce contexte, l'entreprise n'est pas d'abord appelée à faire du profit mais à offrir à ses employés un environnement social à la fois convivial et sécurisant.

Elle doit faire la preuve qu'elle est capable de résoudre les problèmes de l'ensemble de la communauté des employés. Faute de jouer ce rôle, l'entreprise est l'objet d'une stratégie de prédation : « on vise non pas à entreprendre mais à prendre » (Zaoual 1994). On enregistre alors fuite des responsabilités et gaspillages, manque d'esprit d'entreprise chez le personnel, et même dans les entreprises privées « l'esprit fonctionnaire » prévaut, l'entreprise n'est alors qu'une vache laitière, « une bonne à tout faire » (Oufriha 1979).

### ***Le marché : un vocable souvent trompeur***

Pour les entrepreneurs privés des pays en développement, c'est un ensemble de contacts humains qui constituent un secret qu'il ne faut pas divulguer. Cela n'a rien à voir avec les « études de marché » qui tentent de prévoir le comportement des consommateurs pour les orienter dans un sens déterminé. Si le « marketing expert » nécessite de telles études, on n'en veut pas dans les pays « en voie de développement ».

### ***Le travail : un contenu spécifique***

Le temps est « investi » dans des relations sociales, et le capital relationnel est fondamental selon D. Liabès (Thèse d'Etat en sociologie, non datée). Le temps sert à la vie sociale au moins autant qu'à la production matérielle. Ce qui, aux yeux de l'Occidental, apparaît comme du loisir, prend souvent le pas sur le « travail ». L'importance du groupe et de ses obligations, explique la proportion très importante de temps accordée aux fêtes, rites et cérémonies funéraires qui requièrent la présence de tous.

### ***L'outil et sa maintenance : une évolution paradoxale***

L'entretien ou la maintenance des équipements et outils, laisse fort à désirer. Pourtant, l'outil traditionnel était bien entretenu : ce qui garantit l'attachement de l'homme à l'outil, et donc son entretien, c'est « l'âme » dont est doté cet objet. La machine



est animée par l'esprit des « goueurs »,<sup>3</sup> objet de crainte ou de dérision ou au contraire de confiance excessive qui rendrait l'entretien inutile.

Dans la mentalité néo-traditionnelle, l'outil de production – c'est-à-dire la machine – a une caractéristique très particulière : elle tourne toute seule, animée par une énergie interne alors que l'outil normal est actionné par l'homme. Son rôle est de prolonger l'effort humain et non de le remplacer. Cette particularité de la machine renforce l'idée d'une présence différente, incompréhensible, et donc étrangère. Il faut ajouter à ce problème la faiblesse de la prévision dont on a parlé plus haut.

### ***La direction : une nature différenciée***

La figure du chef est puissante. Le pouvoir du directeur est exercé sur le mode centralisateur, sans partage, donc avec une grande distance hiérarchique. Le chef délègue peu ses pouvoirs. Il est consulté pour le plus infime détail. L'héritage colonial, la tradition, mais aussi la perversion de la coutume et l'exercice dominateur du pouvoir par les dirigeants nationaux post-colonisation contribuent à expliquer le caractère autoritaire du patron, qui jouit de l'image du chef.

Cependant, le chef autoritaire ne doit pas être tyrannique. Le bon chef est celui qui consulte et respecte son personnel. Le patron se doit de résoudre les problèmes de ses subordonnés, ceux de leur travail et ceux de leur vie personnelle ou familiale. On attend de lui un comportement paternaliste qui est loin d'être perçu comme tyrannique ; ce dernier est ressenti plutôt comme protecteur. De même, Ahmed Henni, dans son livre déjà cité *Le patron et le cheikh* montre de façon lumineuse la mobilisation positive de la culture « traditionnelle » algérienne dans certaines entreprises privées performantes.

Dans la culture arabo-musulmane du Maghreb, on répugne à être serviteur. L'égalité affirmée par l'Islam et la dignité qu'on en tire et que renforce la culture populiste conduisent à considérer le salariat comme une forme de servitude, seul l'exercice paternaliste du pouvoir parvient à corriger cette image. La relation de père à fils est certes de subordination, mais dans la dignité. C'est ce que montre en particulier les travaux de R Zghal pour la Tunisie.

Du côté des subordonnés, il y a la tendance à rejeter le pouvoir hiérarchique formel fondé sur le principe bureaucratique du savoir spécialisé et du règlement, d'où l'importance des relations personnelles et de l'affectivité « Le commandement, pour être opérationnel dans un tel contexte, s'appuiera davantage sur la qualité des rapports sociaux bien plus que les réglementations ou la compétence ». Cependant, la connaissance et la compétence, voire le charisme et l'ascendant personnel du chef, davantage d'ailleurs que l'argent, tendent à devenir une source de légitimité. De plus, l'argent, sous forme de salaire, crée une dépendance économique suffisamment déterminante pour qu'il soit une raison d'obéissance à l'employeur. Il est en train, sinon il a déjà désacralisé, l'autorité traditionnelle.

D'une façon plus générale, il faut noter la crise de légitimité qui frappe l'autorité et que l'on peut, peut-être, expliquer par la concurrence exercée par différentes sources d'autorité : la coutume, le charisme personnel, la compétence, l'argent, la délégation de pouvoir par l'Etat ou toute autre instance supérieure. Elle est doublée d'une crise des contre-pouvoirs traditionnels (recherche de consensus, de médiateurs sociaux, de cohésion sociale, parlote...). Cela entraîne des formes exacerbées de contre-pouvoirs, mais aussi un mode d'exercice du pouvoir qui paraît, de façon paradoxale, à la fois trop faible et trop abusif.

### ***La gestion du personnel : haro sur les procédures***

« Le management du personnel relève souvent du management des susceptibilités ». Cette phrase sous différentes variantes est dans la bouche de tous les gestionnaires. L'entreprise étant le lieu d'intenses relations sociales, la confiance mutuelle, le respect de la dignité de chacun sont essentiels à la bonne marche. L'entreprise, on la fait fonctionner au service du personnel et non l'inverse. Le patron ou le cadre évite de donner des ordres car la motivation est avant tout relationnelle, psychologique et morale. Il faut manifester de la compréhension en discutant avec l'ouvrier de ses problèmes, on convainc, on encourage et on rappelle dans les pays musulmans les préceptes religieux de probité et d'honnêteté qui souvent donnent (donnaient ?) de meilleurs résultats. Mais, les obstacles à cette bonne entente ne manquent pas. Les mesures de contrôle sont mal perçues, car elles semblent mettre en question la confiance. Les sanctions, pour être efficaces, supposent l'accord unanime du groupe. Il ne faut donc rien brusquer. Il est assez mal venu de juger de la productivité d'un ouvrier, le jugement n'est considéré comme acceptable que s'il porte sur les intentions et non sur les résultats, ce qui fait le désespoir de beaucoup de gestionnaires.

Il y a, comme dans les autres domaines, refus de l'impersonnel, de la neutralité, du « rationnel » froid et anonyme que mettent en évidence les travaux d'Ahmed Henni pour l'Algérie et de Riyad Zghal pour la Tunisie. La prégnance, voire même la résurgence de l'ethnicité et des mentalités ethno-tribales, fait que parfois, elles ont pu être utilisées avec succès. Certaines entreprises pratiquent délibérément un mode de gestion fondé sur la mobilisation de la loyauté et de la cohérence ethno-tribale. Parfois, le secret de la réussite réside dans la loyauté ethnique qui écarte le sabotage, atténue les rivalités, interdit les comportements immoraux, induit le dévouement à la cause commune et la fidélité à l'entreprise. Mais, dans d'autres cas, cette pratique conduit à la catastrophe. Tout dépend de comment elle est utilisée.

Une autre forme de gestion, est celle fondée sur la recherche des habiletés « ethno-tribales » qui, bien que relevant d'une gestion « imaginaire », donne parfois de bons résultats. Enfin, la gestion fondée sur la seule compétence technique donne de bons résultats, si on développe « une culture de l'excellence ». Il convient

de souligner que *l'oral l'emporte souvent sur l'écrit*. « La parole bienveillante attire et unit ». Elle guérit et libère l'homme de l'angoisse. Le dialogue crée l'harmonie et la concorde; il rassure et sécurise. Si l'économie repose sur un tissu de relations socio-affectives, les échanges verbaux revêtent une importance primordiale.

Le bon patron donne des ordres directement et verbalement, et reçoit les rapports à chaud. Il entre en contact direct et personnel avec tous ses collaborateurs et distribue félicitations et admonestations. Ses ordres sont d'autant mieux respectés qu'ils viennent directement de lui et qu'on connaît les circonstances et même le ton avec lesquels il les a donnés. Le téléphone et la radio transmission sont donc des outils très importants dans la gestion.

Finalement, l'entreprise formelle sur laquelle on a plaqué un mode de fonctionnement et d'organisation absolument étrangers est le siège de dysfonctionnements, voire d'inerties maintes fois dénoncées qui se révèlent par des taux et des rythmes de production nettement insuffisants, du gaspillage, la fuite des responsabilités, l'absentéisme élevé du personnel, la corruption, des pratiques d'embauche et de promotion dictées par le clientélisme, la course généralisée des cadres au prestige et au pouvoir mais sans véritable engagement, le néo-patrimonialisme qui entraîne l'utilisation abusive à des fins privées, des ressources de l'entreprise. Il reste beaucoup à faire pour que l'entreprise joue le rôle dynamique et productif censé être le sien.

Faut-il éviter « l'acharnement entrepreneurial » comme le conseillent certains auteurs ? Si la culture est « métisse », pourquoi l'entreprise ne le serait-elle pas ? Pourquoi ne pas chercher un mode de fonctionnement à cheval sur le mode « moderniste » et le mode « traditionaliste », à partir d'une inter-culturalité active délibérément mise aux objectifs que l'on s'assigne ?

Il y a donc lieu de mobiliser le côté positif de la culture locale plutôt que de s'entêter à lui imposer un modèle occidental qui a trop souvent échoué. Le « métissage » à ce niveau semble être une condition de réussite, le seul à même de permettre la création de la « culture d'entreprise » dont on parle tant, mais de façon abstraite.

Celle-ci réfère à la nécessité humaine universelle de produire du sens pour agir. Et, comme le dit H. Zaoual, « ne voulant pas aborder le problème du sens, l'expertise occidentale résiste au changement d'optique que demandent les terrains africains ». Et on pourrait ajouter arabes car « le développement, on le sait, ou on devrait le savoir désormais, ne peut être importé, non plus qu'imposé par les décrets d'un Etat ou d'organes de coopération aussi éclairés se veulent-ils » (Villers, 1987).

La gestion d'entreprise, comme l'ont montré beaucoup d'auteurs, fait l'objet en Occident, de « mythes » (la raison) et de croyances (le développement) alimentées par toutes sortes de rituels (les méthodes) propres à la «tribu» des managers. La nécessité d'un décodage anthropologique de ces pratiques

prétendument universelles et scientifiques s'impose. Seul ce décodage permettrait de démystifier la gestion à l'occidentale, et de tenter un dialogue plus fécond entre opérateurs des pays du Sud et experts occidentaux. Ainsi, la compréhension que « l'étude du marché » (par exemple.) est une sorte de « liturgie » relevant d'un mythe particulièrement prisé en Occident, permet d'admettre plus aisément que ce qui est obligatoire pour la tribu des « managers experts » ne l'est pas nécessairement dans la mentalité d'autres régions du Sud, surtout si tout ce qui relève du marché est, de préférence, gardé secret. Ce qui apparaît souvent comme un frein peut être parfois interprété comme une occasion de réussite économique. Il faut savoir décoder positivement les « coutumes » qui se transposent dans l'entreprise.

L'entreprise « trop formelle » conçue de *façon mimétique* à l'Occidentale est en général *inefficace*, et cela faute d'être « authentique ». Le besoin urgent de changement ne peut être l'imposition d'un modèle extérieur. L'échec de plusieurs décennies de développement doit nous enseigner l'humilité et la prudence à l'égard de certains universalismes des sciences économiques et sociologiques et du développement qui camouflent trop souvent un simple eurocentrisme. En économie, comme en gestion, on ne peut perdre de vue le substrat culturel, quelles que soient les contraintes. D'ailleurs, « la modernité n'est jamais aussi sensée que lorsqu'elle tire sa force d'une haute tradition » (Henry 1994).

« Froides », voire « monstrueuses » aux yeux de ses employés par « combinaison mal effectuée et mal comprise de deux systèmes », quelques entreprises restent comme un corps étranger, un paquet occidental parachuté dans des sites symboliques qui les rejettent soit par inertie et non participation, soit par phagocytose et perversion de sens.

L'entreprise formelle, extravertie par la logique économique néocoloniale, l'est aussi par sa culture trop « rationnelle » et « froide ». Faute d'attirer la loyauté et l'adhésion, elle devient le lieu de la corruption et du clientélisme, fondés parfois sur une « culture immorale des nouveaux riches ». Et c'est, parce que l'inventivité, la créativité sociale ont déserté une sphère officielle où règne l'immoralité, elle-même sans doute très liée au mimétisme à l'égard de certaines valeurs de l'Occident et qu'elles se manifestent seulement dans la sphère de « l'informel », que celle-ci peut apparaître porteuse des seuls espoirs.

Encore faudrait-il renoncer à l'attitude « de non reconnaissance du substrat culturel » qui est celle de l'Algérie en ce domaine, alors que d'autres pays ont su appuyer de façon souple et intelligente des initiatives populaires pour les aider à réussir.

## Conclusion

L'économie, les pratiques économiques sont structurées par un imaginaire collectif. La non concordance entre les deux pôles de cette équation est à la base d'une diglossie sociale porteuse de désordres et de violences.

D'où la nécessité d'un plaidoyer pour un nouveau type d'économie et de gestion qui accorde une plus large part d'attention aux comportements concrets, et donc aux valeurs sous-jacentes qui doivent être orientées vers plus d'efficacité sociale et donc qui évitent tout hiatus culturel inhibiteur. Les réussites les plus spectaculaires, les plus retentissantes et les plus inattendues sont celles qui sont « enchâssées » dans le milieu social et culturel. Elles prémunissent contre toutes les formes d'intégrisme. Ce dernier est le résultat ou le produit de l'échec de l'hybridation, voire le rejet complet du projet développementiste parce que trop négateur du substrat culturel.

## Notes

1. I.D.H. : Indice de développement humain.
2. C'est ce qu'à fait par exemple F. Talahite, marxiste déclarée en tant qu'étudiante, à l'occasion du colloque sur la pensée de Malek Bennabi organisé à Alger en 2001 par le Haut Conseil Islamique.
3. Cela signifie « français » ou « européen » de façon plus large en Algérie. Il correspond à toubabs employés par certains Africains.



# Chapitre 10

---

## Environnement et développement : quelles liaisons ?\*

### Introduction

Pendant longtemps, le « développement » a été le « sésame ouvre toi », l'objectif assigné à toute société, en particulier à celles du Sud, dans une vision modernisatrice où l'expérience des pays du Nord devait être transplantée à ceux du Sud. Depuis quelques décennies, suite aux échecs enregistrés et aux dégâts causés par les politiques menées, on lui adjoint la notion de durabilité. Ceci sous-entend la sauvegarde de l'environnement. En effet, l'équilibre ancestral Homme/Nature semble être définitivement rompu, et l'ensemble des pays du Globe se heurte à des problèmes d'environnement, de plus en plus fortement mis en avant au premier plan de l'actualité. Cependant, les problèmes d'environnement ne sont pas toujours les mêmes selon le niveau de développement et selon le secteur d'activité. Certains sont communs et sont d'ordre planétaire, d'autres sont plus spécifiques aux pays du Sud et/ou du Nord.

Cette situation résulte, de l'agression des écosystèmes (marins, aquatiques, terrestres...), de la surconsommation et du gaspillage des ressources non renouvelables, de pollutions chimiques, biologiques..., de la destruction totale ou partielle de faunes et de flores (problème de la biodiversité...), d'émissions excessives de gaz à effet de serre (réchauffement de la planète et changements de climats).

Pour les pays les moins avancés, les problèmes centraux découlent du mode d'utilisation et de gestion directe des ressources naturelles : eaux, terres, forêts. En effet, les modèles sociaux d'une part, les modalités technico-économiques importées d'autre part, qui sont sous-jacents à l'appropriation de la nature, constituent des freins à une utilisation rationnelle et non prédatrice des ressources naturelles.

---

\* Alger, 2007-2008

Dans ce papier, nous tenterons de poser en premier les termes actuels du débat et de l'interrelation développement, environnement avec l'apparition d'un nouveau paradigme. Dans une seconde partie, nous examinerons l'environnement sous l'aspect des enjeux mondiaux aux enjeux locaux. Dans une troisième partie, nous examinerons de quelle façon on tente de rendre le développement « plus durable » à travers les différentes réponses que l'on a proposées.

## **De la croissance économique au développement durable : ou l'émergence d'un nouveau paradigme**

### ***L'évolution des concepts***

Le terme de « développement » a été le maître-mot qui, pendant des décennies, a recouvert des acceptions très différentes, mais le plus souvent il était presque synonyme d'*industrialisation* et surtout de croissance, cette dernière étant mesurée par des agrégats quantitatifs (PIB ou PNB). Il était appréhendé et conceptualisé par beaucoup d'auteurs comme un processus forcément universel et univoque de modernisation qui devait entraîner toutes les nations qualifiées de « sous-développées » ou en « en retard » sur le même chemin du développement et de la croissance à travers les cinq étapes dégagées par Rostow, à partir de l'expérience des pays déjà développés et modernisés. En effet, l'ouvrage le plus célèbre en la matière et qui a eu le plus de retentissement sur le plan international est sans contexte : *Les étapes de la croissance de Rostow* qui popularise la notion de *Take-off* ou « décollage » économique. Dans cette vision, la modernisation était en fait une tentative « d'occidentalisation » par un effet de rattrapage. Elle avait un caractère *unidimensionnel* et pouvait se repérer quantitativement. Le revenu par tête d'habitant, libellé en dollars était alors censé représenter correctement une réalité complexe d'ordre quantitatif certes, mais où l'aspect qualitatif tient une grande place. Toutes les théories de la croissance, de quelque obédience qu'elles soient, souscrivaient alors à cette vision fortement réductionniste et linéariste. Elles ignoraient délibérément l'aspect multidimensionnel du système social, culturel, politique dans lequel s'inscrivent les transformations économiques.

Les politiques de développement sous-tendues par une telle vision ont surtout engendré des conséquences imprévues dans la sphère socioculturelle, la grande oubliée. Beaucoup d'auteurs interprètent l'extension des nouvelles formes d'exclusion, de marginalisation, de violence comme la manifestation d'une dérégulation sociale due notamment à la réduction du rôle régulateur des Etats, provoquée en partie par une conception ultralibérale des nouveaux mécanismes de « développement » mises en œuvre à la faveur des Politiques d'Ajustement Structurel (PAS).

Cependant, les nouvelles tendances de la pensée sur le « développement » depuis le début des années 1980, incluent le « caractère pluriel et complexe des



voies de développement suivies historiquement par les différents peuples, nations et régions du monde » (Tabutin 2005). Il n'existe pas de voie unique et universelle de développement. Cela se traduit tout d'abord par la remise en cause de l'indicateur synthétique et unidimensionnel du PIB, *per capita*, à rendre compte de toutes les activités, en particulier rurales et féminines, des pays sous-développés. La dimension sociale est intégrée comme correcteur, avec la prise en compte du taux d'alphabétisation et de l'espérance de vie à la naissance : c'est alors l'Indice du Développement Humain (IDH). Tentative intéressante certes, mais insuffisante car elle fait l'impasse sur les disparités fortes et les inégalités criantes que peuvent cacher les moyennes.

Un pas supplémentaire est franchi avec le nouveau concept de « développement durable », ou mieux, « soutenable », qui recouvre non seulement la sphère sociale mais aussi la biosphère.

### ***Du développement des choses à la préservation des ressources naturelles***

#### *De la croissance au développement durable : une nouvelle conceptualisation*

Des paradigmes concurrents s'affrontent en matière de développement. Ils se sont progressivement enrichis de contenus nouveaux. Initialement centrée sur une théorie de l'accumulation du capital, la théorie du « développement » a incorporé progressivement la nature hétérogène du facteur de production « travail » et, de façon plus récente et plus forte, le facteur de production « ressources naturelles », à travers les différentes problématiques liées à l'environnement, et donc au *développement durable ou soutenable*. Au départ, le développement était conçu comme la nécessité de trouver des modes opératoires susceptibles de *transférer rapidement* ce qui est considéré comme des « recettes du progrès » des pays développés, définis comme tels parce qu'ils seraient l'image du progrès réussi vers les pays qui n'en bénéficient pas encore. La modicité, voire l'échec, des résultats pratiques obtenus par certains pays d'un côté, la stagnation ou la régression économique d'une partie des régions du Sud, l'aggravation des problèmes d'emploi, d'éducation, d'alimentation, des situations de crises inédites, l'accentuation des inégalités Nord/Sud, les réussites d'un autre pays, vont donner lieu à l'émergence de paradigmes concurrents et/ou alternatifs en matière de théorisation et donc de politiques à mettre en œuvre pour promouvoir le développement.

Si l'ensemble des sciences sociales a participé à la théorie et à la doctrine de la « *modernisation* », on peut, cependant, avancer que le cœur du paradigme constitutif du « développement » se résout dans l'économie qui y occupe une position tout à fait centrale. Pendant longtemps, les politiques de développement se sont résolues en « politiques d'investissement ». Elles privilégient alors le rôle du capital, et donc de l'accumulation du capital, auquel elles semblent se réduire.

Cependant, on assiste à l'émergence d'un nouveau type de conceptualisation avec le déplacement du regard vers le facteur de production le plus oublié. En effet, les théories du développement reposent sur le postulat, non explicité, de *l'élasticité infinie des ressources naturelles*. Une révolution majeure dans la pensée économique du développement va alors concerner la prise en compte de l'environnement et la prise de conscience du *caractère fini des ressources naturelles*, y compris de celles considérées jusque là comme « libres » (air, eau). Cette préoccupation centrale va aboutir à la notion de développement « durable » ou « soutenable » dont le contenu premier est tel que défini par le Rapport Brundtland : « Le développement qui rencontre les besoins du présent sans compromettre ceux des générations futures ».

Ceci ne précise pas les objectifs, les besoins et surtout n'identifie point les moyens pour éliminer la pauvreté, cause d'une grande partie de la dégradation de l'environnement dans les pays du Sud.

Une vision soucieuse de l'équilibre ressources/environnement, besoins actuels et futurs semble émerger et privilégier la viabilité, l'équitabilité et tenter de concilier les problèmes de population, d'environnement et de développement. Est-ce le cas réellement ? Tant pour les pays du Nord que du Sud ? En effet, beaucoup de pays du Sud, et en particulier les pays émergents à croissance rapide, et donc à fort besoin de ressources naturelles, se cabrent et soupçonnent les pays du Nord de vouloir leur barrer le passage quand ils constatent que les plus grands et les plus pollueurs d'entre eux (USA) ne veulent point souscrire au premier mécanisme mondial de disciplinarisation quant à l'émission des gaz à effet de serre élaboré à Kyoto.

Les termes de cette nouvelle triade sont-ils antinomiques ou complémentaires ? Les termes du débat ne sont pas identiques au niveau planétaire et au niveau régional, ils ne se posent pas de la même manière pour les pays du Nord et ceux du Sud.

Peut-on avancer l'idée que seule la transformation en profondeur du modèle prédateur de la nature par la civilisation qui en est à l'origine est à même d'inverser la dynamique de fond et de donner un sens et un pilotage à l'économie mondiale qui semble de plus en plus constituer une méga-machine sans timonier ?

Cependant, les nouvelles tendances concernant la pensée sur le « développement » depuis le début des années 1980 incluent le « caractère pluriel et complexe des voies de développement suivies historiquement par les différents peuples, nations et régions du monde ». Il n'existe pas de voie unique et universelle de développement. Cela se traduit, tout d'abord, par la remise en cause de l'indicateur synthétique et unidimensionnel du PIB, per capita, à rendre compte de toutes les activités en particulier rurales et féminines des pays dits sous-développés. La dimension sociale est intégrée comme correcteur avec la prise en compte du

taux d'alphabétisation et de l'espérance de vie à la naissance, c'est alors l'indicateur du Développement Humain. Tentative intéressante mais elle fait l'impasse sur les disparités fortes et les inégalités criantes que peuvent cacher les moyennes.

Un pas supplémentaire est franchi avec le nouveau concept de développement durable ou soutenable qui, non seulement s'intéresse à la sphère sociale, mais aussi à la biosphère.

*L'économie ne peut tout expliquer, encore moins, tout résoudre*

C'est dans le contexte de crise généralisée des économies des années 1980 que les théories et les stratégies de « développement », telles qu'énoncées ou pratiquées jusque là, vont être remises en cause. Une nouvelle vision appelant à une nouvelle conceptualisation émerge par approximations successives, suite au constat d'échec des politiques de développement préconisées et menées jusque là dans les pays du Sud. Les inégalités de développement Nord-Sud, loin de se résorber, ne font que s'accroître dans un contexte de croissance démographique rapide des pays du Sud. Croissance démographique sur laquelle on a tenté de faire retomber tous les problèmes d'environnement. Le retournement de comportement démographique et la baisse d'accroissement qui en est résulté ont été parfois spectaculaires dans certains pays comme l'Algérie (Oufriha 2002) sans pour autant que ces problèmes soient moins aigus. Cependant, si le Rapport Brutland a, le premier, défini le concept de développement durable, Celui-ci n'a cessé d'être enrichi d'apports nouveaux provenant de différents horizons, tant théoriques que pratiques.

Mais, c'est aussi l'émergence au plan mondial de problèmes d'environnement, fortement médiatisés lorsqu'ils sont d'ordre planétaire. Ce qui n'exclut pas de prendre en considération ceux d'ordre plus régional ou local. C'est donc une vision moins réductionniste, moins évolutionniste qui s'impose tant dans les milieux scientifiques, dans les Agences de développement. Si on prend brusquement compte de la complexité des problèmes, on semble aussi se soucier un peu plus de l'avenir, et donc des générations futures. On prend conscience que les ressources naturelles ne sont pas éternelles, et donc que le monde est fini. Il est, de plus, soumis à des interrelations constantes entre biosphère et hommes, entre Culture et Nature.

L'analyse économique standard ne peut tout expliquer, encore moins tout régenter, comme on le crut à un certain moment, surtout lorsqu'elle est fondée sur les postulats de la concurrence et de l'information parfaites et ne tient donc pas compte des « imperfections du marché » telles que mises en évidence par Joan Robinson et Kenneth Arrow en premier lieu. Les marchés à eux seuls ne peuvent tout régler, mais l'Etat, pour corriger ces imperfections, doit être réinventé de façon à ce que ses interventions confèrent plus d'efficacité de fonctionnement à l'économie. Tout problème de société, de la fécondité jusqu'à la dégradation des sols, a des causes et des conséquences d'ordre social, culturel, historique,

économique, politique. En effet, c'est surtout la non prise en compte des *externalités négatives*, tant au plan national qu'international, qui est à la base de la surexploitation des ressources naturelles. Les marchés étant inadaptés à les prendre en compte, car ils ne relèvent pas de la sphère marchande.

Beaucoup de pays sont engagés dans des processus de déséquilibre global, voire d'autodestruction, et c'est l'action de l'homme qui en est responsable. D'où la nécessité de politiques correctrices (au minimum), d'approches différentes et ce, d'autant que le souci du futur, c'est-à-dire des générations à venir, taraude les esprits. Elles ont droit, aussi, à une vie décente; et donc, le long terme qui est sous-jacent au « durable » doit l'emporter sur le court terme qui sous-tend les politiques de croissance qui ne prennent en compte que la production de biens marchands, (PIB) que l'on veut maximiser.

#### *Une révolution méthodologique : l'approche systémique*

La base de la méthode scientifique qui a constitué la référence absolue en matière de méthodologie scientifique depuis trois siècles, repose sur une certaine vision du monde physique qui a émergé en mécanique et qui, en particulier, considère le temps comme réversible.

Le fait d'intégrer, de plus en plus, les impératifs écologiques aux politiques de développement équivaut à la redécouverte d'une dimension oubliée, méconnue, voire occultée par la *civilisation technicienne occidentale* : celle du milieu naturel où s'inscrit toute activité humaine. Il s'ensuit que deux champs scientifiques jusque là hermétiquement séparés (celui des sciences humaines et celui des sciences naturelles, (y compris des sciences exactes) commencent à communiquer et à s'enrichir de leurs connaissances réciproques. Du point de vue épistémologique et méthodologique, on passe d'une approche analytique qui privilégie le détail, la précision, et donc la fermeture de la discipline, à une approche systémique où tend à s'imposer une vision plus globale, moins fragmentée des problèmes où les interrelations sont prises en considération. On assiste à une sorte de décloisonnement entre des disciplines, des savoirs qui s'étaient trop isolés et avaient trop segmenté le réel. En effet, le paradigme dominant qui s'était imposé comme fondement de la méthode scientifique s'est vu remis en cause au cours de ces dernières décennies, d'abord de manière sporadique et dispersée, puis de manière plus systématique. Une véritable révolution épistémologique est à l'œuvre. Tout ce qui n'entrait pas dans la grille explicative de l'ancienne méthode, considéré alors comme négligeable, se voit éclairé d'un jour nouveau et est promu au rang de question scientifique digne d'intérêt. Ce changement de paradigme est porteur d'une révolution scientifique majeure telle que définie par Kuhn.

*Le concept de durabilité' du développement : un produit de l'approche systémique*

La durabilité en tant que concept nouveau soulève en pratique la question de la réduction quantitative et de la maîtrise qualitative des flux et des stocks de matière et d'énergie, prélevés ou dissipés. Il se double d'une double solidarité de nature éthique : d'abord horizontale avec les personnes les plus démunies (en particulier celles du Sud), ensuite verticale, et donc intergénérationnelle.

En effet, la durabilité s'intéresse à la question des impacts des activités humaines sur les écosystèmes. A l'inverse de la démarche économique standard, elle ne sépare pas l'économique du culturel et du social. Elle implique que l'économiste complète ses instruments d'évaluation, revoie ses critères de décision et intègre dans ses réponses une perspective globale et éthique.

La mise en œuvre du concept de durabilité nécessite au préalable le décloisonnement des hommes, des temps pris en compte, des énergies et des espaces pris en considération. Elle a commencé, mais elle doit le faire de façon de plus en plus forte et plus soutenue, à s'intéresser aux interrelations, aux interdépendances, aux interactions entre tous les domaines et toutes les activités que des séparations-partages, disciplinaires, culturels, institutionnels ou organisationnels ont posé de façon plus ou moins arbitraire.

Dans cette acception, elle se saurait se réduire à une juxtaposition des composantes : économique, sociale, écologique, territoriale (spatiale) et culturelle. Elle suppose, au contraire, une intelligibilité globale du monde des solidarités humaines, de l'efficacité des activités sociales et, in fine, de l'unité de la biosphère. C'est donc une démarche respectueuse de la biosphère mais aussi des cultures dans ce qu'elles ont de plus fondamental et de plus ouvert, équitable socialement, compatible avec la valorisation locale de l'environnement, et donc la préservation planétaire de la biosphère. Elle s'écarte d'une représentation de la sphère économique dans laquelle l'homme, l'industrie, la ville, les transports, etc. sont pensés « hors nature », et promeut la réconciliation, voire l'intégration de ce que la révolution industrielle occidentale, fille des Lumières, avait construit de façon antinomique: industrie/environnement; économie/écologie; local/global ; Nord/Sud; figeant, ce faisant, la représentation-conception du « développement » de façon très réductionniste au seul couple Etat/Marché.

S'inspirant de la théorie des systèmes qu'elle approfondit et renouvelle, elle reconfigure qualitativement, et sur un mode de conciliation systémique, les différents savoirs scientifiques, sans séparer dans cette reconfiguration-recomposition, le scientifique et le normatif. Cette intégration affirmée de l'éthique distingue clairement cette approche des prétentions à la « pure » scientificité des énoncés de disciplines qui pensent pouvoir y échapper, en particulier de l'économie, surtout quand elle se « réfugie » ou se réduit à des algorithmes mathématiques.

Au confluent de très nombreuses disciplines, elle offre une voie exploratoire, elle pose des contraintes, promeut des pratiques aux antipodes des visions du monde empruntées aux seules rationalités économiques et/ou découlant d'une organisation compartimentée et fragmentée des sciences. Elle impose de se débarrasser totalement de la vision selon laquelle le souci écologique doit se résoudre à créer « *une économie et des mécanismes destinés à atténuer ou à réparer les dommages écologiques et sociaux* ». C'est donc un renversement total de perspective qu'elle prône, qui ne saurait se satisfaire de la seule réglementation lorsqu'elle se substitue au projet global : « le marché des droits à polluer », l'internalisation des coûts de la pollution à travers le principe « pollueur-payeur », l'amélioration des performances environnementales, etc. Ces mécanismes peuvent certes, être d'un certain effet, mais ils ne constituent souvent que des leurres et/ou des pratiques déliant le système industriel de la biosphère et cloisonnant les écosystèmes naturels. *Le système industriel se trouve « dédouané », mais non « repensé ».*

En effet, l'économie de l'environnement et les recommandations qui en découlent, notamment en termes d'interventions étatiques, sont clairement inscrits dans la théorie des externalités. Cependant, si le concept d'externalités négatives constitue déjà un progrès significatif, séduisant pour certains, pour d'autres au contraire, il n'est pas sans poser problème lorsqu'il est confronté à la diversité des questions liées à l'environnement.

Il est alors qualifié par certains de concept « flou », voire inutile. Son caractère opérationnel et son pouvoir explicatif ont été contestés notamment concernant les propositions relatives aux modalités d'intervention de la puissance publique, par rapport à une situation donnée; d'où des tentatives d'extension de la théorie des coûts de transaction aux problèmes d'environnement (Grolleau ; Salhi 2005).

#### *L'environnement une question majeure des temps actuels*

Employé tel quel, sans référence spatiale ou temporelle, le terme « environnement » est d'une telle globalité qu'il en devient vague, ambigu tout autant que son voisin et prédécesseur « le développement ». En effet, il est difficile à cerner tant les approches qu'il recouvre renvoient à des réalités différentes. Aussi, n'est-il pas inutile de fournir quelques précisions à ce sujet qui peuvent nous permettre de mieux appréhender les problèmes. Sous ce vocable, se cache au moins trois grandes acceptions :

- l'environnement, c'est d'abord un objet constitué de divers éléments naturels et humains plus ou moins observables et mesurables et qui relèvent de diverses disciplines. En ce sens, il est d'une telle globalité qu'il en perd toute valeur heuristique.
- l'environnement, c'est ensuite une série de problèmes qui renvoient à des questions précises qui vont du niveau local (déchets, pollution, nappes

phréatiques, nuisances sonores, etc.) au niveau le plus global (couche d'ozone, émission de gaz carbonique à effet de serre, destruction de la biodiversité...).

- l'environnement c'est enfin une aspiration, de plus en plus large, à une qualité de vie meilleure et plus saine.

Ceci dit, le concept d'environnement, comme avant lui celui de développement, est l'objet d'une multitude de définitions, plus ou moins dynamiques (ou statiques), plus ou moins limitées à l'écosystème naturel ou ouvertes aux éléments humains et sociaux, et donc à la culture ambiante.

Dans une vision systémique, dynamique et culturelle on a pu proposer la définition suivante de l'environnement : « C'est un système dynamique, composé de deux sphères ou sous-systèmes (les éléments naturels et les éléments humains) en interactions réciproques constantes et variables dans le temps, dans l'espace, selon les cultures » (Tabutin 1994).

Ainsi donc, à l'instar du « développement » ou de la « population », on ne peut le réduire à une discipline spécifique. Bien au contraire, il constitue un champ d'études, de recherches, de réflexions où interviennent sciences exactes (biologie, agronomie, physique, chimie, etc) et sciences humaines (économie, sociologie, démographie, droit). C'est donc un carrefour disciplinaire qu'aucune science ne peut épuiser à elle seule.

## **L'environnement : des enjeux mondiaux aux enjeux locaux.**

### ***Les grands problèmes planétaires***

Au plan le plus général, il y a problème d'environnement quand les déséquilibres ou les perturbations survenant dans un milieu ou un écosystème sont d'une telle importance qu'ils entravent ou menacent à terme la santé ou la survie de l'homme et/ou des espèces animales ou végétales.

Ceci dit, on peut proposer plusieurs classements possibles des problèmes d'environnement selon la région, l'urgence, l'extension spatiale. Cette dernière permet de distinguer trois niveaux d'analyse.

- au plan macro : c'est le réchauffement global de la planète, le déclin de la couche d'ozone, le recul de la biodiversité, l'extinction de certaines espèces.
- au plan méso : c'est le gigantisme urbain, la déforestation, la désertification, la pollution (air, mer, côtes, fleuves...) la sécheresse, les pluies acides...
- au plan micro : c'est le déboisement, l'érosion éolienne et hydrique, la dégradation des sols, les feux de forêt, les déchets (industriels et domestiques), le bruit...

C'est à partir des années 1960 que datent les premiers cris d'alarme en la matière qui semblent culminer actuellement, avec une mobilisation des médias et de certains hommes politiques « pour sauver la planète ». En fait, la mobilisation des écologistes remonte aux années 1970, celle des gouvernements aux années 1980 et s'exprime tout d'abord dans la conférence de Rio en 1992 dont le prolongement actuel, le plus important, est l'accord de Kyoto et, au préalable, la convention de Montréal.

Les problèmes sont réels et très sérieux : Il y a une convergence grandissante des scientifiques sur l'ampleur et les seuils d'irréversibilité. L'atmosphère se détériore d'abord au dessus des villes, mais surtout autour de la planète tout entière. La fabrication et l'utilisation abusive de CFC ont diminué la teneur en ozone de l'atmosphère, et donc la protection de la terre des rayons ultraviolets. La teneur de l'atmosphère en gaz carbonique ne cesse d'augmenter, provoquant un effet de serre qui se traduit par une élévation de la température moyenne de la terre, une montée du niveau des mers et une modification de la distribution des climats.

La tenue récente d'une Conférence Mondiale à Paris, regroupant de nombreux scientifiques de divers horizons, et le cri d'alarme lancé aux politiques et aux grands décideurs, relayé par des personnalités politiques et les médias, en constituent la pointe extrême actuelle.

Cet excès de gaz carbonique par combustion croissante de charbon et de pétrole est lié aux activités industrielles, aux modes de vie, et de transport (voiture). La chimisation des pratiques agricoles a utilisé de façon intensive des nitrates dont la toxicité a été prouvée. L'océan lui même n'est plus considéré comme un milieu infini et doit être protégé des pollutions, des déchets pétroliers, etc. L'air des grandes villes est pollué, les pluies acides détruisent les forêts.

Les pays du Nord, et en particulier les USA, sont largement responsables à l'échelle planétaire, compte tenu de leurs modèles de production et de consommation. Modèles qu'ils ont tenté de transplanter de façon tronquée dans certains aspects dans les pays du Sud. On a longtemps considéré que ces derniers n'y participent essentiellement que du fait de leur croissance démographique. L'émergence de la Chine (en particulier) mais aussi du Brésil, de l'Inde, bref des BRIC (Brésil, Russie, Inde et Chine) en tant que pays véritablement en développement selon le modèle dominant, gros consommateurs de ressources naturelles, pose la question centrale de savoir si « environnement » et « développement » sont les deux faces d'un même processus global, ou au contraire, si elles sont antagoniques.

Le concept de développement durable a été mis en avant pour précisément tenir compte de ces deux aspects. Encore faut-il que les pays les plus avancés s'y conforment, et que les pays émergents ne refusent pas, au nom du « développement », de tenir compte de leur environnement, et que cela ne soit pas un simple mot accolé au précédent sans contenus précis.



### ***Les grands problèmes d'environnement en Algérie***

L'Algérie connaît aujourd'hui de sérieux problèmes d'environnement résultant, en grande partie, d'actions anthropiques se greffant sur des conditions écologiques et climatiques difficiles. En particulier, l'irrégularité et la violence des précipitations, coupées d'épisodes de sécheresse intenses, favorisent le déséquilibre d'écosystèmes fragiles. C'est dans ce contexte que, soit dans le cadre d'activités « normales », soit surtout d'actions de « développement » industriels et agricoles, l'on note une altération et une dégradation des écosystèmes (global et particuliers). D'où une superposition, parfois dramatique, de problèmes d'environnement qui ont tous un grand retentissement sur la santé de la population, et que l'on peut classer en deux rubriques.

- propres au pays en voie de développement et en particulier aux régions semi-arides, avec pression sur des ressources naturelles particulièrement limitées (sols, eau), et donc des pathologies induites spécifiques à ce contexte.
- propres aux pays développés avec la pollution des villes, des plages, des côtes, et donc des pathologies résultant de ces nouvelles formes de dégradation.

Nous allons essayer d'évoquer quelques uns d'entre eux qui nous paraissent les plus sérieux.

#### *Déforestation, déboisement et menaces sur les sols*

La forêt est d'une importance capitale tant pour l'écosystème mondial, pour le patrimoine génétique de l'humanité que pour les économies nationales et locales. Elle tend à disparaître à une vitesse plus ou moins grande selon les pays et les régions. Au rythme actuel de déboisement, on estime qu'il ne restera plus rien du couvert végétal, à échéance plus ou moins proche.

L'Algérie, comme d'ailleurs tout le bassin méditerranéen, n'est pas épargnée par ce phénomène, mais les rythmes de déforestation y sont importants (estimés à 2,9% dans les années 1990). On replante et parfois le bilan peut paraître positif. Mais, d'un point de vue écologique, *déforestation et reboisement ne se compensent pas*. Les systèmes anciens et nouveaux ne sont pas semblables. Leurs influences sur les milieux ambiants diffèrent et les reboisements en plaine ne remplacent pas les déboisements des montagnes. Déjà, le Plan Bleu (1988) sonnait l'alarme : « *de tous les systèmes forestiers du monde, ce sont ceux du pourtour de la Méditerranée* », qui ont été les plus dégradés par l'homme. Cela résulte initialement de surpâturages auxquels se sont ajoutés défrichements intempestifs et incendies (volontaires ou involontaires...).

Tout concourt alors à la dégradation parfois irréversible et à l'érosion accélérée des sols et perturbe alors les régimes d'écoulement des eaux.

De la dégradation à la désertification : c'est sans doute l'un des plus grands problèmes de l'Algérie qui se traduit par le déclin du potentiel productif d'une bonne partie des

terres agricoles. Potentiel au demeurant fort limité, et qui ne cesse de décroître lorsqu'on le mesure par la SAU<sup>2</sup> par habitant. La surexploitation, le manque de soins (déboisement intensif) et des traitements inadéquats (mauvais système d'irrigation) ont détruit un équilibre fragile qui a mis longtemps à se mettre en place. Là où on irrigue sans drainage adéquat, on aboutit à des processus d'engorgement, d'alcalinisation ou de salinisation des terres. L'homme est l'agent et la victime de ces processus.

La dégradation des sols s'accroît avec :

- l'érosion éolienne due au surpâturage, au déboisement et à la mécanisation de l'agriculture. La steppe algérienne est particulièrement menacée.
- l'érosion hydrique est particulièrement importante.
- l'engorgement et la salinisation des sols, mal drainés, accentuent les processus précédents.
- l'accumulation de résidus des engrais et des pesticides dont l'utilisation s'est accrue au fil du temps et de la volonté d'intensification de l'agriculture.

Si l'on y ajoute les problèmes plus « récents » de bétonisation accélérée des meilleures terres, et en particulier des pourtours maraîchers des villes (Hafs et Haouz des vieilles Cités musulmanes) et des meilleures plaines (Mitidja), on a une dimension de l'acuité des problèmes. La SAU est limitée à 3 pour cent de la superficie totale du pays (Benblidia, 1994) dès 1990. Elle n'a cessé de se restreindre par « grignotages » successifs (industries, routes, villes). Le processus tend à s'accroître et à s'amplifier ces dernières années. De plus, elle est concentrée à plus de 50 pour cent dans la zone littorale du pays. D'exportateur net de produits agricoles, l'Algérie est devenue un très grand importateur net : « la dépendance alimentaire » en est une conséquence dramatique. L'Algérie « troque » du pétrole contre de la nourriture. Or, le premier est non pérenne et non reproductible alors que les besoins de nourriture sont « incompressibles » et « durables ».

#### *L'eau : un problème quantitatif et qualitatif*

L'Algérie dispose de ressources en eau limitées et difficiles à exploiter. Les apports annuels varient considérablement, suite à des précipitations d'une irrégularité extrême, et sont concentrés dans quatre des dix-sept bassins versants. On estime le potentiel mobilisé à 25 pour cent du potentiel mobilisable, lui-même ne représentant que 50 pour cent des ressources potentielles (Benblidia 1994).

Ceci nous avait amené à proposer une analyse centrée sur ce thème « l'eau une économie de gaspillage (au sens de Kornai) dans un contexte de rareté (Oufriha 2000) et ce, d'autant que la tarification de ce bien est très inadéquate et que le prix de cession ne couvre même pas, et de très loin, les coûts de production. La comparaison avec des pays similaires montre la prépondérance de l'allocation en faveur de la consommation urbaine au détriment, en particulier, de l'agriculture.

Un effort gigantesque semble être récemment entrepris pour accroître la quantité globale disponible en eau, et donc résorber le déficit par dessalement de l'eau de mer. La démarche semble être par trop ingénieuriste et obéir à la même logique techniciste qui a prévalu dans l'implantation des usines. Une gestion moins dispendieuse et plus « maîtrisable » aurait probablement permis de répondre de façon plus adéquate aux besoins en eau. En effet, on estime à plus de 40 pour cent les pertes enregistrées dans le réseau.

Ce problème de la quantité constitue un tracas quotidien d'un grand nombre de ménages (mais aussi des agriculteurs), malgré l'augmentation du nombre de raccordements et, de façon paradoxale de la qualité aussi. Au delà de ce problème lancinant de la quantité d'eau disponible pour l'ensemble des besoins (consommation domestique + agriculture + industrie), se pose avec acuité celui de sa qualité avec, en particulier, ses répercussions sur la santé (maladies à transmission hydrique).

En effet, l'eau connaît deux types de pollutions dues à l'environnement :

- la première est d'ordre microbiologique (bactérienne, virale, parasitaire...). C'est celle qui est la mieux étudiée par les épidémiologistes et le Ministère de la santé, ne serait-ce que parce que les quatre grandes maladies à transmission hydrique sont à déclaration obligatoire : choléra, fièvre typhoïde, dysenteries bacillaires, et amibiennes, et hépatites virales. Elles sévissent de façon endémo-épidémique. De plus, elle est responsable de la majorité des maladies diarrhéiques, et constitue la première cause de mortalité infanto-juvénile.
- la seconde est de type physico-chimique : sels ammoniacaux, nitrites, sels de métaux lourds tels que le plomb, le mercure... et provient des rejets de l'industrie.

On a enregistré, de façon paradoxale, une augmentation de la prévalence des maladies à transmission hydrique (MTH) concomitante à l'augmentation du taux de raccordement national en matière d'AEP et d'assainissement (80% et 74% respectivement). Les foyers épidémiques actuels sont à prédominance urbaine et semi-urbaine, le milieu rural en étant épargné. Ceci est dû, selon un recensement effectué par le Ministère de l'environnement lui-même, à :

- (1) la non-conformité des réseaux d'AEP et d'assainissement (insuffisance du contrôle des services de l'hydraulique, du non professionnalisme des entreprises chargées de la pose des réseaux, d'empiètement des tâches...).
- (2) le développement de l'habitat précaire dans les périmètres urbains.
- (3) l'utilisation de procédés techniques non adaptés.
- (4) l'absence des schémas de ramification des réseaux.
- (5) l'inapplication des textes de lois portant permis de lotir, de construire, d'occupation des sols...

- (6) des pollutions multiples des eaux superficielles et souterraines, et in fine.
- (7) l'absence d'études d'impact sur l'environnement, de police(s) des eaux, de l'urbanisme et de l'environnement.

Cela se traduit par des piquages illicites sur les réseaux d'A.E.P, des constructions illégales et anarchiques, etc.

Cela résulte de la « disparition » des prérogatives et tâches des communes en la matière, occupées qu'elles sont par des tâches qui ne leur reviennent pas (urbanisme et foncier se traduisant par la distribution de toutes les réserves foncières en une génération et la multiplication incoordonnée de différents intervenants dans la gestion de l'AEP et de l'assainissement communes, EPIC régionales de l'eau, directions de l'hydraulique...). De surcroît, l'eau est cédée à des prix inférieurs aux coûts de production. Ceci est doublé d'un recouvrement insuffisant des taxes et des compensations, ce qui provoque des déséquilibres financiers de ce service public vital.

Selon le Rapport 2005 du Ministère de l'environnement, « la psychose des MTH, a fait occulter que ces maladies n'ont pas uniquement une genèse microbiologique réduite à quelques maladies, mais une genèse beaucoup plus large incluant l'ensemble des produits et substances contaminant l'environnement. Ce ne sont plus les maladies « des mains sales », mais les maladies « des réseaux ». Ce ne sont plus des maladies de sous-développement, mais au contraire, « d'un développement » mal pensé, mal conduit... Les sommes investies au cours des deux dernières décennies dans le domaine de l'A E P et de l'assainissement sont « colossales » selon le même ministère, pour des résultats diamétralement opposés à ceux visés. En effet, ces maladies ne sont plus estivo-automnales, suite à la rareté de l'eau mais surviennent actuellement en hiver (épidémies de Dergana, de Aïn Taya, d'Alger, d' Oued Rhiou...).

En matière de contamination de l'eau par des substances toxiques et des métaux lourds, aucune étude n'a été réalisée.

#### *Politique industrielle et environnement*

Un effort intense d'industrialisation avait été lancé à partir des années 1970 en Algérie. Centré sur la région nord du pays, la politique industrielle a concentré l'essentiel de ses efforts sur les grandes unités de production des industries de base, organisées en pôles industriels dont le nombre recensé est de 72. Si elles n'ont pas tenu leurs promesses en termes de création de valeur, de richesses, d'emplois... elles ont, par contre, occasionné de multiples problèmes d'environnement. En effet, le secteur industriel concentre les activités les plus polluantes, grosses consommatrices d'eau (Oufriha ; Djeflat 1986) souvent de façon indue et d'énergie à proximité des ressources en eau. Cela résulte souvent du fait des choix technologiques opérés en la matière, mais aussi des réservoirs de main-d'œuvre, des ports aussi. Il est alors possible d'observer l'implantation d'unités

industrielles à l'amont des barrages ou carrément sur des nappes d'eau minérale souterraines (Benblidia 1994).

Les équipements anti-pollution dont elles sont équipées ont été en général défectueux ou non performants. Un inventaire déjà ancien des services de l'environnement a permis de constater que plus de 50 pour cent des systèmes anti-pollution ne fonctionnent pas.

Les industries algériennes ne recyclent pas toujours leurs eaux. De plus, elles rejettent les effluents liquides ou gazeux directement dans les milieux, occasionnant une pollution chimique des eaux (superficielles et souterraines...) et de l'atmosphère. Elles génèrent d'innombrables déchets qui ne font pas l'objet de récupération ou de traitement. On estimait, dans les années 1990, qu'elles produisent 520.000 tonnes par an de déchets toxiques qu'elles stockent dans leurs enceintes.

L'activité industrielle n'est pas non plus à l'abri d'accidents majeurs pouvant être catastrophiques, comme le déversement d'huiles à base de PC à Laghouat, la rupture d'un oléoduc avec le déversement de plus de 600m<sup>3</sup> de pétrole, contaminant la nappe phréatique de la Mitidja ou l'explosion plus récente d'une unité industrielle à Skikda.

La situation ne semble pas s'être améliorée sensiblement depuis les années 1990, puisque le Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement recense lui-même (Rapport 2005) les plus importants problèmes de pollution industrielle de la façon suivante :

- la pollution des eaux causée par le déversement des effluents industriels n'est pas négligeable. En effet les eaux résiduaires industrielles, mêmes traitées ne sont pas conformes à la législation en vigueur. Situation aggravée par l'insuffisance de l'eau potable et l'indisponibilité de l'eau de qualité industrielle.
- la pollution atmosphérique engendrée par les émissions de dioxyde de soufre (SO<sub>2</sub>), les poussières, les oxydes d'azote les composés organiques volatiles, les vapeurs de métaux lourds, augmente.

Selon la même source, les entreprises industrielles génèrent annuellement plus de 220 millions de m<sup>3</sup> d'eaux usées, donc chargées d'effluents qui polluent les cours d'eau (Tafna, Seybouse, Rhummel, Soummam, Chéelif et Mekerra) et barrages (Beni Bahdel, Bakhaba, Lakhel, Hammam Grouz). Les capacités d'épuration constantes ne représentent que 10 pour cent du volume des eaux résiduaires et ne sont pas vraiment fonctionnelles. Cependant, l'amendement du code des eaux, introduit des incitations financières pour l'installation de stations d'épuration et des mesures d'économie dans l'utilisation de l'eau mais reconnaît le décalage, immense, entre textes et réalités :

- les déchets industriels sont stockés, dans le meilleur des cas, au sein des unités industrielles qui les produisent... mais, dans la plupart du temps, ils

sont éliminés et entreposés, soit au niveau des décharges sauvages soit au niveau des sites aménagés dans l'enceinte même des unités. Ils ne subissent aucun traitement avant évacuation et constituent une menace sérieuse pour la santé du fait de la libération des toxines qu'ils produisent.

- les rejets gazeux : « les émissions de dioxyde de soufre, de poussières, d'oxydes d'azote, de composés organiques volatiles et de vapeurs de métaux lourds ne font pas l'objet de mesures, encore moins de suivis réguliers, faute de normes appropriées et de laboratoires qualifiés et agréés. Les estimations existantes pour Annaba et Ghazaouet datent de plus de 10 ans (1995).

La dégradation de la qualité de l'air, générée par les entreprises industrielles, reste perçue uniquement en termes de nuisances locales. Leur impact sur la santé est prépondérant. Cela résulte du fait que les polluants atmosphériques exercent des effets directs et visibles au niveau local (montée des maladies respiratoires). Les effets indirects (altération et dégradation des cultures, des sols et des matériaux suite à des dépôts acides) ne sont pas encore véritablement pris en considération.

Il existe un projet de contrôle de la pollution industrielle lancé en 1994 et visant initialement le nord-est du pays. Il a vu son extension en 1997 avec l'aide de la Banque Mondiale qui a consenti un prêt (78 millions de \$) pour ce projet avec une double facette : renforcement institutionnel et juridique, et investissement sur du matériel de dépollution de certaines entreprises industrielles (Asmidal et Ensider par exemple).

Le Ministère de l'environnement avance que plus de 60 études ont été réalisées dans ce cadre, avec comme retombée « positive », l'élaboration du cadastre national des déchets et la signature avec les entreprises industrielles de contrats de performance liés à cet aspect. Mais, on est encore loin de l'effectivité des mesures prises, car il y a un décalage immense entre réglementations et politiques effectives, concrètement appliquées.

## Les réponses

### *Les réponses à l'échelle mondiale*

A la différence des autres problèmes de la mondialisation, les problèmes environnementaux planétaires (émission de gaz à effet de serre, perte de la biodiversité...) touchent tous les pays : du Nord comme du Sud.

Un auteur comme Stiglitz propose (Stiglitz 2006) de mettre les forces économiques de la mondialisation qui ont été si néfastes jusque-là, au service de l'environnement, afin de le protéger.

Il part du constat que l'existence d'une ressource commune que tout le monde peut utiliser gratuitement, (donc des biens « libres ») fait qu'aucun usager ne pense aux effets négatifs de ses actes, chacun perdant de vue l'intérêt général.

Quand un individu ou un pays se livre à une activité qui nuit à autrui sans avoir rien à payer pour cela, il ne s'en prive pas, car il n'y a aucun frein, aucun mécanisme régulateur. En règle générale, les marchés laissés à eux-mêmes, produisent trop de choses qui créent des externalités négatives. Ils sur-polluent les biens libres et, en particulier, l'air et l'eau. D'où, pour lui, la nécessité de l'intervention de l'Etat pour poser des limites à l'intérieur d'un pays et de mécanismes économiques internationaux pour discipliner Etats et firmes globales. Il s'intéresse alors plus spécialement au réchauffement de la terre, et donc à la production des gaz à effet de serre qui y ont contribué fortement (ainsi que la montée des niveaux marins) et qui résultent essentiellement de l'activité humaine (80% : combustion des énergies fossiles, 20% : déboisement), selon lui. On peut obtenir des résultats tangibles : tel est le cas du protocole de Montréal qui a constitué un succès dans l'élimination des CFC (qui détruisaient la couche d'ozone) bien plus vite que prévu. Il se livre à une analyse de la conférence de Rio de Janeiro, qui constitue le sommet de la première prise de conscience mondiale, au niveau des chefs d'Etat, lequel a été suivi d'une série de réunions techniques, ayant débouché sur une autre grande Conférence mondiale et le protocole de Kyoto.

Ce dernier n'impose aucune obligation immédiate aux pays du Sud, mais fixe des pourcentages précis de réduction des émissions de gaz à effet de serre, par rapport au niveau de 1990, aux pays du Nord : pour l'Europe, réduction de 8 pour cent ; pour les USA de 7 pour cent ; pour le Japon de 6 pour cent, et ce, à l'horizon 2012.

Les USA ont refusé de jouer le jeu, et n'ont pas signé le protocole de Kyoto, ce que l'auteur condamne fermement. Certains pays en développement (Inde, Chine, Brésil) soutiennent que la forte accumulation de gaz à effet de serre dans l'atmosphère de la terre, est due à « l'inconduite passée des pays développés dont les usines, les voitures et les centrales électriques ont brûlé pendant des décennies des combustibles fossiles » (Stiglitz 2006) et que c'est donc la consommation débridée de ces pays qui en est à la base « *Il serait injuste de faire payer aux pays en développement, les péchés passés (et présents) du monde développé* ». Engagés dans la lutte pour le développement, ils devraient donc en être dispensés, selon eux.

Pour renforcer l'efficacité de l'ensemble du système de réduction des émissions, on a introduit un mécanisme commercial qui a donné lieu à un marché du « commerce du carbone ». Mais, cela reste très faible, car la première puissance polluante (USA), qui a aussi la plus faible efficacité énergétique, parmi les pays développés, ne s'est pas impliquée dans ce processus.

Or, souligne Stiglitz « *un simple alignement sur le niveau d'efficacité énergétique du Japon, aurait réduit les émissions américaines de plus de moitié* (Stiglitz 2006). Depuis lors, la montée de la Chine, de l'Inde et du Brésil, les BRIC a fait changer la donne. En fait, des mécanismes de flexibilité sont prévus dans le protocole de Kyoto : les permis d'émission négociables, l'application conjointe et le mécanisme du

développement propre. Leur objectif affiché étant de minimiser les coûts de réduction tout en respectant les objectifs environnementaux fixés à la même conférence. Le troisième mécanisme constitue une tentative originale, novatrice et incitatrice pour les pays du Sud et une alternative « aux politiques et aux mesures harmonisées autour de la réglementation des émissions de gaz à effet de serre » (Ben Aziza 2005). Seuls quelques pays profitent de ce mécanisme non contraignant pour les pays qui ne figurent pas dans l'annexe I (les pays développés et ceux en transition). M. Ben Aziza, présente ses propriétés théoriques et les conditions de sa mise en œuvre au Maghreb.

Selon lui, il a pour ambition la recherche d'une synergie « environnement-développement ». Il a constitué la « surprise de Kyoto » et se pose comme instrument de coopération entre les deux catégories de pays. En effet, « le rôle du MDP ne se limite pas à introduire la flexibilité pour les seuls pays de l'annexe I, il vise aussi à accélérer l'adoption de technologies plus propres et plus efficaces dans les PVD, en leur conférant un avantage financier. « En effet, un pays de l'annexe 1 peut investir dans des projets menant à la réduction d'émissions dans d'autres pays que ceux de l'annexe 1 et obtenir en échange des crédits d'émission certifiés ». Comme on le voit, ce concept est basé sur la théorie des systèmes de permis d'émission négociables, laquelle se pose comme correctrice des défaillances des marchés à un coût minimum. Elle constitue donc une efficacité théorique de second rang.

La mise en œuvre du MDP suppose un certain nombre de conditions, en particulier de nature institutionnelle, d'un cadre réglementaire approprié et des coûts de transaction élevés, mais aussi l'introduction des acteurs privés dans le processus. Théoriquement, (1) il devrait permettre le transfert de technologies propres et de savoir-faire des pays industrialisés à ceux qui ne le sont point, (2) il pourrait constituer une nouvelle opportunité de financement des projets et un stimulant pour les I.D.E. (3) et l'adoption d'énergies renouvelables.

Nonobstant les avantages théoriques qu'il semble présenter, l'implication des pays du Maghreb dans sa mise en œuvre reste très insuffisante.

### ***Les réponses à l'échelle d'un système économique : la dématérialisation du capitalisme ?***

#### *L'écologie industrielle : un type de réponse*

L'écologie industrielle représente à côté de l'écologie politique, l'un des deux principaux courants de pensée qui se sont penchés sur la problématique du développement durable.

C'est dès 1989 que la notion d'écologie industrielle a été définie dans un numéro spécial de la revue *Scientific American*. N. Frosch et N. Gallopoulos y développent l'idée qu'il devient nécessaire de recycler les biens usagés, d'économiser les



ressources et de rechercher des matières premières de remplacement. La multiplication des déchets et la pollution générée par le progrès technique les amènent à remettre en cause le modèle de développement industriel et à proposer la notion d'*éco-système industriel*. Selon eux, « Dans un système traditionnel, chaque opération de transformation, indépendamment des autres, consomme des matières premières, fournit des produits que l'on vend et des déchets que l'on stocke. On doit remplacer cette méthode simpliste par un modèle plus intégré : un écosystème industriel » (Frosch ; Gallopoulos 1989). Il semble que cet article ait joué un rôle de catalyseur. Il a donné lieu à de multiples interprétations qui n'ont pas permis d'aboutir à une définition standard. Il reste que ce courant de pensée s'accorde sur au moins trois points :

- l'écologie industrielle fait appel à l'écologie scientifique, aux sciences naturelles et aux sciences de l'ingénieur.
- si un système industriel peut fonctionner comme un écosystème biologique, cette analogie ne doit pas être comprise au pied de la lettre.
- l'écologie industrielle doit pouvoir mobiliser des disciplines diverses telles que les sciences économiques, juridiques et sociales. (Dannequin ; Diemer 2008).

Ainsi donc, l'écologie industrielle tente de proposer un écosystème viable à long terme et cherche à cerner quantitativement et qualitativement la dimension physique des activités économiques, c'est-à-dire les flux et stocks de matières premières résultant de toute activité industrielle ; démarche qui débouche sur l'étude du « *métabolisme industriel* ». Un pas supplémentaire est franchi avec l'*écotechnologie* (et l'éco-efficience) qui, à partir des années 2000, connaît un certain succès et conforte les analyses précédentes. Elle a pu être définie comme englobant « les techniques intégrées qui évitent la formation de polluants durant les procédés de production et les techniques en bout de chaîne qui réduisent les rejets dans l'environnement de toute substance polluante générée. Elle peut également englober les nouveaux matériaux, les procédés de fabrication économes en énergie et en ressources, ainsi que le savoir-faire écologique et les nouvelles méthodes de travail » (Commission des Communautés Européennes 2002).

L'écologie politique, elle, résulte des travaux de certains économistes comme les Professeurs René Passet et Serge Latouche, mais aussi de N. Georgescu-Roegen et se place au carrefour de la vision thermodynamique et biologique du monde : la première parce qu'elle démontre que les ressources naturelles sont irrévocablement vouées à l'épuisement, la seconde parce qu'elle nous révèle la vraie nature du processus économique. Contrairement aux auteurs du premier courant, ces derniers se montrent sceptiques concernant la capacité du capitalisme dématérialisé à répondre aux défis de l'environnement. Cette seconde orientation condamne les méfaits de l'action humaine sur la nature et prône une croissance

zéro, voire une décroissance, renouant par là avec le rapport Meadows qui, le premier, avait sonné l'alarme avec son fameux «Halte à la croissance ! ».

Cependant,<sup>3</sup> mondialisation, déterritorialisation de l'information et globalisation des développements sont animés par le souci majeur de la croissance. Ils ignorent, de ce fait, l'équité et, surtout, la maîtrise de la vitesse et du volume des flux de matières, d'énergie, de déchets indispensables à la croissance.

Le développement de la société de la connaissance au Nord, que certains ont analysé comme une tertiarisation de l'économie et présenté comme une alternative viable au problème énergétique mondial, en parlant de « *capitalisme dématérialisé* », loin d'y porter remède, a accentué vitesse et flux d'information qui n'ont point accéléré la dématérialisation systématique des activités. Mais, au contraire, celle des flux de produits nouveaux, précipitant les ruptures des boucles des écosystèmes. Cela ne s'y réduit point, car on enregistre aussi une accentuation, des fractures sociales, des chocs culturels et des distances politiques, entre et au sein même des sociétés.

Actuellement, le Nord s'accapare pour sa consommation plus de 80 pour cent des ressources mondiales. Cette surconsommation,, rime avec gaspillages et perturbations des cycles de la biosphère. Les heurts culturels et les inégalités sociales découlent de ce mode particulier du développement industriel dont la logique entraîne l'accroissement des flux de déchets, l'empoisonnement des écosystèmes et des hommes, la dévalorisation culturelle de tout ce qui n'entre pas dans ce schéma, et donc la croissance de la pauvreté. Or, aujourd'hui plus que jamais, « le plus économique ne va pas mécaniquement dans le sens du mieux, ni ne se confond avec lui ». Léo Dayan qui propose cette analyse stimulante en la matière part d'une double interrogation :

- comment rendre compatible le système industriel avec la biosphère et protéger la santé humaine, tout en répondant aux besoins économiques d'une population croissante ?
- quel système productif, quelle conception de la richesse, quel fonctionnement du système industriel peuvent permettre de tisser la trame d'un « local » capable de produire un « *mondial respectueux des cultures, économiquement fécond, écologiquement responsable, politiquement viable et socialement équitable* » ?

Comme on le voit, l'ambition est grande, et elle ratisse large en essayant de n'occulter aucune dimension humaine. Il propose la réponse suivante : l'écologie industrielle, et qu'il étudie à travers des cas réussis dans les pays développés, mais en partant d'exemples précis. Cette riposte nous semble prometteuse car elle remet en cause les mécanismes à l'œuvre dans l'industrie et l'économie standard du Nord et tente de réhabiliter des attitudes et des comportements puisés au

Sud, pour les placer au cœur des mécanismes qu'il propose, bref une dynamique culturelle qui ne soit plus unique ni univoque. C'est l'économie de la récupération et de l'ingéniosité des « naufragés de la planète » (Serge Latouche) qui créent des valeurs d'usage et même des valeurs marchandes, et donc réduit les flux et les stocks de matières premières qui encombrant la biosphère, tout en prolongeant la durée de vie des substances prélevées sur la nature. Cela implique deux conséquences importantes :

- (1) déterminer de façon précise et systématique tout ce qui peut être fabriqué avec des déchets et généraliser ce recyclage.
- (2) ne produire (dans la mesure du possible) que des composants dont les déchets sont éco-réutilisables.

Cette façon de procéder permettrait « d'accroître la productivité des ressources naturelles alors que jusqu'à présent on s'était focalisé sur la productivité du capital et surtout celle du travail ».

L'ingéniosité économique des personnes vivant dans le dénuement peut être ainsi une des sources culturelles de l'écologie industrielle. L'écologie industrielle ne se confond ni ne se résout dans les industries environnementales et les technologies dites vertes ou propres. De façon plus large, elle s'intéresse à l'évolution globale et à long terme du système industriel. Elle dépasse, ce faisant, certains débats stériles : écologie contre économie, industrie contre nature, marché ou réglementation. L'organisation de l'économie, selon les boucles de réutilisation des ressources, dissocie de façon définitive croissance de la richesse et croissance du prélèvement des flux de matière. Dans une économie organisée selon des boucles de réutilisation des ressources, le développement et l'efficacité dépendent moins des coûts salariaux et des grandes échelles de production que de l'utilisation optimale des ressources prélevées sur la nature.

L'écologie industrielle offre alors des perspectives globales et des outils micro-économiques tels que l'*éco-efficacité* qui permet la performance en introduisant localement la durabilité dans le développement des entreprises. Le concept introduit par le World Business Council for Sustainable Development a été présenté pour la première fois en 1992 au Sommet de la Terre à Rio de Janeiro. Il est basé sur l'impact unitaire des *outputs* en consommation d'énergie et de matières premières, en émissions de CO<sub>2</sub>, en production de déchets, en rejets de substances toxiques.

Au delà de l'écologie industrielle qui prône une remise en cause du modèle de développement et de façon plus englobante, on doit signaler toutes les analyses qui tentent de saisir les transformations majeures que subit le capitalisme à travers en particulier, « la tertiarisation » de l'économie et « l'économie de la connaissance » qui deviennent des clés de lecture de l'histoire économique, en liaison avec le concept de développement durable. La sollicitation de ce dernier devient intense avec les hausses du prix des matières premières et du pétrole qui sont perçues par les

pays du Nord comme une menace à leur croissance économique et même à la pérennité de leurs sociétés. Aussi, beaucoup d'auteurs plaident-ils pour une croissance fondée sur les services et les connaissances, et qui seraient surtout moins énergétivores. Dans le même axe de pensée, on trouve tous ceux qui pensent ou qui plaident pour une recherche permettant « d'anticiper la fin de la société fondée sur un pétrole abondant et peu coûteux, en trouvant des substituts et en accroissant l'efficacité énergétique des économies » (Dannequin, Diemer 2008). Ce qui permet à ces auteurs de se poser la question de savoir si le capitalisme dématérialisé constitue une stratégie viable pour le développement durable.

#### *L'agriculture biologique : un autre type de réponse*

L'émergence de nouveaux modes de consommation, en matière alimentaire en particulier, observée depuis environ deux décennies dans les pays développés, donne une perspective encourageante pour la promotion d'un modèle de production et d'un modèle de consommation plus écologiques. Les préoccupations éthiques ne datent pas d'aujourd'hui pour certains individus. Néanmoins, la consommation dite « responsable » tend à se répandre grâce à une plus large diffusion des produits bio et équitables mais aussi de labels « sociaux » dans les circuits de commercialisation. En effet, l'engouement (des consommateurs) pour la consommation de biens respectueux de l'environnement, comme les produits biologiques, peut contribuer efficacement à l'amélioration de la qualité environnementale de produits agricoles cultivés, conservés et transformés sans produits chimiques de synthèse, par opposition à des pratiques – malheureusement généralisées, y compris dans les pays du Sud – d'une agriculture et d'industries agro-alimentaires fortement chimisées pour accroître la productivité ...

Il s'agit donc de trouver les voies et les moyens de favoriser la production et la consommation pro-environnementale, tant dans les pays du Nord que dans les pays du Sud, car l'excès de consommation constitue un coût pour la nature. Cela entraîne des implications sur l'environnement informationnel et structurel pour une possibilité concrète d'accès en fonction de l'hétérogénéité des consommateurs, quant à leurs revenus, à leurs goûts et leurs motivations concrètes.

L'agriculture biologique doit être promue au Nord comme au Sud en y intégrant la caractéristique environnementale des biens. Ceci suppose une diffusion de l'information et une sensibilisation accrue des consommateurs pour les pousser à des comportements pro-environnementaux. Un inventaire et un état des lieux à ce sujet semblent des plus intéressants car la littérature disponible traite plus largement et plus facilement des habitants du Nord que de ceux du Sud.

#### *Des transports propres : un troisième type de réponse*

L'attitude pro-environnementale peut être généralisée à d'autres secteurs et en particulier celui des modes de transports. Certains peuvent être fortement polluants comme c'est le cas actuellement de la combustion des carburants des voitures

avec les émanations de dioxyde de carbone. Son effet sur le réchauffement climatique et la qualité de l'air dans les villes est important. La recherche de carburants propres, longtemps en veilleuse, semble s'accélérer avec l'augmentation du prix du pétrole. On peut craindre, cependant, que les pays qui en disposent de grandes quantités ne se dispensent de tels efforts. Au delà du carburant propre, on peut et on doit, privilégier les transports collectifs et ceux qui ne font pas appel à la combustion de carbone

***Les réponses individuelles : « Morale et culture au service de l'économie et de l'environnement »<sup>4</sup>***

La crise environnementale dans ses dimensions globales et locales et son aggravation a suscité l'élaboration d'un certain nombre d'outils politiques et économiques. Cette pluralité peut masquer la convergence des préoccupations de tous les secteurs : « la survie puis l'accès au bien-être ». Les conditions actuelles qui en déterminent l'accès se voient remises en cause du fait de la dégradation de l'environnement.

La prégnance des patrimoines moraux et culturels sur le bien-être individuel et collectif pousse à s'interroger sur la nature, l'étendue et la dynamique de ces patrimoines et des liens interactifs qui les unissent à des espaces physiques (écosystèmes, biosphère).

Une utilisation raisonnée de ces patrimoines par des acteurs publics et privés constitue un axe d'action et de réflexion prometteur. Le point de départ est constitué par la notion de « bien-être » qui joue le rôle de pont entre l'homme et son environnement.

De la plus haute antiquité jusqu'à l'époque actuelle, la quête du « bien être » constitue une question universelle : « Amour de la sagesse » pour les philosophes grecs, « vie bonne » ou vie accomplie, réussie pour les modernes, elle constitue une norme de l'humain atteignable à partir d'activités intrinsèquement bonnes ou encore du développement des talents et de la recherche de perfection comme « éthique » moderne. Une troisième approche pose que le bien-être ne peut résulter, en définitive, que des seuls efforts de l'homme. Selon les grandes religions, l'homme reçoit les dons de Dieu sous la forme des bienfaits de la nature (eau, espèces animales et végétales), et ne peut prétendre légitimement s'ouvrir par lui-même une voie d'accès au bien-être.

L'Islam, comme religion, apporte aux personnes qui s'en réclament une large part des cadres conceptuels de la « vie bonne » : une foi, un regard sur les biens terrestres, mais aussi une identité très forte. Dans le Christianisme, la recherche du bien-être matériel ne peut être assumée sereinement qu'en l'accompagnant d'une part de don de soi. Qu'il s'agisse de la possibilité d'élaborer des vertus, de celle de disposer de multiples biens et services ou d'un don fait à l'homme, c'est à partir

d'un environnement physique et culturel d'une transmission de valeurs que se construit et s'accomplit, pour l'individu, la perception et la quête de bien-être.

On peut, à la suite de J. M. Guevel (2005), distinguer trois lignes de force caractéristiques des patrimoines moraux et culturels :

- la porosité des cultures ne constitue pas en elle-même et pour elle-même une menace : le Japon d'avant l'ère Meiji n'a pas « disparu » avec l'ouverture du pays en 1868.
- les patrimoines moraux et culturels ne sont pas des conservatoires ou des musées car « à la différence d'un outillage qui se conserve, se sédimente, se capitalise, une tradition culturelle ne reste vivante que si elle se recrée sans cesse » (Ricœur 2003).
- ils ont la capacité de développer des formes originales dans un ensemble de domaines.

L'écologiste R. Dubos a relevé les traces de la « règle d'or » à travers les cultures les plus variées et les plus éloignées l'une de l'autre. L'apport de la morale et de la culture sont producteurs d'un « Ethos » c'est à-dire d'une sagesse sensible à travers un ensemble cohérent de comportements, de productions symboliques, de créations originales. C'est ainsi, par exemple en Islam, qu'on peut trouver de nombreux préceptes qui vont dans ce sens : « Nul de vous n'est un croyant s'il ne désire pour son frère ce qu'il désire pour lui-même » (*Hadith*). Un exemple parmi beaucoup d'autres.

Par ailleurs, le second Rapport arabe sur le Développement Humain du PNUD (2003) appelle à « une reconquête du savoir arabe ». Pour les rédacteurs de ce rapport, « l'état défailant du savoir arabe, contraste avec les origines et les conséquences du riche patrimoine culturel et intellectuel, pluraliste de la Région », confirmant par là que ce patrimoine constitue une base solide pour la construction de la société du savoir» (RADH 2003).

Au delà des trois grands types historiques, repérés d'accès au bien-être à travers une « vie bonne », la possibilité de bien-être résulte de la vie bonne telle que les patrimoines moraux et culturels la déterminent dans des espaces donnés. La prégnance de ces patrimoines sur des individus et les collectivités impose de porter un regard critique sur leur contenu, en invitant à de nécessaires rétroactions et améliorations.

- 1- Le bien- être dépend d'un ensemble de facteurs, parmi lesquels la capacité d'agir ou de réagir. « Une ou des composantes d'un patrimoine donné peut se révéler fort critiquable en soi et dans le contexte » Par exemple, la domination des hommes sur les femmes, en termes sociaux, juridiques, financiers constitue une réalité forte dans beaucoup de pays. La diffusion, via la mondialisation, d'un certain nombre de règles établit un seuil à

l'intérieur des pays, des cultures, des collectivités, seuil qui donne lieu à deux figures-type de femmes : l'une instruite et indépendante financièrement et l'autre pauvre et en situation précaire.

- 2 – Il ne faut pas confondre patrimoines moraux et culturels et bien-être. Ce dernier est l'élément déterminant d'un usage raisonné des patrimoines. Par exemple, *l'empowerment* que les analyses en termes de genre mettent en avant et qui signifie « capacité d'agir, de résister, de prendre des responsabilités pour soi-même et pour les autres » n'est pas un facteur d'éclatement des cultures et des valeurs morales mais un processus d'affermissement et de mieux-être général. Celui des individus rejaillit sur l'ensemble de la vie sociale. La variable de l'individu, premier degré de l'agir, doit permettre d'amender les patrimoines moraux et culturels à la mesure du respect dû aux personnes dans l'intérêt des uns et des autres.

Souvent les patrimoines moraux et culturels ne sont évoqués que sous l'angle réduit de leur utilité culturelle : le Rapport de l'ONU portant sur « l'évaluation des écosystèmes pour le millénaire » (2005) met pour la première fois, de façon très explicite, en regard le bien-être et les écosystèmes. Ceux-ci sont évalués au plan de leur « utilité » pour les services (écologiques) rendus en termes de bien-être. L'approche entend « démontrer la capacité des écosystèmes à contribuer à la réduction de la pauvreté et à l'élévation du niveau de bien-être ». C'est donc une approche utilitariste qui distingue les grands services rendus par l'environnement. De plus, la culture et les règles morales originales trouvent leur sens profond à l'intérieur de l'environnement dans lequel elles se sont constituées. C'est l'interaction homme-environnement qui a façonné l'espace habité et les habitants de cet espace. Cette interaction millénaire constitue un lien qui dépasse une approche utilitariste aussi complète soit-elle. De la même façon qu'elle a produit les paysages et l'usage des ressources naturelles, l'interaction homme-environnement a façonné les consciences.

Dans les « espaces » physiques et non physiques donnés comme des écosystèmes, des régions, des nations, des aires culturelles ou des continents, « il est possible de déceler des ensembles intégrés et dynamiques comprenant « environnement et bien-être ». (Guével 2005).

Leur caractéristique principale est de pouvoir, sur le très long terme, se perpétuer en donnant du sens, des ressources, des savoirs, à l'intérieur et au delà de leurs propres frontières. Une utilisation raisonnée des patrimoines moraux et culturels suppose d'établir et de bien situer ces interrelations par un travail interdisciplinaire et interculturel. Entrer dans la logique de l'intégration et de la cohérence de ces interactions, c'est écarter l'idée d'une instrumentalisation de tel ou tel élément, l'utiliser dans un sens ou à des fins différentes du bien-être vraiment durable.

L'exemple que donne cet auteur de l'utilisation de l'espace public est remarquable à cet égard. La façon dont il est occupé, « meublé » architecturalement et esthétiquement, parcouru mais aussi perçu, historiquement et institutionnellement, va jouer dans la détermination des mesures visant à l'améliorer. La notion d'espace public est radicalement différente dans les pays du nord de l'Europe et ceux du Maghreb. De ce côté, cet espace paraît être un lieu inexistant en soi, par la contribution et l'utilisation qui en est faite par les individus, de l'autre, il n'existe pas ou fait l'objet d'appropriations partielles et d'utilisations personnelles. Au nord, au contraire, l'aspect extérieur des bâtiments importe plus que l'intérieur relativement négligé, alors que les pays du Maghreb semblent privilégier l'aménagement et la décoration intérieure par rapport à l'extérieur. *Etablir des règles environnementales d'utilisation et de gestion de l'espace public ne peut se concevoir qu'à l'intérieur de ces cadres culturels.*

« On mesure dans la lecture que nous proposons des questions environnementales l'écart entre une économie de l'environnement conçue comme mesure d'accompagnement de politiques économiques « classiques » fondées avant tout sur la recherche de la croissance, du développement industriel et une économie de l'environnement fondée sur l'existence et la prévalence de patrimoines moraux et culturels où interagissent des éléments matériels et immatériels et où l'ensemble des individus détiennent, par leur action et leur information, les clefs de la réussite » (Guevel 2005).

Un type de réponse possible : la re-visitation de certaines normes et comportements traditionnels.

Nous partirons, pour traiter de ce point, de réminiscences personnelles de la société traditionnelle urbaine telle que nous l'avons connue enfant, quant à certaines normes et à certains comportements qui ont (complètement ?) disparus, remplacés par ceux issus des politiques et pratiques du « développement » en Algérie.

- 1 – Au départ, il y avait la « Qanaa », la sobriété comme vertu cardinale : enseignée, diffusée et respectée par toute la société tlemcénienne, y compris les franges « riches ». Quand, on entrait dans une chambre où se déroulait le repas autour de la *meïda* (table ronde), on ne souhaitait pas « bon appétit » aux convives, mais « Que Dieu vous laisse sobres » auxquels les interpellés répondaient « Que Dieu vous accorde la patience ».

La sobriété, la patience, la maîtrise de ses désirs, la conservation des biens et non leur obsolescence rapide étaient alors valorisées religieusement et socialement, ce qui évitait la fuite dans la consommation de biens importés que l'on a vu se développer à la faveur de la diffusion de nouvelles perceptions et de nouveaux comportements produits de l'éducation, de la télévision et des politiques redistributrices de la rente pétrolière qui, au passage, a détruit totalement ce qui subsistait d'artisanat, malgré une colonisation des plus ravageuses et des plus destructrices.



En faisant, de nécessité vertu, la société traditionnelle avait pu maintenir la cohésion sociale de ses membres, et donc permettre à la société tout court de survivre dans les conditions les plus dures. Cela n'excluait pas des dépenses ostentatoires, mais elles l'étaient dans des circonstances précises (mariage, circoncision, hadj) et balisées par un contrôle social très strict, des dépenses à consentir et de celles à ne pas consentir (lesquelles se sont généralisées ces dernières années).

- 2 – A l'antipode de la « qanaa » (sobriété), il y avait la « Lehfa » (la boulimie des choses) qui, elle, était tenue en horreur. Nos mères passaient leur temps à nous rappeler « Ne sois pas melhoufa », aie garde de vouloir constamment, acquérir de nouveaux biens, de consommer de façon immodérée. La « Lehfa » est une des caractéristiques essentielles des nouveaux modes et modèles de consommation.
- 3 – « Ghir melli yahdi machi melli yechri » : « Sois jaloux(se), imite celui qui sait conserver (les choses, les biens) et non de celui qui en achète constamment » était, elle aussi, une maxime constamment répétée et qui induisait un comportement de « conservation », c'est-à-dire d'entretien des biens et des choses qu'il faut faire durer au maximum. Cela impliquait d'être soigneuse, méticuleuse et de savoir rapiécer, coudre, broder, recycler les tissus, etc. Une économie de la « conservation » qui fait donc peu appel aux ressources naturelles... lesquelles étaient alors produites et travaillées (en grande partie) localement dans le cadre d'une petite production marchande, artisanale ; mais aussi par les femmes, chez elles, dans le cadre de ce que nous appelons « l'économie du trousseau et de la dot » et non pas seulement l'économie de la dot ( en fait du douaire que l'homme doit remettre à la femme et non ce que celle-ci apporte au mari comme dans la civilisation chrétienne, en particulier en France) comme le propose Chafika Dib-Marouf car celle-ci existe dans tous les pays musulmans. L'économie autour de laquelle s'articulait toute l'économie traditionnelle de Tlemcen résultait de la nécessité d'un trousseau important qui faisait appel à des artisanats, masculins et féminins, précis.

Le Ray : (raï) – ce terme est polysémique, voire ambivalent, dans la mesure où il a deux contenus radicalement différents. Il désigne en général «avis» « opinion ». Mais, quand dans la société traditionnelle on recommandait fortement à quelqu'un «d'avoir du ray», ou que l'on disait de quelqu'un de façon très élogieuse « il a du ray », cela voulait dire tout autre chose. Ce n'était pas forcément incitation à avoir une opinion personnelle, cela signifiait essentiellement « avoir un comportement sage, prévoyant, basé sur la meilleure opinion et la plus forte information ».

Rien à voir avec le sens qu'il a dans la chanson ray (raï) qui en est à l'antipode, puisque dans ce genre de musique, il signifie plutôt n'en faire qu'à sa tête et

précisément « ne pas avoir du ray » dans le sens précédemment défini, se laisser aller à ses pulsions.

- 4 – « Ma th baderch » : (ne gaspille point) le gaspillage (*ettabdir*), sous quelque forme qu'il prenne, était proscrit fermement. Il concernait toutes les ressources, en particulier l'eau et le pain, et prenait des formes extrêmes dans ce dernier cas. Le pain que produisaient nos *fellabs* et que pétrissaient nos femmes, induisait un amour religieux. Aucun morceau n'en était jeté et toute une économie de la récupération du « pain-maison » fonctionnait. Si par mégarde un morceau de pain tombait à terre et était souillé, il était ramassé, embrassé et mis sur un rebord quelconque de fenêtre, de façon à ce que les oiseaux puissent en profiter...

Le pain actuel fabriqué à partir d'une farine importée, payée en devises et subventionnée, mal pétri, mal levé, mal cuit, dans des fours rotatifs avec des additifs chimiques et qui, de surcroît, ne se conserve point (ou mal) est jeté par quintaux dans les poubelles. Dans le meilleur des cas, il sert d'alimentation au bétail.

De la même manière, alors que les Algériens allaient à l'eau, allaient la chercher et la puiser et en avaient un immense respect, l'eau vient à eux aisément, et quasi gratuitement, comme n'importe quel bien de consommation ou pire, parce que c'est celui que l'on fait payer le moins cher, et donc que l'on gaspille le plus. Cette commodité produite par la technologie a occulté le caractère vital, voire sacré de cette ressource naturelle que bien des hadiths et des versets du Coran mettent en exergue.

Ces quelques exemples qui me semblent les plus significatifs relèvent d'une anthropologie culturelle et sociale. Ils mériteraient d'être systématisés et étudiés de façon plus large et surtout d'être « rappelés » et remis en honneur dans des sociétés malades de leur « consommation » et de leur « religion ». L'Islam politique, l'islamisme virulent qui sévit, parfois de façon meurtrière, constitue un discours de revendications politiques et sociales, internes et externes. Il est très pauvre religieusement, historiquement et culturellement. Sa surabondance phraséologique exprimée dans un langage à prétention (faussement) religieuse, cache mal son incapacité à revisiter les textes fondateurs dans lesquels on peut puiser une vision du « développement » respectueux de la nature et des ressources naturelles. Il n'a donc pas pu produire « la révolution morale et spirituelle » que toute l'œuvre d'un auteur comme Malek Bennabi appelle de ses vœux les plus ardents, et dont les écrits et la pensée qui s'y déploient ont été subvertis.

## Conclusion

Les problèmes de l'environnement ne peuvent se concevoir sans un dialogue pluridisciplinaire entre les sciences de la nature et les sciences économiques et sociales. Leurs approches respectives ont des objets, des méthodes et des critères

de validation qui ne sont pas superposables. L'analyse des écosystèmes se base sur des processus bio-physico-chimiques. La place de l'homme dans ces écosystèmes est implicite et non étudiée pour elle-même. Les hommes et leurs activités de production et de consommation, leurs satisfactions sont au cœur de l'approche économique standard dérivée des postulats néo-classiques, même quand elle tente de penser l'environnement. Les externalités négatives qu'elle y repère l'amène souvent à parler « de pollution optimale ».

A côté de cette approche par les marchés et les préférences subjectives individuelles (supposées), on enregistre toute une série d'approches et de démarches qui mobilisent d'autres perceptions de l'économie et en particulier qui tentent de la réintroduire dans son substrat social et culturel. Seule une convergence des approches écologiques, économiques et culturelles peut permettre la production de normes qui peuvent être d'ordre juridique (normes environnementales) mais aussi et surtout d'ordre moral (comportements concrets).

On se rend compte de plus en plus que l'activité économique, au minimum, doit tenir compte des effets induits sur la nature. L'idéal serait qu'elle soit subordonnée aux lois qui la régissent et non le contraire, comme cela a été le cas depuis l'invention de la civilisation technicienne. Les ressources naturelles étant finies et non illimitées, cela pose deux types de problèmes d'accès aux ressources rares. Le premier soulève des problèmes d'ordre inter générationnel, et le second renvoie aux différences d'accès entre les peuples et les nations. Ils soulèvent un problème d'équité et de morale qui se trouvent être ainsi au cœur de la notion de développement durable.

Il reste que, si les problèmes sont bien recensés et qu'une prise de conscience commence à se faire jour au plan mondial et au plan local, on est loin, encore très loin de politiques actives dans les différents domaines que nous avons repérés et dont nous avons simplement esquissé le contour. La focalisation sur l'augmentation du PIB reste malheureusement trop forte, et ce n'est pas en lui adjoignant, pour la forme, le terme de « durable » que l'on a changé véritablement d'optique et de politique.

## Notes

1. Cette partie doit beaucoup à la lecture de l'article de L. Dayan – In CREAD – INA (2005).
2. S.A.U. : surface agricole utile
3. Ce paragraphe doit beaucoup à l'article de L. Dayan – In CREAD – INA.
4. C'est le titre de la communication de J.M. Guevel dont nous nous sommes largement inspirée des données, car elle rejoint de façon fondamentale notre propre conception de la morale au quotidien.



## Bibliographie

---

- Abdel-fadil, M. et Roussillon, A. (sous la direction de), 1990, « Egypte : Années 1980. Eléments pour un bilan de "l'ouverture" », in *Revue. Tiers-monde* n°121, Paris: PUF.
- Addi, L., 1990, *Etat et pouvoir*, Alger: O.P.U.
- Addi, L., 1990, *L'impasse du populisme*, Alger: ENAL.
- Addi, L., 1994, *L'Algérie et la démocratie. Pouvoir et crise du Politique dans l'Algérie contemporaine*, Paris: La Découverte.
- Ait Habouche, A., Loukil, L., 2000, « Zone de libre échange et investissements directs étrangers : Une question d'attractivité et d'ancrage territorial », *Colloque CREAD 25-26 juin – Béjaïa*.
- Amin, S., 1977, *L'accumulation à l'échelle mondiale*, Paris: Anthropos.
- Amin, S., 1978, *Le développement inégal : Essai sur les formations sociales du capitalisme périphérique*, Paris: Ed. de Minuit.
- Amin, S., 1986, *La déconnexion pour sortir du système mondial*, Paris: La découverte.
- Amrouche, A.K., 1985, *Alger une grande métropole : Evolution et structure de l'agglomération, insertion dans l'espace*, Université Paris VI, Thèse de Doctorat géographie.
- Aouaragh, L., 1996, « L'économie algérienne à l'épreuve de la démographie ». *Les Etudes du CEPED* no. 11, Centre Français sur la Population et le Développement (CEPED), Paris.
- Arkoun, M., 1991, *lectures du Coran*, Tunis: Alif éd.
- Arkoun, M., 1995, *Penser l'Islam aujourd'hui*, Alger: Laphomic – ENAL.
- Ashmawy, M.S., 1981 *L'Islam et politique au Proche-Orient aujourd'hui*, Alger: SNED.
- Austruy, J., 1959, *ulture économique et civilisation : L'Egypte et le destin économique de l'Islam*, Paris : Edit SEDES.
- Austruy, J., 1961, *L'islam face au développement économique*, Paris : Ed. Ouvrières.
- Austruy, J., 1962, *Le scandale du développement*, Paris: Les Editions ouvrières.
- Austruy, J., 1995, *Le papillon et la chenille*, Paris : Cujas.
- Badie, B., 1992, *L'Etat importé*, Paris: Fayard éd.
- Barisi, G., 2008, « Engagement des pouvoirs publics, indépendance des autorités de régulation des marchés, contre-pouvoirs en entreprise : des préalables indispensables pour une affirmation rapide du développement durable », In *Actes du colloque international : services, innovation et développement durable*, Poitiers.
- Behnam, D., 1981, *L'enjeu culturel du développement*, Paris, Unesco.
- Belkhatir, A., 1987, *Les modes d'allocation de l'espace. Le cas d'Alger*. Paris V, Thèse de Doctorat 3e cycle géographie.

- Bellon B. et Gouia, R., 1997, *Investissements directs étrangers et politique industrielle*, Paris: Economica.
- Benabdellah, Y., 1999 ; *Economie rentière et surendettement, spécificités de l'Algerian disease*, Thèse de Doctorat d'Etat, Grenoble.
- Benachenhou, A., 1990, *Environnement et développement économique*, Paris: Enda Tiers-Monde.
- Benachenhou, A., 1998, *La conduite des réformes économiques en Méditerranée*, Paris, Doc ronéoté.
- Benblidia, M., 1994, « L'environnement dans les pays du Maghreb », In *Population et environnement au Maghreb*.
- Benblidia, M. 1994, « Choix de développement et impact sur l'environnement », In *Population et environnement au Maghreb*.
- Ben Hamouda, H., 1995, *Ajustement, mondialisation et crise de l'Etat dans le monde Arabe*, Paris: Alternatives Sud.
- Bennabi, M., 1947-1954, *Vocation de l'Islam*, Paris : Seuil 1954 et Alger : Anep 1947.
- Bennabi, M., 1949, *Les conditions de la renaissance*, Alger : Edit En- Nahda.
- Bennabi, M., 1954, *Vocation de l'Islam*, Paris : Ed du Seuil.
- Bennabi, M., 1959, *Le problème de la culture : Problèmes d'une civilisation*, Alger, Edit Anep.
- Bennabi, M., 1989, *Pour changer l'Algérie*, Alger ; SNED.
- Bennabi, M., 2006, *Colonisabilité*, Alger : Edit ANEP.
- Bensidoun, I., et Chevalier, A., 1996, *Libre échange euro méditerranéen : Marché de dupes ou pari sur l'avenir?*, Paris: Centre de Développement de l'OCDE.
- Benzaghou, K., 1998, *Aménagement du territoire : Les termes du débat. Rapport INESG*, Alger.
- Bernard, C., 1980, « Les activités dites non exploiteuses en Algérie », *Revue Tiers Monde*, n°82, Paris.
- Bernard, C., (dir), 1982, *La politique de l'Emploi formation au Maghreb : 1970-80*, Paris: CNRS.
- Bernard, C., « L'économie des pays arabes. Présentation thématique des travaux de la période 1979-84 », *Cahiers du CRESM*, Aix-en-Provence.
- Bernard, C., 1985, « Signification de l'informel : L'exemple du Maghreb des années 80 », *Cahiers du Gemdev* n°9, Paris.
- Bernard, C., (dir), 1991, *Nouvelles logiques marchandes au Maghreb*, Paris, éd. du CNRS.
- Berque, J., 1982, *Oulémas, fondateurs, insurgés au Maghreb*, Sindbad, Paris : Actes Sud.
- Bertrand, J.P., Boudjikianian, A ; Picaudon, N., 1979, *L'industrie libanaise et les marchés arabes du Golfe*, Beyrouth: Edit Cermoc- PUL.
- Boserup, E., 1992, « Croissance démographique et économique en économie ouverte », *Population* n° 6.
- Boukella, M., 1992, « Politiques alimentaires, marchés internationaux et dépendance », *Revue du CREAD*, n° 31-32, Alger.
- Bounoua, C., 2002, « Le rôle des facteurs institutionnels dans le processus d'illégalisation de l'économie algérienne » in *L'économie informelle en Algérie* *Revue Economie et management* Université de Tlemcen.
- Brahimi, A., 1978, *Dimensions et perspectives du monde arabe*, Paris: Economica.
- Camau, M., 1990, « Etat, secteur public et développement dans le Monde Arabe, crise ou mutation », Colloque Cresm, Aix-en-Provence.
- CERED, 1995, *La femme rurale au Maroc, sa place, sa condition et ses potentialités*, Rabat: Etudes démographiques.

- Charabi, I., 1995, *Le néo-patriarcat*, Alger: Edition, Marinoor.
- Charmes, J., 1980, « Les contradictions du développement du secteur non structuré : Le cas Tunisien », *Revue Tiers-monde* n° 82, Paris.
- Charmes, J., 1982a, « Méthodologie des enquêtes sur le secteur non structuré en Tunisie » - in Ph. Hugon, *Vivre et survivre dans les villes africaines*, *Revue Tiers-monde*, Paris: IEDES.
- Charmes, J., 1982b, « L'apprentissage sur le tas dans le secteur non structuré en Tunisie », In *La politique de l'emploi-formation au Maghreb, 1970-1980*, Paris: CRESM-CNRS.
- Charmes, J., 1996, « La mesure de l'activité économique des femmes : Un enjeu toujours actuel pour l'évaluation de leur rôle », *Genre et développement : Des pistes à suivre*. Paris: Doc et Manuel CEPED.
- Chatelus, M., 1993, *Le monde Arabe, 20 ans après. Maghreb*, Paris: Machrek.
- Chaulet, C., 1987, *La Terre, les frères et l'argent* Alger: OPU.
- Collectif, 1978, *Etat et perspectives de l'industrie au Liban*, Beyrouth: Cermoc.
- Corade, N., 1994, « La métropolisation ou la ville retrouvée », *Revue d'économie régionale et urbaine* n° 2.
- Corade, N., Lacour, C., 1995, *La métropolisation : Les commandements*, Bordeaux: I.E.R.S.O.
- Courbage, Y., 1996, « Maroc de 1962 à 1994 : fin de l'explosion démographique ? / Y.Courbage / in *Monde arabe : Maghreb Machrek*, n° 153.
- Courbage, Y., 1979, « L'imprévisible fécondité Egyptienne », *Population* 1, Paris: INED.
- Courbage, Y., 1993, *La transition démographique au Maghreb et le rôle des femmes*, In *Femmes et développement*, Rabat: AMEP.
- Courbage, Y., 1994, « Évolution démographique et attitudes politiques en Syrie. », *Population*, n° 3, p. 725-750.
- Courbage, Y., 1997, *Economie et politique de la transition féconde du Monde Arabe : Questions résolues et celles qui le sont moins*, Pékin: UIESP Congrès général de la population.
- CREAD, 2000, « L'espace économique de la Méditerranée Occidentale. Enjeux et perspectives », Colloque *CREAD* Béjaïa, Université Montesquieu, Bordeaux IV.
- CREAD-INA, 2005, Actes des premières journées scientifiques de l'environnement : les stratégies des acteurs, Alger.
- Curmi, B., et Chiffolleau, S. (sous la direction), 1993, *Médecins et protection sociale dans le Monde Arabe*, Beyrouth, Amman, Paris: CERMOC-IFRSCD.
- Dannequin, F., Diemer, A., 2008, « Le capitalisme dématérialisé comme développement durable ? », In *Actes du colloque international : services, innovation et développement durable*, Poitiers. Articles 9
- Daoud, S., 2000, « La petite et moyenne entreprise algérienne face au libre échange euro-maghrébin », In *Colloque CREAD*, Béjaïa, Université Montesquieu, Bordeaux IV.
- Dayan, I., 2005, « L'écologie industrielle, une économie pour la durabilité » in *Cread-Ina* Articles 9
- Destremeau, B., 1998, « Pauvreté et appauvrissement en Afrique du Nord et au Moyen-Orient / Quelques repères », *Cahiers du Gremamo* n°15, Paris.
- Djebbar, A., 1990, *Loin de Médine –* Alger: ENAL.
- Djeflat, A., Abbou, M., (coordination), 2000, *Eau et technologie au Maghreb. : Nouveaux défis pour le Maghreb*, Paris: Publisud.
- Dufresne, S., Sgroi M., 1983, *La politique urbaine à Alger : continuités et ruptures. Une métropole coloniale devenue capitale*, Université Paris I. Doctorat de 3<sup>e</sup> cycle géographie.

- Dupuy, R., 2008, « La physocratie et l'économie de la nature : une contribution au développement durable », in *Actes du colloque international : services, innovation et développement durable*, Poitiers. Articles 9
- El Antari, S., 1990, « Les transformations du système bancaire égyptien depuis le début des années 70 ». In *Tiers-Monde. 1990*, Tome 31 n°121. *Égypte : années 80. Éléments pour un bilan de l' « ouverture »* (sous la direction de Mahmoud Abdel-Fadil).
- El Kenz, A., 1966, *La dimension culturelle du développement dans le monde arabe*, Forum Tiers-Monde, Dakar: Universités des Nations Unies.
- El Malki, H., 1989, « Crise financière et ajustement par le marché dans le Monde Arabe: Quelles perspectives ? », *Afrique et Développement* n° 4.
- El-Kadi, G., 1990, Trente ans de planification urbaine au Caire », in *Tiers-Monde. 1990*, Tome 31 n°121. *Égypte : années 80. Éléments pour un bilan de l' « ouverture »* (sous la direction de Mahmoud Abdel-Fadil).
- El-Kenz, A., 1989, *L'Algérie et la modernité. La dimension culturelle du développement*. Dakar : Codesria.
- El-Kenz, A., 1976, « La dimension culturelle du développement dans le Monde Arabe », *Forum tiers-monde*, Dakar : Université des Nations-Unies.
- El-Khawaga, L., 1990, Le chômage apparent et la structure du marché du travail en Egypte. In *Tiers-Monde, 1990*, Tome 31 n°121. *Égypte : années 80. Éléments pour un bilan de l' « ouverture »* (sous la direction de Mahmoud Abdel-Fadil).
- ENORI, 1994, *Culture et management en Algérie : étude quantitative*, Doc non publié.
- Escalier, R., 1999, *La métropolisation et le Monde Arabe, Colloque CMMC et Urbama*, Université de Nice, Sophia, Antipolis.
- F.M.I. 1988, *Politiques économiques, Croissance et équilibre Extérieur dans les Pays du Maghreb*, Washington DC.
- Fanchette, S., 1990 : « Densité de population et urbanisation de l'espace rural : Le cas du delta du Nil », In *Tiers-Monde. 1990*, Tome 31 n°121. *Égypte : années 80. Éléments pour un bilan de l' « ouverture »* (sous la direction de Mahmoud Abdel-Fadil).
- Fargues P., 1986, « Un siècle de transition démographique en Afrique méditerranéenne, 1885-1985 », *Population*, vol. 41, n° 2, p. 205-231.
- Fargues P., 1995, « L'urbanisation du monde arabe : un éclairage démographique », *Égypte/ Monde Arabe*, n° 22, p. 43-62.
- Fargues, P., 1979, *Les champs migratoires internes en Syrie*, Beyrouth : CERMOC PUL.
- Fargues, P., 1988, « La baisse de la fécondité arabe », *Population*, vol. 43, n° 6, p. 975-1004.
- Fargues, P., 1990, « Algérie, Maroc, Tunisie : vers la famille restreinte ? », *Population et Sociétés* n° 248, 4 p.
- FORUM : L'esprit de L'innovation, 2008, *Actes du colloque international : services, innovation et développement durable*, Poitiers.
- Goumeziane, S., 1994, *Le mal algérien. Economie politique d'une transition inachevée : 1962/1994*, Paris: Fayard.
- Grellet, G., 1994, *Les politiques économiques des pays du Sud*, Paris : Edit PUF.
- Guerraoui, D. (Direction), 1993, *Ajustement et développement au Maghreb, en Afrique et en Europe de l'Est*, Paris: L'Harmattan ; Rabat : Toubkal.
- Guevel, J.M., 2005, « Morale et culture au service de l'économie et de l'environnement » In *Cread-Ina*. Articles 9



- Gunder-Frank, A., 1972, *Le développement du sous-développement*, Paris: Maspero.
- Hannoyer, J., Seurat, M., 1979, *Etat et secteur public industriel en Syrie*- CERMOC.
- Henni, A., 1988, *L'économie informelle en Algérie*, Alger: OPU.
- Henni, A., 1993, *Le patron et le cheikh*, Alger : Ed. OPU.
- Hibou, B., 1996, « Les enjeux de l'ouverture au Maroc : Dissidence économique et contrôle politique », *Les études du CERJ* n° 15.
- Himmich, B., 1980, *De la formation idéologique en Islam*, Casablanca: édit. Gessous.
- Hours, B., 1991, *L'état sorcier, santé publique et société au Cameroun*, Paris : L'Harmattan.
- Hugon, P., 1991, « L'informel dans les pays arabes : conséquences des politiques d'ajustement », In Chantal Bernard (dir.), *Nouvelles logiques marchandes au Maghreb*, Paris : CNRS Éditions.
- I.N.E.S.G, 1998, Rapport Algérie Horizon 2010, Synthèse.
- Icheboudene, L. 1995, Alger, système urbain : Histoire, changement social et développement, Thèse de Doctorat d'Etat de Sociologie, Université d'Alger.
- Ihaddaden, Z., 2000, « Les politiques de l'emploi et leur impact sur le marché du travail », Communication présentée au colloque de Sétif.
- Kerrou, M., Kharoufi, M., 1994, « Maghreb : Familles, valeurs et changements sociaux. Maghreb », *Machrek* n°144, *La documentation française*, Paris.
- Khader, B., 1993, L'Enjeu migratoire dans les rapports Europe Maghreb. Egypte -Monde Arabe. Paris.
- Kharoufi, M., 1990., « L'Infitah » et l'envers du décor. Note de lecture Tiers-Monde n°121.
- Khatibi, A., 1990, *An Naqd al Muzdawidj*, Beyrouth.
- Kheir-Eddin, H., 1990, « Les pressions inflationnistes sur l'économie égyptienne. Sources et conséquences : 1974-1987 » In *Tiers-Monde. 1990*, tome 31 n°121. *Égypte : années 80. Éléments pour un bilan de l' « ouverture »* (sous la direction de Mahmoud Abdel-Fadil).
- Khiar, O., 1985, « Un épouvantail : l'hypertrophie d'Alger. Mythes et réalités », In : *Problèmes urbains au Maghreb, Cahiers du Gremamo*, Paris..
- Khiar, O., 1991, Migrations dans les quatre métropoles - *Revue Statistiques* n°29. Alger
- Khoury, N., 1990, « De la mouvance islamiste en générale et des GAMA Al Islamya en particulier (1970-1985). Essai de lecture sociologique ». In *Tiers-Monde. 1990*, tome 31 n°121. *Égypte : années 80. Éléments pour un bilan de l' « ouverture »* (sous la direction de Mahmoud Abdel-Fadil).
- Kouaouci, A., 1992, *Familles, femmes et contraception en Algérie. Contribution à une sociologie de la famille algérienne*, Alger, CENEAP - FNUAP.
- Ladjali, M., 1985, *L'espacement des naissances dans le Tiers-monde : L'Expérience algérienne*, Alger: OPU.
- Laroui, A., 1967, *L'idéologie arabe contemporaine*, Paris: Maspero.
- Latouche, S., 1986, *Faut-il refuser le développement ?*, Paris : PUF.
- Latouche, S., (1992), *L'occidentalisation du monde*, Paris : Edit. La Découverte.
- Latouche, S., 1986, *Faut-il refuser le développement ?*, Paris : PUF,
- Latouche, S., 1991, *La planète des naufragés : Essai sur l'après développement*, Paris : La Découverte.
- Latouche, S., 1992, *L'occidentalisation du monde*, Paris : La Découverte.
- Liabès, D., Capital privé et patron d'entreprise en Algérie, Thèse d'État non datée.
- Locoh, T. 1996 « De la démographie, des femmes, des hommes », In *Genre et développement : des pistes à suivre*, Doc et manuels Paris : CEPED.

- Longuenesse, E., (sous la direction), 1995 *Santé, Médecine et société dans le Monde Arabe*, Paris : L'Harmattan – Maison de l'Orient Méditerranéen.
- Longuenesse, E. L., (sous la direction), 1994, *Des élites dans le changement social : Egypte, Jordanie, Syrie, Monde Arabe Machrek*, Paris: La documentation française.
- Malek, R., 1993, *Tradition et révolution : l'enjeu de la modernité en Algérie et dans l'Islam*, Paris : Sindbad.
- Malek, R., 1991, *Tradition et révolution - Le véritable enjeu*, Alger : Bouchène édit.
- Marshall, G.S., Hudson, 1998, *L'Islam dans l'histoire mondiale*, Sindbad Actes Sud.
- Martens, A.1997, *L'économie des pays arabes*, Paris: Economica.
- Mauss, M., 1924 *Essai sur le Don*, Alger : Edit. ENAG.
- Mellah, F., 1985, *De l'unité arabe*, Paris : L'Harmattan.
- Mercure, D., Harricane, B., Seghir, S. and Senhaïrt, A., 1991, « Culture et gestion en Algérie – Enquête ENORI », *Étude qualitative*, Paris : L'Harmattan.
- Mernissi, F., 1987, *Le Harem politique*, Paris:Albin Michel.
- Ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement, 2005, *Rapport sur l'état et l'avenir de l'environnement*, Alger.
- Ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement : Compte rendu du séminaire « La pollution et la protection de l'environnement en Algérie », Alger.
- Ministère de l'Équipement et de l'Aménagement du Territoire, 1995, *Demain l'Algérie : l'aménagement du territoire dans sa dimension régionale*.
- Morishima, M., 1987a, *Capitalisme et confucianisme : technologie occidentale et éthique japonaise*, Paris: Flammarion.
- Morishima, M., 1987b, *Capitalisme et confucianisme: technologie occidentale et éthique japonaise*, Paris : Flammarion.
- Naqd, 1994, *Réajustement structurel et systèmes politiques*, *Revue Naqd* n°7, Alger.
- Nze-Nguema, F.P., 1989, *Modernité Tiers Mythe et Bouc Hémisphère*, Paris : Edit Publisud.
- Oman, C., 1993, *Globalisation et régionalisation*, Publication de l'OCDE.
- Oufriha, F.Z., Djeflat, A., 1986b, *Industrialisation et Transfert de Technologie : Le cas de l'Algérie*, Alger: OPU.
- Oufriha, F.Z., 1979, *Pôle d'Arzew et mouvements migratoires*, Colloque AMEP, Tunis.
- Oufriha, F.Z., 1980, « Les facteurs de Brain Drain en Algérie » In *The Arab Brain Drain..* Londres : Pergamon Press.
- Oufriha, F.Z., 1981, « Industrialisation et politique de l'éducation formation en Algérie », In *La question démographique au Maghreb*, Tunis : Cahiers du CERES.
- Oufriha, F.Z., 1983, *Politique de développement et brain drain dans le monde arabe : Ligue Arabe*, Doc. Ronéoté, non publié.
- Oufriha, F.Z., 1986a, « Culture, Développement économique et changement social », Colloque Université de Lettres de Mohammedia, Maroc.
- Oufriha, F.Z., 1986b, *Culture développement économique et changement social, Quelques propositions d'analyse*, Mohammedia ; Université des Lettres.
- Oufriha, F.Z., 1986c, « Economie et culture : quelques propositions d'analyse » communication ». Colloque Faculté de Lettres Mohammedia.
- Oufriha, F.Z., 1986d, « Règles successorales, statut de la femme et comportement démographique ». Communication présentée au séminaire sur les politiques de planification familiale, Tunis -Alger.

- Oufriha, F.Z., 1990, « Entrepreneuriat et évolution du statut de l'investissement privé en Algérie », Rapport de recherche CREAD non publié.
- Oufriha, F.Z., 1990, « Forte augmentation des dépenses de santé et crise de l'Etat socialo-providence » in *Cahier du Cread*, n°32, Alger. Colloque AES, Paris.
- Oufriha, F.Z., 1994, « lectures de l'Islam et pratiques de développement », In *La transition chaotique*, Paris, Ed Librairie Générale de droit et de jurisprudence. (LGDJ).
- Oufriha, F.Z., 1995, *Réformes et Régulation Monétariste en Algérie*, Aupelf-Uref, Paris-Alger.
- Oufriha, F.Z., 1996a, « Les investissements directs étrangers en Algérie : Le difficile retournement doctrinal » In *Investissements directs étrangers et politique de développement industriel*, Colloque International, Université de Tunis III. Université de Paris X.
- Oufriha, F.Z., 1996b, *Femmes, Développement et évolution de la fécondité en Algérie : Vers un néo-malthusianisme?* INED/INESG.
- Oufriha, F.Z., 1996, « Le contenu socio-économique des politiques de développement et de population dans le monde arabe », *2e Congrès régional de population*, Le Caire - Communication élargie et remaniée en 1999.
- Oufriha, F.Z., 2000, « Pratiques économiques, pratiques du développement, normes et valeurs ».
- Oufriha, F.Z., Ferfera, Y., 2000, « Régionalisation et investissements directs étrangers dans les pays sud méditerranée », Communication publiée dans un livre collectif, Cedimes Université de Paris II.
- Oufriha, F.Z., 2009, « L'entreprise privée et le social » (Communication préparée pour le Colloque des Economistes marocains), non publiée
- Oufriha, F.Z., « Le modèle de consommation, Etude effectuée pour le Ministère de l'Industrie ». (Etude non publiée).
- Oufriha, F.Z., Djeflat, A., 1986, *Industrialisation et Transfert de Technologie : Le cas de l'Algérie*, Alger: OPU.
- Oufriha, F.Z.; Deflat, A., 1994, *Industrialisation et transfert de technologies : Le cas de l'Algérie*, Alger Edit. O PU ; Paris : Publisud.
- Ould Aoudia, J., 1996, « Les enjeux économiques de la nouvelle politique méditerranéenne de l'Europe » in *Monde Arabe - Maghreb Machrek*. n°155, Paris : La documentation française.
- Ould Aoudia, J., 1996, « Les enjeux économiques de la nouvelle politique méditerranéenne de l'Europe » in *Monde Arabe - Maghreb Machrek* n°155, Paris: La documentation française.
- Passet, R., 1979, *L'économie et le vivant*, Paris : Payot.
- Peemans, J.P., 2002, *Le développement des peuples face à la modernisation du monde : Les théories du développement face aux histoires du développement « réel » dans la seconde moitié du XXe siècle*, Academia- Bruylant, Paris: L'Harmattan.
- Polanyi, K., 1983, *La grande transformation*, Paris : Edit. Gallimard.
- Prenant, A., 1997, « L'inversion du sens de migrations dans l'agglomération algérienne », in *Cahiers du Gremamo* n°14, Paris.
- Rivier, F., 1979, *Industrie et politiques industrielles en Egypte*, Beyrouth : CERMOC.
- Rodinson, M., 1966, *Islam et capitalisme*, Paris : Seuil.
- Salomon, J.J., 1984, *Prométhée empêtré : La résistance au changement technique*, Paris : Anthropos.
- Salomon, J.J., Sagasti, F., Jeantet, C., 1994, *La quête incertaine : Science- Technologie- Développement*, Paris : Economica.
- Salomon, J.J., et al, 1994, *La quête incertaine*, Paris : Seuil Edit.

- Samman, M.L., 1978, « La population de la Syrie. Etude géo démographique », in *Travaux et documents de l'Orstom*, n°89.
- Sandron, F., 1998, « La baisse de la fécondité en Tunisie », in *Les dossiers du CEPED* n°49, Paris.
- Sarkis, N., 1993, « Le Pétrole Arabe... 20 ans après », *Revue Le Pétrole et le gaz Arabe*.
- Sefrioui, F., 1996, « Systèmes productifs et globalisation », Rabat- Paris: Med-Campus.
- Semmoud, B., 1997, « Armature urbaine et organisation régionale en Algérie : pour le rôle particulier des petites et moyennes villes », in *Cahiers du Gremamo* n°14.
- Sen, A., 2003, *Valeurs asiatiques et développement*, Paris : éd. ouvrières.
- Sen, A., 1999, *L'économie est une science morale*, Paris : La Découverte.
- Sharabi, I., 1995, *Le néo-patriarcat*, Alger : Edit. Marinoor.
- Sid Ahmed, A., 1989, *Economie de l'industrialisation à partir des Ressources Naturelles*, Alger : OPU.
- Sid Ahmed, A., 1993, « La crise des économies maghrébines » in *Revue Tiers-monde* n°135 Paris.
- Sid Ahmed, A., 1993, « Les Relations économiques entre l'Europe et le Maghreb », *Revue Tiers-monde*, n°136, Paris.
- Sidi Boumediene, R., 2000, « Villes et intégration économique » in *Cahiers du Gremamo*, Paris.
- Stiglitz, J., 2006, *Un autre monde : contre le fanatisme du marché*, Paris, Fayard.
- Tabutin, D., 1994, « Transitions et théories de la mortalité », in *Sociologie de la population*, Louvain-la Neuve : Ed H.Gérard et V.Piché.
- Tabutin, D., 1995, « Un demi siècle de transitions démographiques dans les régions du Sud », In *Transitions démographiques et Sociétés*, Académia, Paris : L'Harmattan.
- Talha, L., 1993, « Relations Europe-Maghreb : La question des investissements directs étrangers », *Cahiers du Tiers-monde*, n° 136.
- Talha, L., 1995, « Croissance, crise et mutations économiques au Maghreb », *Cahiers du Monde Arabe*, n°115, Université de Louvain.
- Tapinos, G., 1993, « Démographie et économie : Quelles relations ? », *Cahiers Français* 259, Paris.
- Thierry, J.P., 1982, *La crise du système productif algérien*, Thèse de doctorat d'Etat, Grenoble.
- Tiano, A., 1997, « Algérie : Une génération perdue dans une fuite en avant », In *L'économie des pays arabes*.
- Valmont, A., (dir.) (1993), *Economie et Stratégie dans le Monde arabe et Musulman*, Ed Emam.
- Villers, G., (de), 1987, *L'Etat Démiurge : Le Cas Algérien*, Paris : L'Harmattan.
- Weber, M., 1905, *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Paris : Plon.
- Weber, M., 1964, *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Paris : Plon.
- Zahlan, A., 1982, *The Arab Brain Drain*, London: Pergamon Press.
- Zamoun, T. ; Yaakoubd, K. (Direction), 1994, *Population et environnement au Maghreb*, Ed. Med campus, Academia Paris : L'harmattan.
- Zibani, N., Bouchez, D., 1990, « Les migrations égyptiennes de main-d'œuvre et leurs enjeux du point de vue de « l'infatih » : Bilan de deux enquêtes nationales », In *Tiers-Monde. 1990*, tome 31 n°121. *Égypte : années 80. Éléments pour un bilan de l' « ouverture »* (sous la direction de Mahmoud Abdel-Fadil).